



1.2.

## RAPPORT DE PRÉSENTATION – DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation  
du conseil municipal en date du 28 septembre 2023

<b>Introduction</b>	<b>p. 3</b>
<b>Documents supra-communaux</b>	<b>p. 5</b>
<b>Démographie</b>	<b>p. 12</b>
<b>Habitat</b>	<b>p. 20</b>
<b>Economie</b>	<b>p. 29</b>
<b>Equipements et commerces</b>	<b>p. 42</b>
<b>Tourisme</b>	<b>p. 61</b>
<b>Mobilité</b>	<b>p. 74</b>
<b>Foncier</b>	<b>p. 84</b>
<b>Paysage</b>	<b>p. 90</b>



## INTRODUCTION

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Domont s'inscrit dans la volonté municipale de marquer une nouvelle étape dans l'évolution de la vie de la commune et des habitants.

Les objectifs initiaux, affichés dans la délibération de révision du PLU du 28 juin 2018 visent à :

### **- 1. Assurer la transition écologique et préserver les ressources naturelles**

- Assurer les conditions d'une ville sobre et efficace en énergie,
- Protéger les espaces naturels et les terres agricoles,
- Reconquérir les espaces de nature et les continuités écologiques,
- Planifier un développement raisonné et économe en consommation de l'espace,
- Préserver les cônes de vue.

### **- 2. Améliorer les déplacements sur le territoire**

- Optimiser la question du stationnement,
- Faciliter et fluidifier les déplacements,
- Améliorer l'intermodalité et le maillage des moyens de transport,
- Encourager le développement de modes alternatifs de déplacements,
- Mettre en œuvre le ville à pied et à vélo.

### **- 3. Renforcer la qualité du cadre de vie**

- Valoriser et sauvegarder le patrimoine culturel, urbain, architectural et paysager,
- Favoriser la dynamique du « cœur de ville » en valorisation l'animation et le commerce de centre-ville,
- Résorber l'habitat indigne et lutter contre la précarité énergétique,
- Restructurer les quartiers d'habitat social et ancien,
- Requalifier les espaces publics.

### **- 4. Répondre aux besoins des habitants actuels et futurs dans une dynamique d'attractivité du territoire**

- Recenser avec précision la population (nombre d'habitants, typologie des familles...),
- Construire de nouveaux logements,
- Atteindre le seuil obligatoire de 25% de logements sociaux sur le territoire,
- Définir les besoins de la population actuelle et future (prise en compte des opérations de construction en cours) en matière d'activités sportives, scolaires et culturelles,
- Anticiper et planifier à moyen et long terme les besoins d'équipements et infrastructures publics.

DOCUMENTS SUPRA-  
COMMUNAUX AVEC LESQUELS  
LE PLU DOIT ÊTRE  
COMPATIBLE

## 1/ Le Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF)

Approuvé par décret en Conseil d'Etat le 27 décembre 2013, le Schéma directeur de la Région Île-de-France définit le projet d'aménagement et de développement de l'espace francilien. Le PLU de Domont doit être compatible avec le SDRIF.

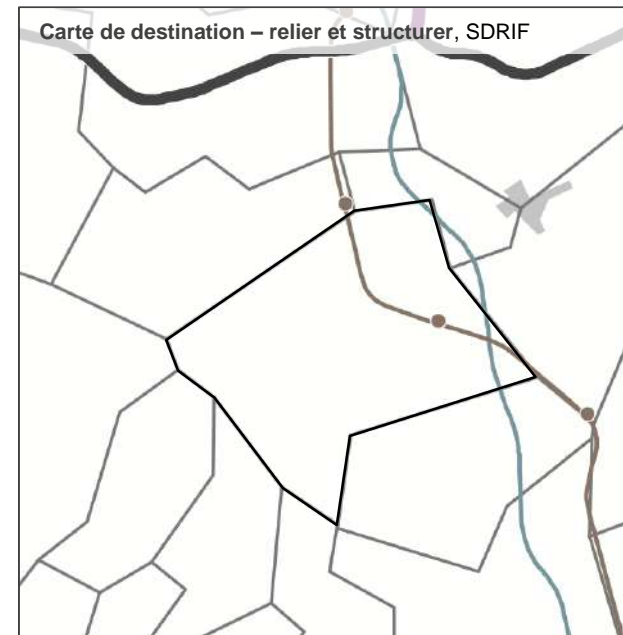
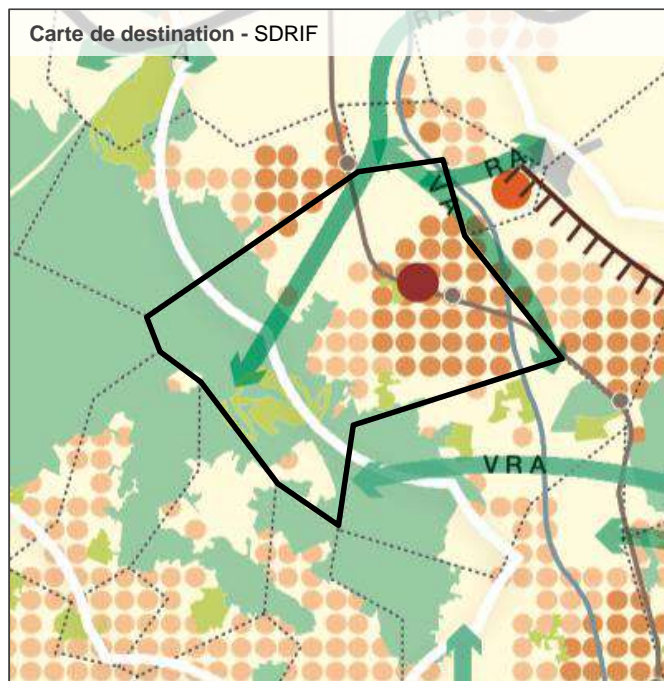
Les principaux objectifs à l'échelle régionale sont les suivants :

- Résoudre la crise du logement par la production de 70 000 logements par an ;
- Créer 28 000 emplois par an en favorisant la mixité fonctionnelle et le rééquilibrage habitat / emploi ;
- Mieux articuler le réseau de transports en commun afin de favoriser l'accessibilité aux services et équipements et diminuer la dépendance à l'automobile ;
- Renforcer l'articulation des infrastructures de transport métropolitaines ;
- Produire un urbanisme de qualité permettant de limiter la vulnérabilité des tissus ;
- Limiter la consommation foncière, valoriser et protéger les ressources naturelles.

### Relier et structurer

Domont est actuellement traversé par la RD301 et le Transilien H, sur lequel est implanté la gare de Domont. Le SDRIF ne prévoit pas de projet de transport d'envergure sur le territoire communal.

La desserte du territoire par le **Transilien H** constitue un atout essentiel à préserver pour l'inscription de la commune dans l'espace francilien.



### Les infrastructures de transport

	Existant	Projet (tracé)	Projet (Principe de liaison)	
Les réseaux de transports collectifs	Niveau de desserte national et international	← →	← - - - - - →	
	Niveau de desserte métropolitain	Réseau RER Réseau NER Réseau ORL Réseau ORL Réseau ORL Réseau ORL	Niveau Grand Paris tracé de référence	← - - - - - →
	Niveau de desserte territoriale	—	—	← - - - - - →
Gare ferroviaire, station de métro (hors Paris)	•	•	•	
Gare TGV	•	•	•	
Les réseaux routiers et fluviaux	Autosole et voie rapide	—	← - - - - - →	
	Réseau routier principal	—	← - - - - - →	
	Franchissement	—	← - - - - - →	
	Aménagement fluvial	—	← - - - - - →	

■ Les aéroports et les aérodromes

### L'armature logistique

- ◆ Site multimodal d'enjeux nationaux
- ◆ Site multimodal d'enjeux métropolitains
- ◆ Site multimodal d'enjeux territoriaux

## Polariser et équilibrer

Domont est une commune appartenant à l'agglomération centrale, elle est située à la lisière de celle-ci, directement à l'interface avec des agglomérations pôles de centralité et des bourgs, villages et hameaux. Elle s'inscrit à la frontière du cœur de la métropole parisienne. L'agglomération centrale correspond aux grandes polarités urbaines à conforter, entre cœur de métropole et espace rural, de manière à ajuster développement urbain et préservation des espaces ouverts.

- Les secteurs de la commune identifiés au titre des **espaces urbanisés à optimiser** doivent, à horizon 2030, voir leur densité humaine et leur densité moyenne des espaces d'habitat augmenter de 10%. Ils correspondent aux **quartiers de la route de Montmorency, du centre historique, d'Ombreval et des secteurs urbanisés proches de la RD909**.
- Les secteurs de la commune identifiés au titre des **quartiers à densifier à proximité d'une gare** doivent, à horizon 2030, voir leur densité humaine et leur densité moyenne des espaces d'habitat augmenter de 15%. Il s'agit des **quartiers du Cœur de Ville, du Bas Domont, du Lycée et de la ZA des Fauvettes**.
- Un secteur de la commune identifié comme **secteur à fort potentiel de densification**, correspondant à un lieu d'efforts accrus en matière de densification du tissu urbain (habitat ou activités), est identifié : il s'agit du **quartier de la gare de Domont**.

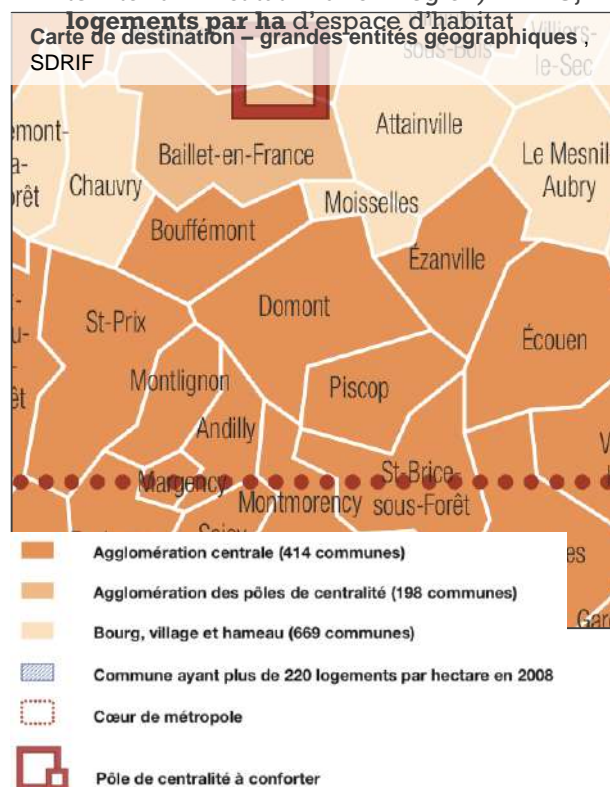
Domont se situe dans les périmètres de proximité des gares de Domont et de Bouffémont-Moisselles et bénéficie en cela d'un

**Densité humaine** : elle est obtenue en divisant la somme de la population et des emplois (accueillis ou susceptibles de l'être à terme) par la superficie de l'espace urbanisé, à laquelle s'ajoute, le cas échéant, la superficie des nouveaux d'espaces d'urbanisation.

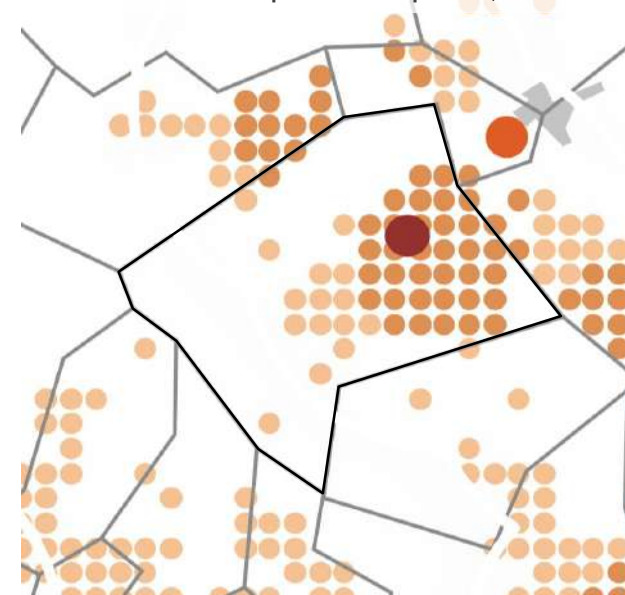
- **Densité humaine en 2013 à Domont** (source référentiel territorial Institut Paris Région) : **65 habitants / emplois par ha** d'espace urbanisé

**Densité moyenne des espaces d'habitat** : elle correspond au rapport entre le nombre de logements et la superficie des espaces d'habitat.

- **Densité moyenne des espaces d'habitat en 2013 à Domont** (source référentiel territorial Institut Paris Région) : **28,7**



Carte de destination – polariser et équilibrer, SDRIF



### Les espaces urbanisés

- Espace urbanisé à optimiser
- Quartier à densifier à proximité d'une gare
- Secteur à fort potentiel de densification

### Les nouveaux espaces d'urbanisation

- Secteur d'urbanisation préférentielle
- Secteur d'urbanisation conditionnelle
- Limite de la mobilisation du potentiel d'urbanisation offert au titre des secteurs de développement à proximité des gares
- Pôle de centralité à conforter

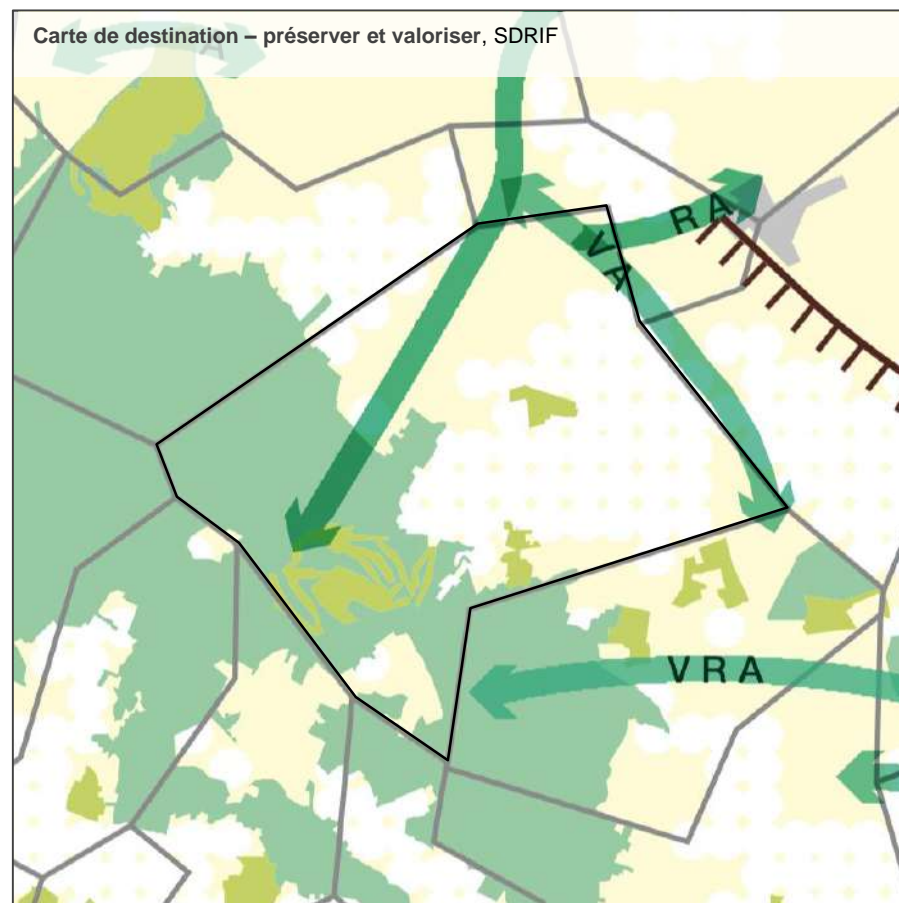
**Préserver et valoriser**

- Sont identifiés comme **espaces agricoles** les espaces de la Plaine des Cercelets au Nord, ceux aux abords du Ru de Vaux à l'Est, ceux en frange Sud de la commune, dans le prolongement des terrains agricoles de Piscop et des espaces au Sud-Ouest, à proximité de la RD123. Le SDRIF prévoit que les unités d'espaces agricoles cohérentes sont à préserver.
- La forêt de Montmorency est identifiée au titre des **espaces boisés et espaces naturels**. Ces espaces doivent être préservés, et les lisières des espaces boisés doivent être protégées.
- Trois espaces à Domont sont identifiés comme des **espaces verts et espaces de loisirs**. Ils doivent être pérennisés. En cas de changement de vocation, il sera nécessaire de prévoir une compensation. Il s'agit :
  - du golf de Domont,
  - du parc des Coquelicots
  - et de l'ensemble constitué du parc de l'ancienne clinique de Longpré et des abords du tennis de Domont.
- Deux **continuités** sont identifiées à Domont. Il s'agit :

- d'une part, d'une continuité « espace de respiration » et « liaison agricole et forestière » reliant la forêt de Montmorency à Villaines-sous-Bois et traversant la plaine des Cercelets ;
- d'autre part, d'une continuité « liaison verte » et « liaison agricole et forestière » reliant la plaine des Cercelets et plus largement les espaces agricoles de Moisselles aux espaces agricoles situés en continuité du Ru de Vaux à l'est de Domont.

Ces continuités doivent être maintenues ou créées sur les secteurs dont le développement urbain pourrait grever l'intérêt régional de préservation / valorisation des espaces ouverts et leur fonctionnement.

En milieu urbain, s'il n'est pas toujours possible de maintenir une emprise large pour ces continuités, leur caractère multifonctionnel est essentiel à préserver voire à améliorer.



- Les fronts urbains d'intérêt régional
- Les espaces agricoles
- Les espaces boisés et les espaces naturels
- Les espaces verts et les espaces de loisirs
- \* \* Les espaces verts et les espaces de loisirs d'intérêt régional à créer
- Les continuités
  - Espace de respiration (R), liaison agricole et forestière (A), continuité écologique (E), liaison verte (V)
- Le fleuve et les espaces en eau



## **2/ Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021 du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands (annulé)**

Adopté par le Comité de bassin Seine-Normandie le 5 novembre 2015, le SDAGE a été approuvé par le préfet coordonnateur de bassin, par arrêté du 1er décembre 2015. Le SDAGE 2016-2021 a été annulé par une décision du tribunal de Paris le 19 décembre 2018. C'est, à ce jour, le SDAGE 2010-2015 qui demeure applicable.

Le PLU de Domont doit être compatible avec le SDAGE.

Le SDAGE du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands concourt à l'aménagement du territoire et du développement durable du bassin Seine Normandie en fixant les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et en définissant les actions structurantes à mettre en œuvre pour améliorer la gestion de l'eau au niveau du bassin.

Les objectifs du SDAGE du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands 2016- 2021 sont les suivants :

- Diminuer les pollutions ponctuelles des milieux aquatiques par les polluants classiques ;
- Diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques ;
- Réduire les pollutions des milieux aquatiques par les substances dangereuses ;
- Réduire les pollutions microbiologiques des milieux aquatiques ;
- Protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future ;
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques humides ;
- Gérer la rareté de la ressource en eau ;
- Limiter et prévenir le risque d'inondation ;
- Acquérir et partager les connaissances ;
- Développer la gouvernance et l'analyse économique.

- La reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et humides, symbolisée par l'objectif de bon état écologique en 2015 pour environ les deux tiers des masses d'eau de surface ;
- Le bon état en 2015 pour plus d'un tiers des masses d'eau souterraines ;
- La réduction des rejets, émissions et pertes de substances dangereuses ;
- Des actions fortes de protection et de reconquête des captages d'alimentation en eau potable les plus touchés ;
- L'achèvement de la mise en conformité des stations d'épurations urbaines ;
- Le développement de pratiques culturelles agricoles respectueuses des milieux aquatiques ;
- La restauration de la continuité écologique des cours d'eau, dans le cadre de la trame bleue ;
- Le développement des politiques de gestions locales autour des SAGE.

## **3/ Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Croult-Enghien-Vieille Mer**

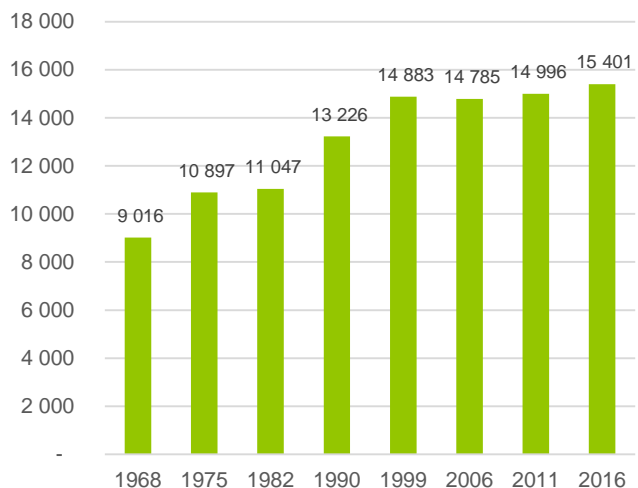
Le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer a été approuvé par arrêté interpréfectoral le 28 janvier 2020. Il fixe les objectifs généraux et les dispositions permettant de satisfaire aux principes d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Cette gestion prend en compte les adaptations nécessaires aux changements climatiques et vise à assurer :

- la prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides ;
- la protection des eaux et la lutte contre toute pollution par déversements, écoulements, rejets, dépôts directs ou indirects de matières de toute nature
- la restauration de la qualité de ces eaux et leur régénération ;
- le développement, la mobilisation, la création et la protection de la ressource en eau ;
- la valorisation de l'eau comme ressource économique ainsi que la répartition de cette ressource ;



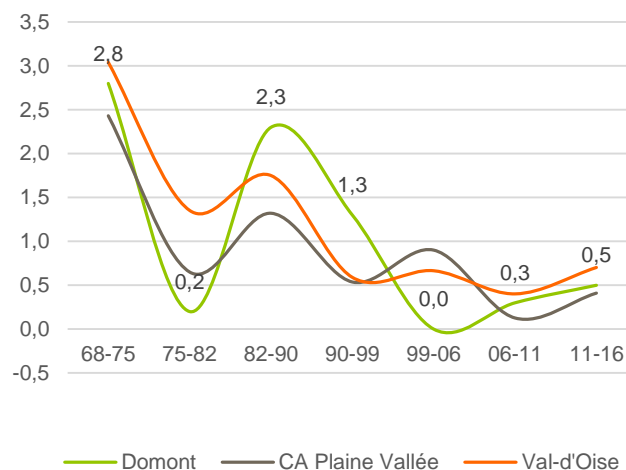
## DÉMOGRAPHIE

**Evolution de la population communale entre 1968 et 2016 (en nombre d'habitants)**



Source : INSEE, RP 1968-2016

**Taux de croissance annuel moyen de la population**

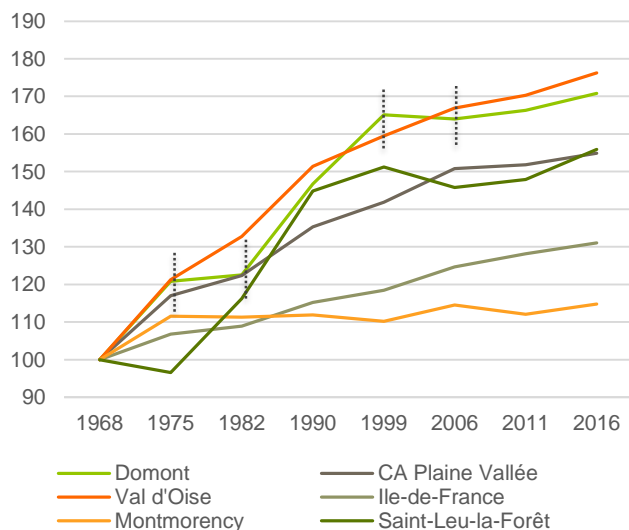


Source : INSEE, RP 1968-2016

## Des évolutions démographiques « par à-coups »

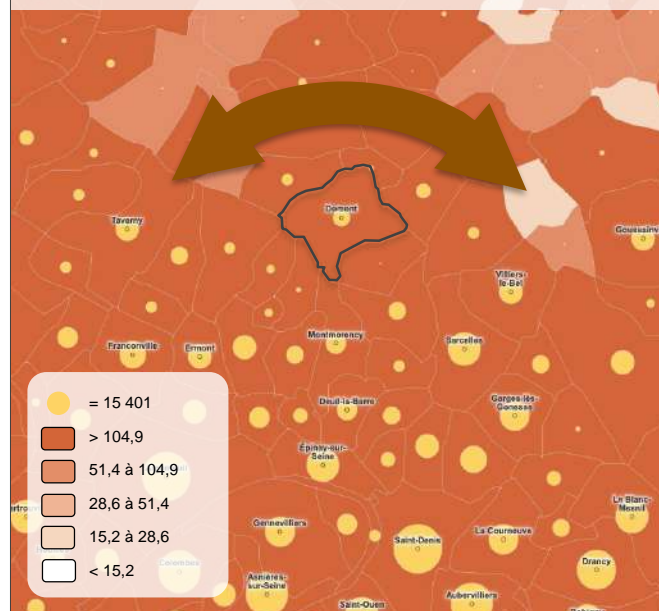
- En 2016, Domont comptait 15 401 habitants. La commune est la 4<sup>ème</sup> plus peuplée de la Communauté d'agglomération et constitue le principale pôle démographique du nord de Plaine Vallée.
- La population a augmenté de 71% entre 1968 et 2016 (soit + 6 385 habitants). La commune a connu une croissance considérable de sa population en quelques décennies, il s'agit de l'une des augmentations les plus importantes parmi les territoires de comparaison.
- Sur le temps long, le rythme de croissance de la population domontoise est similaire à celui du Val-d'Oise, et plus élevé que celui de la CA Plaine Vallée. Dans le détail, la commune connaît deux pics de croissance particulièrement élevés entre 1968-1975 et 1982-1990.
- Depuis 2000, la dynamique démographique domontoise tend à se stabiliser. Après une légère diminution du nombre d'habitants entre 1999 et 2006, une reprise s'est amorcée sur la période récente. Le taux de croissance de la population est de 0,5%, entre 2011 et 2016.

**Evolution de la population entre 1968 et 2016 (en base 100)**



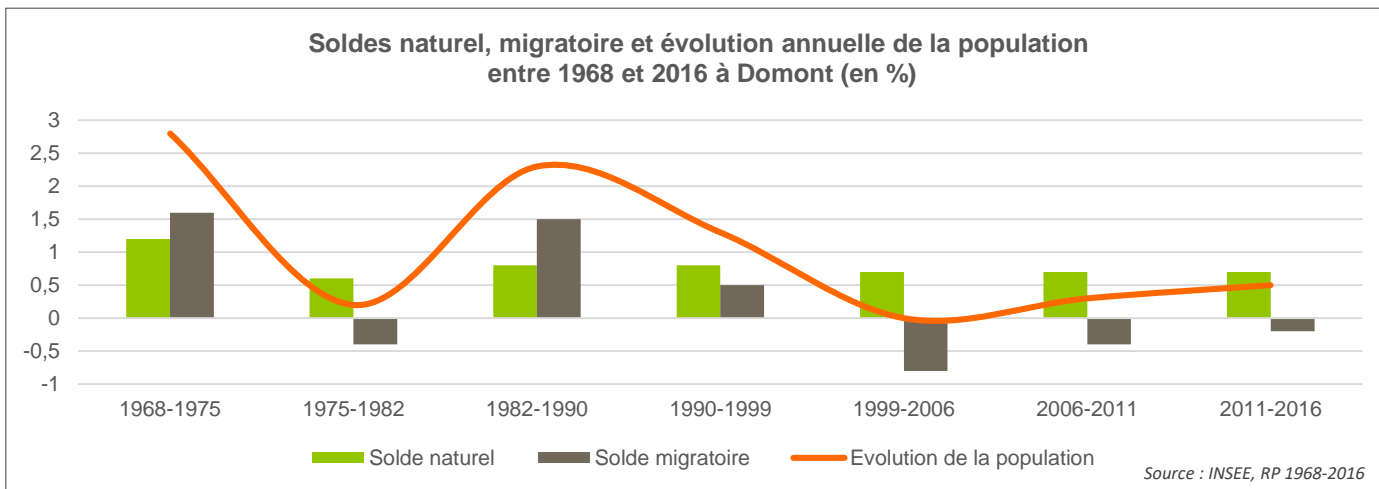
Source : INSEE, RP 1968-2016

**Nombre d'habitants et densité de population, 2016 (INSEE RP 2016, Géoclip)**



## Une position d'interface

- La densité de population à Domont est de 1 925 habitants au km<sup>2</sup>. La commune se situe à l'articulation entre des communes au poids démographiques et aux densités importantes et des espaces plus lâches, caractéristiques de 2<sup>ème</sup> couronne francilienne.



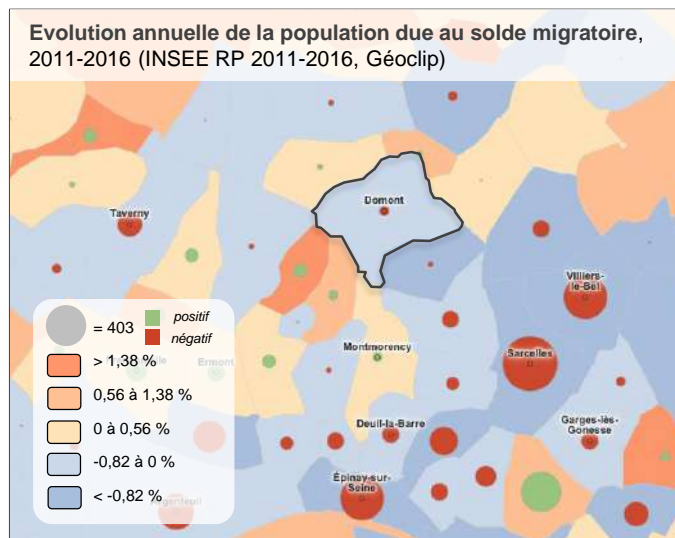
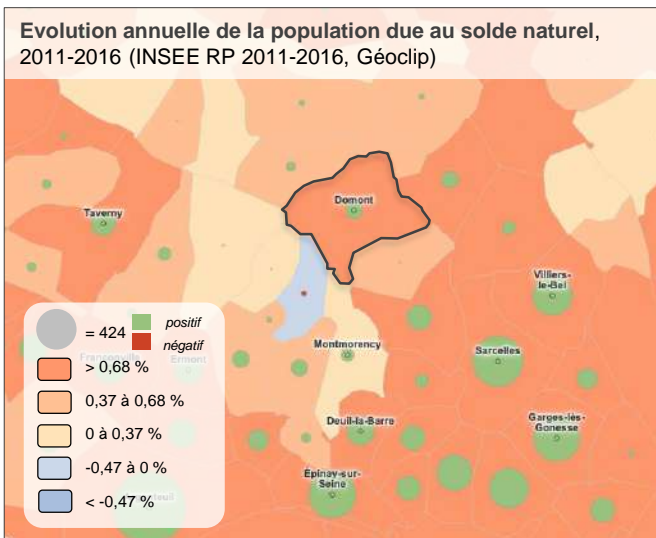
**Une croissance de la population domontoise essentiellement portée par le solde naturel**

- Le solde naturel est positif à Domont depuis 1968 et stable depuis les années 1990 (autour de 0,7-0,8%). Il constitue l'unique moteur de la croissance démographique depuis la période 1990-1999.
- Le solde migratoire, quant à lui, est fluctuant. Particulièrement élevé sur les périodes de forte croissance de population (1968-1975 et 1982-1990), il est négatif depuis la fin des années 1990. Sur la période récente, le caractère négatif de ce solde s'atténue, traduisant un rapport presque équilibré entre les départs et les sorties du territoire.

**Evolution annuelle de la population selon les soldes naturel et migratoire entre 1968 et 2016, en % (INSEE RP 1968-2016)**

	1968-1975		1975-1982		1982-1990		1990-1999		1999-2006		2006-2011		2011-2016	
	Solde naturel	Solde migratoire	Solde naturel	Solde migratoire	Solde naturel	Solde migratoire	Solde naturel	Solde migratoire	Solde naturel	Solde migratoire	Solde naturel	Solde migratoire	Solde naturel	Solde migratoire
<b>Domont</b>	1,2	1,6	0,6	-0,4	0,8	1,5	0,8	0,5	0,7	-0,8	0,7	-0,4	0,7	-0,2
<b>CA Plaine Vallée</b>	0,8	1,4	0,6	0,0	0,6	0,6	0,7	-0,1	0,7	0,2	0,8	-0,7	0,8	-0,4
<b>Val-d'Oise</b>	1,0	1,8	0,9	0,4	1,0	0,7	0,9	-0,3	0,9	-0,3	1,0	-0,6	1,1	-0,4

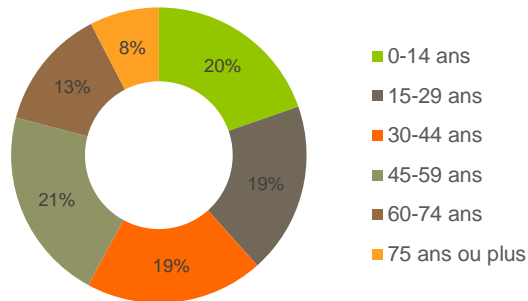
- Domont s'inscrit dans la dynamique de territoire de la seconde couronne francilienne, qui se caractérise par un solde naturel largement positif et un solde migratoire négatif. La commune parvient tout de même à contenir la tendance négative de son solde migratoire (moins négatif que dans le département ou la Communauté d'agglomération).



**Des migrations résidentielles dans la moyenne du territoire**

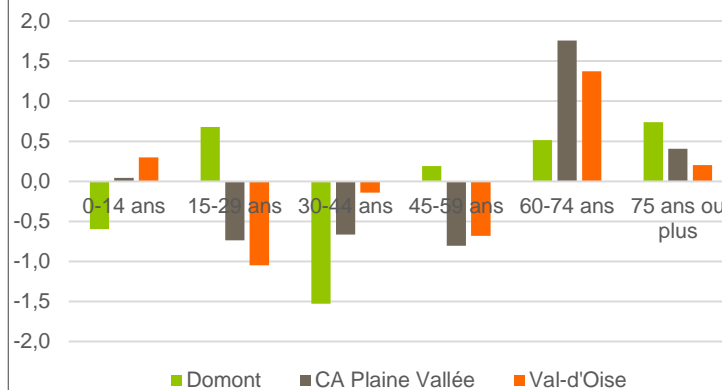
- En 2016, 6% de la population domontoise a changé de commune de résidence à 1 an d'intervalle. Ce chiffre correspond à la moyenne du Val-d'Oise ; il est légèrement inférieur à la moyenne observée dans la CA Plaine Vallée (7%).

Répartition de la population par tranches d'âges en 2016



Source : INSEE, RP 2016

Evolution relative de la répartition de la population par tranches d'âge entre 2011 et 2016 (en points de pourcentage)



Source : INSEE, RP 2011-2016

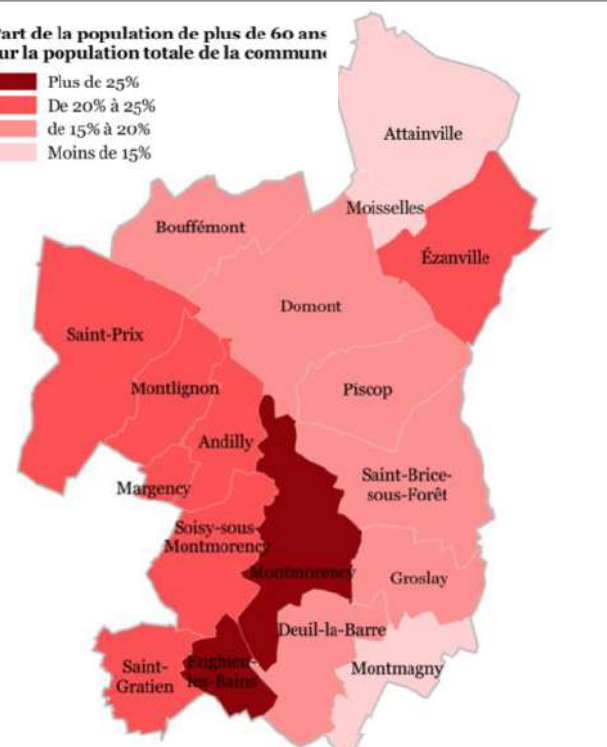
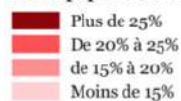
Une population d'âge moyen et leurs enfants

- En 2016, ce sont les 45-59 ans qui sont le plus représentés à Domont (21,2%), suivis des 0-14 ans (19,7%) et des 30-44 ans (19,5%).
- L'indice de vieillissement de Domont est assez faible : il est de 0,6 en 2016 (soit 60 personnes de plus de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans). Il est similaire à celui constaté dans la CA Plaine Vallée mais supérieur à celui du Val-d'Oise (0,5 en 2016).

Une tendance au vieillissement de la population

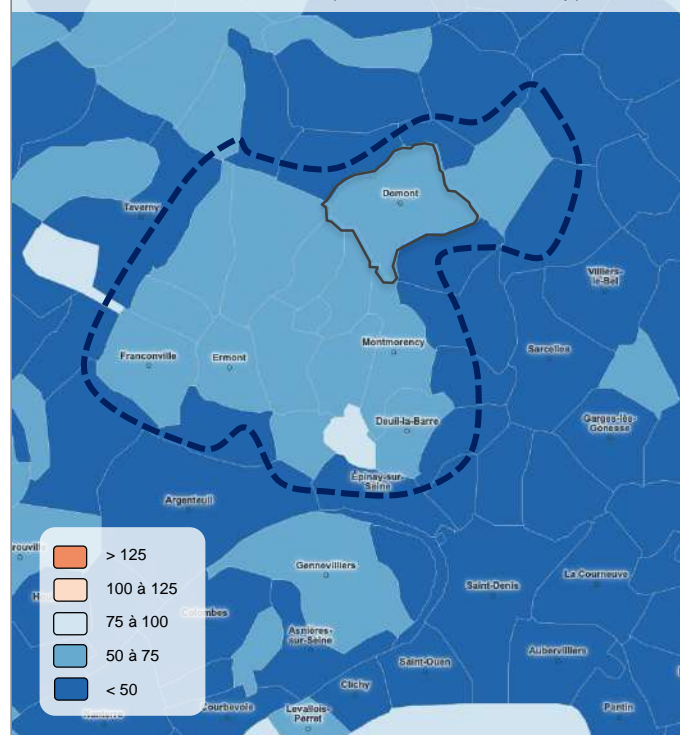
- La population des 15-29 ans et des 75 ans et plus sont celles qui augmentent le plus à Domont entre 2011 et 2016 (respectivement +0,7 point), suivi des 60-74 ans (+0,5 point).
- Sur le plan de la répartition de la population par tranches d'âge (évolutions relatives), ce sont les 30-44 ans ainsi que les 0-14 ans qui voient leur représentation le plus diminuer (respectivement -1,7 point et -0,6 point).
- Domont se distingue de la dynamique de la CA et du département, à la fois par son augmentation de la part de 15-29 ans et par sa perte importante de la part des 30-44 ans. Si elle attire significativement moins de 60-74 ans que l'ensemble de la CA et du département, c'est elle qui observe la plus importante hausse de 75 ans et plus.

Part de la population de plus de 60 ans sur la population totale de la commune



Source : INSEE, Espacité

Indice de vieillissement, 2016 (INSEE RP 2016, Géoclip)



Evolution de la population entre 2008 et 2013  
(Etude démographique scolaire et programmation des équipements scolaires, Operis, INSEE RP 2008-2013)

**Jean Moulin**

Pop. 2013	Évolution
4465	3,6%

- Croissance faible
- **Population vieillissante\***

\* Baisse de la population scolaire, hausse des plus de 60 ans, stagnation des 15-44 ans.

**Pasteur / Brossolette**

Pop. 2013	Évolution
4264	6,0%

- Croissance forte
- **Rajeunissement\*\***

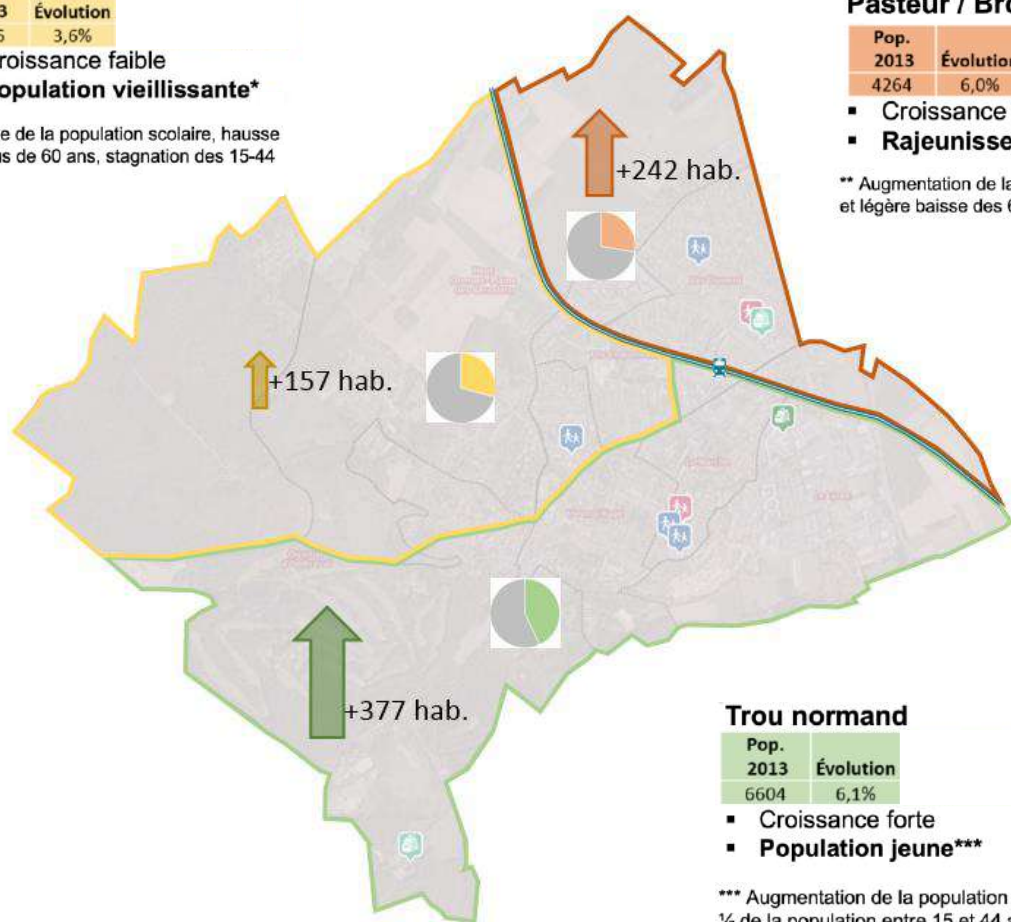
\*\* Augmentation de la population scolaire et légère baisse des 60 ans et plus.


**Trou normand**

Pop. 2013	Évolution
6604	6,1%

- Croissance forte
- **Population jeune\*\*\***

\*\*\* Augmentation de la population scolaire  
1/2 de la population entre 15 et 44 ans sont dans ce secteur

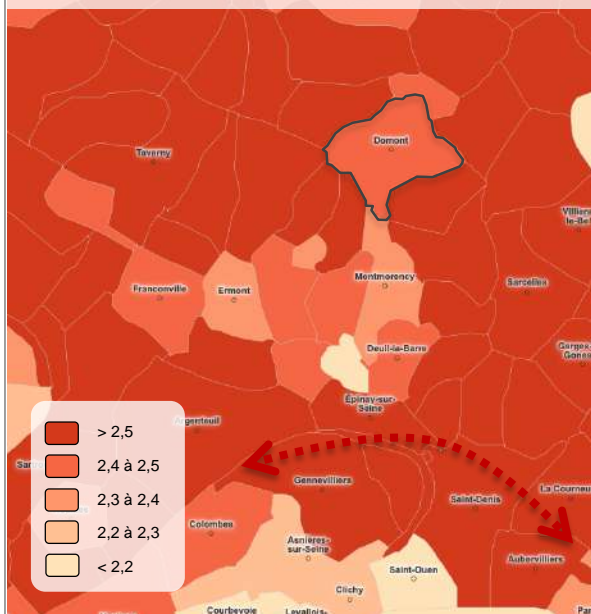


 Poids du secteur dans la commune en 2013

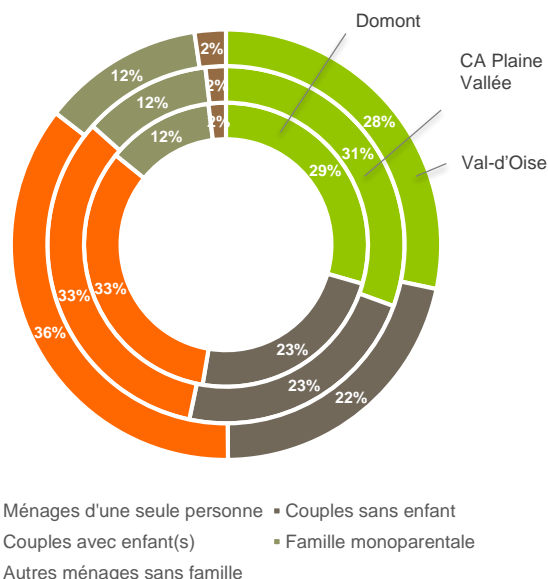
**Une population qui s'accroît essentiellement à l'est et au sud de la commune**

- L'évolution de la population à l'échelle intra-communale est particulièrement dynamique sur les secteurs est (Pasteur/Brossolette) et sud (Trou Normand) de Domont.
- Dans le secteur Trou Normand, la population a cru de 6,1% entre 2008 et 2013. Il s'agit de l'augmentation de population la plus importante, ce qui en fait à la fois le secteur domontois le plus peuplé et le plus dynamique sur le plan démographique. Il est également caractérisé par une population jeune, la moitié des 15-44 ans y réside.
- Le secteur Pasteur / Brossolette connaît également une forte croissance de sa population : elle est de + 6% entre 2008 et 2013. Il s'agit du secteur le moins peuplé de Domont. Il était auparavant caractérisé par une population vieillissante, «néanmoins beaucoup de retraités ont quitté ce secteur de Domont. Une mutation du secteur s'est donc opérée : les plus jeunes y sont en augmentation (arrivées de familles pour habiter les pavillons) , alors que la population des 60 ans et plus diminue.
- Jean Moulin est le secteur domontois le moins dynamique sur le plan démographique. Sa population a néanmoins cru de 3,6% entre 2008 et 2013. La population y est plus vieillissante : les 60 ans et plus y sont plus nombreux, alors que la population des 15-44 ans stagne.

Taille moyenne des ménages, 2016 (INSEE RP 2016, Géoclip)



Composition des ménages en 2016

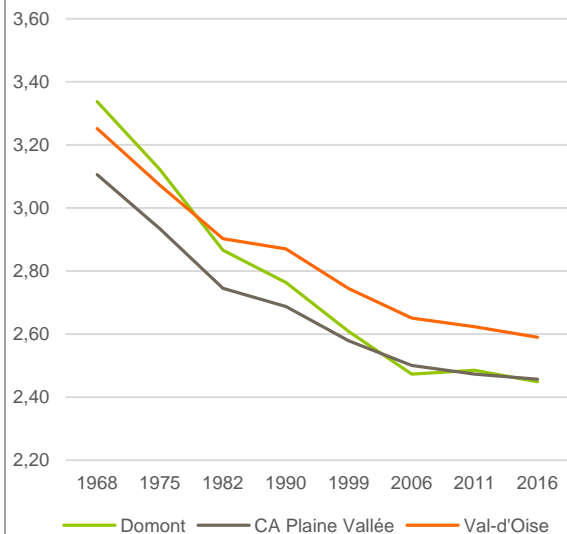


Source : INSEE, RP 2016

Une taille moyenne des ménages assez élevée, mais qui a tendance à diminuer

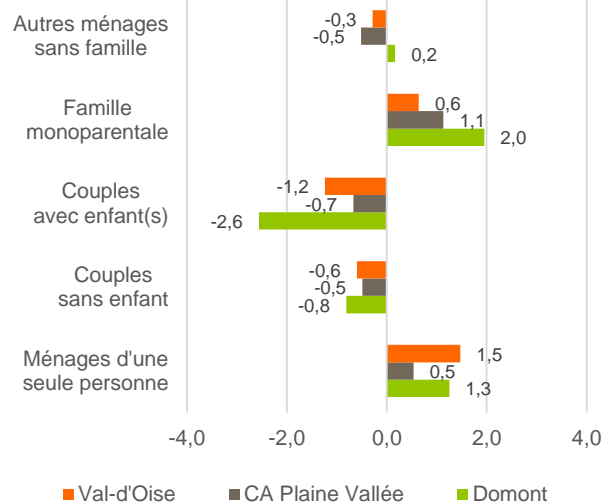
- En 2016, la taille moyenne des ménages à Domont était de 2,45 personnes par résidences principales. Alors qu'elle était plus élevée que celle de la CA et du département en 1968 avec 3,34 individus par ménage, la taille moyenne des ménages à Domont est désormais inférieure à celles du Val-d'Oise et de la CA (2,59 pour le Val d'Oise et 2,46 pour Plaine Vallée en 2016). En une cinquantaine d'années, Domont a perdu l'équivalent de 0,89 individu par ménage.
- Domont connaît une diminution de la taille moyenne de ses ménages. Ce phénomène appelé « desserrement des ménages » s'observe à l'échelle nationale et a pour causes des évolutions démographiques et sociales telles que le vieillissement de la population, l'augmentation des séparations et des familles monoparentales, la diminution du nombre d'enfants par femme... Le desserrement se traduit par la nécessité de produire des logements même à population constante.

Taille moyenne des ménages entre 1968 et 2016



Source : INSEE, RP 2011-2016

Evolution relative de la composition des ménages entre 2011 et 2016 (en points de %)

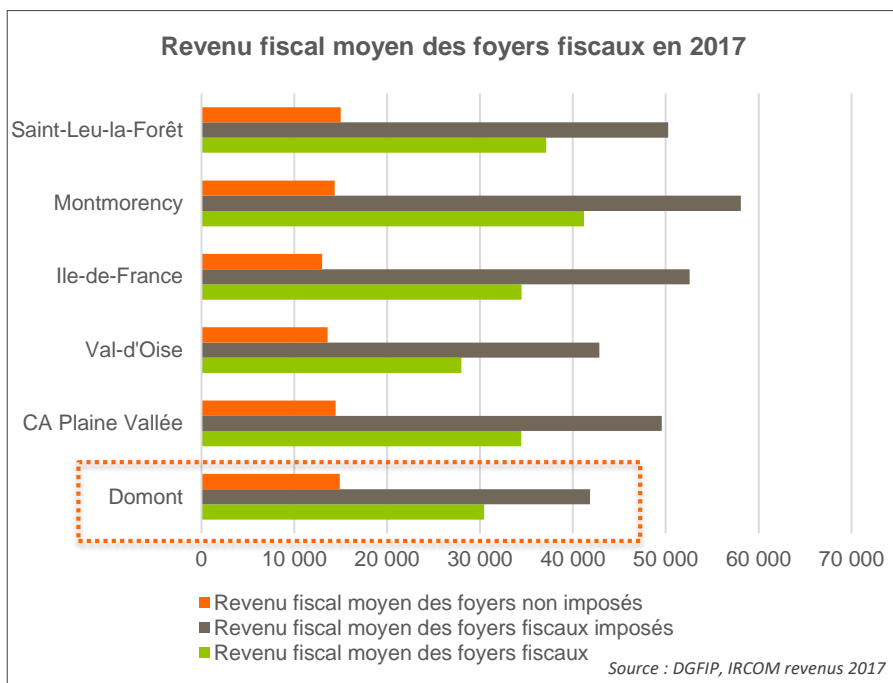


Source : INSEE, RP 1968-2016

### Des structures familiales qui évoluent

- Domont est majoritairement composée de ménages constitués de couples avec enfant(s) (33%), suivi des ménages d'une personne (29%) puis des couples sans enfant (23%). Les familles monoparentales représentent 12% des ménages.
- La composition des ménages évolue fortement à Domont. Entre 2011 et 2016, la commune a vu augmenter le nombre de familles monoparentales de 2 points et les ménages d'une personne de 1,3 point.
- La structure des ménages domontois tend à se recomposer avec une augmentation des familles monoparentales et des ménages d'une seule personne au détriment des couples avec et sans enfant.



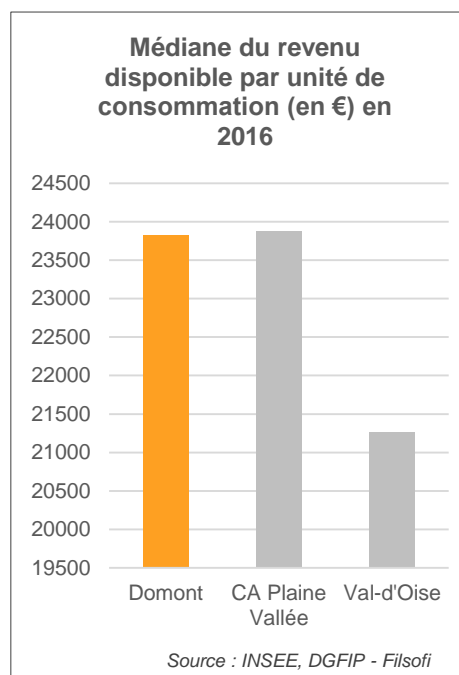
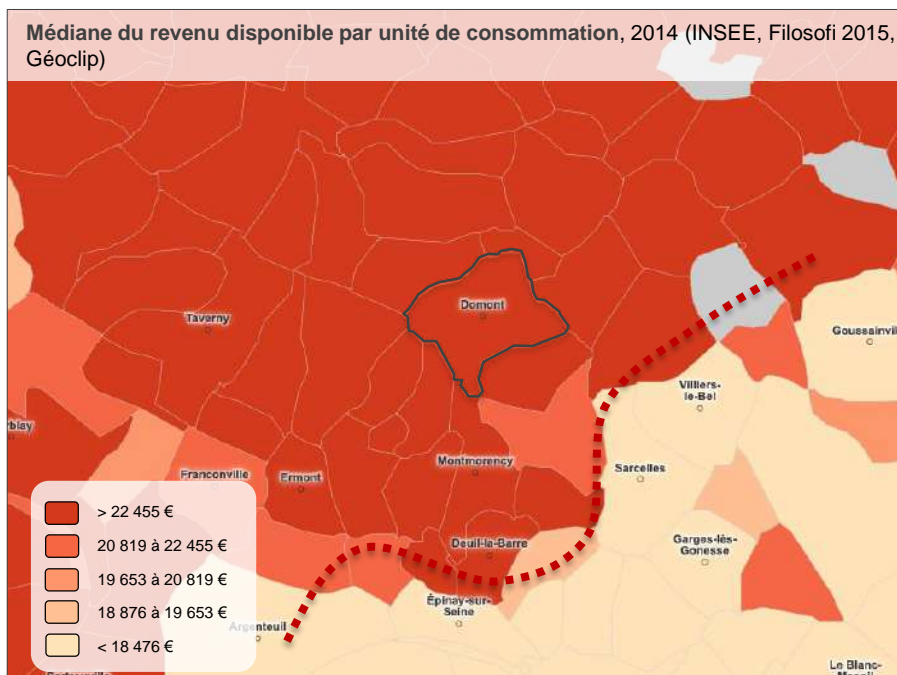


	Part des ménages fiscaux imposés (INSEE RP 2016)	Rapport interdépartemental (INSEE RP 2016)
<b>Domont</b>	69 %	3,0
<b>CA Plaine Vallée</b>	67 %	3,8
<b>Val-d'Oise</b>	60 %	3,7

Un revenu fiscal moyen dans la moyenne basse du territoire de la CA

- En 2016, le revenu fiscal moyen des foyers fiscaux est de 30 427 € à Domont. Le revenu fiscal moyen des foyers non imposés est de 14 899 €, contre 41 866 € pour les foyers imposés.
- En 2016, le revenu fiscal moyen des foyers fiscaux domontois est plus faible que celui de la CA et de la région ; néanmoins il est plus élevé que celui du département. Les écarts de revenus s'observent particulièrement sur la part des revenus imposés, qui sont les plus faibles des territoires de comparaison avec un différentiel conséquent (41 866 € pour Domont, contre 49 560 € pour la CA).

Une médiane du revenu disponible dans la tranche haute régionale



- La médiane du revenu disponible par unité de consommation à Domont est de 23 817 € en 2016. La commune se situe à la lisière entre 2 dynamiques territoriales opposées sur le plan du revenu : l'axe Goussainville / Argenteuil trace une limite très nette entre des communes à la médiane de revenus très élevée (> 22 455€), et des communes à la médiane de revenus basse (< 18 976 €).

	Domont	CA Plaine Vallée	Val d'Oise
Nombre d'allocataires	2 536	30 593	236 284
Nombre de personnes couvertes par au moins une prestation de la CAF	7 714	91 193	688 969
Taux de couverture CAF	50,1%	50,1%	56,4%
Nombre de familles allocataires	1 842	21 091	154 796
Evolution du nombre de familles allocataires entre 2014 et 2018	4,1%	2,9%	4,5%
Part des familles allocataires à bas revenus	26,7%	28,5%	36,8%

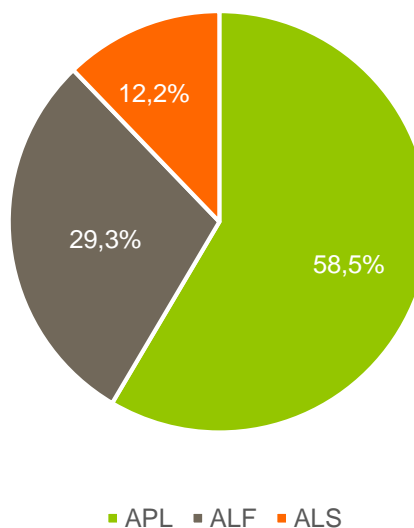
Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France (2018), Insee, BCE2014 et BCE2018, RP 2012-2016

	Domont	CA Plaine Vallée	Val d'Oise
Nb. d'allocataires bénéficiaires d'une aide au logement	829	11 226	102 545
Part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement	32,7%	36,7%	43,4%

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France (2018), Insee, BCE2014 et BCE2018, RP 2012-2016

- **APL** : Aide personnalisée au logement
- **ALF** : Allocation de logement familiale
- **ALS** : Allocation de logement sociale

Répartition des aides au logement auprès des allocataires domontois



**1 habitant sur 2 bénéficie d'au moins une prestation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**

Le territoire domontois compte 2 536 allocataires, pour 7 714 personnes couvertes par au moins une prestation de la CAF en 2018. Ainsi, le taux de couverture de la CAF est de 50,1 % à Domont. Il est équivalent à celui de l'intercommunalité, mais plus faible qu'au niveau du département (56,4%).

Le nombre de familles allocataires à Domont (1 842 familles) a augmenté de 4,1% entre 2014 et 2018. Cette évolution est comparable à celle observée dans le Val d'Oise (+4,5%), mais plus importante que celle observée à l'échelle de la CA Plaine Vallée (+2,9%).

Les familles à bas revenus constituent plus d'un quart des familles allocataires (26,7%). Cette proportion est relativement proche de ce qui est observé à l'échelle de CA Plaine Vallée mais très nettement inférieure à celle du département, où les familles à bas revenus constituent plus d'un tiers des familles allocataires (36,8%).

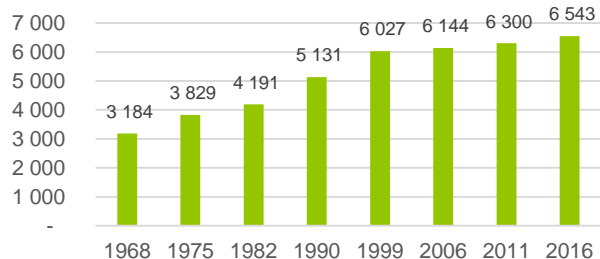
**Près d'un tiers des allocataires bénéficient d'une aide au logement**

32,7% des allocataires de la commune bénéficie d'une aide au logement, soit 829 Domontois, en 2018. Il s'agit pour 58,5% d'entre eux d'une aide personnalisée au logement (APL).

La part des allocataires bénéficiant d'une aide au logement est plus faible à Domont qu'à l'échelle intercommunale (29,3%) et départementale (43,3%).

HABITAT

**Evolution du parc de logements à Domont entre 1968 et 2016**

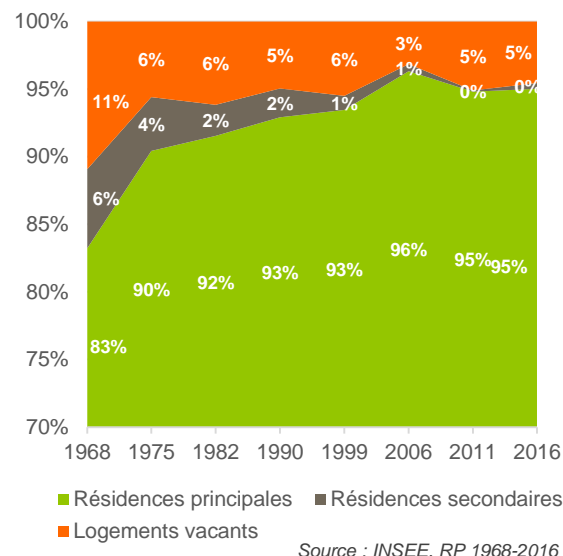


Source : INSEE, RP 1968-2016

**Evolution du nombre d'habitants à Domont (1968-2016)**

(INSEE)	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2006	2006-2011	2011-2016
Evolution du nombre d'habitants	+ 269 hab/an	+21 hab/an	-272 hab/an	-184 hab/an	-14 hab/an	-42 hab/an	+81 hab/an
Evolution du nombre de logements	+92 logt/an	+52 logt/an	+118 logt/an	+100 logt/an	+17 logt/an	+31 logt/an	+49 logt/an

**Evolution de la composition du parc de logements à Domont entre 1968 et 2016**

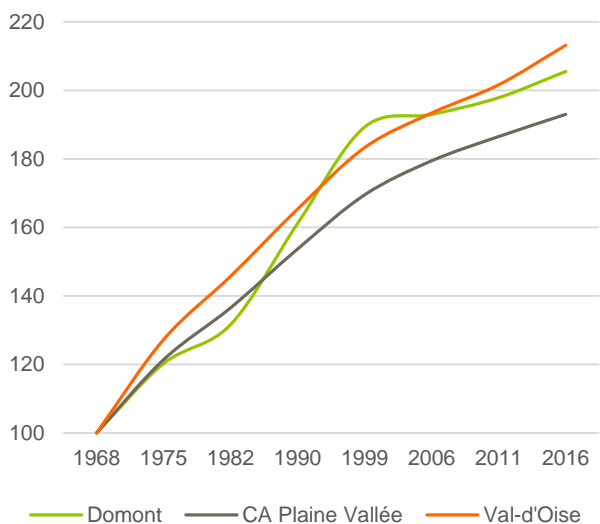


Source : INSEE, RP 1968-2016

Un parc de logements composé quasiment intégralement de résidences principales, peu touché par la vacance

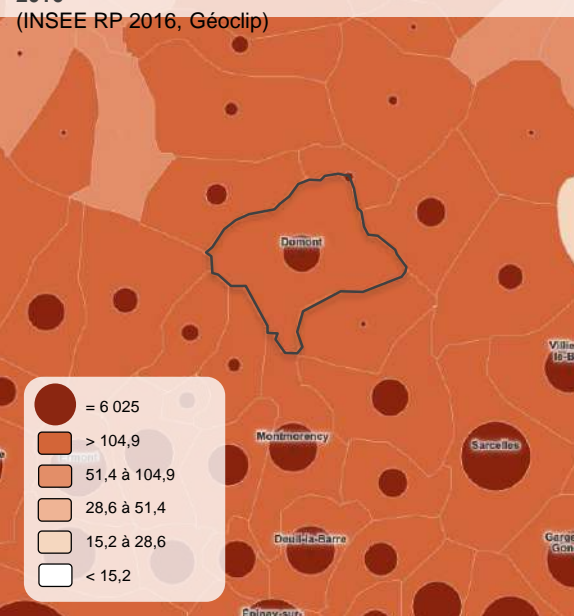
- En 2016, il existe 6 543 logements à Domont.
- 95% des logements sont des résidences principales, les 5% restant sont des logements vacants. La part de résidences secondaires a progressivement diminué jusqu'à quasiment disparaître à Domont. En 1968, elles représentaient encore 6% des logements, alors qu'elles en constitue moins de 1% (soit 27 logements) en 2016.
- La commune est marquée par un taux de vacance signe d'un marché à la limite de la tension. Il est en effet d'usage de considérer qu'un taux de vacance « acceptable » s'inscrit entre 5 et 7% d'un parc de logements. Le diagnostic du PLHi a pointé une vacance plus notable dans le Bas Domont que dans le reste de la commune. Cette situation, cependant conjoncturelle, ne s'explique que par une concomitance de transactions immobilières dans le quartier (vente des logements des ménages âgées).

**Evolution du parc de logements entre 1968 et 2016 (en base 100)**



Source : INSEE, RP 1968-2016

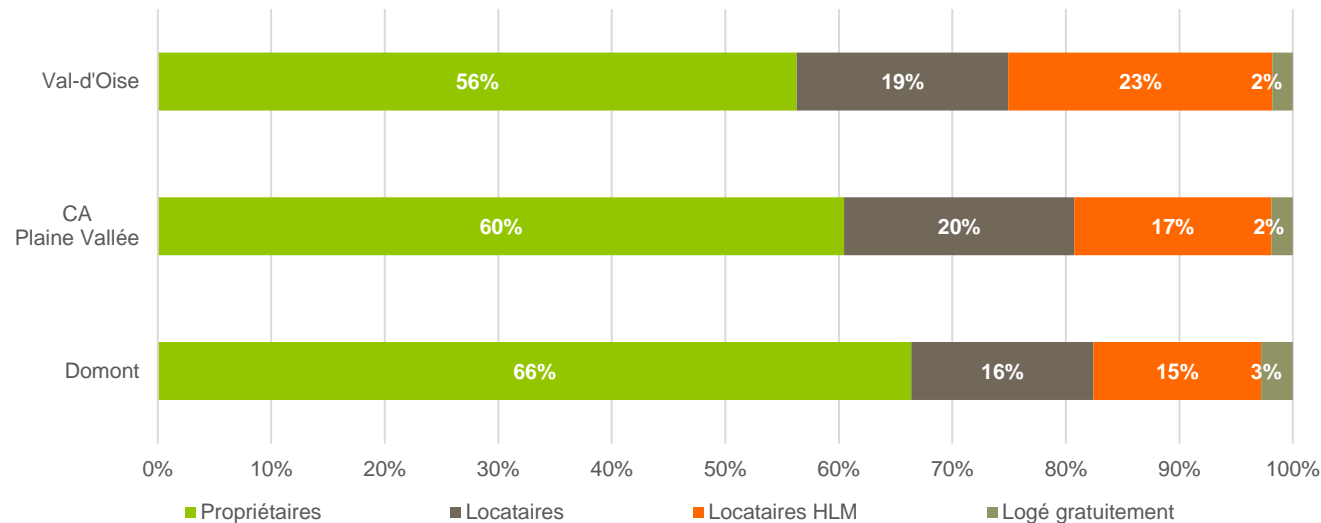
**Nombre de logements et densité de population en 2016**



Un accroissement du parc particulièrement soutenu dans les années 80-90

- Le parc de logements a plus que doublé entre 1968 et 2016, avec +105% de logements (soit + 3 359 logements).
- Cet accroissement a été particulièrement marqué de 1982 à 1999 (+57%, soit 108 logements supplémentaires par an contre une moyenne de 70 logements par an entre 1968 et 2016), en parallèle à une dynamique démographique domontoise soutenue sur la même période. Le nombre de logements croît alors plus vite à Domont que dans Plaine Vallée et le Val-d'Oise.
- Depuis les années 2000, le parc continue de s'accroître mais sur un rythme moins soutenu : +16% entre 1999 et 2016, soit 30 logements supplémentaires par an.

Comparaison des statuts d'occupation des résidences principales en 2016



Source : INSEE, RP 2016

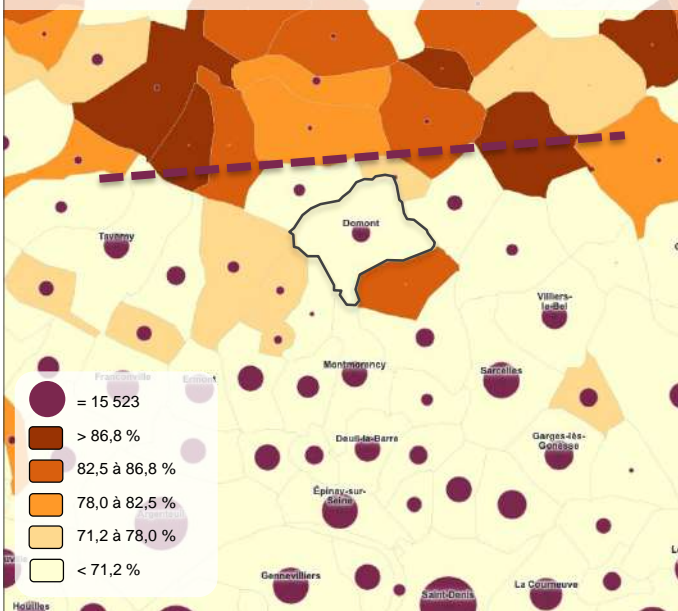
Des propriétaires qui représentent 2/3 des occupants des résidences principales...

- En 2016, 66% des occupants des résidences principales à Domont sont des propriétaires. Cette part est largement supérieure à celle de la CA (60%) et du département (56%). Néanmoins, Domont s'inscrit à la lisière d'une zone où les propriétaires sont encore plus représentés.

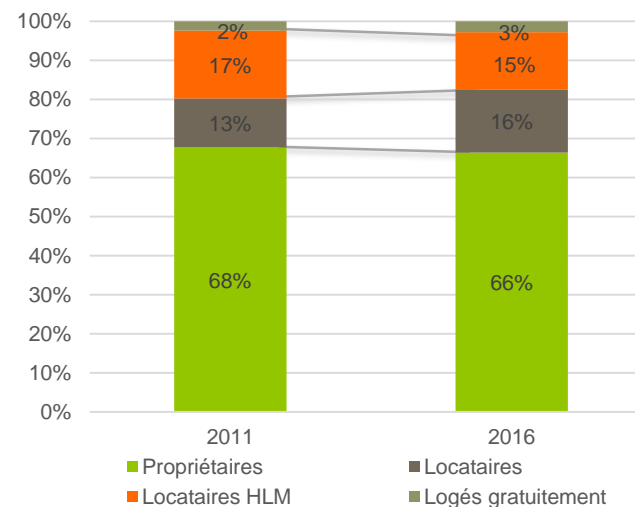
...et des locataires, notamment de HLM, sous-représentés

- A l'inverse, Domont accueille une faible part de locataires. Avec 30,8% de résidences principales occupées par des locataires, la commune se distingue de la Communauté d'agglomération et du département qui comptent 37,7% et 41,9% de résidences principales occupées par des locataires.

Nombre de résidences principales et part d'occupation par des propriétaires, 2016 (INSEE RP 2016, Géoclip)

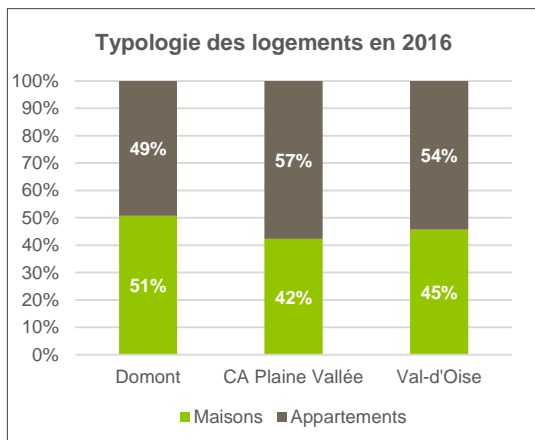


Evolution du mode d'occupation des résidences principales à Domont entre 2011 et 2016



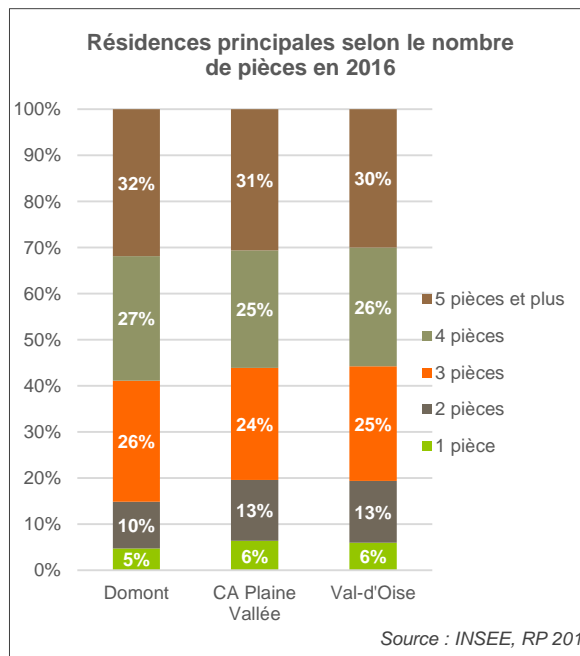
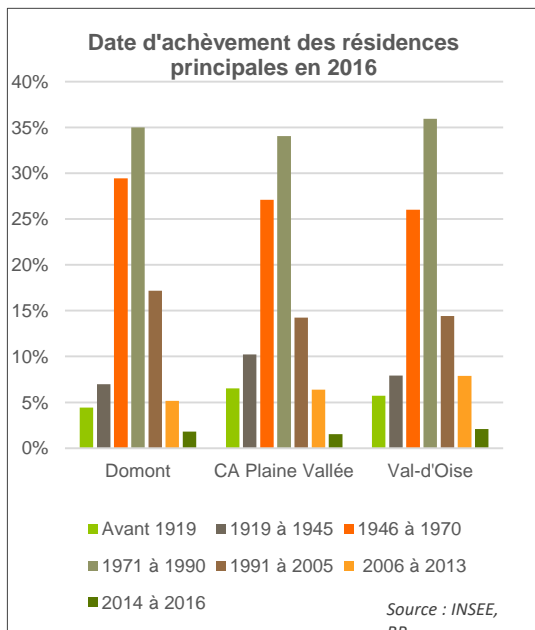
Source : INSEE, RP 2011-2016

- Les évolutions récentes de l'occupation des logements montrent une réduction relative du taux de propriétaires occupant (-1,3 point) au profit des locataires (+0,9 point). Cette tendance est à mettre en regard de l'évolution des types de logements (augmentation du poids des appartements).



Typologie des logements à Domont (INSEE)

	2011	%	2016	%
Maisons	3 350	53,2	3 312	50,6
Appartements	2 907	46,1	3 218	49,2



Résidences principales selon le nombre de pièces à Domont (INSEE)

	2011	%	2016	%
Ensemble des RP	5 973	100,0	6 218	100,0
1 pièce	197	3,3	295	4,7
2 pièces	566	9,5	631	10,1
3 pièces	1 515	25,4	1 631	26,2
4 pièces	1 871	31,3	1 682	27,0
5 pièces ou plus	1 825	30,5	1 979	31,8

Caractéristiques du parc privé (Filocom 2013, ANAH 2013)

	Domont	CA
Taux de PPPI (Parc privé potentiellement indigne)	5,8%	2,4%
Nombre de copropriétés présentant des difficultés	50	910

Une majorité de maisons mais un poids croissant des appartements

- En 2016, 51% des logements à Domont sont des maisons, contre 49% d'appartements. La part de maisons de Domont est sensiblement supérieure à celle de la CA (42%) et à celle du département (45%).
- Cependant, le parc domontois se recompose rapidement avec une progression importante des appartements sur la période récente : + 3,1 points entre 2011 et 2016, soit 311 appartements supplémentaires. Cette situation s'explique par les opérations résidentielles récentes de collectifs. Le projet de réaménagement du Cœur de Ville viendra confirmer cette tendance.

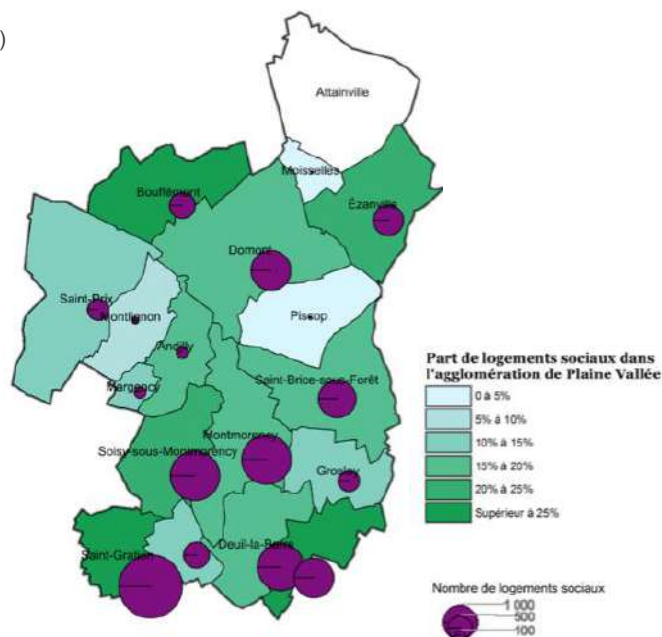
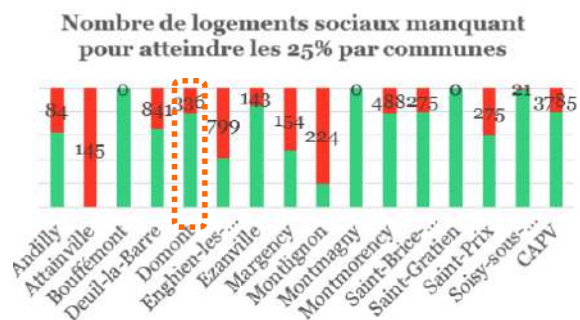
Une majorité de grands logements

- 59% des résidences principales à Domont sont constitués de 4 pièces ou plus, soit une situation similaire à celles observées dans CA et le département.
- Domont compte peu de petits logements avec seulement 15% de logements de 1 à 2 pièces, contre 19% dans Plaine Vallée et le Val-d'Oise. Cette part est cependant en nette augmentation depuis 2011 (+ 2 points).

Un phénomène de sous-occupation des logements a été mis en lumière, à l'échelle de la CA, dans le diagnostic du PLHi. A Domont, cette situation est en partie observable et peut s'expliquer par une tendance des personnes âgées à rester chez elles et par le manque de petits logements.

La majorité des logements domontois a été construite entre 1946 et 1990 (54%). Alors que le nombre de logements construits entre 1991 et 2005 est supérieur à Domont par comparaison à la CA et le département, il est plus faible entre 2006 et 2013. Les constructions récentes de l'opération Cœur de Ville viendront cependant certainement contredire cette tendance récente.

Offre locative sociale dans la CA Plaine Vallée (source PLHi)



Composition des foyers demandant un logement social – chiffres arrêtés au 11 mars 2020 (source : commune de Domont)

Composition familiale		Nombre
Personne seule		147
Famille monoparentale avec enfant(s)	1 enfant	63
	2 enfants	69
	3 enfants	25
	4 enfants	15
	5 enfants	4
	6 enfants	0
	7 enfants	1
Couple sans enfant		36
Couple avec enfant(s)	1 enfant	27
	2 enfants	53
	3 enfants	25
	4 enfants	17
	5 enfants	5
	6 enfants	0
	7 enfants	1

Nombre et demandes de logements sociaux en 2018 (source : [demande-logement-social.gouv.fr](http://demande-logement-social.gouv.fr))

Type de logement	Nombre de logements à Domont au 01/01/2018	Nombre de demandes de logement en attente à Domont au 31/12/2018	Nombre de logements attribués à Domont en 2018	Nombre de demandes pour une attribution en 2018
Chambre	0	13	0	0
T1	28	83	5	17
T2	251	222	17	13
T3	381	236	20	12
T4	327	178	16	11
T5	62	26	1	26
T6 et plus	30	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1079</b>	<b>759</b>	<b>59</b>	<b>13</b>

Typologie des logements sociaux demandés – chiffres arrêtés au 11 mars 2020 (source : commune de Domont)

Type	T1	T2	T3	T4	T5	T6 et +
Nombre	54	125	145	137	25	2

### Un pourcentage de logements sociaux aujourd'hui inférieur à l'objectif SRU

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 Domont compte 1 255 logements locatifs sociaux comptabilisés au titre de la loi SRU, soit un pourcentage de 20,09% des résidences principales de la commune. Pour atteindre l'objectif de 25% fixé par la loi, Domont doit produire 307 logements sociaux (source : Préfecture). La progression de la part du locatif social est croissante dans la commune et les projets récents contribuent à renforcer l'offre.

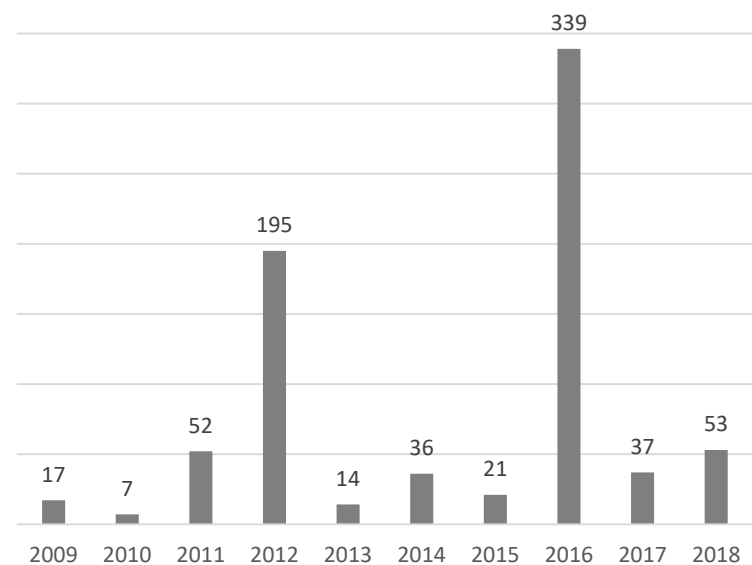
NB : Il est précisé ici que le comptage des logements sociaux diffère entre l'identification SRU et l'identification du RPLS (répertoire locatif des logements sociaux) dont les informations du tableaux « nombre et demande de logements sociaux en 2018 » sont extraites.

- La Communauté d'agglomération compte 21% de logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2018, représentant l'équivalent de 15 000 logements.

### Un parc social en tension

- Selon le fichier du RPLS, Domont compte au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 1 079 logements sociaux. Plusieurs bailleurs sociaux sont présents sur le territoire dont Coopération et Famille et Domnis qui gèrent, à eux deux, 56% du parc social de la commune.
- Une forte tension est observable dans le parc social de Domont puisque 13 demandes sont comptabilisées pour une attribution de logement en 2018. La tension est particulièrement forte pour les petites et les grandes typologies (T1 et T5).
- Au 11 mars 2020, il apparaît que ce sont les logements compris du T2 au T4 qui font l'objet du plus grand nombre de demandes. Les personnes seules sont les demandeurs les plus représentés (147), suivi des familles monoparentales à 2 (69) et 1 enfants (63).

Nombre de logements autorisés par an à Domont (source : SITADEL)



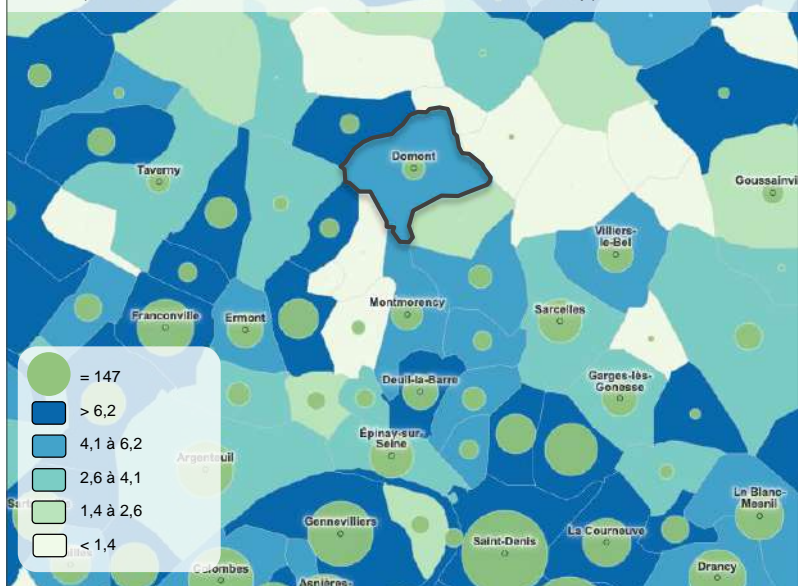
Logements en cours de réalisation – Cœur de Ville (source : atopia)



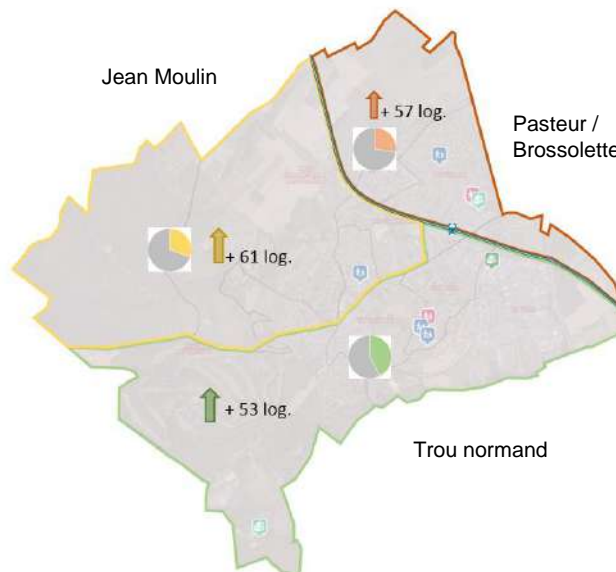
Une dynamique de construction fluctuante (source SITADEL)

- 77 logements ont été autorisés en moyenne par an entre 2009 et 2018. D'importantes disparités de rythme des autorisations sont cependant observées sur cette période. Ainsi 2 pics de demande de constructions sont identifiés en 2012 et en 2016. Cette dernière année correspond aux autorisations résidentielles dans le cadre de l'opération Cœur de Ville.
- Les ¾ des logements autorisés entre 2009 et 2018 sont de type collectif, confortant ainsi la tendance à la recomposition du parc (vers plus d'appartements).
- Le PLHi de la CA Plaine Vallée fixe un objectif de production de 80 logements / an pour la commune de Domont.

Nombre de logements commencés (constructions neuves) par an pour 1 000 habitants et nombre annuel moyen de logements commencés, 2011-2015 (INSEE RP 2008-2015, Sitadel 2, 2011-2015, Géoclip)

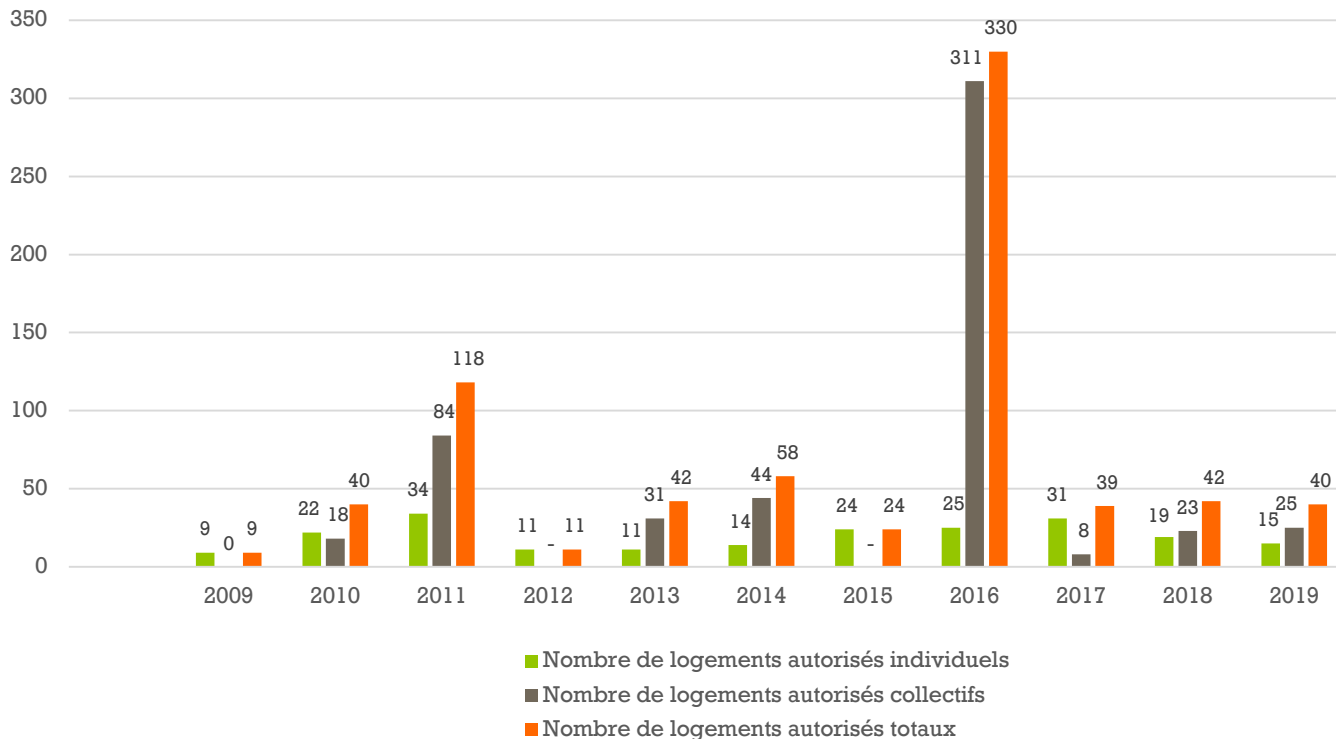


Evolution du parc de logements entre 2008 et 2013 (Etude démographique scolaire et programmation des équipements scolaires, Operis, INSEE RP 2008-2013)





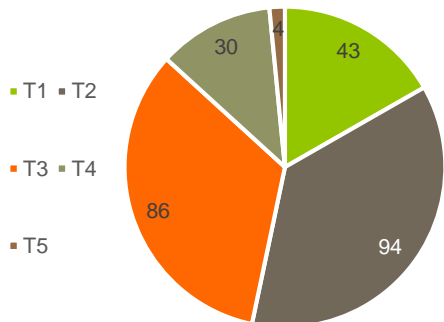
Nombre de logements autorisés par an à Domont (source : Permis de construire autorisés par la commune de Domont)



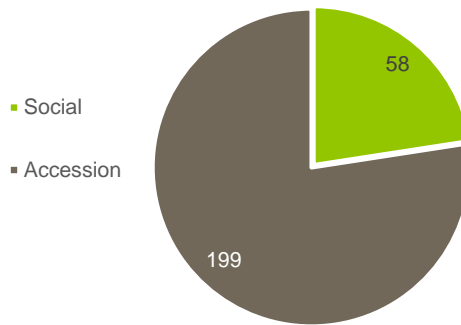
**Une dynamique de construction fluctuante (source Ville)**

- La commune de Domont a autorisé la construction de 753 logements entre 2009 et 2019, soit une moyenne de 68 logements par an, dont 544 logements collectifs et 215 logements individuels.
- Le rythme d'autorisation de logements, en particulier collectifs, a été plus soutenu en 2011 et en 2016. Des grandes opérations de construction de logements collectifs portent le nombre de logements autorisés :
  - > **en 2011 :**
    - La Sente de Pontcelles – 86 logements collectifs.
  - > **en 2016 :**
    - rue Censier - 107 logements ;
    - 45 avenue Jean Jaurès - 92 logements ;
    - allée Sainte-Thérèse - 54 logements ;
    - Plaine des Fossettes - 50 logements.

**Typologie de logements réalisés dans l'opération Coeur de Ville**  
(source : commune de Domont)

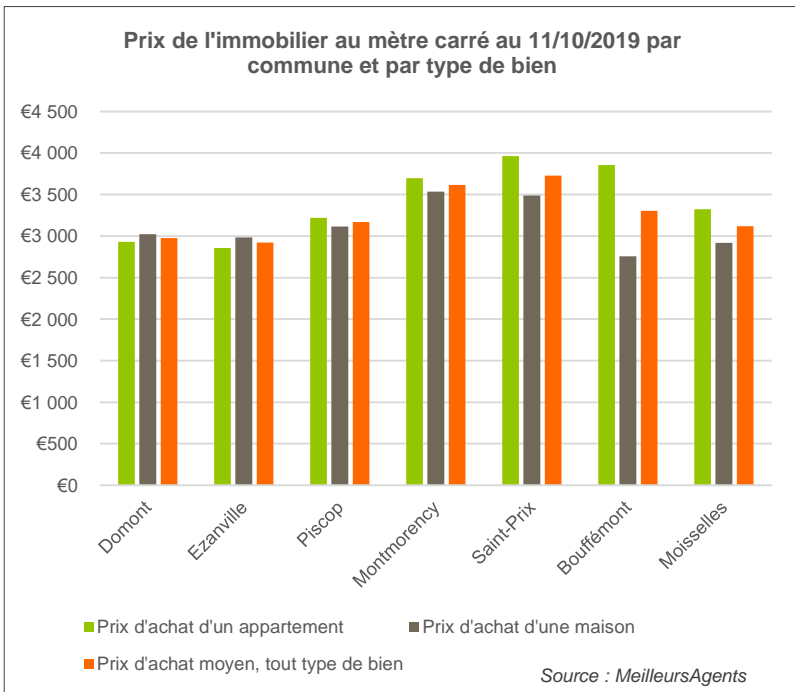


**Type de logements réalisés dans l'opération Coeur de Ville**  
(source : commune de Domont)



**Vers un rééquilibrage des typologies de logements**

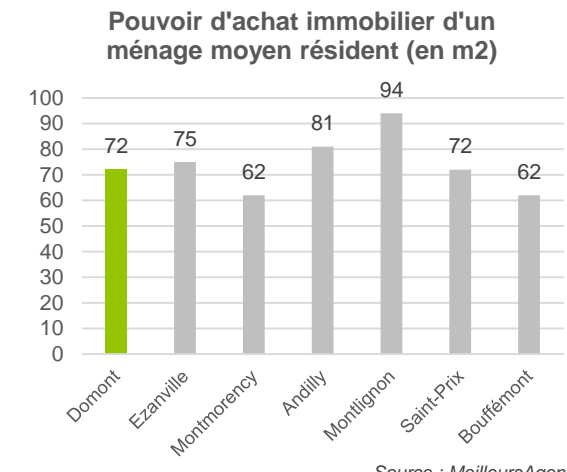
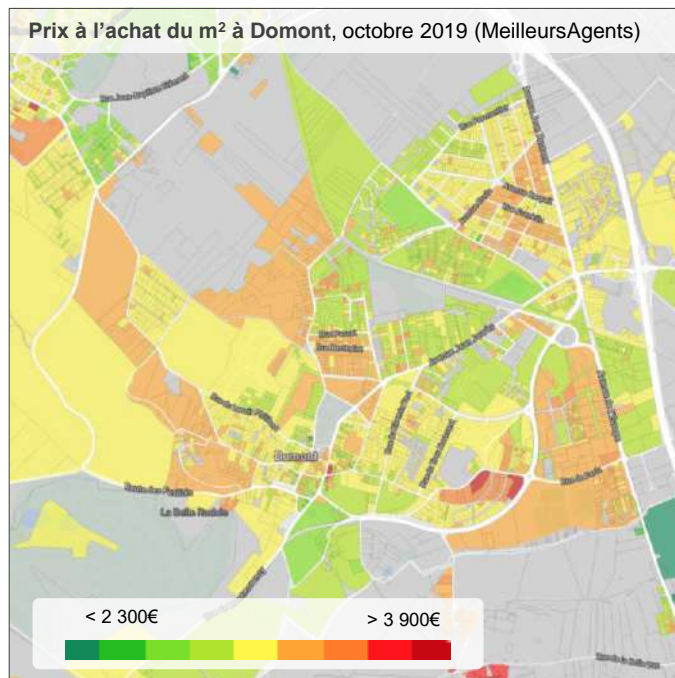
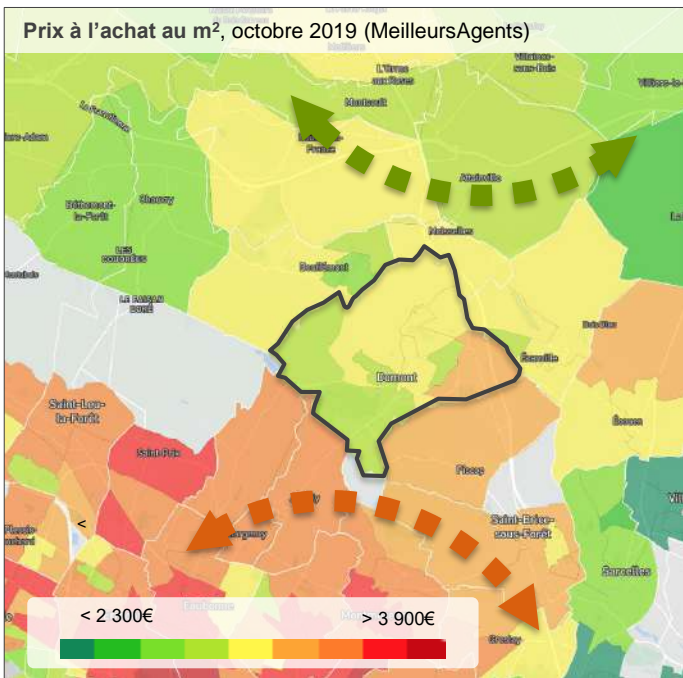
- Les logements réalisés dans le cadre de l'opération Coeur de Ville (Coeur citadin, Coeur jardin, Coeur Eclat, Coeur village et Coeur serein) montrent une tendance vers un rééquilibrage de l'offre de logements à Domont. La majorité des logements construits sont des T2 (94 logements) et des T3 (86) : ils viennent répondre à une demande croissante pour les logements de petite à moyenne taille.

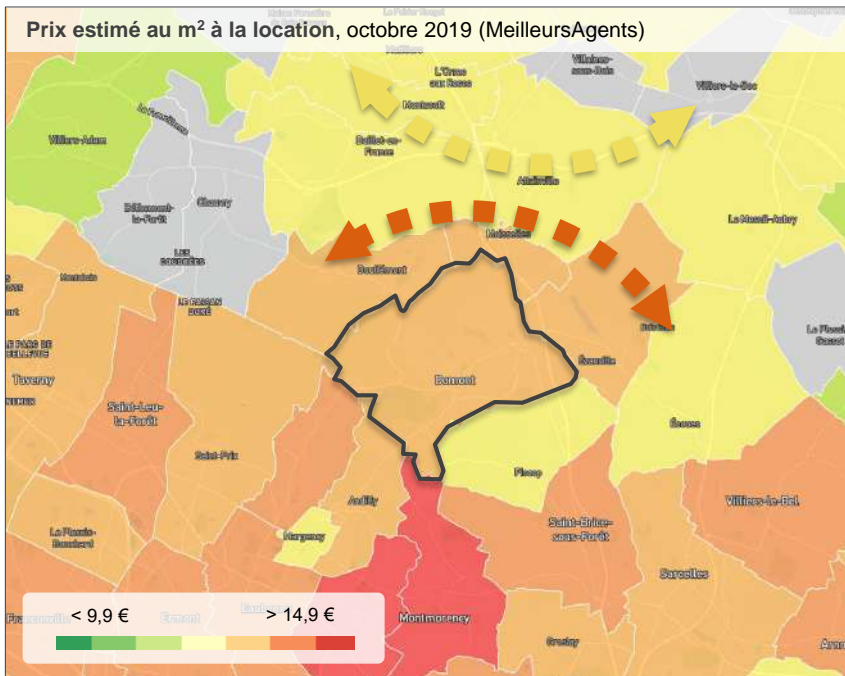


	Prix moyen au m <sup>2</sup> - appartement	Prix moyen au m <sup>2</sup> - maison
<b>Domont</b>	2 930 €	3 024 €
<b>Ezanville</b>	2 858 €	2 983 €
<b>Piscop</b>	3 218 €	3 116 €
<b>Montmorency</b>	3 698 €	3 536 €
<b>Andilly</b>	3 380 €	3 325 €
<b>Montlignon</b>	3 368 €	3 295 €
<b>Saint-Prix</b>	3 964 €	3 489 €
<b>Bouffémont</b>	3 853 €	2 756 €
<b>Moisselles</b>	3 322 €	2 918 €

## Un prix immobilier dans la moyenne des communes voisines

- A l'automne 2019, le prix moyen du m<sup>2</sup> à l'achat est de 2 977 € à Domont. Il est de 2 930 € pour un appartement et de 3 024 € pour une maison.
- Le prix moyen d'achat à Domont est dans la moyenne des communes voisines. Il s'agit de l'une des communes où l'équilibre entre maison et appartement est le plus resserré. Néanmoins, les prix pour des appartements sont proportionnellement plus élevés dans les communes voisines.
- Domont est à la limite entre un ensemble de communes où le prix d'achat est modéré et d'un autre ensemble, aux prix très élevés, en lien avec l'agglomération parisienne.
- A l'échelle de Domont, le centre-ville, le sud-est ainsi que les lotissements de Résidence Domont Village sont les plus quartiers où les prix au m<sup>2</sup> sont les plus élevés.

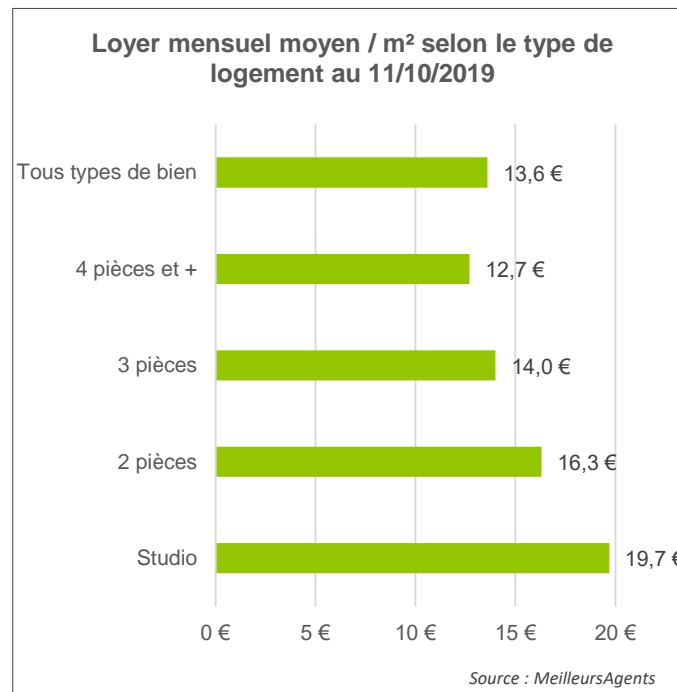
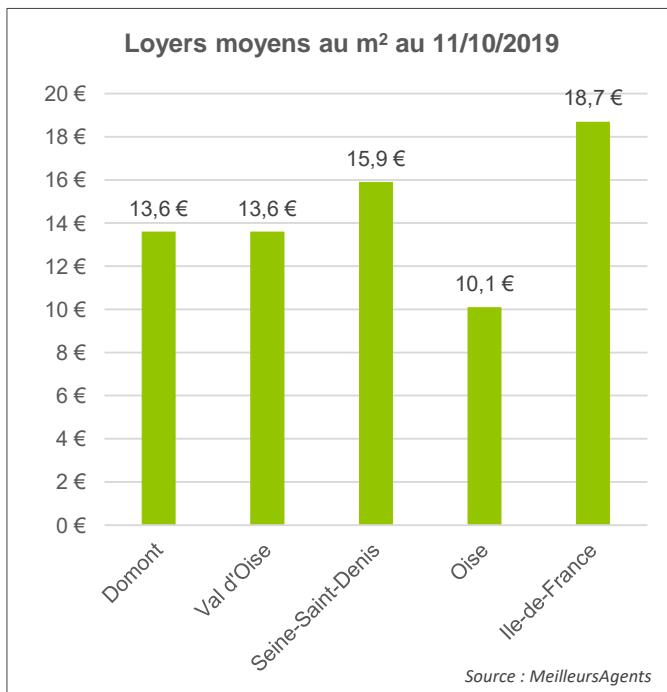




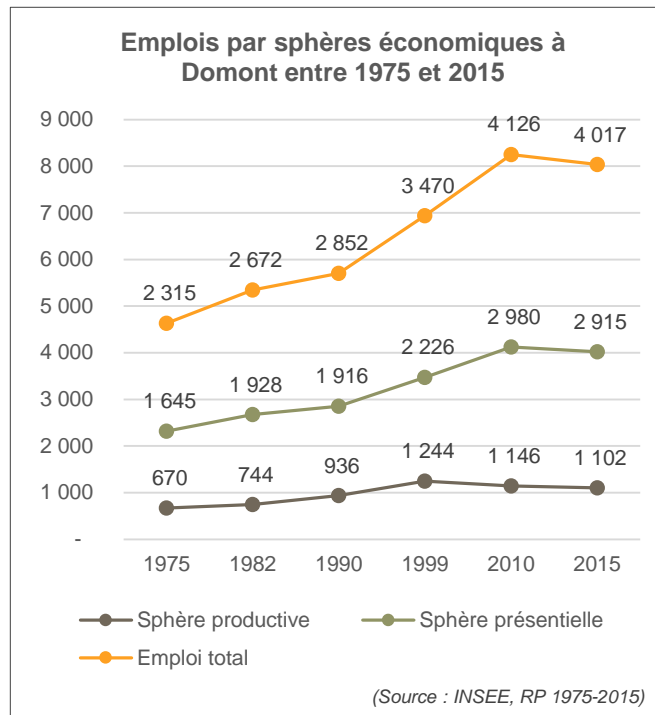
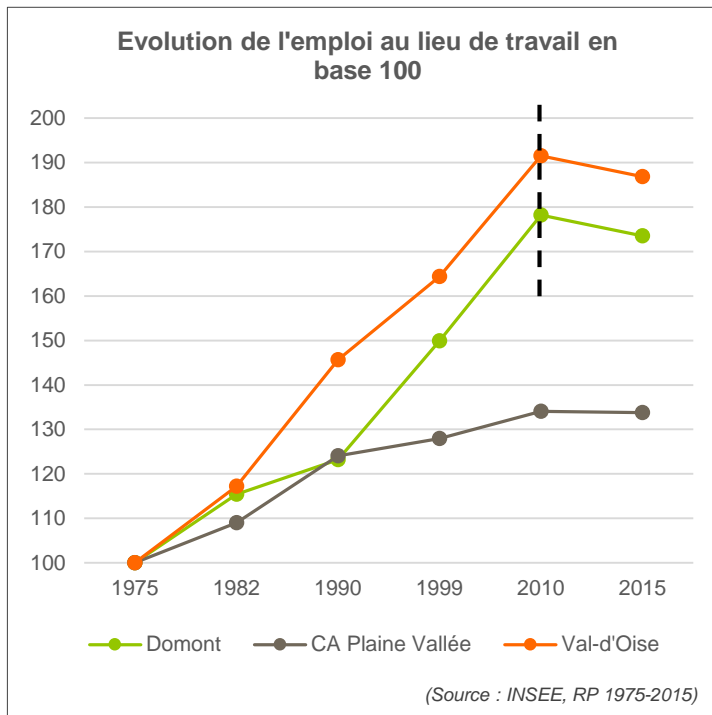
	Loyer mensuel au m <sup>2</sup> /moyen
<b>Domont</b>	13,6 €
<b>Ezanville</b>	13,0 €
<b>Piscop</b>	12,0 €
<b>Montmorency</b>	15,1 €
<b>Saint-Prix</b>	13,2 €
<b>Bouffémont</b>	13,7 €
<b>Moisselles</b>	13,5 €

**Un loyer moyen légèrement au-dessus de la moyenne des communes voisines**

- A l'automne 2019, le loyer moyen est de 13,6 €/m<sup>2</sup> à Domont. Ce loyer moyen place la commune légèrement au-dessus de la moyenne des communes voisines (13,4 €).
- Sur le plan de la location, Domont s'inscrit dans la dynamique d'agglomération parisienne, caractérisée par des loyers extrêmement élevés. Le loyer moyen à Domont demeure néanmoins accessible au regard de la moyenne francilienne (18,7 €). Il est comparable à celui du Val-d'Oise (13,6 €).
- Les loyers sont décroissants par rapport au nombre de pièces dans le logement, avec un écart considérable entre studio (19,7€/m<sup>2</sup>) et le reste des logements. Il s'agit d'une tendance commune à l'ensemble des marchés immobiliers et ne constitue donc pas un élément spécifique à Domont.

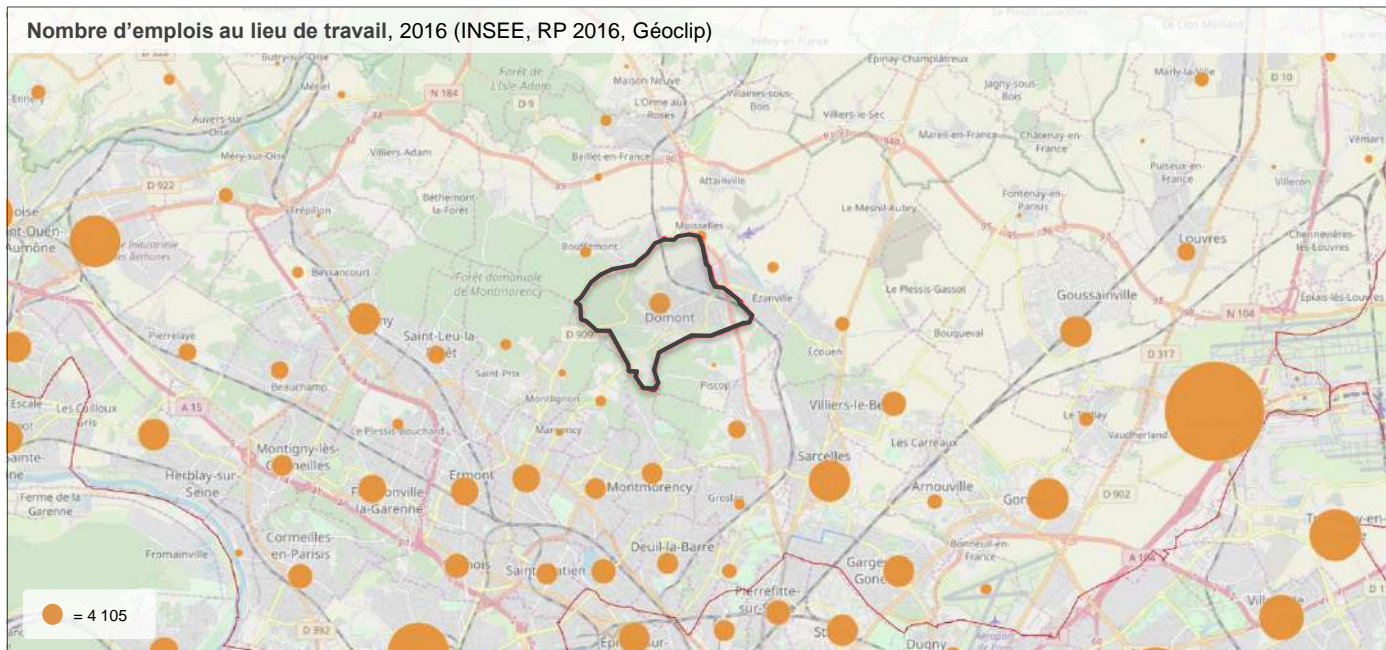


## ÉCONOMIE



### Une croissance continue du nombre d'emplois jusqu'en 2010

- Domont accueille 4 105 emplois en 2016. La commune se situe à l'interface des pôles d'emploi franciliens (Paris et sa petite couronne, Cergy, aéroport Roissy-Charles de Gaulle) et de communes à dominante résidentielle, comportant un nombre d'emplois significativement plus faible. En cela elle s'inscrit dans une dynamique de pôle économique périurbain, en rapport direct avec la métropole parisienne.
- Le nombre d'emplois est croissant dans la commune depuis 1975 et ce jusqu'en 2010. Cette tendance est particulièrement appuyée entre 1990 et 2010, grâce au dynamisme de la sphère résidentielle. Néanmoins, entre 2010 et 2015, le nombre d'emplois diminue, suite à la crise économique de 2008. Depuis 2016, la reprise est amorcée avec de nouvelles créations d'emplois (+ 26 emplois).



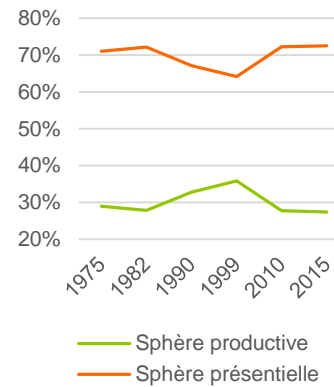
### Un développement plus dynamique que son contexte territorial

- Depuis 1975, Domont suit la courbe d'évolution de l'emploi du Val-d'Oise. Cette tendance permet à Domont de s'imposer comme l'une des communes les plus dynamiques du territoire, en comparaison avec les communes voisines et la CA Plaine Vallée. Elle constitue l'un des moteurs économiques du territoire.

Part des emplois de la sphère présentielle en 2014 (INSEE, RP 1975-2014, Géoclip)



Evolution de la part des sphères économiques dans l'emploi local entre 1975 et 2015



(Source : INSEE, RP 1975-2015)

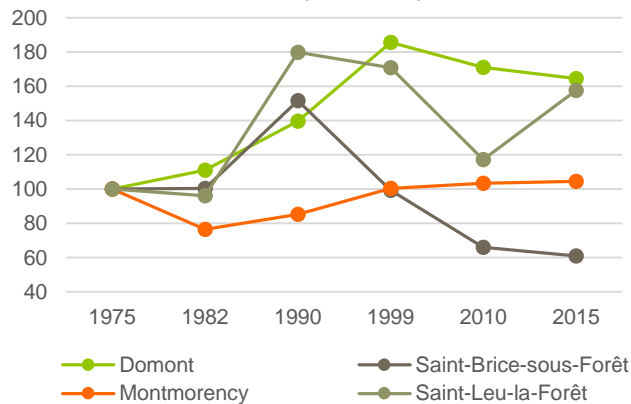
**Un économie présentielle dynamique qui a permis d'ancrer des emplois sur le territoire...**

- Domont constitue un pôle d'emplois essentiellement tourné vers la sphère présentielle. En 2015, 73% des emplois sont issus de cette sphère. Cette part se maintient depuis 40 ans : elle était de 71% en 1975.
- L'augmentation du nombre d'emplois présents est continue sur la période 1975-2015, avec une accélération entre 2000 et 2010, puis une légère régression en 2015. En 2015, l'indice de l'emploi présentiel est de 177 pour une base 100 en 1975.

**...parallèlement à un emploi productif qui décline depuis 2000**

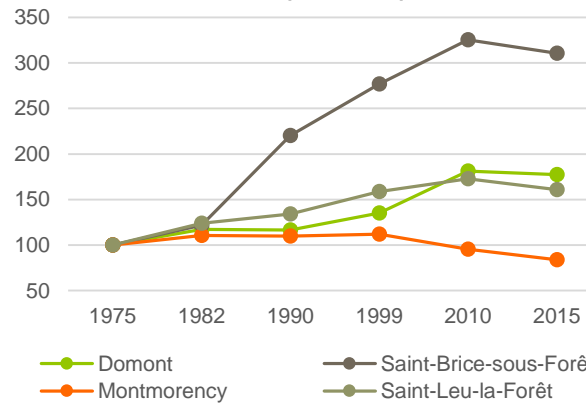
- Jusqu'en 2000, l'emploi productif connaît un certain dynamisme à Domont. L'augmentation du nombre d'emplois productifs est alors plus rapide que celle de la sphère présentielle : cela aboutit à une augmentation de la part de la sphère productive dans l'économie locale entre 1982 et 2010.
- Néanmoins, depuis 2000, le nombre d'emplois productifs est en baisse. L'indice de l'emploi productif est passé de 185 à 165 entre 2000 et 2015 (base 100 en 1975).
- Domont n'a pas connu une transition de nature à inverser sa trajectoire économique. La sphère présentielle continue de progresser à rythme constant, à l'instar des dynamiques départementale et régionale, alors que l'emploi productif décline depuis 2000.

Evolution de l'emploi productif depuis 1975 (base 100)



(Source : INSEE, RP 1975-2015)

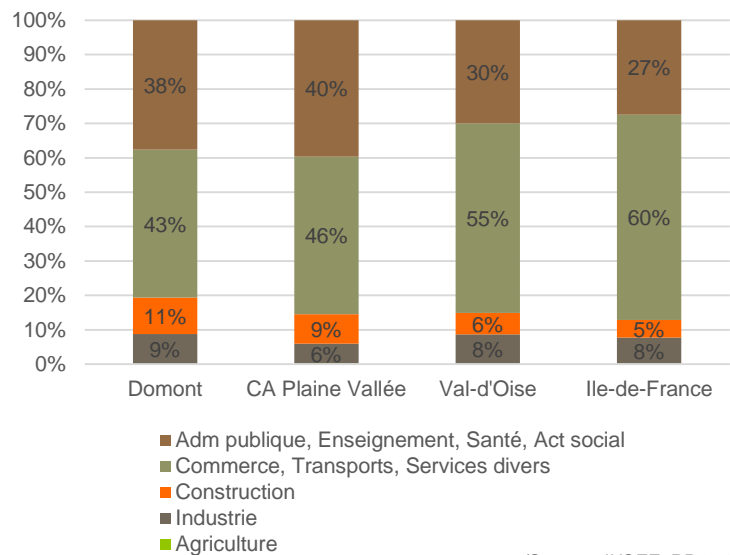
Evolution de l'emploi présentiel depuis 1975 (base 100)



(Source : INSEE, RP 1975-2015)

- **Sphère présentielle** : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
- **Sphère productive** : activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Répartition de l'emploi en 2016 par domaine d'activités



(Source : INSEE, RP 2016)

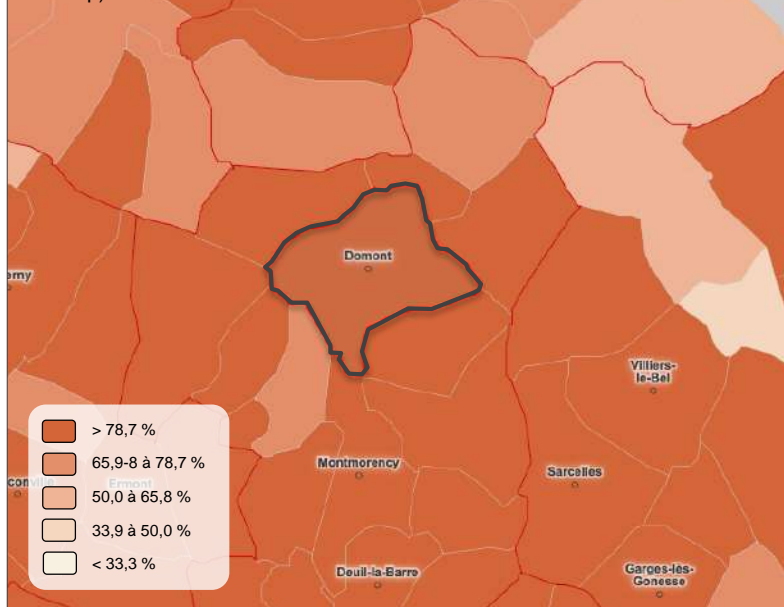
Emplois à Domont selon le secteur d'activité (INSEE)

	2016 en %	2011 en %
Agriculture	0,0	0,4
Industrie	8,8	8,4
Construction	10,6	10,7
Commerce, transports, services divers	43,0	42,7
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	37,7	37,7

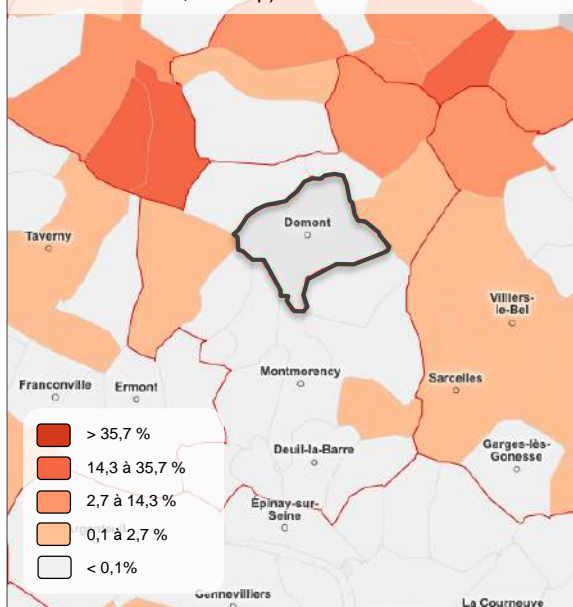
**Un emploi local dominé par le tertiaire...**

- L'emploi à Domont est essentiellement réparti entre les commerces et services, à hauteur de 43%, et l'administration publique, l'enseignement et la santé, pour 38%. Le commerce est largement moins représenté qu'à l'échelle départementale (55%) et régionale (60%). A l'inverse, l'administration publique, l'enseignement et la santé sont surreprésentés par rapport au Val-d'Oise (30%) et à l'Île-de-France (27%).
- Domont est caractérisée par la même dynamique que les communes à proximité : le secteur tertiaire est majoritaire dans le tissu d'emploi local. La commune s'inscrit dans une dynamique de deuxième couronne francilienne, située à la lisière entre communes tertiaires et communes aux profils économiques plus mixtes.

Part des emplois dans le tertiaire, 2016 (INSEE, RP 2006-2011-2016, Géoclip)



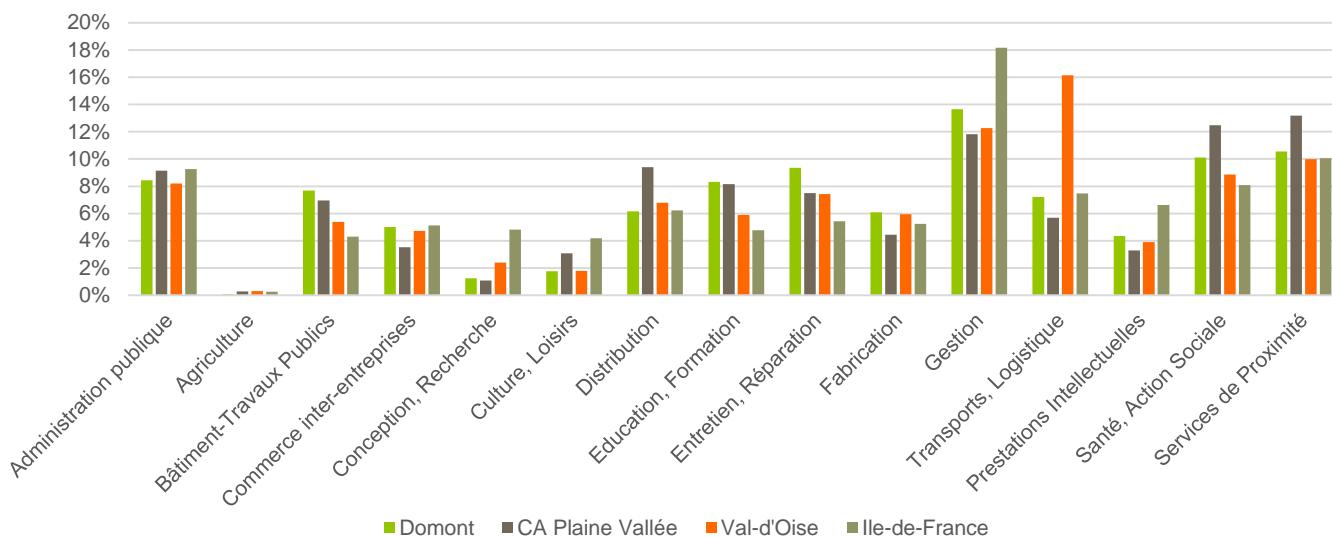
Part des emplois dans l'agriculture, 2016 (INSEE, RP 2006-2011-2016, Géoclip)



**...qui conserve une part significative de son activité dans le secteur secondaire**

- Malgré la prégnance du secteur tertiaire, la commune est caractérisée par une part significative d'emplois issus de la construction et de l'industrie, qui représentent respectivement 11% et 9% des emplois.
- L'agriculture est absente de cette répartition : il n'existe plus d'emploi agricole au lieu de travail depuis le recensement de 2016. 16 emplois relevant de la sphère agricole étaient recensés en 2011 à Domont.

Répartition de l'emploi selon les fonctions économiques en 2015



(Source : INSEE, RP 1999-2015)

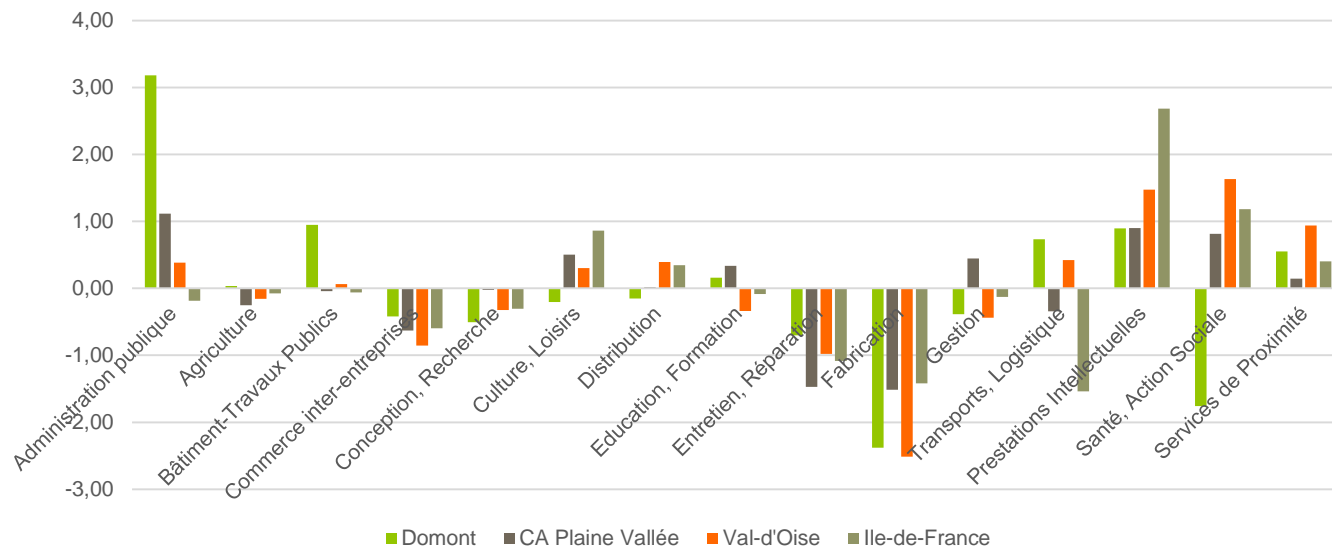
**Une répartition de l'emploi qui suit la dynamique territoriale**

- C'est la fonction économique de gestion qui domine l'économie locale domontoise : elle représente 14% des emplois de la commune. La santé, et l'action sociale ainsi que les services de proximité dominent également avec respectivement 10% et 11% des emplois.
- Cette répartition de l'emploi à Domont s'inscrit dans la tendance observée aux différentes échelles du territoire.

**Des emplois qui évoluent parallèlement à la tertiarisation de la commune**

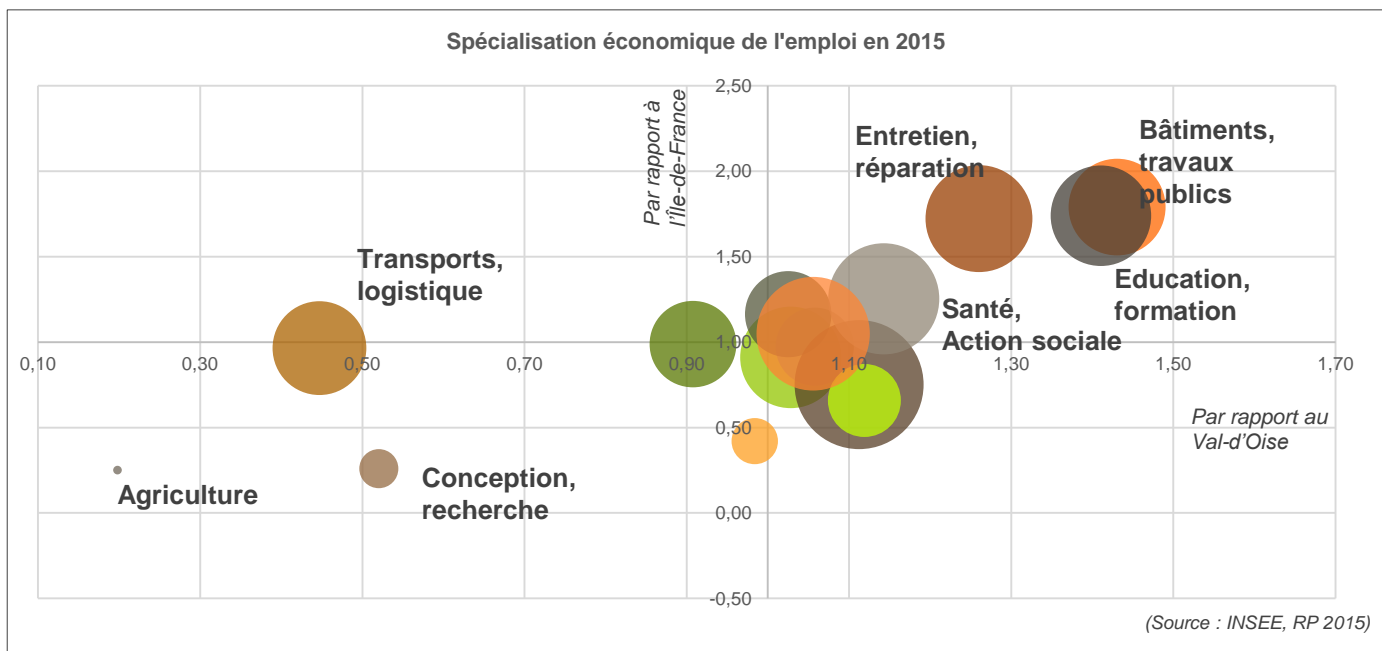
- Les évolutions liées à la structure de l'emploi sont caractérisées par une augmentation importante de la part des emplois issus de l'administration publique par rapport aux autres domaines (+3,2 points). A l'inverse, les emplois liés à la santé et à l'action sociale perdent 1,8 point entre 1999 et 2015.
- Les autres fonctions qui se démarquent dans leurs évolutions récentes sont le bâtiment et travaux publics (+0,9 point), les transports (+0,7) et les prestations intellectuelles (+0,9). Les fonctions qui perdent en représentativité dans la commune, sur la même période, sont la fabrication (-2,4 point) et l'entretien / réparation (-0,7).

Evolution de l'importance des fonctions économiques au sein de l'emploi total entre 1999 et 2015 (en points de pourcentage)



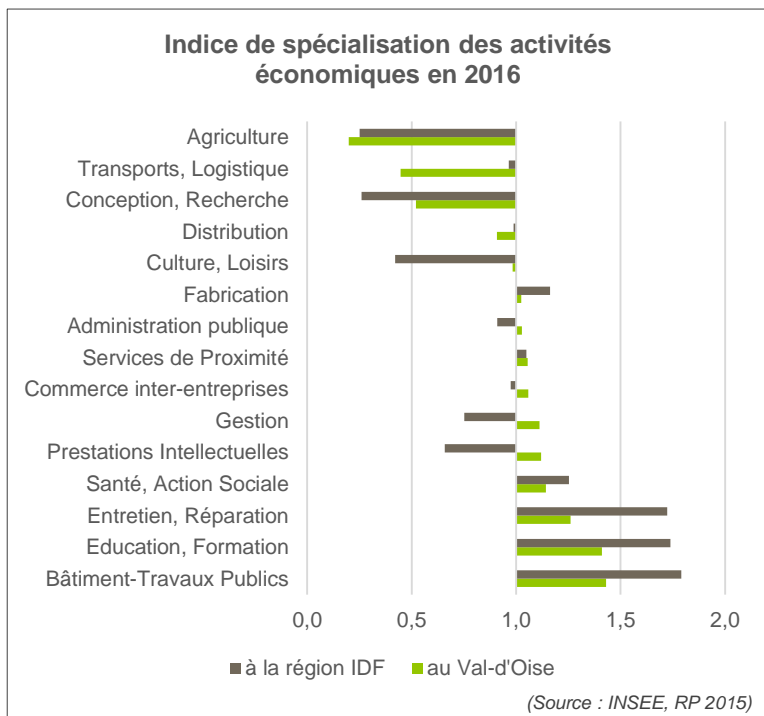
(Source : INSEE, RP 1999-2015)





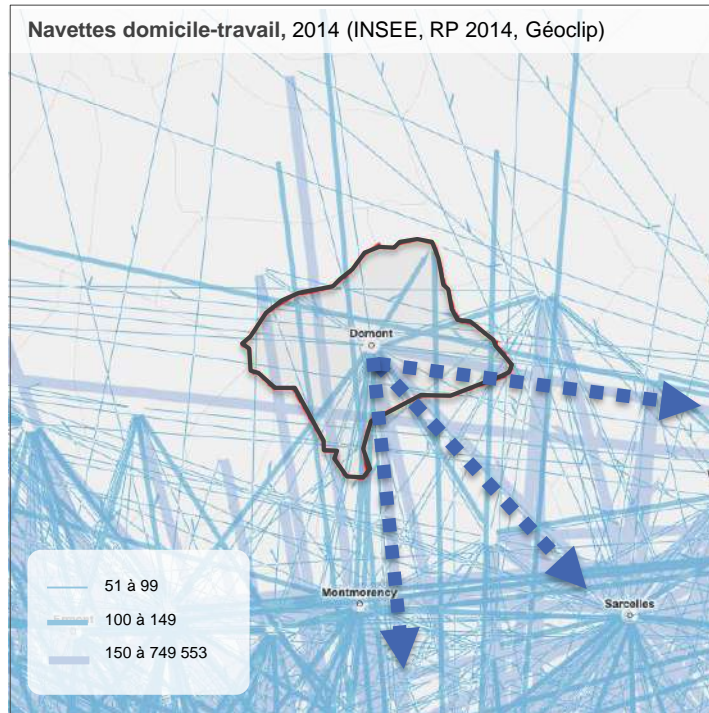
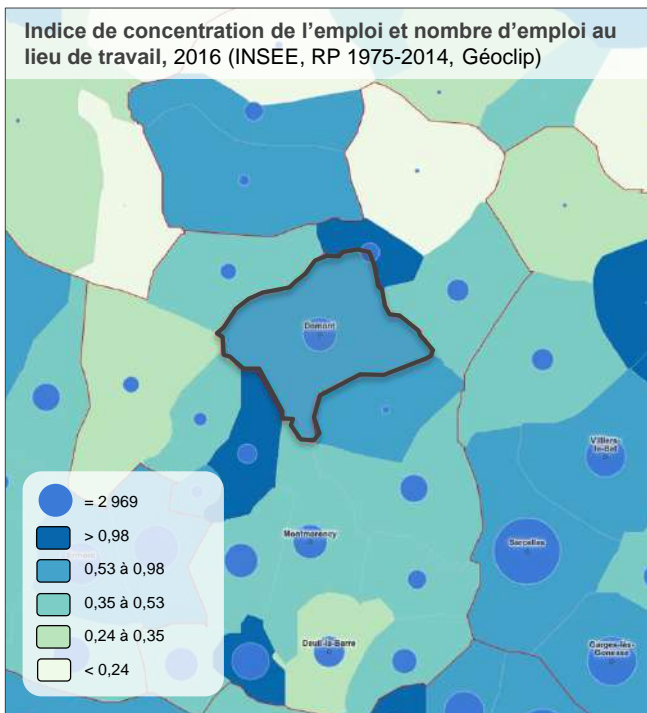
### Une spécialisation du territoire centrée sur la construction, l'entretien et l'éducation

- Comparativement au Val-d'Oise et à l'Île-de-France, les bâtiments et travaux publics (BTP) apparaissent comme la fonction de spécialisation la plus importante de Domont. Leur indice de spécialisation est de 1,79 par rapport à la région et de 1,43 par rapport au département. Cette spécialisation s'appuie sur un poids important des BTP dans l'emploi domontois.
- Il en va de même pour l'éducation et la formation, ainsi que l'entretien et la réparation. Ce sont les 3 fonctions qui ressortent comme spécifiques à la commune.
- A l'inverse, l'agriculture, la conception-recherche et le transport apparaissent comme les fonctions les moins représentées sur le territoire.



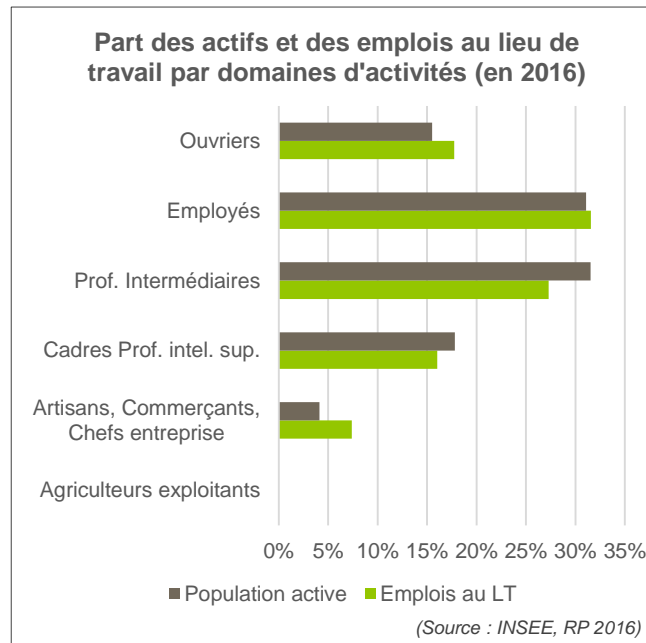
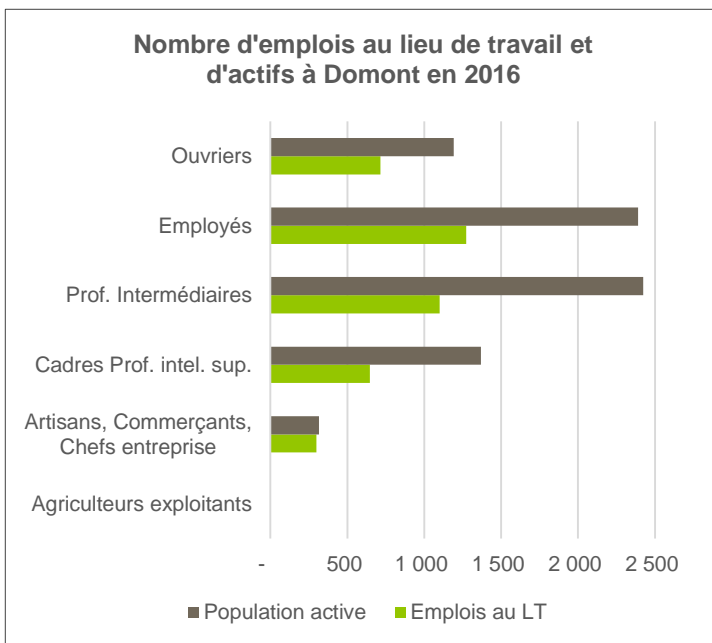
### Un artisan du patrimoine vivant à Domont

- La commune accueille la société Murelli, dernière entreprise française de guillochage, technique de gravure d'origine suisse. Il s'agit de l'une des deux sociétés du Val-d'Oise labellisées « Entreprise du Patrimoine Vivant ». Les œuvres de l'entreprise Murelli ont un rayonnement international. L'entreprise emploie actuellement 4 salariés.



**Un indice de concentration de l'emploi relativement faible mais qui reste favorable au regard du territoire**

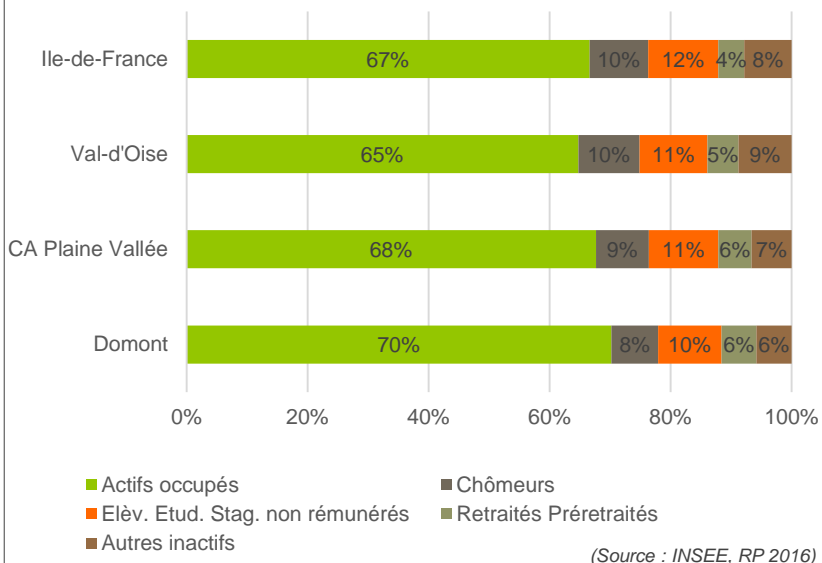
- L'indice de concentration de l'emploi est de 0,6 à Domont en 2016. Cet indice est plus élevé que celui des communes de comparaison, ainsi que de la CA Plaine Vallée. Bien que l'indice de concentration de Domont atteste d'un déficit des emplois au regard du nombre d'actifs, la commune montre un équilibre emplois / actifs plus favorable que son contexte territorial.
- L'indice de concentration de l'emploi demeure stable entre 2011 et 2016 sur la commune, grâce à une augmentation parallèle du nombre d'emplois et d'actifs.
- Les navettes domicile-travail, tournées vers le sud de la commune, illustrent l'effet d'attraction de l'agglomération parisienne pour les actifs domontois.



**Un déficit d'emplois pour les employés et professions intermédiaires**

- L'ensemble des catégories d'emplois est concerné par un nombre d'emplois supérieur à celui des actifs.
- Ce déséquilibre entre emplois et actifs est particulièrement appuyé pour les professions intermédiaires (2 425 actifs pour 1 100 emplois en 2016) et les employés (2 391 actifs pour 1 273 emplois).
- Seuls les artisans, commerçants et chefs d'entreprises approchent l'équilibre actifs / emplois.

Activité de la population (15-64 ans) en 2016



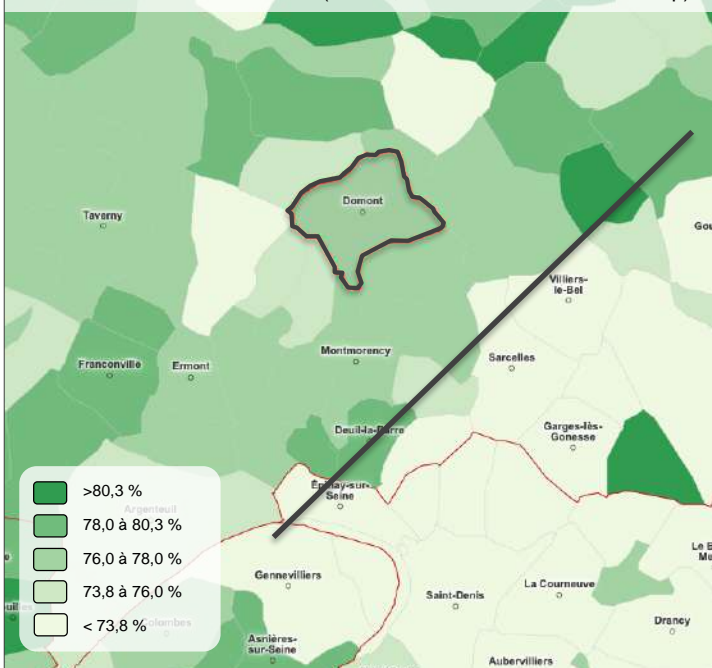
Taux d'activité		Taux d'occupation		Taux d'emploi	
2016	Depuis 2011	2016	Depuis 2011	2016	Depuis 2011
77,9%	+0,2 point	90,1%	-1,2 point	70,2%	- 0,8 point

- **Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (entre 15 et 64 ans)
- **Taux d'occupation** : rapport entre le nombre d'actifs occupés et le nombre d'actifs entre 15 et 64 ans
- **Taux d'emploi** : rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi et la population totale des 15-64 ans.

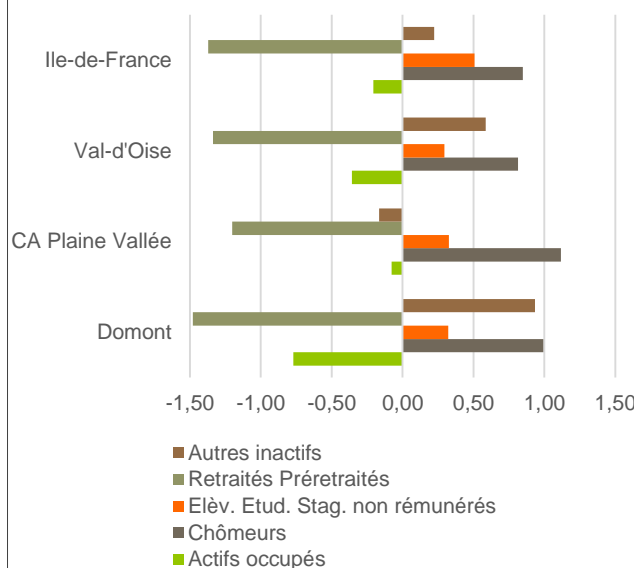
Un taux d'activité et un taux d'occupation relativement élevés

- Le taux d'activité à Domont est de 77,9% en 2016. Il est légèrement plus élevé que ceux des territoires à plus grande échelle et distingue la commune des communes situées au sud-est (Sarcelles, Villiers-le-Bel...).
- Le taux d'activité augmente de 0,2 point entre 2011 et 2016. Néanmoins, cette augmentation est essentiellement portée par la croissance du nombre de chômeurs (+16,5% depuis 2011), qui participe aussi à la baisse du taux d'emploi ces dernières années.
- Il n'en demeure pas moins que le taux d'occupation demeure assez élevé (90,1%), bien qu'il ait perdu 1,2 point depuis 2011.

Taux d'activité des 15-64 ans (INSEE, RP 2006-2011-2016, Géoclip)



Evolution relative de l'activité des 15-64 ans entre 2011 et 2016 (en points de %)

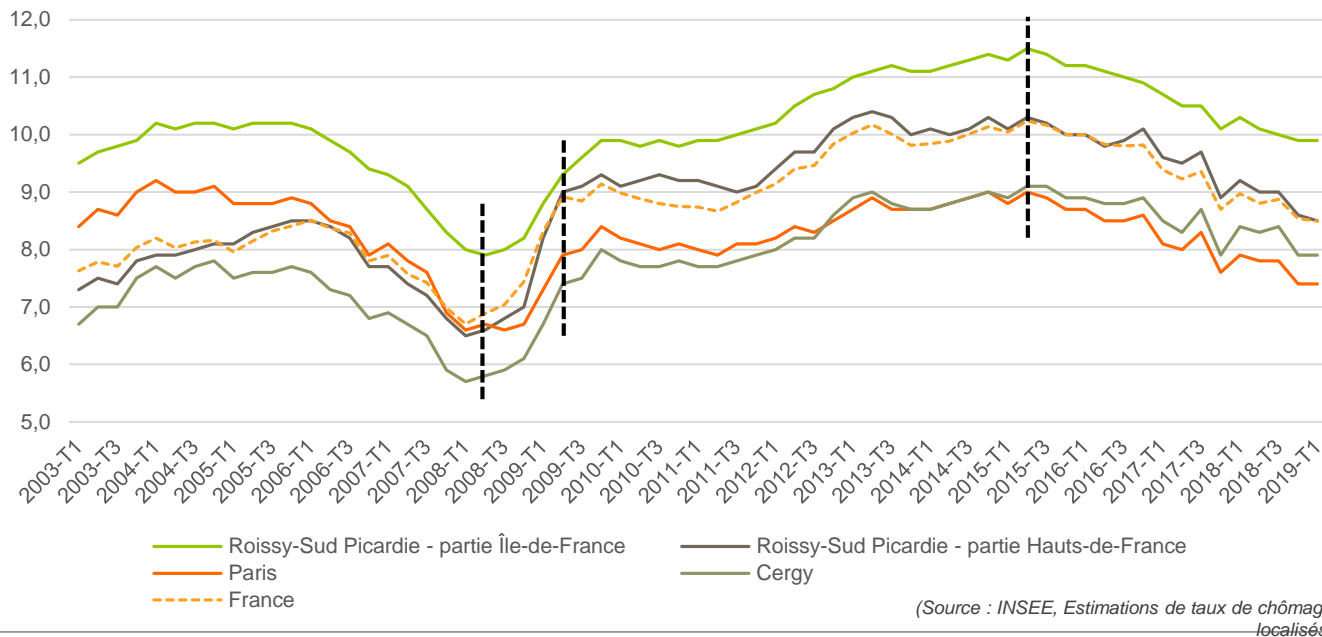


(Source : INSEE, RP 2011-2016)

Un départ des retraités

- Le nombre de retraités de la commune a diminué ces dernières années (-1,5 point entre 2011 et 2016). Cette situation s'inscrit dans la dynamique observée aux échelles départementale et régionale.

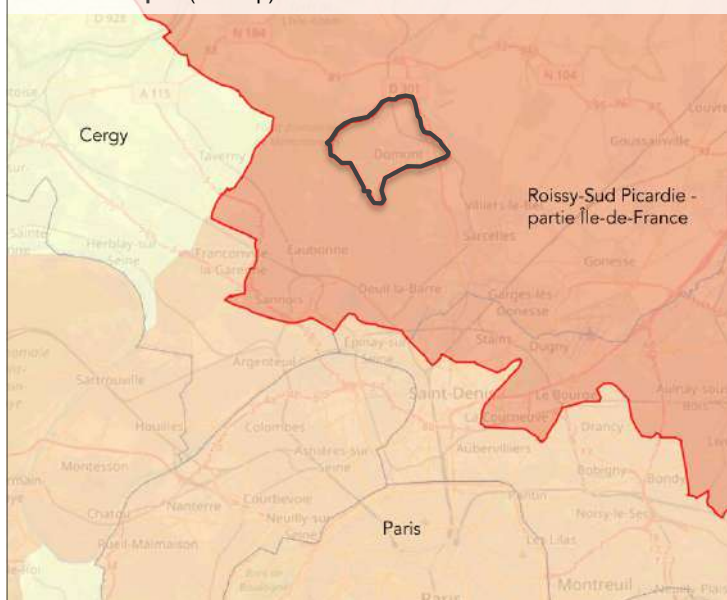
Evolution du taux de chômage dans les zones d'emploi entre 2003 et 2019



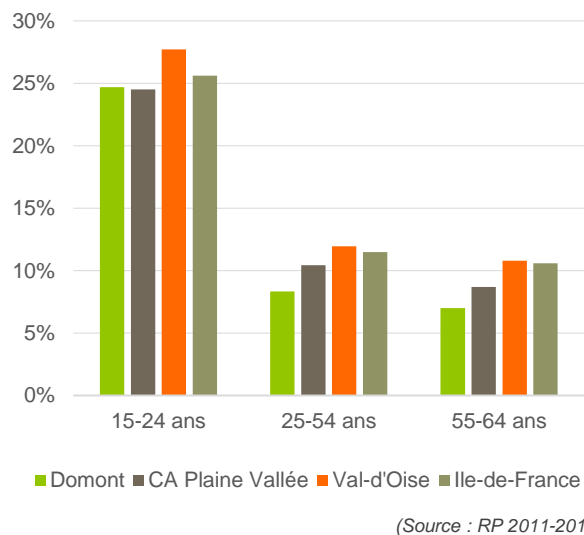
**Une zone d'emploi concernée par un taux de chômage important**

- Domont est comprise dans la zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie, dans sa partie Île-de-France. Au premier trimestre 2019, le taux de chômage est de 9,9% sur cette zone. Elle affiche donc un taux élevé au regard des autres zones d'emploi de comparaison, la 2<sup>e</sup> zone la plus touchée étant la partie Hauts-de-France de Roissy-Sud Picardie avec un taux de chômage de 8,5%.
- Sur la durée, le taux de chômage suit globalement la tendance nationale et celle des zones d'emploi à proximité. Après une baisse significative du taux de chômage jusqu'en 2008 (7,9% au 2<sup>e</sup> trimestre 2008), celui-ci repart à la hausse avec les effets de la récession économique. L'écart avec les autres zones d'emploi se réduit jusqu'en 2009, mais se creuse de nouveau progressivement.

Zones d'emploi (Géoclip)



Taux de chômage par classe d'âge en 2016

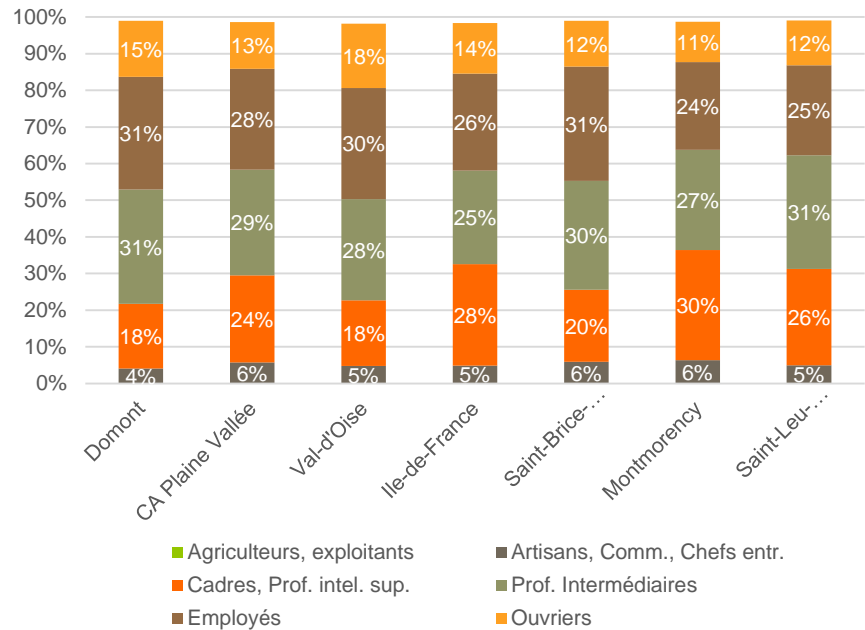


- Le pic du chômage est atteint au 2<sup>e</sup> trimestre 2015 avec un taux de 11,5%. Depuis lors, le taux de chômage diminue progressivement.

**Un taux de chômage moins contenu pour les jeunes**

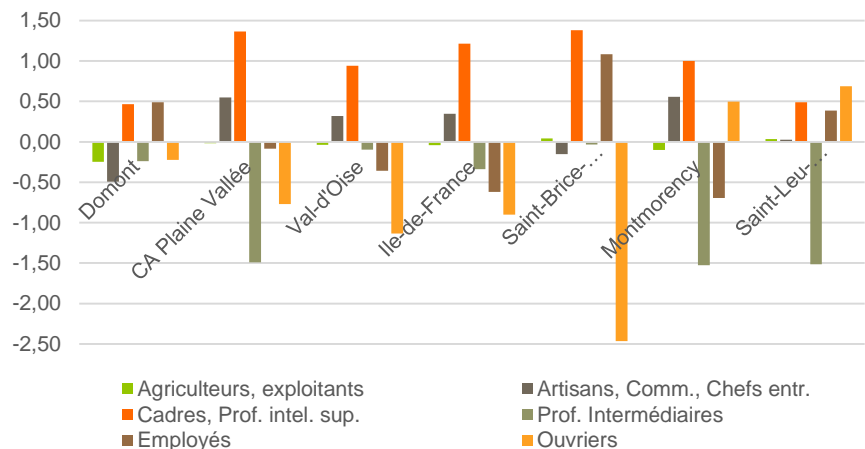
- Le taux de chômage des 25-54 ans et des 55-64 ans est moins élevé à Domont qu'aux échelles départementale et régionale.
- A l'inverse, le chômage est moins contenu chez les jeunes (15-24 ans) : il s'élève à 25%.

Catégories socioprofessionnelles des actifs (15-64 ans) en 2016



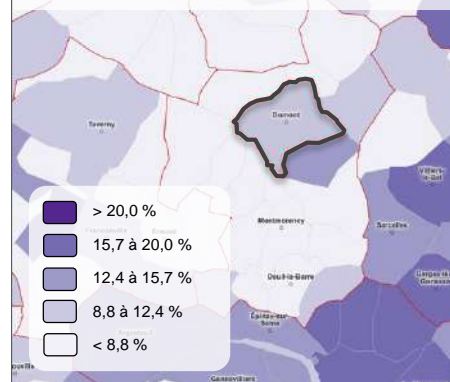
(Source : INSEE, RP 2016)

Evolution de la part des CSP des actifs (15-64 ans) entre 2011 et 2016 (en points de pourcentage)

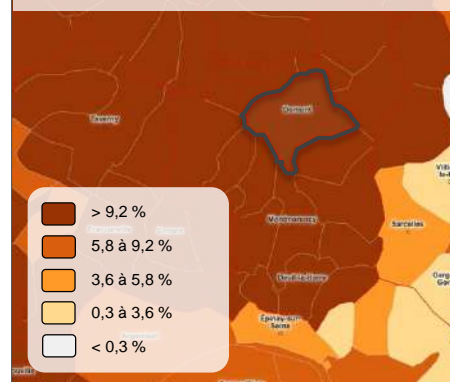


(Source : INSEE, RP 2016)

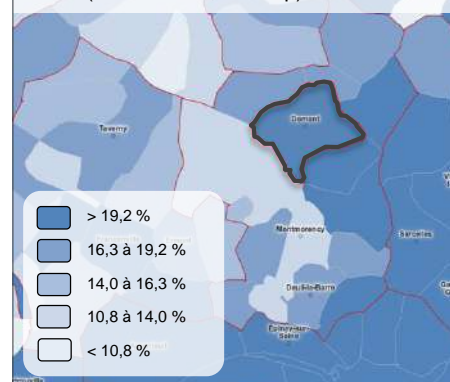
Part des ouvriers des ouvriers dans la population, 2016 (INSEE 2016, Géoclip)



Part des cadres dans la population, 2016 (INSEE 2016, Géoclip)



Part des employés dans la population, 2016 (INSEE 2016, Géoclip)



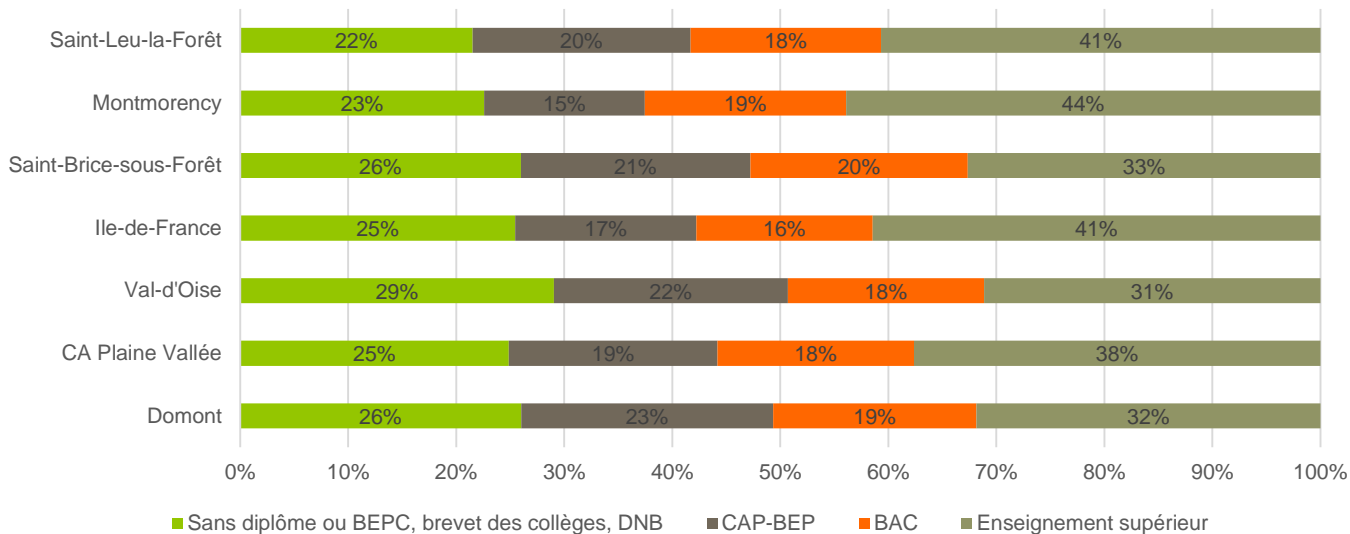
**Des actifs majoritairement employés et des professions intermédiaires**

- Les employés et les professions intermédiaires sont les actifs les plus représentés à Domont, à hauteur de 31% chacun. Domont appartient à une zone caractérisée par un taux important d'employés, qui s'étend sur tout le nord-est parisien.
- Parallèlement, la commune appartient également à une zone de forte représentativité des cadres, en lien avec l'ouest de la région Île-de-France. Néanmoins, la part de cadres demeure moins élevée à Domont que dans les territoires de comparaison.

**Une structure des CSP relativement stable**

- La répartition des CSP à Domont ne voit pas d'évolution notable sur la période 2011 et 2016. Seules les parts des cadres et des employés augmentent, à hauteur de 0,5 point chacun.
- Les artisans connaissent une évolution significative, ils sont 9% de moins en 2016, soit 0,2 point de moins qu'en 2011.

Niveau de diplôme de la population (2016)

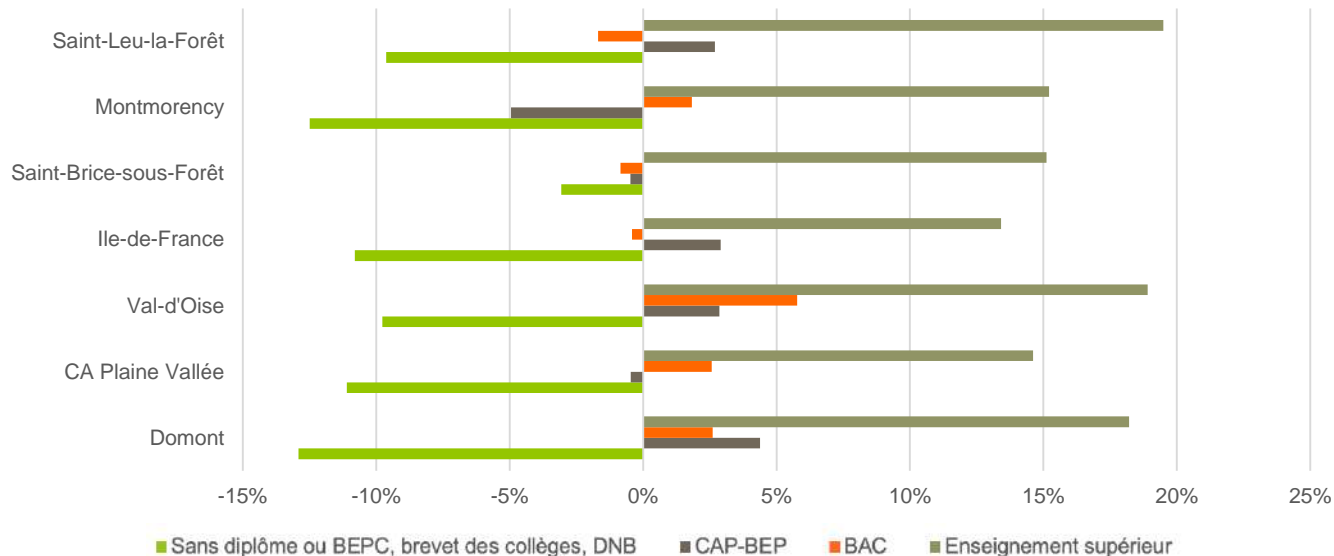


(Source : INSEE, RP 2016)

**Une population majoritairement détentrice du Bac ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur**

- Les habitants de Domont sont pour 32% détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce niveau relativement élevé demeure néanmoins moins important que dans les territoires de comparaison (41% à Saint-Leu-la-Forêt, 44% à Montmorency), mais correspond à la moyenne du Val-d'Oise.
- Parallèlement, 19% des habitants de Domont possèdent le baccalauréat. Cela correspond à la moyenne des autres territoires de comparaison.
- Domont possède une part élevée de détenteurs d'un CAP-BEP du territoire, avec 23% de la population ainsi qualifiée.

Evolution absolue du niveau de diplôme de la population (2016)

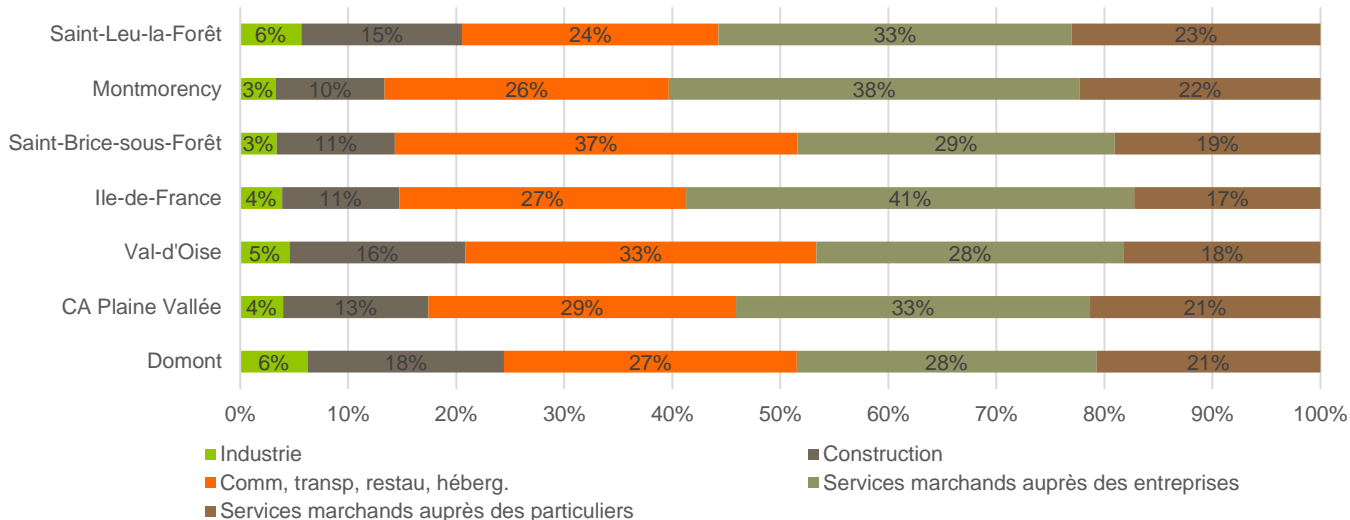


(Source : INSEE, RP 2011-2016)

**Un taux croissant de diplômés du supérieur**

- Entre 2011 et 2016, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de 18% à Domont. Il s'agit de l'une des évolutions les plus importantes des territoires de comparaison. Cette dynamique est à mettre en regard avec la hausse de la part des cadres dans la commune.
- Parallèlement, la part de la population sans diplômé ou détentrice d'un BEPC, d'un brevet diminue entre 2011 et 2016.

Démographie des entreprises en 2017

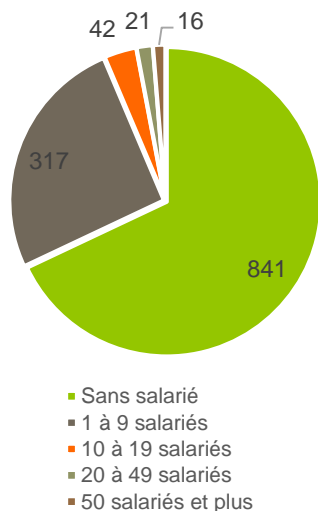


(Source : INSEE, SIRENE, 2018)

Une spécialisation marquée des entreprises dans la construction

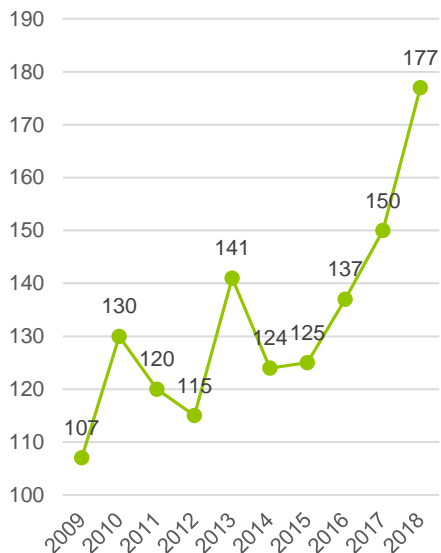
- Domont abrite 1 085 entreprises au 31/12/2017.
- Les entreprises implantées à Domont sont essentiellement issues des services marchands auprès des entreprises (28%) et du commerce, des transports et de l'hébergement (27%). Les services marchands auprès des particuliers constituent également une part importante des entreprises domontoise, à hauteur de 21% des établissements.
- Néanmoins, la spécificité de Domont réside dans une part importante d'entreprises de la construction : elles constituent 18% des entreprises, contre 13% à l'échelle de la CA, 16% à l'échelle du département.

Répartition des entreprises domontoises par effectifs salariés



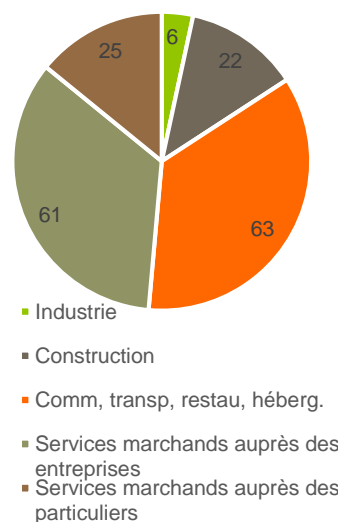
(Source : INSEE, SIRENE, 2018)

Créations d'entreprises à Domont entre 2009 et 2018



(Source : INSEE, SIRENE, 2018)

Création d'entreprises à Domont en 2018



(Source : INSEE, SIRENE, 2018)

Une dynamique de croissance du nombre d'entreprises sur Domont

- En 2018, 177 entreprises ont été créées à Domont. Il s'agit du nombre le plus important de créations d'entreprises sur les 10 dernières années.
- Les entreprises qui se créent à Domont sont majoritairement issues des domaines du commerce, des transports, restauration et hébergements (63 nouvelles entreprises) et des services marchands auprès des entreprises (61 nouvelles entreprises).

Plus d'un quart des entreprises entre 1 et 9 salariés

- 68% des entreprises domontoises sont sans salariés. Cette part des entreprises est moins représentée qu'à l'échelle départementale et régionale. A l'inverse, la part des entreprises dont l'effectif salarié est compris entre 1 et 9 est plus importante qu'ailleurs (26%).



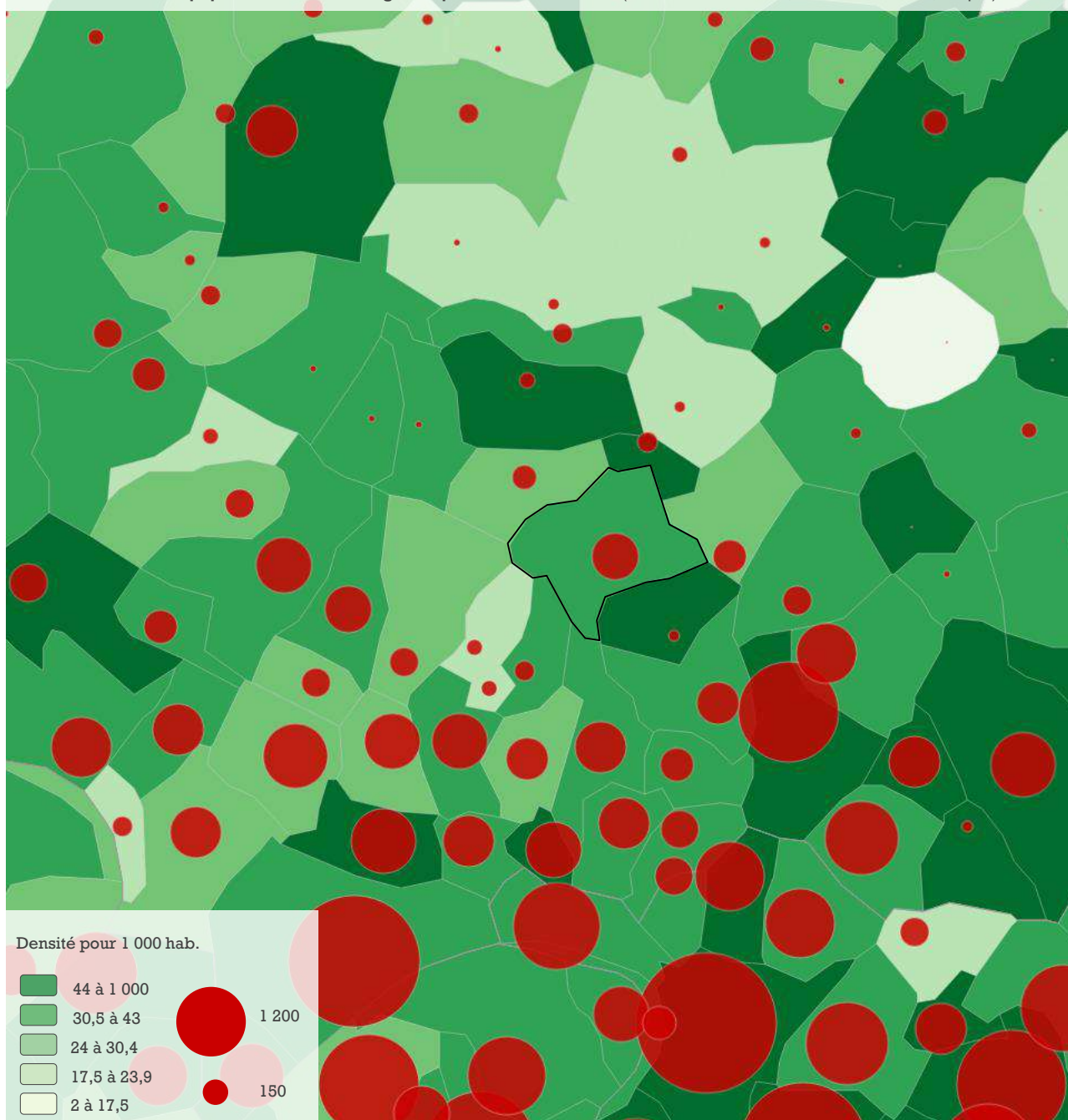
### La Zone d'Activités des Fauvettes, le cœur économique du territoire

- La ZA des Fauvettes s'étend sur 25 ha au sud-est de Domont. Située à mi-chemin entre les pôles de compétitivité de Roissy-Charles de Gaulle et de Cergy-Pontoise, elle bénéficie d'une situation géographique attractive. 56 entreprises sont installées sur cette zone.
- La ZA dispose également d'un emplacement privilégié au regard de sa proximité à un réseau de voies de communication dense et diversifié. Elle dispose d'un accès direct à la Route Nationale 1, ainsi qu'aux Routes Départementales 11 et 124.
- La ZA n'abrite quasiment plus de potentiel foncier et bâti permettant son développement.



## ÉQUIPEMENTS & COMMERCES

Nombre et taux d'équipements toutes catégories pour 1 000 habitants (France Découvertes, INSEE BPE2018, atopia)



**Une commune à la densité d'équipements plutôt élevée, sensiblement proche de ceux observés en petite couronne**

*La base permanente des équipements (BPE) est une source statistique qui fournit le niveau d'équipements et de services rendus à la population sur un territoire : écoles, médecins, commerces... Les résultats sont proposés sous forme de bases de données dans différents formats et pour deux niveaux géographiques : les communes et les Iris. L'offre comprend également des bases de données où de nombreux équipements sont géolocalisés.*

La commune de Domont possède 593 équipements recensés par l'INSEE en 2018, soit une densité de 41 pour 1 000 habitants.

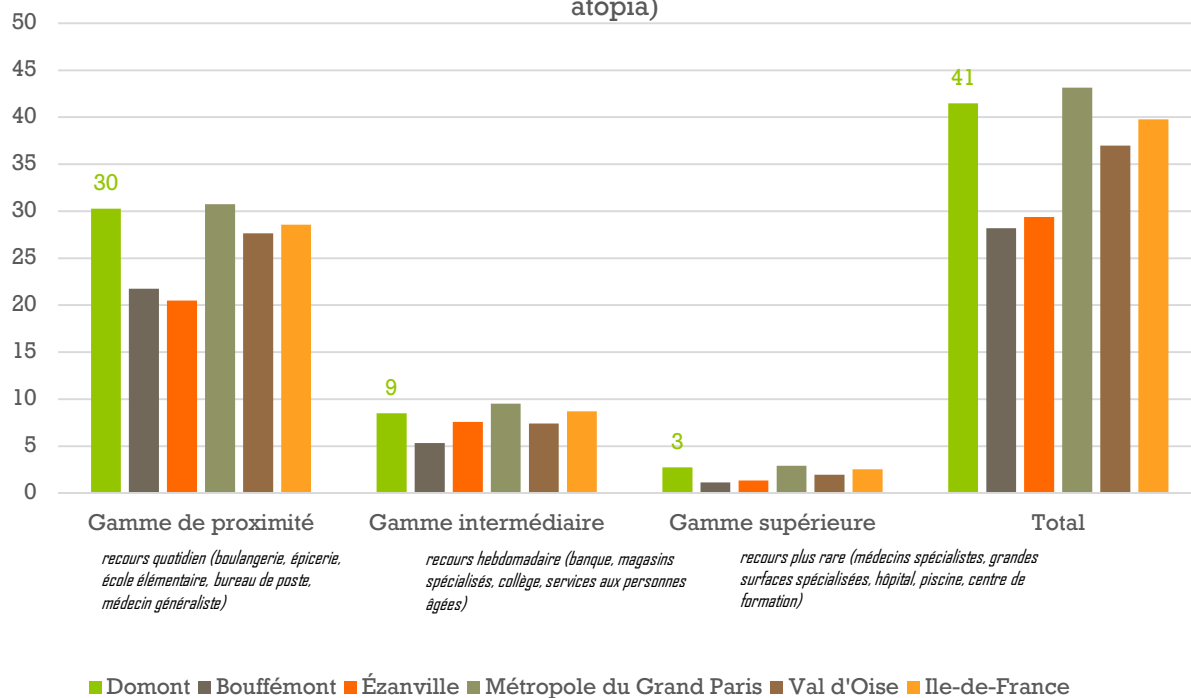
Il s'agit du nombre d'équipements le plus important parmi les communes limitrophes : Ézanville (282 équipements), Bouffémont (157 équipements), Saint-Prix (219 équipements), etc.

Cependant, les deux communes de Piscop et Moisselles, bien que possédant peu d'équipements, possèdent des taux supérieurs à celui observé au sein de Domont (respectivement 59 et 80 pour 1 000 habitants). Cela s'explique par la faible population de ces deux communes.

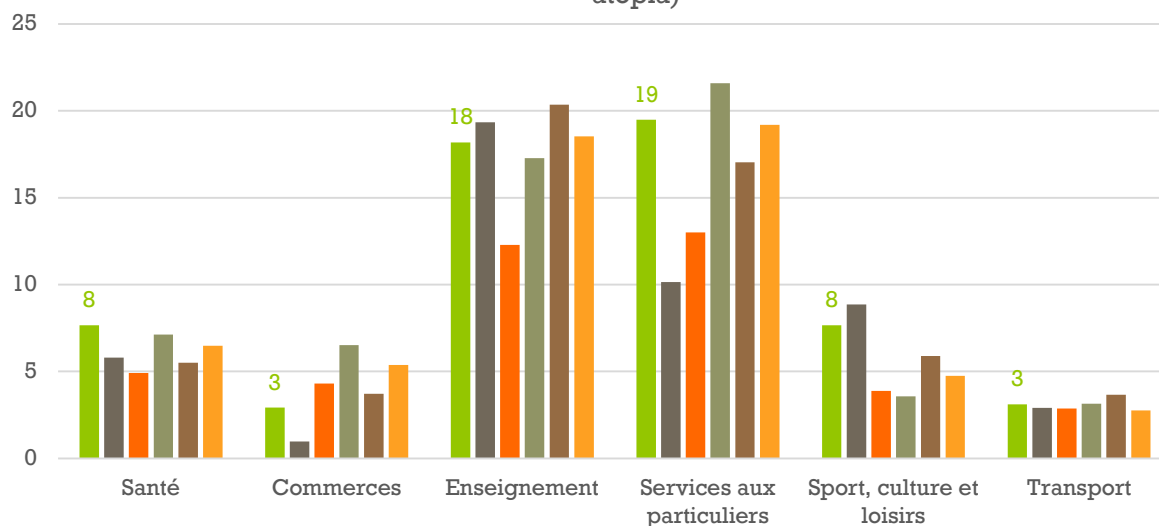
Plus généralement, les communes situées au sud de Domont, plus proches de Paris, disposent d'un plus grand nombre d'équipements et un taux pour 1 000 habitants sensiblement identique à celui de la commune, tandis que celles situées au nord présentent un nombre d'équipements et des taux plus faibles.

Domont se situe donc à l'interface entre les communes très équipées de la petite couronne parisienne, et celles moins densément équipées des secteurs plus ruraux du Val-d'Oise.

Densité d'équipements par gammes, pour 1 000 hab (INSEE BPE 2018, atopia)



Densité d'équipements par catégorie, pour 1 000 hab (INSEE BPE 2018, atopia)



Une offre développée en équipements de proximité

Domont possède environ 30 équipements de proximité pour 1 000 habitants, soit une valeur supérieure de 8 points à Bouffémont et de 10 points à Ézanville. Ce taux, supérieur à celui du Val-d'Oise (28 pour 1 000 habitants), est comparable à celui observé dans la Métropole du Grand Paris (31 pour 1 000 habitants).

Comme la région Ile-de-France, la commune possède 9 équipements intermédiaires pour 1 000 habitants, ce qui est également supérieur au taux observé dans les communes limitrophes de Bouffémont et Ézanville (respectivement 5 et 8 pour 1 000 hab) et au Val-d'Oise (7 pour 1 000 hab). À l'instar, ce taux se rapproche plus de celui observé au sein de la MGP.

Le même phénomène est observé sur la gamme supérieure, malgré des valeurs logiquement plus faibles.

Avec 41 équipements pour 1 000 hab, Domont se positionne ainsi comme une commune bien équipée, dont les taux d'équipements se rapprochent plus de ceux observés en petite couronne que dans le Val-d'Oise.

Une supériorité dans les taux d'équipements particulièrement marquée dans les services aux particuliers et la santé

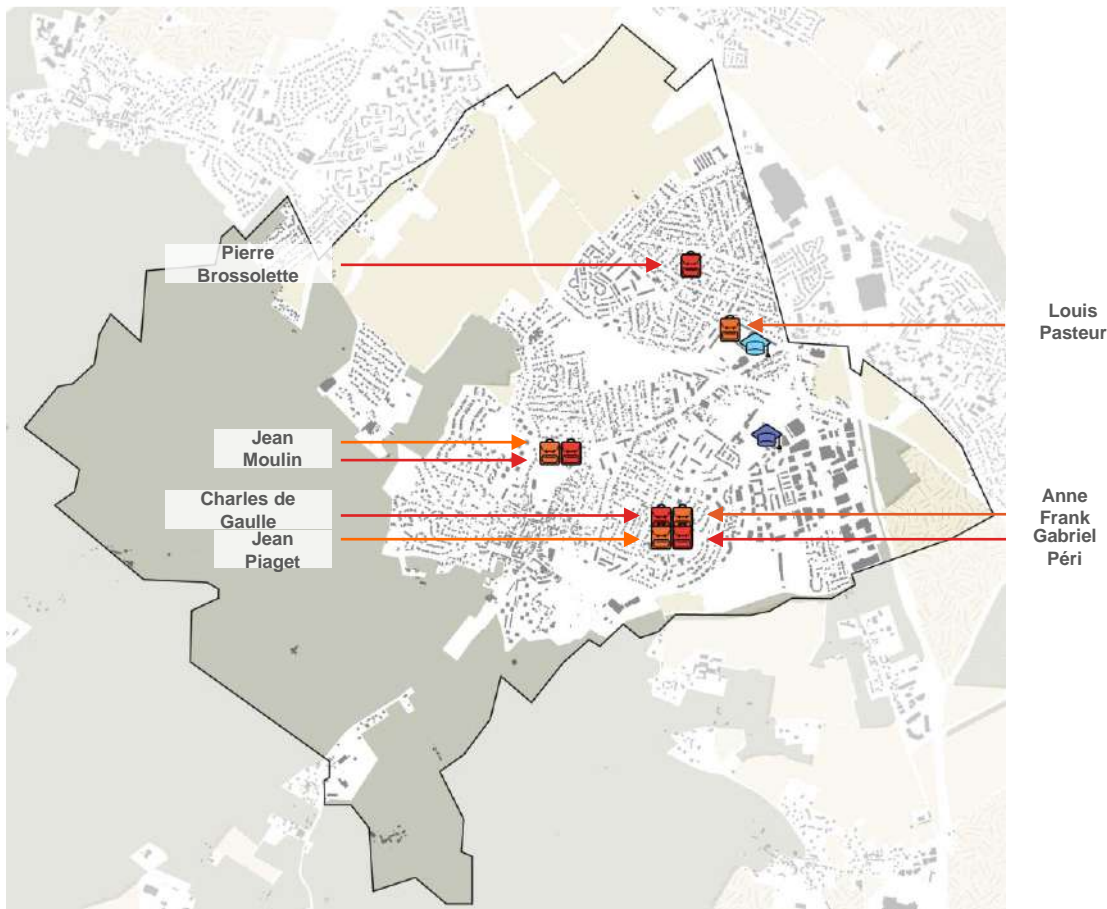
En comparaison à Bouffémont et Ézanville, Domont se positionne en supériorité dans les domaines d'équipement :

- De la santé, avec 8 services pour 1 000 hab. soit une valeur supérieure de 2 à 3 points,
- Des services aux particuliers, avec 19 services pour 1 000 hab. soit une valeur supérieure de 6 à 9 points.

Elle possède de bons taux d'équipements sportifs, culturels et de loisirs par rapport à tous les territoires de comparaison hormis Bouffémont (8 contre 9 pour 1 000 hab.).

En revanche, Domont s'illustre par une densité de commerces assez faible, avec seulement 3 pour 1 000 hab. contre 4 à l'échelle départementale et 7 dans la MGP.

Écoles, collèges et lycées de Domont (INSEE BPE2018, Ville de Domont, IGN BD-Topo®, atopia)



## Une commune autonome sur le plan scolaire

Avec 4 écoles maternelles (soit 24 classes en 2018) et autant d'écoles élémentaires (soit 42 classes en 2018), Domont dispose d'un nombre d'établissements suffisant pour lui permettre d'accueillir l'ensemble de ses écoliers sans regroupement intercommunal. L'ensemble de ces établissements possède leur propre restaurant scolaire et un service d'accueil périscolaire.

Entre septembre 2014 et septembre 2018, le nombre d'élèves scolarisés a connu une augmentation constante, passant de 1 623 à 1 771 écoliers, maternelles et élémentaires confondus. 5 classes ont été ouvertes dans la commune. Ces ouvertures ont permis de maintenir un nombre d'élèves par classe quasi constant. Une étude réalisée par OPERIS en 2017 estimait une progression du nombre d'élèves d'ici 2021 : 90 supplémentaires en maternelle et 240 en primaire.

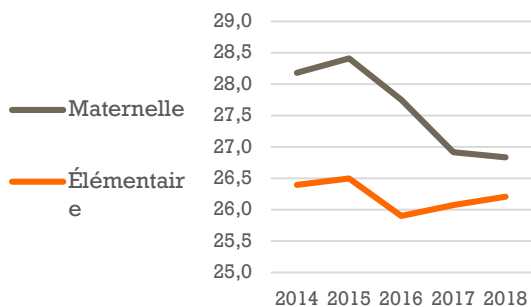
Pour répondre aux besoins actuels et anticiper ceux futurs, la commune a initié une réflexion sur les équipements scolaires existants. Ainsi, un projet d'extension de l'école Pasteur est à l'étude, tout comme la création d'un centre de loisirs au Trou Normand, permettant de libérer des classes aujourd'hui dédiées à l'activité du centre. La commune étudie également la possibilité d'acquérir du foncier adjacent à l'école Pierre Brossolette pour une extension future (création d'une classe et extension de la restauration), enfin un nouvel équipement scolaire est souhaité sur la commune à horizon 10 ans.

## Un collège et un lycée aux rayonnements plus larges

Sur la commune de Domont, sont également implantés :

- Le collège Aristide Briand, de 700 élèves provenant de Domont et des communes alentour.
- Le lycée George Sand, de 1 000 élèves provenant de Domont et des communes alentour. Il dispose d'une section d'enseignement professionnel où sont dispensés : Bac pro Commerce et le Bac pro Vente ; CAP signalétique, enseigne et décor ; Brevet des Métiers d'Art graphisme et décor. Le lycée propose une formation supérieure : un BTS Management des Unités commerciales.

Nombre moyen d'enfant par classe dans les écoles de Domont



Écoles maternelles	Nombre de classes	Nombre d'élèves
2014	22	620
2015	22	625
2016	24	666
2017	24	646
2018	24	644
2019	25	662

Écoles élémentaires	Nombre de classes	Nombre d'élèves
2014	38	1003
2015	38	1007
2016	40	1036
2017	41	1069
2018	43	1127
2019	44	1157

Zoom sur la situation actuelle des écoles maternelles et élémentaires

### Secteur Jean Moulin

#### Maternelle Jean Moulin :

- 6 classes sont ouvertes et 1 salle de classe est encore disponible
- Selon l'étude OPERIS de 2017, pas de besoin en salles supplémentaires
- La ville ne souhaite pas réaliser d'opération d'extension

#### Élémentaire Jean Moulin :

- 12 classes sont ouvertes et 1 salle de classe est encore disponible
- Selon l'étude OPERIS de 2017, pas de besoin en salles supplémentaires
- La ville ne souhaite pas réaliser d'opération d'extension

### Secteur Pasteur - Brossolette

#### Maternelle Louis Pasteur :

- Actuellement 100% des salles de classe sont utilisées
- Selon l'étude OPERIS de 2017, pas de besoin en salles supplémentaires
- Néanmoins volonté portée par la ville d'agrandir l'école sur la parcelle existante

#### Élémentaire Pierre Brossolette :

- 12 classes sont ouvertes et 2 salles de classe sont encore disponibles
- Selon l'étude OPERIS de 2017, 2 classes sont à ouvrir en 2020 et 2023
- La Ville souhaite agrandir l'école et est en cours de réflexion sur l'acquisition de terrains adjacents à l'école

### Secteur Trou Normand

#### Maternelle Anne Frank :

- Actuellement 100% des salles de classe sont utilisées
- Selon l'étude OPERIS de 2017, 1 classe est à ouvrir en 2023 (entre Anne Frank et Jean Piaget)

#### Maternelle Jean Piaget :

- Actuellement 100% des salles de classe sont utilisées
- Selon l'étude OPERIS de 2017 1 classe est à ouvrir en 2023 (entre Anne Frank et Jean Piaget)

#### Élémentaire Charles De Gaulle :

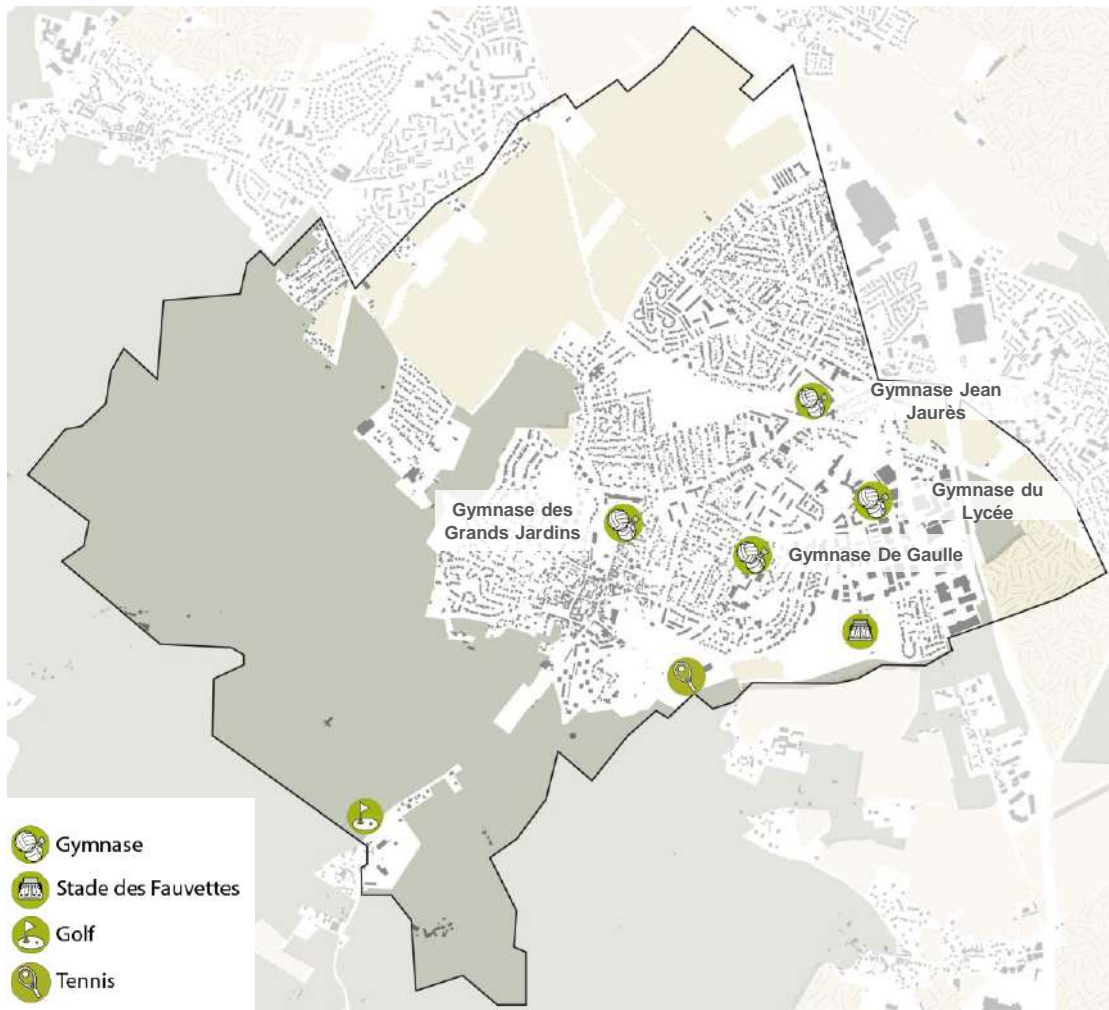
- 10 classes sont ouvertes et 2 salles de classe sont encore disponibles
- Selon l'étude OPERIS de 2017, 3 classes sont à ouvrir en 2020, 2021 et 2022 (entre Charles De Gaulle et Gabriel Péri)

#### Élémentaire Gabriel Péri :

- 9 classes sont ouvertes et 2 salles de classe sont encore disponibles
- Selon l'étude OPERIS de 2017, 3 classes sont à ouvrir en 2020, 2021 et 2022 (entre Charles De Gaulle et Gabriel Péri)

- La Ville souhaite réaliser un ACM sur la parcelle afin de libérer les locaux actuellement utilisés pour le périscolaire

Équipements sportifs de Domont (INSEE BPE2018, Ville de Domont, IGN BD-Topo®, atopia)



Stade de football (© atopia)



Golf de Domont (© Golf de Domont)

## Des équipements sportifs d'intérêt communal

Domont possède des équipements sportifs de rayonnement principalement communal et support d'activités sportives portées par 20 associations. Elles permettent également la pratique des activités sportives pour les scolaires :

- le stade Omnisports des Fauvettes : stade, terrains de football et de rugby, piste d'athlétisme ;
- le stade municipal Jean Jaurès: terrain de football, gymnase et dojo ;
- le gymnase des Grands Jardins : arts martiaux, salle de tennis de table, plateau d'évolution ;
- le gymnase Charles de Gaulle : salle omnisports.

Le lycée possède son propre gymnase.

La commune ne possède pas de piscine, mais bénéficie de la proximité de celle d'Ézanville.

## Un projet d'extension et de nouvel équipement

Afin de répondre à la forte sollicitation des habitants et associations, une extension du dojo du gymnase Jean Jaurès est souhaitée par la ville, sur la parcelle actuelle. De plus un gymnase, principalement destiné à l'activité scolaire, sera intégré au futur établissement scolaire.

L'augmentation de la population attendue dans la commune ainsi que la saturation des gymnases porte un besoin d'anticipation pour la création d'infrastructures dans le secteur Gmabetta, des Fauvettes ou du Trou Normand.

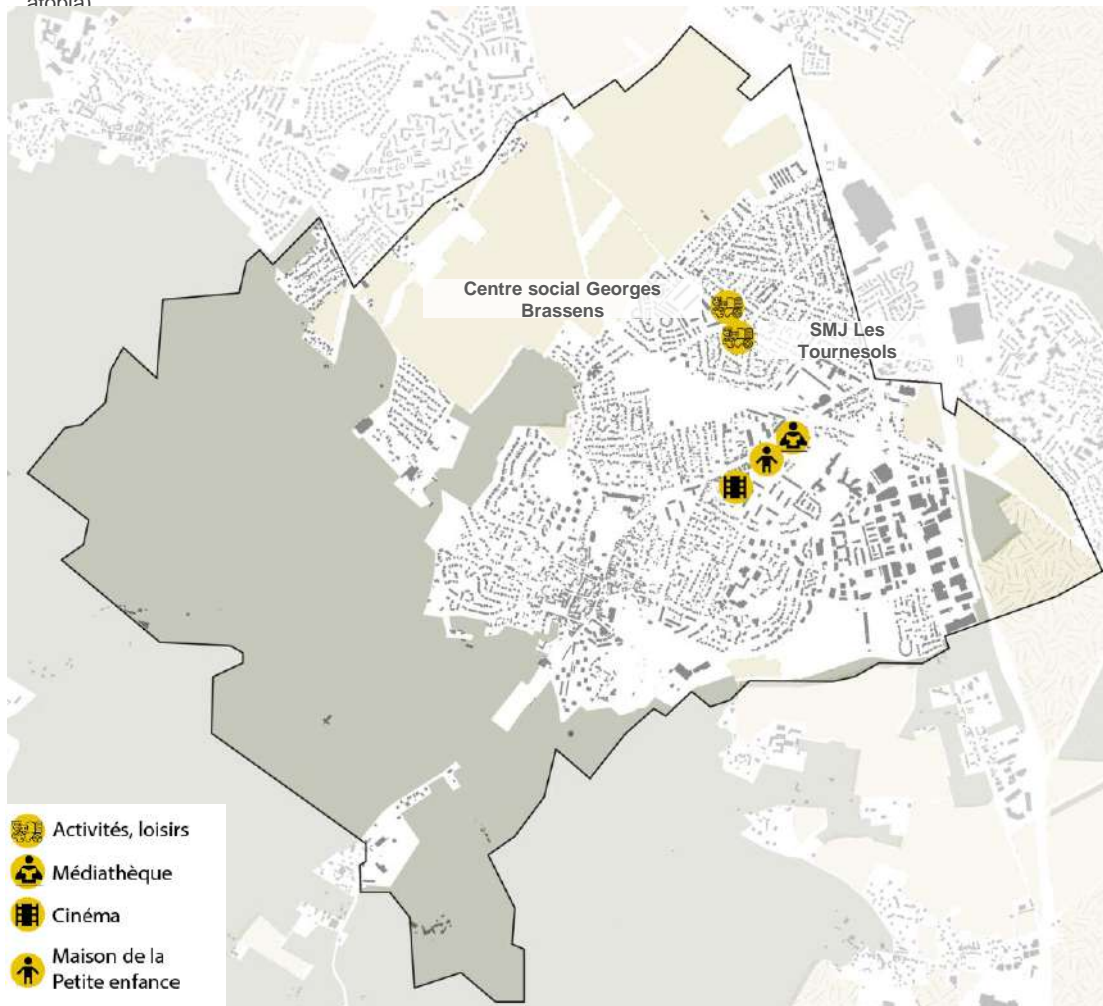
## Le golf de Domont, au cœur d'un secteur d'importance pour ce sport

À cheval sur les communes de Domont et Montmorency, le golf créé en 1964 est l'un des plus importants d'Ile-de-France. Situé dans la forêt, il occupe 70 ha et comprend un parcours de 5 700 mètres.

L'école de golf, labellisée par la fédération nationale, accueille une centaine d'enfants.

Ce golf est le troisième d'une série de 5 équipements similaires implantés entre Persan-Beaumont et Gonesse. Plus généralement, le Val-d'Oise possède un bon niveau d'équipements de golf, avec 13 pratiques sur le territoire départemental.

Équipements socio-culturels de Domont (INSEE BPE2018, Ville de Domont, IGN BD-Topo®, atopia)



## Les équipements culturels

La médiathèque Antoine de St-Exupéry, gratuite pour les Domontois mais aussi les habitants de Moisselles et de Piscop, est membre du réseau des bibliothèques de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée et il est possible d'y emprunter des livres numériques. Le cinéma, se situant actuellement sur une parcelle appartenant à la paroisse, présente un état de vétusté important. Afin de proposer une offre plus adaptée aux habitants, la commune envisage l'implantation d'un nouveau cinéma le long de l'avenue Jean Rostand. La salle des fêtes accueille des manifestations culturelles organisées par la commune et diverses activités.

## Le centre social Georges Brassens

Situé rue Aristide Briand, le Centre Social et Culturel Domontois est une structure associative conventionnée avec la ville de Domont et la Caisse d'Allocations Familiale du Val-d'Oise pour la mise en place d'un projet social basé sur trois axes de travail : améliorer la vie quotidienne des familles et favoriser le lien parents/enfants, lutter contre les formes d'exclusion et dynamiser la vie sociale, favoriser l'épanouissement personnel. La ville étudie la possibilité d'une extension sur parcelle du centre.

Le Service Municipal Jeunesse

Afin de favoriser l'épanouissement des jeunes et privilégier les notions de civisme, citoyenneté et le respect d'autrui, le SMJ accueille les jeunes domontois au centre Les Tournesols du lundi au vendredi, leur offrant ainsi la possibilité de s'exprimer et d'être écoutés.

## La maison de la petite enfance

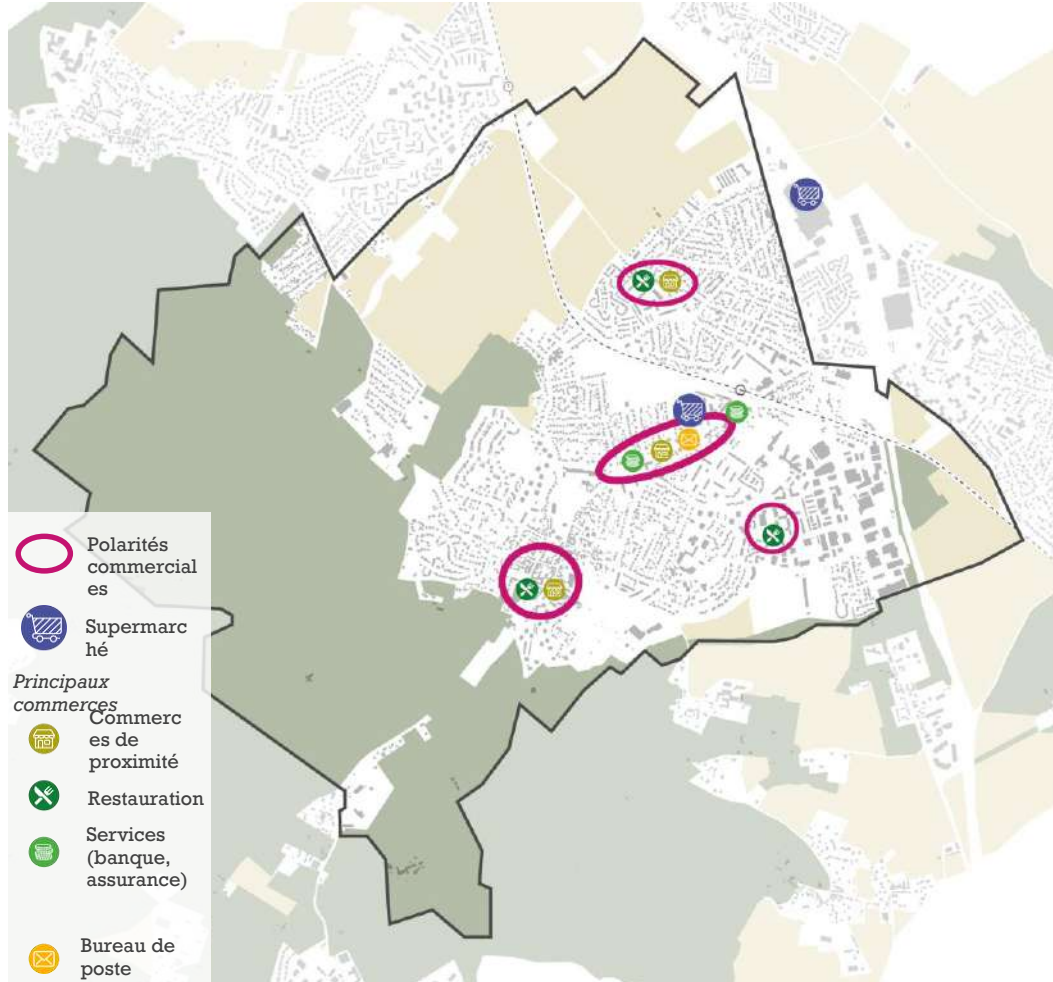
À Domont, la maison de la petite enfance regroupe plusieurs structures, une crèche familiale disposant d'un agrément pour 65 enfants, accueillant 62 enfants et comprenant 24 assistantes maternelles ainsi que 4 agents, un multi-accueil (crèche collective) disposant d'un agrément pour 55 enfants et comprenant 20 agents, un relais d'assistants maternels comprenant 1 agent et 74 assistants maternels employés par des particuliers et un lieu d'accueil enfant(s)/parent(s) comprenant 1 référente et 3 accueillantes.

## L'intercommunalité, pilote de la politique culturelle sur son territoire

La Communauté d'agglomération Plaine Vallée dispose des compétences en matière de politique culturelle. À ce titre, elle gère les équipements culturels structurants, notamment le théâtre Silvia Monfort de St-Brice-sous-Forêt qui propose une vingtaine de représentations par saison culturelle. Elle soutient également les écoles de musique, les plus proches de Domont se situent à Ézanville, Bouffémont et



## Commerces et services de Domont (INSEE BPE2018, Ville de Domont, IGN BD-Topo®, atopia)



## Quatre principales polarités commerciales, destinées à la clientèle locale

Selon la Base Permanente des Équipements de 2018, Domont possède 18 commerces de proximité, 25 de gamme intermédiaire et 2 de la gamme supérieure (soit 45 commerces). L'analyse de la Communauté d'agglomération souligne que la commune abrite 64 commerces. Ne sont pas comptabilisés les activités de services telles que les banques, les assurances...

Quatre principales polarités commerciales animent le territoire communal :

- Le centre-ville historique, avec de nombreux commerces principalement orientés vers la restauration (brasserie, bar...) et l'alimentaire (boulangerie, supérette...)
- L'avenue Jean Jaurès jusqu'à la gare, comportant notamment le bureau de poste de la ville, de nombreux services aux particuliers (banque, assurance), et quelques commerces de proximité. C'est également sur cette avenue que se trouve le supermarché Leader Price et le marché.
- Le secteur des Fauvettes disposant de restaurants et commerces de proximité, ainsi que d'un opticien.
- Le pôle commercial Aristide Briand, typique des opérations des années 50-60, comprend une diversité de commerces dont une grande supérette Franprix. Il s'agit du seul espace commercial au nord de la voie ferrée.

Outre ces polarités commerciales, on retrouve quelques commerces et services diffus un peu partout dans la commune. Il existe, en outre, un marché partiellement couvert à Domont, créé en 1987. Il a lieu tous les jeudi et dimanche matins sur l'avenue Jean Jaurès.

De part leur typologie, ces commerces et services correspondent principalement à une clientèle de la commune : on retrouve peu d'enseignes ou d'indépendants dans les domaines de l'équipement de la personne (vêtements, chaussures) ou de la maison (décoration, mobilier) sur la commune.

Commerce	Supermarché	Supérette	Boulangerie	Boucherie charcuterie	Librairie papeterie journaux	Équipement de la personne (vêtements, chaussures etc.)	Équipement du foyer	Fleuriste	Bars, cafés et restaurants (indifférenciés par l'INSEE)
Recensement CAPV	1	3	7	4	2	6	2	4	35
Recensement BPE	1	2	5	3	2			2	24

## Un accès rapide au grand commerce

Le centre commercial MODO est situé sur la commune de Moisselles, de l'autre côté de l'avenue Jean Rostand qui sépare Domont de cette commune. Structuré autour de sa locomotive, l'hypermarché Leclerc, on y retrouve une galerie commerçante, un Géo, un Norauto et un McDonald's.

Ces commerces complètent l'offre dispensée sur la commune, en particulier dans le domaine de l'équipement de la personne (Géo).



Marché de Domont © Domont



Marché de Domont © Domont



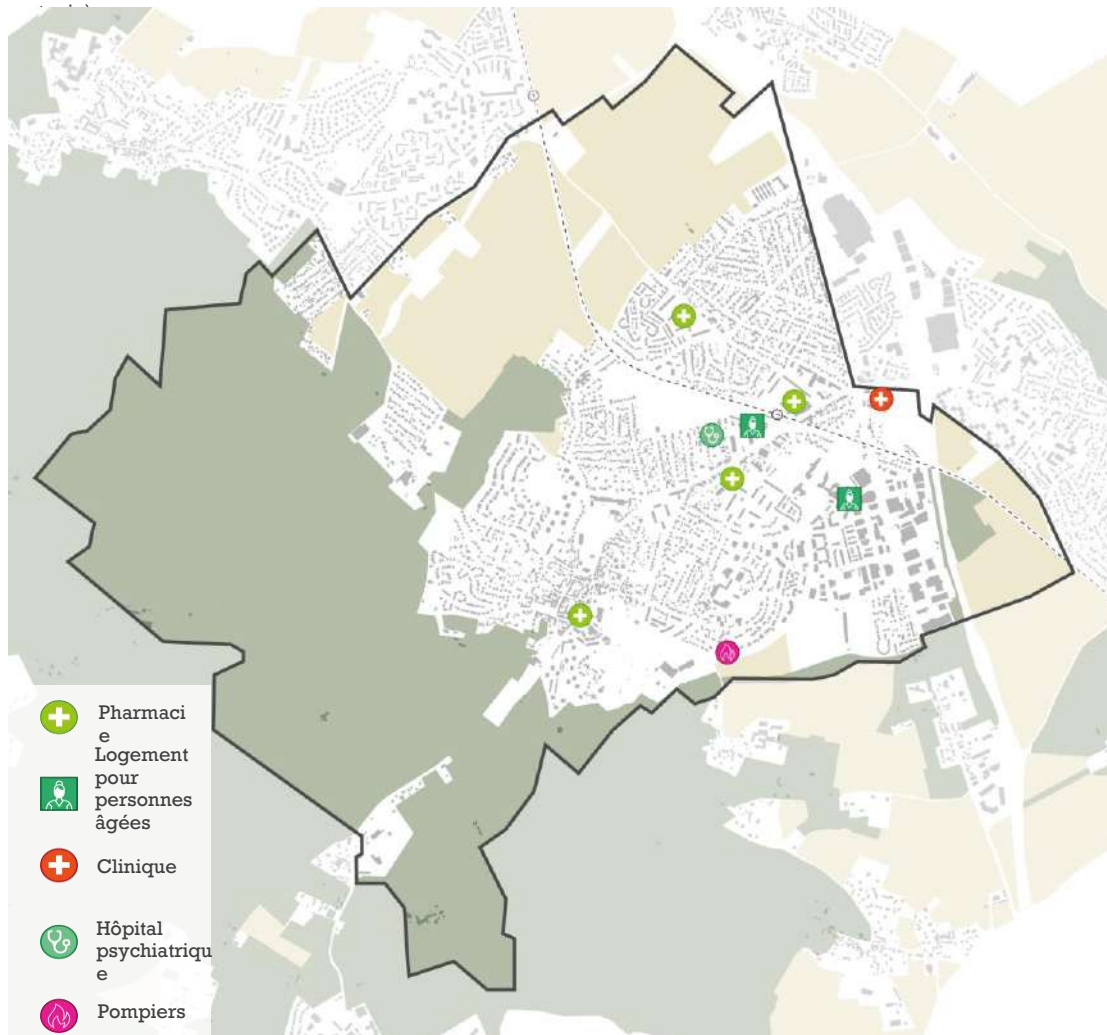
## Une offre commerciale en développement

- Dans le cadre du projet Cœur de Ville, l'offre commerciale communale sera développée via l'aménagement de 22 surfaces commerciales, gérées par la Collectivité. En réponse aux attentes des habitants et à leurs aspirations pour des commerces de bouche et des restaurants, ce sont notamment 3 restaurants, 1 salon de thé et 1 ou 2 atelier(s) avec hall de vente et exposition qui sont prévus.

Cœur de Ville © atopia



Équipements et services de santé de Domont (INSEE BPE2018, Ville de Domont, IGN BD-Topo®)



## Une très bonne densité d'équipements et services médicaux

Avec 8 services de santé pour 1 000 habitants, Domont possède l'un des meilleurs taux de cette catégorie parmi les territoires de comparaison. En complément des 17 médecins généralistes recensés sur le territoire communal, on note la présence de 10 dentistes, 13 kinésithérapeutes et 13 infirmiers. Ce nombre de praticiens est toutefois à nuancer en raison de leur âge avancé, source de départs à la retraite non nécessairement remplacés. 6 pharmacies et 2 laboratoires d'analyses médicales sont également présents sur la commune.

Un hébergement pour personnes âgées non hospitalisées (la résidence autonomie Hélène Moutet, privée) de 80 logements, ainsi qu'un EHPAD (la résidence Val de France, privée) de 96 lits, offrent des solutions pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes.

La nécessité de créer un cabinet médical a été identifiée et validée par la Municipalité : il sera implanté dans le cadre de l'opération Cœur de Ville, dans les constructions nouvelles situées à côté de la Poste.

## Des équipements de santé structurants

Outre ces services à destination des habitants de la commune principalement, Domont dispose d'équipements structurants d'envergure intercommunale sinon départementale : La clinique de Domont, où plus d'une cinquantaine de praticiens exercent, représentant près d'une vingtaine de spécialités chirurgicales et médicales. L'essentiel de l'activité de la clinique s'oriente autour de trois pôles principaux : la chirurgie orthopédique, la chirurgie ophtalmologique et l'endoscopie digestive. La clinique s'est spécialisée dans la chirurgie ambulatoire (court séjour et récupération rapide après l'opération) ; L'unité Psychiatrie adulte du groupement hospitalier Carnelle Porte de l'Oise, lui-même membre du Groupement Hospitalier Territorial Nord-Ouest Vexin Val-d'Oise, rayonnant sur l'ensemble du département ; Le centre de secours de Domont dispose d'un effectif de près de 50 pompiers dont une trentaine de volontaires. Ils réalisent environ 2 500 interventions chaque année sur 9 communes, soit un bassin de population de plus de 45 000 habitants. Ils disposent d'un parc matériel composé de 6 véhicules.



## De nouveaux projets souhaités par la ville

Afin de répondre à la demande des professionnels de santé, 2 projets de maisons médicales sont en cours de réflexion. Suite à l'accord du permis de construire en février 2020, l'ancienne clinique de Longpré va faire l'objet d'une réhabilitation en résidence services pour personnes âgées autonomes (127 logements et locaux de services collectifs, ainsi qu'un restaurant).

Enfin la caserne de pompiers devrait être déménagée à proximité de la future extension de la gendarmerie, au nord de la commune.

Pharmacie	Laboratoire d'analyses et de biologie médicales	Médecin généraliste	Chirurgien dentiste	Sage-femme	Infirmier	Masseur kinésithérapeute	Orthophoniste
6	2	17	10	2	13	13	2

Structure des fiches équipements suivantes :

	<b>Révision du PLU de la commune de Domont</b> - Volet équipements -  <b>École Gabriel Péri (élémentaire)</b>	Fiche Equipement	
---	--	---------------------	---

INFORMATIONS GÉNÉRALES			
Coordonnées	75 rue André Nouet	Construction - Restructuration	/
Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire	Équipe - Personnel	/

Informations générales : détails des activités pratiqués dans l'équipement, coordonnées, ...

PUBLIC ACCUEILLI			
Nombre d'élèves total	239 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires	
Nombre de classe	9	Remarques	Site du Trou Normand
Nombre moyen d'élèves par classe	26,6 élèves		



Public accueilli : Données sur la capacité de l'équipement, le nombre d'élèves, de classes, ...



ASPECTS DIMENSIONNELS ET FONCTIONNELS			
Emprise du site	23 575 m2	Rythmes scolaires pratiqués	Ecole : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)
Accessibilité PMR	Etage non accessible (pas d'ascenseur)		Centre de loisirs : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances
Nombre de salles de classe	11		
Potentiel	+2 classes disponibles dans le bâti existant		



Aspects dimensionnels et fonctionnels : Occupation de l'équipement, surface, horaires, ...



ACTIONS À MENER			
Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Avec l'Élémentaire De Gaulle : +7 classes en 2018, 2019 (3 classes), 2020, 2021 et 2022	Potentiel d'extension	Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme
Volonté politique	Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire		



Actions à mener : Synthèse des études menées, des volontés politiques et des potentiels

	<b>Révision du PLU de la commune de Domont</b> <b>- Volet équipements -</b>  <b>École Anne Frank (maternelle)</b>	Fiche Equipement 													
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 456 712 491">Coordonnées</td> <td data-bbox="712 456 1149 491">18 rue du Trou Normand</td> <td data-bbox="1149 456 1514 491">Construction - Rest ructuration</td> <td data-bbox="1514 456 1966 491"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 496 712 587">Activités</td> <td data-bbox="712 496 1149 587">Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire</td> <td data-bbox="1149 496 1514 587">Équipe - Personnel</td> <td data-bbox="1514 496 1966 587">/</td> </tr> </table>			Coordonnées	18 rue du Trou Normand	Construction - Rest ructuration		Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire	Équipe - Personnel	/					
Coordonnées	18 rue du Trou Normand	Construction - Rest ructuration													
Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire	Équipe - Personnel	/												
<b>PUBLIC ACCUEILLI</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 711 712 746">Nombre d'élèves total</td> <td data-bbox="712 711 1149 746">158 élèves</td> <td data-bbox="1149 711 1514 746">Nombre d'élèves demi-pensionnaires</td> <td data-bbox="1514 711 1966 746"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 751 712 786">Nombre de classe</td> <td data-bbox="712 751 1149 786">6</td> <td data-bbox="1149 751 1514 786">Remarques</td> <td data-bbox="1514 751 1966 786">Site du Trou Normand</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 791 712 826">Nombre moyen d'élèves par classe</td> <td data-bbox="712 791 1149 826">26,3 élèves</td> <td data-bbox="1149 791 1514 826"></td> <td data-bbox="1514 791 1966 826"></td> </tr> </table>			Nombre d'élèves total	158 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires		Nombre de classe	6	Remarques	Site du Trou Normand	Nombre moyen d'élèves par classe	26,3 élèves			
Nombre d'élèves total	158 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires													
Nombre de classe	6	Remarques	Site du Trou Normand												
Nombre moyen d'élèves par classe	26,3 élèves														
<b>ASPECTS DIMENSIONNELS ET FONCTIONNELS</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 943 712 978">Emprise du site du Trou Normand</td> <td data-bbox="712 943 1149 978">23 575 m2</td> <td data-bbox="1149 943 1514 1066" rowspan="4" style="text-align: center; vertical-align: middle;">           Rythmes scolaires pratiqués         </td> <td data-bbox="1514 943 1966 978">Ecole : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 983 712 1018">Accessibilité PMR</td> <td data-bbox="712 983 1149 1018">RDC uniquement</td> <td data-bbox="1514 983 1966 1018">Centre de loisirs : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1023 712 1058">Nombre de salles de classe</td> <td data-bbox="712 1023 1149 1058">5</td> <td data-bbox="1514 1023 1966 1058"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1062 712 1098">Potentiel</td> <td data-bbox="712 1062 1149 1098">Locaux périscolaires</td> <td data-bbox="1514 1062 1966 1098"></td> </tr> </table>			Emprise du site du Trou Normand	23 575 m2	Rythmes scolaires pratiqués	Ecole : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)	Accessibilité PMR	RDC uniquement	Centre de loisirs : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances	Nombre de salles de classe	5		Potentiel	Locaux périscolaires	
Emprise du site du Trou Normand	23 575 m2	Rythmes scolaires pratiqués	Ecole : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)												
Accessibilité PMR	RDC uniquement		Centre de loisirs : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances												
Nombre de salles de classe	5														
Potentiel	Locaux périscolaires														
<b>ACTIONS À MENER</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 1238 712 1313">Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</td> <td data-bbox="712 1238 1149 1313">Avec la Maternelle Piaget : + 3 classes en 2017, 2019 et 2023</td> <td data-bbox="1149 1238 1514 1313">Potentiel d'extension</td> <td data-bbox="1514 1238 1966 1313">Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1318 712 1377">Volonté politique</td> <td data-bbox="712 1318 1149 1377">Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire</td> <td data-bbox="1149 1318 1514 1377"></td> <td data-bbox="1514 1318 1966 1377"></td> </tr> </table>			Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Avec la Maternelle Piaget : + 3 classes en 2017, 2019 et 2023	Potentiel d'extension	Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme	Volonté politique	Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire							
Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Avec la Maternelle Piaget : + 3 classes en 2017, 2019 et 2023	Potentiel d'extension	Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme												
Volonté politique	Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire														



	<b>Révision du PLU de la commune de Domont</b> <b>- Volet équipements -</b>  <b>École Charles De Gaulle (élémentaire)</b>		Fiche Equipement 																
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;"><b>Coordonnées</b></td> <td style="width: 45%;">18 rue du Trou Normand</td> <td style="width: 20%;"><b>Construction - Restructuration</b></td> <td style="width: 10%;">/</td> </tr> <tr> <td><b>Activités</b></td> <td>Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire</td> <td><b>Équipe - Personnel</b></td> <td>/</td> </tr> </table>				<b>Coordonnées</b>	18 rue du Trou Normand	<b>Construction - Restructuration</b>	/	<b>Activités</b>	Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire	<b>Équipe - Personnel</b>	/								
<b>Coordonnées</b>	18 rue du Trou Normand	<b>Construction - Restructuration</b>	/																
<b>Activités</b>	Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire	<b>Équipe - Personnel</b>	/																
<b>STRUCTURE PÉDAGOGIQUE ACCUEILLIE</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;"><b>Nombre d'élèves total</b></td> <td style="width: 25%;">282 élèves</td> <td style="width: 20%;"><b>Nombre d'élèves demi-pensionnaires</b></td> <td style="width: 30%;"></td> </tr> <tr> <td><b>Nombre de classe</b></td> <td>10</td> <td><b>Remarques</b></td> <td>Site du Trou Normand</td> </tr> <tr> <td><b>Nombre moyen d'élèves par classe</b></td> <td>28,2 élèves</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				<b>Nombre d'élèves total</b>	282 élèves	<b>Nombre d'élèves demi-pensionnaires</b>		<b>Nombre de classe</b>	10	<b>Remarques</b>	Site du Trou Normand	<b>Nombre moyen d'élèves par classe</b>	28,2 élèves						
<b>Nombre d'élèves total</b>	282 élèves	<b>Nombre d'élèves demi-pensionnaires</b>																	
<b>Nombre de classe</b>	10	<b>Remarques</b>	Site du Trou Normand																
<b>Nombre moyen d'élèves par classe</b>	28,2 élèves																		
<b>PUBLIC ACCUEILLI</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;"><b>Emprise du site</b></td> <td style="width: 25%;">23 575 m2</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 30%;"></td> </tr> <tr> <td><b>Accessibilité PMR</b></td> <td>Etage non accessible (pas d'ascenseur)</td> <td><b>Rythmes scolaires pratiqués</b></td> <td><u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30) <u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances</td> </tr> <tr> <td><b>Nombre de salles de classe</b></td> <td>12</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Potentiel</b></td> <td>+2 classes disponibles dans le bâti existant</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				<b>Emprise du site</b>	23 575 m2			<b>Accessibilité PMR</b>	Etage non accessible (pas d'ascenseur)	<b>Rythmes scolaires pratiqués</b>	<u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30) <u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances	<b>Nombre de salles de classe</b>	12			<b>Potentiel</b>	+2 classes disponibles dans le bâti existant		
<b>Emprise du site</b>	23 575 m2																		
<b>Accessibilité PMR</b>	Etage non accessible (pas d'ascenseur)	<b>Rythmes scolaires pratiqués</b>	<u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30) <u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances																
<b>Nombre de salles de classe</b>	12																		
<b>Potentiel</b>	+2 classes disponibles dans le bâti existant																		
<b>ACTIONS À MENER</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;"><b>Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</b></td> <td style="width: 25%;">Avec l'Élémentaire Péri : +7 classes en 2018, 2019 (3 classes), 2020, 2021 et 2022</td> <td style="width: 20%;"><b>Potentiel d'extension</b></td> <td style="width: 30%;">Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme</td> </tr> <tr> <td><b>Volonté politique</b></td> <td>Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				<b>Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</b>	Avec l'Élémentaire Péri : +7 classes en 2018, 2019 (3 classes), 2020, 2021 et 2022	<b>Potentiel d'extension</b>	Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme	<b>Volonté politique</b>	Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire										
<b>Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</b>	Avec l'Élémentaire Péri : +7 classes en 2018, 2019 (3 classes), 2020, 2021 et 2022	<b>Potentiel d'extension</b>	Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme																
<b>Volonté politique</b>	Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire																		



	<b>Révision du PLU de la commune de Domont</b> <b>- Volet équipements -</b>  <b>École Gabriel Péri (élémentaire)</b>	Fiche Equipement 												
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="342 459 712 491">Coordonnées</td> <td data-bbox="712 459 1151 491">75 rue André Nouet</td> <td data-bbox="1151 459 1518 491">Construction - Restructuration</td> <td data-bbox="1518 459 1957 491">/</td> </tr> <tr> <td data-bbox="342 499 712 587">Activités</td> <td data-bbox="712 499 1151 587">Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire</td> <td data-bbox="1151 499 1518 587">Équipe - Personnel</td> <td data-bbox="1518 499 1957 587">/</td> </tr> </table>			Coordonnées	75 rue André Nouet	Construction - Restructuration	/	Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire	Équipe - Personnel	/				
Coordonnées	75 rue André Nouet	Construction - Restructuration	/											
Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire	Équipe - Personnel	/											
<b>PUBLIC ACCUEILLI</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="342 715 712 746">Nombre d'élèves total</td> <td data-bbox="712 715 1151 746">239 élèves</td> <td data-bbox="1151 715 1518 746">Nombre d'élèves demi-pensionnaires</td> <td data-bbox="1518 715 1957 746"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="342 754 712 786">Nombre de classe</td> <td data-bbox="712 754 1151 786">9</td> <td data-bbox="1151 754 1518 786">Remarques</td> <td data-bbox="1518 754 1957 786">Site du Trou Normand</td> </tr> <tr> <td data-bbox="342 794 712 826">Nombre moyen d'élèves par classe</td> <td data-bbox="712 794 1151 826">26,6 élèves</td> <td data-bbox="1151 794 1518 826"></td> <td data-bbox="1518 794 1957 826"></td> </tr> </table>			Nombre d'élèves total	239 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires		Nombre de classe	9	Remarques	Site du Trou Normand	Nombre moyen d'élèves par classe	26,6 élèves		
Nombre d'élèves total	239 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires												
Nombre de classe	9	Remarques	Site du Trou Normand											
Nombre moyen d'élèves par classe	26,6 élèves													
<b>ASPECTS DIMENSIONNELS ET FONCTIONNELS</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="342 946 712 978">Emprise du site</td> <td data-bbox="712 946 1151 978">23 575 m2</td> <td data-bbox="1151 946 1518 1066" rowspan="4">         Rythmes scolaires pratiqués       </td> <td data-bbox="1518 946 1957 1066">         École : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)          Centre de loisirs : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances       </td> </tr> <tr> <td data-bbox="342 986 712 1018">Accessibilité PMR</td> <td data-bbox="712 986 1151 1018">Etage non accessible (pas d'ascenseur)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="342 1026 712 1058">Nombre de salles de classe</td> <td data-bbox="712 1026 1151 1058">11</td> </tr> <tr> <td data-bbox="342 1066 712 1098">Potentiel</td> <td data-bbox="712 1066 1151 1098">+2 classes disponibles dans le bâti existant</td> </tr> </table>			Emprise du site	23 575 m2	Rythmes scolaires pratiqués	École : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30) Centre de loisirs : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances	Accessibilité PMR	Etage non accessible (pas d'ascenseur)	Nombre de salles de classe	11	Potentiel	+2 classes disponibles dans le bâti existant		
Emprise du site	23 575 m2	Rythmes scolaires pratiqués	École : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30) Centre de loisirs : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances											
Accessibilité PMR	Etage non accessible (pas d'ascenseur)													
Nombre de salles de classe	11													
Potentiel	+2 classes disponibles dans le bâti existant													
<b>ACTIONS À MENER</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="342 1241 712 1321">Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</td> <td data-bbox="712 1241 1151 1321">Avec l'Élémentaire De Gaulle : +7 classes en 2018, 2019 (3 classes), 2020, 2021 et 2022</td> <td data-bbox="1151 1241 1518 1321">Potentiel d'extension</td> <td data-bbox="1518 1241 1957 1321">Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme</td> </tr> <tr> <td data-bbox="342 1329 712 1377">Volonté politique</td> <td data-bbox="712 1329 1151 1377">Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire</td> <td data-bbox="1151 1329 1518 1377"></td> <td data-bbox="1518 1329 1957 1377"></td> </tr> </table>			Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Avec l'Élémentaire De Gaulle : +7 classes en 2018, 2019 (3 classes), 2020, 2021 et 2022	Potentiel d'extension	Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme	Volonté politique	Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire						
Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Avec l'Élémentaire De Gaulle : +7 classes en 2018, 2019 (3 classes), 2020, 2021 et 2022	Potentiel d'extension	Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme											
Volonté politique	Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire													



	<b>Révision du PLU de la commune de Domont</b> <b>- Volet équipements -</b>  <b>École Jean Moulin (élémentaire)</b>	Fiche Equipement 																
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Coordonnées</td> <td style="width: 45%;">5 avenue Carnot</td> <td style="width: 20%;">Construction - Restructuration</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">/</td> </tr> <tr> <td>Activités</td> <td>Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire</td> <td>Équipe - Personnel</td> <td style="text-align: center;">/</td> </tr> </table>			Coordonnées	5 avenue Carnot	Construction - Restructuration	/	Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire	Équipe - Personnel	/								
Coordonnées	5 avenue Carnot	Construction - Restructuration	/															
Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire	Équipe - Personnel	/															
<b>PUBLIC ACCUEILLI</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Nombre d'élèves total</td> <td style="width: 45%;">311 élèves</td> <td style="width: 20%;">Nombre d'élèves demi-pensionnaires</td> <td style="width: 10%;"></td> </tr> <tr> <td>Nombre de classe</td> <td>12</td> <td>Remarques</td> <td> Groupe scolaire Jean Moulin</td> </tr> <tr> <td>Nombre moyen d'élèves par classe</td> <td>25,9 élèves</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Nombre d'élèves total	311 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires		Nombre de classe	12	Remarques	Groupe scolaire Jean Moulin	Nombre moyen d'élèves par classe	25,9 élèves						
Nombre d'élèves total	311 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires																
Nombre de classe	12	Remarques	Groupe scolaire Jean Moulin															
Nombre moyen d'élèves par classe	25,9 élèves																	
<b>ASPECTS DIMENSIONNELS ET FONCTIONNELS</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Emprise du site (maternelle et élémentaire)</td> <td style="width: 20%;">12 675 m2</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> </tr> <tr> <td>Accessibilité PMR</td> <td>Etage non accessible (pas d'ascenseur)</td> <td>Rythmes scolaires pratiqués</td> <td> <u>École</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)  <u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances         </td> </tr> <tr> <td>Nombre de salles de classe</td> <td>13</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Potentiel</td> <td colspan="3">+1 salle de classe disponible dans le bâti existant</td> </tr> </table>			Emprise du site (maternelle et élémentaire)	12 675 m2			Accessibilité PMR	Etage non accessible (pas d'ascenseur)	Rythmes scolaires pratiqués	<u>École</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30) <u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances	Nombre de salles de classe	13			Potentiel	+1 salle de classe disponible dans le bâti existant		
Emprise du site (maternelle et élémentaire)	12 675 m2																	
Accessibilité PMR	Etage non accessible (pas d'ascenseur)	Rythmes scolaires pratiqués	<u>École</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30) <u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances															
Nombre de salles de classe	13																	
Potentiel	+1 salle de classe disponible dans le bâti existant																	
<b>ACTIONS À MENER</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</td> <td style="width: 30%;">Pas de besoin en salle supplémentaire</td> <td style="width: 40%;">Potentiel d'extension</td> </tr> <tr> <td>Volonté politique</td> <td colspan="2">Pas de besoin en salle supplémentaire</td> </tr> </table>			Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Pas de besoin en salle supplémentaire	Potentiel d'extension	Volonté politique	Pas de besoin en salle supplémentaire											
Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Pas de besoin en salle supplémentaire	Potentiel d'extension																
Volonté politique	Pas de besoin en salle supplémentaire																	

	<b>Révision du PLU de la commune de Domont</b> <b>- Volet équipements -</b>  <b>École Jean Moulin (maternelle)</b>	Fiche Equipement 													
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 456 710 491">Coordonnées</td> <td data-bbox="710 456 1146 491">Avenue Carnot</td> <td data-bbox="1146 456 1512 491">Construction - Rest ructuration</td> <td data-bbox="1512 456 1966 491"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 496 710 587">Activités</td> <td data-bbox="710 496 1146 587">Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire</td> <td data-bbox="1146 496 1512 587">Équipe - Personnel</td> <td data-bbox="1512 496 1966 587">/</td> </tr> </table>			Coordonnées	Avenue Carnot	Construction - Rest ructuration		Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire	Équipe - Personnel	/					
Coordonnées	Avenue Carnot	Construction - Rest ructuration													
Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire	Équipe - Personnel	/												
<b>PUBLIC ACCUEILLI</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 715 710 746">Nombre d'élèves total</td> <td data-bbox="710 715 1146 746">149 élèves</td> <td data-bbox="1146 715 1512 746">Nombre d'élèves demi-pensionnaires</td> <td data-bbox="1512 715 1966 746"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 751 710 783">Nombre de classe</td> <td data-bbox="710 751 1146 783">6</td> <td data-bbox="1146 751 1512 783">Remarques</td> <td data-bbox="1512 751 1966 783">Groupe scolaire Jean Moulin</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 788 710 820">Nombre moyen d'élèves par classe</td> <td data-bbox="710 788 1146 820">24,8 élèves</td> <td data-bbox="1146 788 1512 820"></td> <td data-bbox="1512 788 1966 820"></td> </tr> </table>			Nombre d'élèves total	149 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires		Nombre de classe	6	Remarques	Groupe scolaire Jean Moulin	Nombre moyen d'élèves par classe	24,8 élèves			
Nombre d'élèves total	149 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires													
Nombre de classe	6	Remarques	Groupe scolaire Jean Moulin												
Nombre moyen d'élèves par classe	24,8 élèves														
<b>ASPECTS DIMENSIONNELS ET FONCTIONNELS</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 943 710 975">Emprise du site (maternelle et élémentaire)</td> <td data-bbox="710 943 1146 975">12 675 m2</td> <td data-bbox="1146 943 1512 1066" rowspan="4">Rythmes scolaires pratiqués</td> <td data-bbox="1512 943 1966 975"><u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 979 710 1011">Accessibilité PMR</td> <td data-bbox="710 979 1146 1011">Etage non accessible (pas d'ascenseur)</td> <td data-bbox="1512 979 1966 1011"><u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1016 710 1048">Nombre de salles de classe</td> <td data-bbox="710 1016 1146 1048">7</td> <td data-bbox="1512 1016 1966 1048"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1053 710 1085">Potentiel</td> <td data-bbox="710 1053 1146 1085">+1 salle de classe disponible dans le bâti existant</td> <td data-bbox="1512 1053 1966 1085"></td> </tr> </table>			Emprise du site (maternelle et élémentaire)	12 675 m2	Rythmes scolaires pratiqués	<u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)	Accessibilité PMR	Etage non accessible (pas d'ascenseur)	<u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances	Nombre de salles de classe	7		Potentiel	+1 salle de classe disponible dans le bâti existant	
Emprise du site (maternelle et élémentaire)	12 675 m2	Rythmes scolaires pratiqués	<u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)												
Accessibilité PMR	Etage non accessible (pas d'ascenseur)		<u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances												
Nombre de salles de classe	7														
Potentiel	+1 salle de classe disponible dans le bâti existant														
<b>ACTIONS À MENER SUR L'ÉQUIPEMENT</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 1236 710 1321">Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</td> <td data-bbox="710 1236 1146 1321">Pas de besoin en salle supplémentaire</td> <td data-bbox="1146 1236 1512 1321">Potentiel d'extension</td> <td data-bbox="1512 1236 1966 1321">Une extension sur la parcelle actuelle est possible</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1326 710 1374">Volonté politique</td> <td data-bbox="710 1326 1146 1374">Pas de besoin en salle supplémentaire</td> <td data-bbox="1146 1326 1512 1374"></td> <td data-bbox="1512 1326 1966 1374"></td> </tr> </table>			Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Pas de besoin en salle supplémentaire	Potentiel d'extension	Une extension sur la parcelle actuelle est possible	Volonté politique	Pas de besoin en salle supplémentaire							
Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Pas de besoin en salle supplémentaire	Potentiel d'extension	Une extension sur la parcelle actuelle est possible												
Volonté politique	Pas de besoin en salle supplémentaire														



	<b>Révision du PLU de la commune de Domont</b> <b>- Volet équipements -</b>  <b>École Jean Piaget (maternelle)</b>	Fiche Equipement 													
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 459 707 491">Coordonnées</td> <td data-bbox="707 459 1146 491">75 rue André Nouet</td> <td data-bbox="1146 459 1512 491">Construction - Restructuration</td> <td data-bbox="1512 459 1953 491"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 499 707 587">Activités</td> <td data-bbox="707 499 1146 587">Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire</td> <td data-bbox="1146 499 1512 587">Équipe - Personnel</td> <td data-bbox="1512 499 1953 587">/</td> </tr> </table>			Coordonnées	75 rue André Nouet	Construction - Restructuration		Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire	Équipe - Personnel	/					
Coordonnées	75 rue André Nouet	Construction - Restructuration													
Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire	Équipe - Personnel	/												
<b>PUBLIC ACCUEILLI</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 715 707 746">Nombre d'élèves total</td> <td data-bbox="707 715 1146 746">158 élèves</td> <td data-bbox="1146 715 1512 746">Nombre d'élèves demi-pensionnaires</td> <td data-bbox="1512 715 1953 746"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 754 707 786">Nombre de classe</td> <td data-bbox="707 754 1146 786">6</td> <td data-bbox="1146 754 1512 786">Remarques</td> <td data-bbox="1512 754 1953 786">Site du Trou Normand</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 794 707 826">Nombre moyen d'élèves par classe</td> <td data-bbox="707 794 1146 826">26,3 élèves</td> <td data-bbox="1146 794 1512 826"></td> <td data-bbox="1512 794 1953 826"></td> </tr> </table>			Nombre d'élèves total	158 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires		Nombre de classe	6	Remarques	Site du Trou Normand	Nombre moyen d'élèves par classe	26,3 élèves			
Nombre d'élèves total	158 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires													
Nombre de classe	6	Remarques	Site du Trou Normand												
Nombre moyen d'élèves par classe	26,3 élèves														
<b>ASPECTS DIMENSIONNELS ET FONCTIONNELS</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 946 707 978">Emprise du site</td> <td data-bbox="707 946 1146 978">23 575 m2</td> <td data-bbox="1146 946 1512 1066" rowspan="4">Rythmes scolaires pratiqués</td> <td data-bbox="1512 946 1953 1002"><u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 986 707 1018">Accessibilité PMR</td> <td data-bbox="707 986 1146 1018">RDC uniquement</td> <td data-bbox="1512 1002 1953 1058"><u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1026 707 1058">Nombre de salles de classe</td> <td data-bbox="707 1026 1146 1058">5</td> <td data-bbox="1512 1058 1953 1114"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1074 707 1106">Potentiel</td> <td data-bbox="707 1074 1146 1106">Locaux périscolaires</td> <td data-bbox="1512 1114 1953 1129"></td> </tr> </table>			Emprise du site	23 575 m2	Rythmes scolaires pratiqués	<u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)	Accessibilité PMR	RDC uniquement	<u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances	Nombre de salles de classe	5		Potentiel	Locaux périscolaires	
Emprise du site	23 575 m2	Rythmes scolaires pratiqués	<u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)												
Accessibilité PMR	RDC uniquement		<u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances												
Nombre de salles de classe	5														
Potentiel	Locaux périscolaires														
<b>ACTIONS À MENER</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 1249 707 1321">Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</td> <td data-bbox="707 1249 1146 1321">Avec la Maternelle Frank : + 3 classes en 2017, 2019 et 2023</td> <td data-bbox="1146 1249 1512 1321">Potentiel d'extension</td> <td data-bbox="1512 1249 1953 1321">Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1329 707 1385">Volonté politique</td> <td data-bbox="707 1329 1146 1385">Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire</td> <td data-bbox="1146 1329 1512 1385"></td> <td data-bbox="1512 1329 1953 1385"></td> </tr> </table>			Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Avec la Maternelle Frank : + 3 classes en 2017, 2019 et 2023	Potentiel d'extension	Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme	Volonté politique	Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire							
Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	Avec la Maternelle Frank : + 3 classes en 2017, 2019 et 2023	Potentiel d'extension	Sur parcelle, construction d'un ACM - Phase Programme												
Volonté politique	Construction d'un ACM afin de libérer les locaux dédiés au périscolaire														

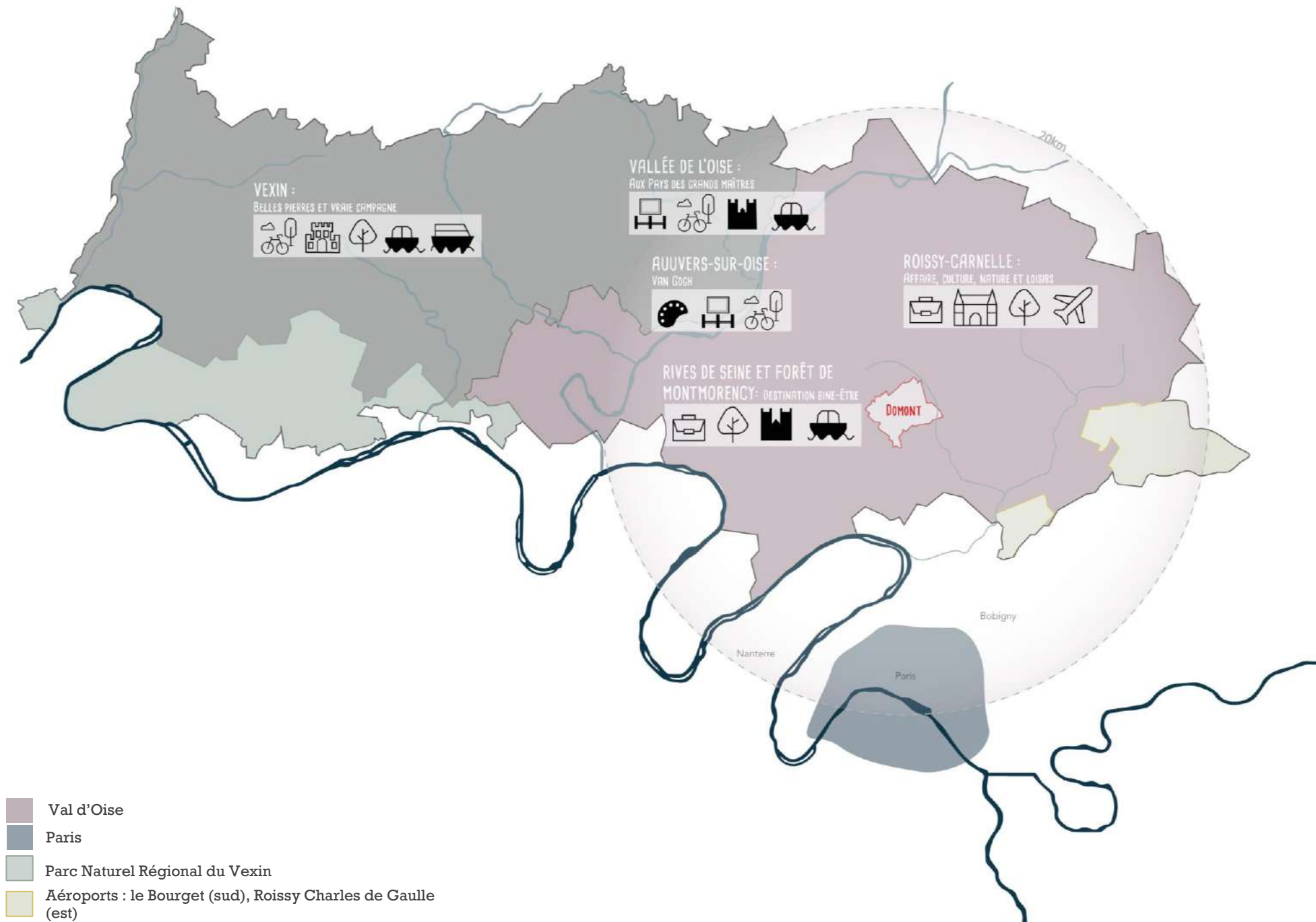
	<b>Révision du PLU de la commune de Domont</b> <b>- Volet équipements -</b>  <b>École Louis Pasteur (maternelle)</b>	Fiche Equipement 																
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;"><b>Coordonnées</b></td> <td style="width: 25%;">Rue du Baron Duchaussoy</td> <td style="width: 25%;"><b>Construction - Restructuration</b></td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> <tr> <td><b>Activités</b></td> <td>Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire</td> <td><b>Équipe - Personnel</b></td> <td>/</td> </tr> </table>			<b>Coordonnées</b>	Rue du Baron Duchaussoy	<b>Construction - Restructuration</b>		<b>Activités</b>	Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire	<b>Équipe - Personnel</b>	/								
<b>Coordonnées</b>	Rue du Baron Duchaussoy	<b>Construction - Restructuration</b>																
<b>Activités</b>	Accueil des élèves pour l'enseignement du premier cycle scolaire	<b>Équipe - Personnel</b>	/															
<b>PUBLIC ACCUEILLI</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;"><b>Nombre d'élèves total</b></td> <td style="width: 25%;">197 élèves</td> <td style="width: 25%;"><b>Nombre d'élèves demi-pensionnaires</b></td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> <tr> <td><b>Nombre de classe</b></td> <td>7</td> <td><b>Remarques</b></td> <td>L'école Pasteur est couplée avec l'école élémentaire Pierre Brosolette</td> </tr> <tr> <td><b>Nombre moyen d'élèves par classe</b></td> <td>28,1 élèves</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			<b>Nombre d'élèves total</b>	197 élèves	<b>Nombre d'élèves demi-pensionnaires</b>		<b>Nombre de classe</b>	7	<b>Remarques</b>	L'école Pasteur est couplée avec l'école élémentaire Pierre Brosolette	<b>Nombre moyen d'élèves par classe</b>	28,1 élèves						
<b>Nombre d'élèves total</b>	197 élèves	<b>Nombre d'élèves demi-pensionnaires</b>																
<b>Nombre de classe</b>	7	<b>Remarques</b>	L'école Pasteur est couplée avec l'école élémentaire Pierre Brosolette															
<b>Nombre moyen d'élèves par classe</b>	28,1 élèves																	
<b>ASPECTS DIMENSIONNELS ET FONCTIONNELS</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;"><b>Emprise du site</b></td> <td style="width: 25%;">3 325 m<sup>2</sup></td> <td style="width: 25%;"><b>Rythmes scolaires pratiqués</b></td> <td style="width: 25%;"><u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)</td> </tr> <tr> <td><b>Accessibilité PMR</b></td> <td>Etage non accessible (pas d'ascenseur)</td> <td></td> <td><u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances</td> </tr> <tr> <td><b>Nombre de salles de classe</b></td> <td>6</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Potentiel</b></td> <td>Pas de potentiel dans le bâti existant</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			<b>Emprise du site</b>	3 325 m <sup>2</sup>	<b>Rythmes scolaires pratiqués</b>	<u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)	<b>Accessibilité PMR</b>	Etage non accessible (pas d'ascenseur)		<u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances	<b>Nombre de salles de classe</b>	6			<b>Potentiel</b>	Pas de potentiel dans le bâti existant		
<b>Emprise du site</b>	3 325 m <sup>2</sup>	<b>Rythmes scolaires pratiqués</b>	<u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)															
<b>Accessibilité PMR</b>	Etage non accessible (pas d'ascenseur)		<u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances															
<b>Nombre de salles de classe</b>	6																	
<b>Potentiel</b>	Pas de potentiel dans le bâti existant																	
<b>ACTIONS À MENER SUR L'ÉQUIPEMENT</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;"><b>Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</b></td> <td style="width: 25%;">Pas de besoin en salle supplémentaire</td> <td style="width: 25%;"><b>Potentiel d'extension</b></td> <td style="width: 25%;">Sur la parcelle - Une étude est en cours (stade faisabilité)</td> </tr> <tr> <td><b>Volonté politique</b></td> <td>Extension nécessaire afin d'augmenter le nombre de salles de classe</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			<b>Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</b>	Pas de besoin en salle supplémentaire	<b>Potentiel d'extension</b>	Sur la parcelle - Une étude est en cours (stade faisabilité)	<b>Volonté politique</b>	Extension nécessaire afin d'augmenter le nombre de salles de classe										
<b>Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</b>	Pas de besoin en salle supplémentaire	<b>Potentiel d'extension</b>	Sur la parcelle - Une étude est en cours (stade faisabilité)															
<b>Volonté politique</b>	Extension nécessaire afin d'augmenter le nombre de salles de classe																	

	<b>Révision du PLU de la commune de Domont - Volet équipements -</b>  <b>École Pierre Brossolette (élémentaire)</b>	Fiche Équipement 												
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 459 707 491">Coordonnées</td> <td data-bbox="707 459 1144 491">32 avenue Curie</td> <td data-bbox="1144 459 1509 491">Construction - Restructuration</td> <td data-bbox="1509 459 1951 491">/</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 499 707 587">Activités</td> <td data-bbox="707 499 1144 587">Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire</td> <td data-bbox="1144 499 1509 587">Équipe - Personnel</td> <td data-bbox="1509 499 1951 587">/</td> </tr> </table>			Coordonnées	32 avenue Curie	Construction - Restructuration	/	Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire	Équipe - Personnel	/				
Coordonnées	32 avenue Curie	Construction - Restructuration	/											
Activités	Accueil des élèves pour l'enseignement du second cycle scolaire	Équipe - Personnel	/											
<b>PUBLIC ACCUEILLI</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 715 707 746">Nombre d'élèves total</td> <td data-bbox="707 715 1144 746">325 élèves</td> <td data-bbox="1144 715 1509 746">Nombre d'élèves demi-pensionnaires</td> <td data-bbox="1509 715 1951 746"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 754 707 786">Nombre de classe</td> <td data-bbox="707 754 1144 786">12</td> <td data-bbox="1144 754 1509 786">Remarques</td> <td data-bbox="1509 754 1951 802">L'école Brossolette est couplée avec l'école maternelle Pasteur</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 794 707 826">Nombre moyen d'élèves par classe</td> <td data-bbox="707 794 1144 826">27,1 élèves</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Nombre d'élèves total	325 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires		Nombre de classe	12	Remarques	L'école Brossolette est couplée avec l'école maternelle Pasteur	Nombre moyen d'élèves par classe	27,1 élèves		
Nombre d'élèves total	325 élèves	Nombre d'élèves demi-pensionnaires												
Nombre de classe	12	Remarques	L'école Brossolette est couplée avec l'école maternelle Pasteur											
Nombre moyen d'élèves par classe	27,1 élèves													
<b>ASPECTS DIMENSIONNELS ET FONCTIONNELS</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 946 707 978">Emprise du site</td> <td data-bbox="707 946 1144 978">3 540 m<sup>2</sup></td> <td data-bbox="1144 946 1509 1066" rowspan="4">Rythmes scolaires pratiqués</td> <td data-bbox="1509 946 1951 1002"><u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 986 707 1018">Accessibilité PMR</td> <td data-bbox="707 986 1144 1018">Étage accessible (1 ascenseur)</td> <td data-bbox="1509 1010 1951 1066"><u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1026 707 1058">Nombre de salles de classe</td> <td data-bbox="707 1026 1144 1058">14</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1066 707 1098">Potentiel</td> <td data-bbox="707 1066 1144 1098">+2 classes disponibles dans le bâti existant</td> </tr> </table>			Emprise du site	3 540 m <sup>2</sup>	Rythmes scolaires pratiqués	<u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)	Accessibilité PMR	Étage accessible (1 ascenseur)	<u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances	Nombre de salles de classe	14	Potentiel	+2 classes disponibles dans le bâti existant	
Emprise du site	3 540 m <sup>2</sup>	Rythmes scolaires pratiqués	<u>Ecole</u> : lun., mar., jeu. et ven. (8h30-16h30)											
Accessibilité PMR	Étage accessible (1 ascenseur)		<u>Centre de loisirs</u> : lun., mar., jeu. et ven. (7h30-8h30 16h30-19h), mer., vacances											
Nombre de salles de classe	14													
Potentiel	+2 classes disponibles dans le bâti existant													
<b>ACTIONS À MENER SUR L'ÉQUIPEMENT</b> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="331 1241 707 1321">Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017</td> <td data-bbox="707 1241 1144 1321">+3 classes en 2018, 2020 et 2023</td> <td data-bbox="1144 1241 1509 1321">Potentiel d'extension</td> <td data-bbox="1509 1241 1951 1321">Des parcelles adjacentes à l'école pourraient se libérer</td> </tr> <tr> <td data-bbox="331 1329 707 1385">Volonté politique</td> <td data-bbox="707 1329 1144 1385">Extension nécessaire afin d'augmenter le nombre de salles de classe</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	+3 classes en 2018, 2020 et 2023	Potentiel d'extension	Des parcelles adjacentes à l'école pourraient se libérer	Volonté politique	Extension nécessaire afin d'augmenter le nombre de salles de classe						
Résultats de l'étude scolaire et démographique de 2017	+3 classes en 2018, 2020 et 2023	Potentiel d'extension	Des parcelles adjacentes à l'école pourraient se libérer											
Volonté politique	Extension nécessaire afin d'augmenter le nombre de salles de classe													

TOURISME

# POSITIONNEMENT TOURISTIQUE DÉPARTEMENTAL

Positionnement touristique par rapport au département du Val-d'Oise (valdoise-tourisme.com, atopia)



## AÉROPORT DE ROISSY CDG

- PREMIER AÉROPORT FRANÇAIS
- 72 MILLIONS DE PASSAGERS EN 2018  
+4%
- 92% DE PASSAGERS INTERNATIONAUX



## TOURISME FLUVIAL

- 1 PORT DE PLAISANCE
- 2 HALTES FLUVIALES
- 686 PASSAGES (PONTOISE)
- 1 BATEAU PROMENADE (4227 PASSAGERS)



## RANDONNÉE

- 1 800 KM D'ITINÉRAIRE
- 5 GR ET 1 GRP
- 192 BALADES (EVENNEMENT PNR OU SORTIE NATURE)



## ACTIVITÉS DE LOISIRS

- 1 ÎLE DE LOISIRS
- 1 CASINO (SEUL D'ÎLE DE France)
- PARCOURS AVENTURE
- GOLFS



## CYCLOTOURISME

- 1 ITINÉRAIRE EUROPÉEN AVLP
- 170 000 CYCLO-COMPTEURS (+4,8%)



## CULTURE ET PATRIMOINE

- 2 ABBAYES
- 2 CHÂTEAUX
- 26 MUSÉES ET LIEUX DE VISITE
- 499 000 VISITEURS (-1% À PÉRIMÈTRE CONSTANT)



## ECONOMIE ET EMPLOIS

- **8 622 Entreprises** : liées au tourisme dans le Val d'Oise en 2017
  - **7,9% du total de la région Île-De-France**
- **22 700 emplois** : liés au tourisme dans le Val d'Oise en 2016
  - **4,4% du total de la région Île-de-France**
- **91 euros** : dépense moyenne/jour/personne dans le Val d'Oise
- **3,3 nuits** : durée moyenne du séjour dans le Val d'Oise
- **295 euros** : budget moye, du séjour/personne dans le Val d'Oise



## HEBERGEMENT

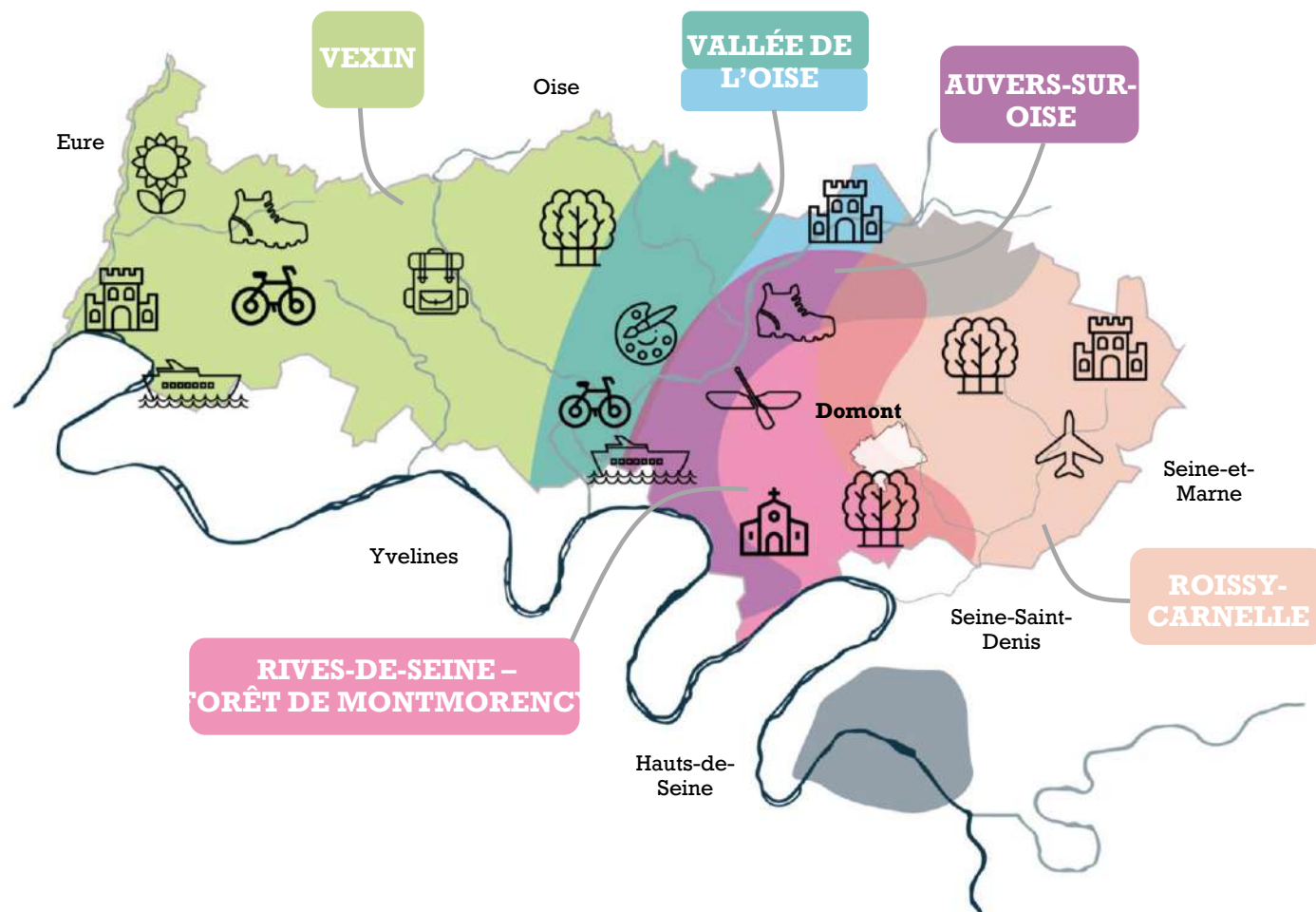
- **55 000 lits touristiques**
- **49% de lits marchands**



### REPARTITION DES EMPLOIS TOURISTIQUES PAR TYPE D'ACTIVITÉ

	VAL D'OISE	ÎLE-DE-FRANCE
▪ <b>HEBERGEMENT MARCHAND</b>	▪ 12%	▪ 12%
▪ <b>RESTAURATION</b>	▪ 37%	▪ 35%
▪ <b>SPORTS ET LOISIRS</b>	▪ 11%	▪ 11%
▪ <b>CULTURE ET PATRIMOINE</b>	▪ 1%	▪ 3%
▪ <b>AUTRES</b>	▪ 3%	▪ 6%
▪ <b>TRANSPORTS VOYAGEURS</b>	▪ 37%	▪ 33%

Archipels d'attractivité touristique et Auvers-sur-Oise (valdoise.fr, atopia)



## Le Val d'Oise, une offre touristique très diversifiée

La stratégie touristique du Val d'Oise repose sur ses « archipels » que sont :

- Le Vexin ;
- La vallée de l'Oise ;
- Les rives de Seine,
- La forêt de Montmorency ;
- Auvers –sur-Oise ;
- Roissy et Carnelle Pays-de-France.

Ces archipels comprennent des offres associées :

- A la culture et au patrimoine ;
- Aux loisirs et activités ;
- Aux parcs et jardins ;
- Aux randonnées.

Les touristes du Val-d'Oise sont pour :

- **90% d'origine française** (32% de l'Île-de-France, 7,5% de la région PACA, 7% du Pays-de-la-Loire, 6% de la Bourgogne, Franche-Comté, 5% de la Champagne Ardennes (2016)) ;
- **10% d'origine étrangère** (16% des États-Unis, 13,1% de la Chine, 8,8 du Proche et Moyen-Orient, 8,8% du Royaume-Uni et 4,8% de l'Allemagne (2016)).



## VEXIN

- **2 itinéraires de voies vertes** qui relient Paris à Londres à vélo ;
- **Vallée de l'Oise et PNR** du Vexin français (Pays d'Art et d'Histoire) ;
- **Musée archéologique** départemental de Guiry-en-Vexin ;
- **Sites remarquables** : L'Isle-Adam et son château notamment.

## AUVERS-SUR-OISE

- **Ville de Vincent Van Gogh** ;
- **Monuments remarquables** : église d'Auvers-sur-Oise, auberge Ravoux, le château d'Auvers et son parc ;
- **Parcours pédagogique et interactif** pour découvrir l'ensemble des œuvres au temps de l'impressionniste.

## ROISSY-CARNELLE

- **Tourisme d'affaire** : équipements et établissements hôteliers ;
- **Positionnement stratégique**
- **Offre culturelle riche** : abbaye de Royaumont, musée National de la Renaissance à Ecoen, le musée Archéa et un environnement naturel remarquable (forêts, parcs naturels régionaux, fleuves, etc.)

## VALLÉE DE L'OISE

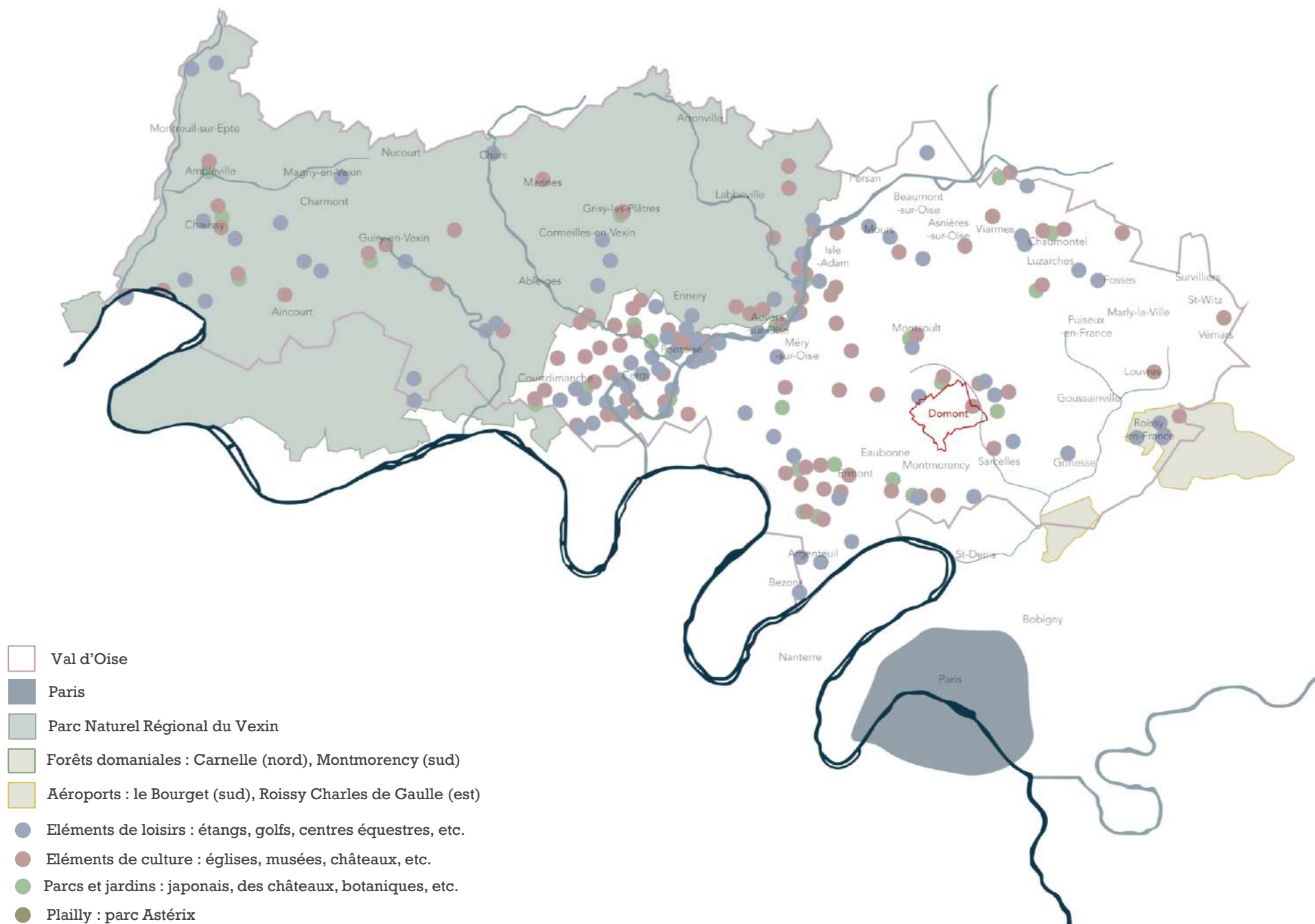
- **Grands peintres d'inspiration impressionniste** : Camille Pissarro, Vincent Van Gogh, Charles-François Daubigny ;
- **Paysage remarquable** lié à la vallée;
- **Sites remarquables** : Pontoise, d'Auvers-sur-Oise ou de L'Isle-Adam.

## RIVES DE SEINE ET FORÊT DE MONTMORENCY

- **Enghien-les-Bains** : unique station thermale d'Île-de-France ;
- **Monuments remarquables** : le théâtre du casino (lieu culturel majeur de la ville), le casino (500 machines à sous), etc ;
- **Forêt de Montmorency** : randonnée pédestres et équestres, sentiers pédagogiques, vestiges remarquables, la tour Plumet, le pont du diable, le château de la chasse, la fontaine Sainte-Radegonde.

# SITES TOURISTIQUES DÉPARTEMENTAUX

Eléments touristiques du Val d'Oise (valdoise-tourisme.com, atopia)



## FRÉQUENTATION DES PRINCIPAUX SITES ET LIEUX DE VISITE DEPARTEMENTAUX

	LOCALISATION	SITES ET LIEUX	2018	2017	2016
MUSÉES ET LIEUX DE VISITES	Auvers-sur-Oise	<b>Tombes des frères Van Gogh</b>	<b>100 000</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
	Ecouen	<b>Musée de la Renaissance</b>	<b>54 633</b>	<b>57 844</b>	<b>57 813</b>
	Auvers-sur-Oise	<b>Château d'Auvers</b>	<b>50 000</b>	<b>Travaux</b>	<b>61 301</b>
	Guiry-en-Vexin	<b>Musée archéologique</b>	<b>20 612</b>	<b>15 231</b>	<b>15 716</b>
	Auvers-sur-Oise	<b>Maison du Dr Gachet</b>	<b>13 673</b>	<b>13 040</b>	<b>10 201</b>
	Louvres	<b>Archéa</b>	<b>13 338</b>	<b>10 729</b>	<b>12 712</b>
	Auvers-sur-Oise	<b>Musée Daubigny</b>	<b>9 685</b>	<b>10 319</b>	<b>5 483</b>
	Osny	<b>Musée des sapeurs-pompiers</b>	<b>6 683</b>	<b>6 311</b>	<b>6 451</b>
	Wy-dit-joli-village	<b>Musée de l'Outil</b>	<b>6 250</b>	<b>4 351</b>	<b>4 509</b>
	Théméricourt	<b>Musée du Vexin français</b>	<b>6 044</b>	<b>5 662</b>	<b>8 678</b>
	Cormeilles-en-Parisis	<b>Fort de Cormeilles</b>	<b>5 450</b>	-	-
	Auvers-sur-Oise	<b>Atelier Daubigny</b>	<b>4 467</b>	<b>4 542</b>	<b>2 847</b>
	L'Isle-Adam	<b>Musée Louis Senlecq</b>	<b>4 111</b>	<b>3 854</b>	<b>5 041</b>
	Montmorency	<b>Musée Jean-Jacques Rousseau</b>	<b>2 877</b>	<b>1 748</b>	<b>NC</b>
	Cormeilles-en-Parisis	<b>Aux musées Réunis</b>	<b>2 696</b>	<b>3 894</b>	<b>4 708</b>
	Mériel	<b>Musée Jean Gabin</b>	<b>1 380</b>	<b>1 741</b>	<b>1 409</b>
	Pontoise	<b>Musée Tavet-Delacour</b>	<b>NC</b>	<b>5 465</b>	<b>5 095</b>
	Pontoise	<b>Musée Pissarro</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>4 984</b>
	Cergy	<b>Axe majeur</b>	-	-	-
	PATRIMOINE	Auvers-sur-Oise	<b>Maison Van Gogh/Auberge Ravoux</b>	-	-
Auvers-sur-Oise		<b>Musée de l'Absinthe</b>	-	-	-
La Roche-Guyon		<b>Château de La Roche Guyon</b>	<b>72 346</b>	<b>79 685</b>	<b>70 658</b>
Chaussy		<b>Domaine de Villarceaux</b>	<b>43 000</b>	<b>45 500</b>	<b>33 491</b>
L'Isle-Adam		<b>Pavillon Chinois</b>	-	-	-
Asnières-sur-Oise		<b>Abbaye de Royaumont</b>	<b>62 658</b>	<b>64 054</b>	<b>42 847</b>
Saint-Ouen-l'Aumône		<b>Abbaye de Maubuisson</b>	<b>19 061</b>	<b>18 382</b>	<b>12 550</b>
Argenteuil		<b>Basilique Sains Denys</b>	-	-	-
Montmorency		<b>Collégiale Saint Martin</b>	-	-	-
Auvers-sur-Oise		<b>Eglise Notre-Dame d'Auvers-sur-oise</b>	-	-	-
EDIFICES RELIGIEUX	Pontoise	<b>Cathédrale Saint Maclou</b>	-	-	-

# SITES ET LIEUX DE VISITE DÉPARTEMENTAUX

Offre touristique proche de Domont ([valdoise-tourisme.com](http://valdoise-tourisme.com))

Pavillon chinois – Isle-Adam (Google image)



Jardin des cinq sens – Pontoise (Google image)



Golf de Domont – Montmorency (Google image)



Musée Camille Pissarro – Pontoise (Google image)



Croisière aux sources de l'impressionnisme – Auvers-sur-Oise (Google image)



Le château et son parc – Ecoen (Google image)



Sherwood Parc – Viarmes ([sortiraparis.com](http://sortiraparis.com))



Aérokart – Argenteuil ([actu.fr](http://actu.fr))

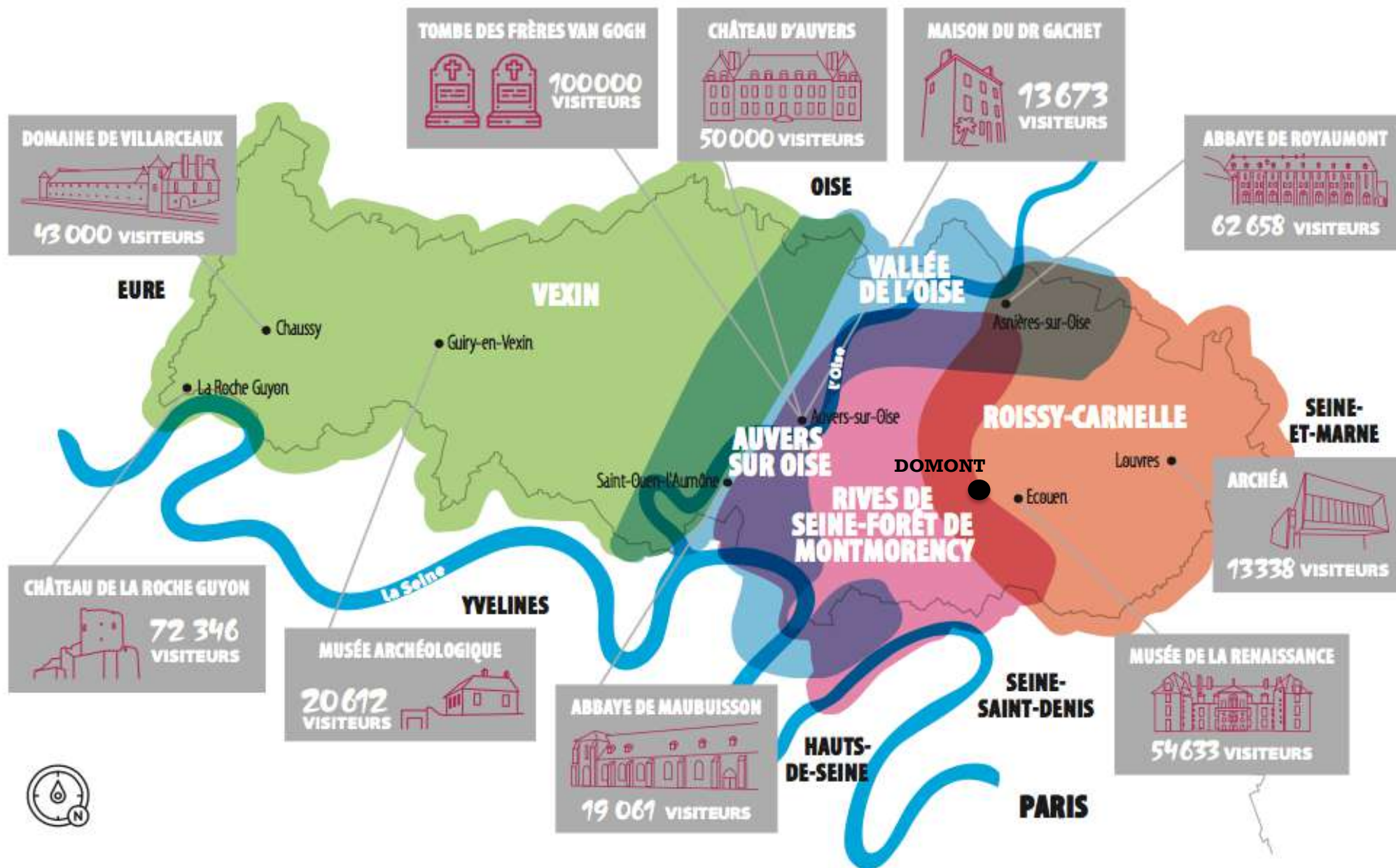


Forêt – Montmorency ([foretmontmorency.ca](http://foretmontmorency.ca))



# RÉPARTITION DES PRINCIPAUX SITES ET LIEUX DE VISITE DÉPARTEMENTAUX

Répartition par destinations infra départementales des sites et lieux de visite fréquentés par plus de 10 000 personnes en 2018 (Les chiffres clés 2018 du tourisme en Val d'Oise)



# HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Comparaison des offres touristiques, en 2019 (INSEE, atopia)

	Domont	Département du Val d'Oise	Paris	Région Ile-de-France
Campings	-	7 (909 emplacements)	1 (410 emplacements)	94 (13 650 emplacements)
Hôtels	-	107 (9 983 chambres)	1 597 (82 444 chambres)	2 465 (156 880 chambres)
Résidence de tourisme et hébergements assimilés	-	8 (4 461 lits)	71 (15 133 lits)	200 (57 924 lits)
Villages vacances – maison familiale	-	-	-	2 (265 lits)
Auberge de jeunesse – centre sportif	-	1 (95 lits)	14 (4 555 lits)	21 (5 623 lits)

## Aucun hébergement touristique recensé à Domont

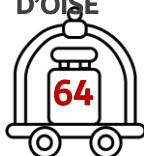
La commune de Domont n'abrite aucune offre d'hébergement touristique mais de nombreux hôtels ou autres types de structures d'accueil sont présentes dans le Val-d'Oise. Le département compte ainsi 123 espaces d'accueil soit 15 448 lits en 2019.

Les hébergements sont principalement répartis au sud-est du Val d'Oise, à proximité des départements des Hauts-de-Seine, de Seine-St-Denis et des villes de Paris et de Roissy-en-France. Ces implantations résultent de l'attractivité touristique de Paris et de l'aéroport Charles-de-Gaulle (à Roissy-en-France).

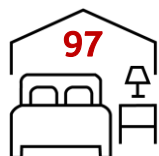
Dans le Val d'Oise, l'offre d'hébergement se compose de :

- 107 hôtels avec 9 983 chambres : 37 hôtels sans classements (1 740 chambres) ; 4 hôtels ayant une étoile (304 chambres) ; 23 hôtels ayant deux étoiles (1 995 chambres) ; 22 hôtels ayant trois étoiles (1 887 chambres) ; 21 hôtels ayant quatre étoiles (4 057 chambres).
- 7 campings avec 909 emplacements : 2 campings non classés (315 emplacements) ; 4 campings de deux étoiles (444 emplacements) ; 1 camping de quatre étoiles (150 emplacements).
- 9 hébergements collectifs (résidences de tourisme et auberge de jeunesse) avec 4 556 lits.

## CHIFFRES-CLÉS DU VAL-D'OISE



MEUBLÉS CLASSÉS  
En étoiles



MEUBLÉS LABELISÉS



CHAMBRES D'HÔTES



CAMPINGS

### MEUBLÉS

1	7	26
2	35	131
3	21	109
4	1	3
Clévacances	16	64
Gîte de France	81	324

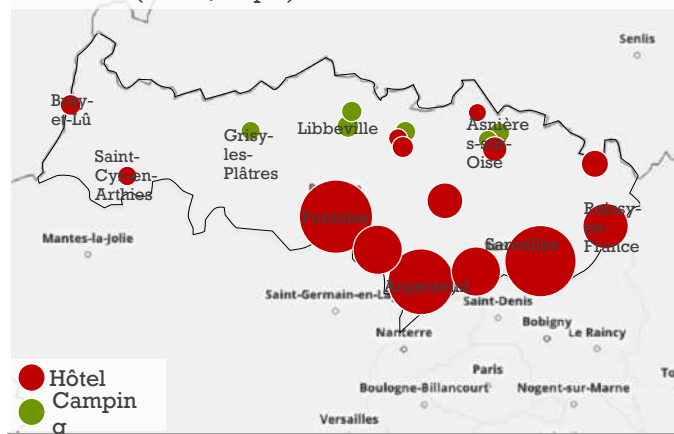
### CAMPING

1	0	0
2	4	936
3	0	0
4	1	180

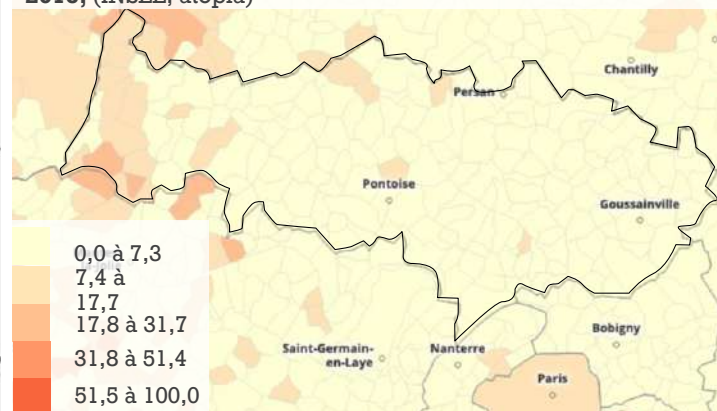
### CHAMBRES

Gîte de France	22	44
----------------	----	----

Situation géographique des espaces d'accueil pour les touristes (INSEE, atopia)

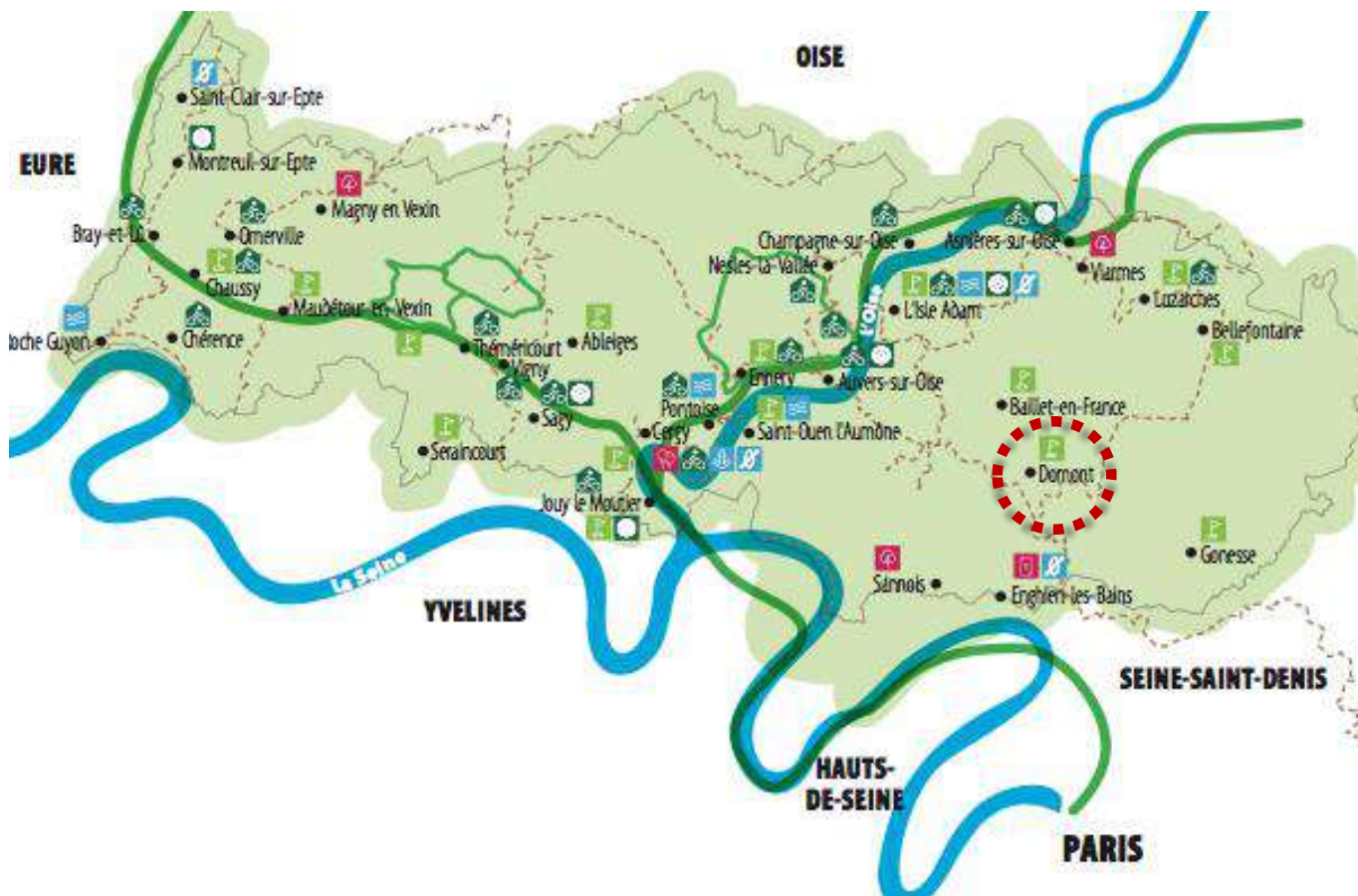


Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) dans le nombre total de logements (%), en 2016, (INSEE, atopia)



Le territoire départemental concentre très peu de résidences secondaires, de par sa proximité de Paris. Cependant, vers l'ouest, la présence des résidences secondaires est plus élevée (éloignement avec Paris mais suffisamment proche pour un weekend, rapprochement avec l'Eure (randonnées, Normandie médiévale, jardins animaliers, etc).

Loisirs actifs et itinérance (valdoise-tourisme.com)



**LÉGENDE**

- Communes
- Avenue verte London-Paris
- Boucles cyclables du Vexin (Auvers & Théméricourt)
- - - Sentiers de randonnées GR/GPP
- 🚲 Accueil vélo
- 🌿 Éco-compteur
- 🏠 Base de loisirs
- 🎰 Casino
- 🧗 Parcours aventure
- 🏌️ Golf
- 🚤 Port de plaisance
- 🚢 Halte fluviale plaisance / Quai croisière
- 🚣 Activité nautique

**FRÉQUENTATION DES PARCS DE LOISIRS ET CASINO**

COMMUNE	ACTIVITÉ	2016	2017	2018
Cergy	Île de loisir de Cergy-Pontoise	1 500 000	1 500 000	1 200 000
Enghien-les-Bains	Casino Barrière	-	863 065	800 000
Viarnes	Sherwood Parc	119 400	123 000	120 000
Magny-en-Vexin	Parc Aventure Land	105 000	-	105 000
Sannois	Ecopark adventures	22 000	-	25 000

**CHIFFRES-CLÉS LIÉS AUX LOISIRS DANS LE VAL-D'OISE**

  
 Visites Ville et Pays d'art et d'histoire du PNR  
**318 PERSONNES**

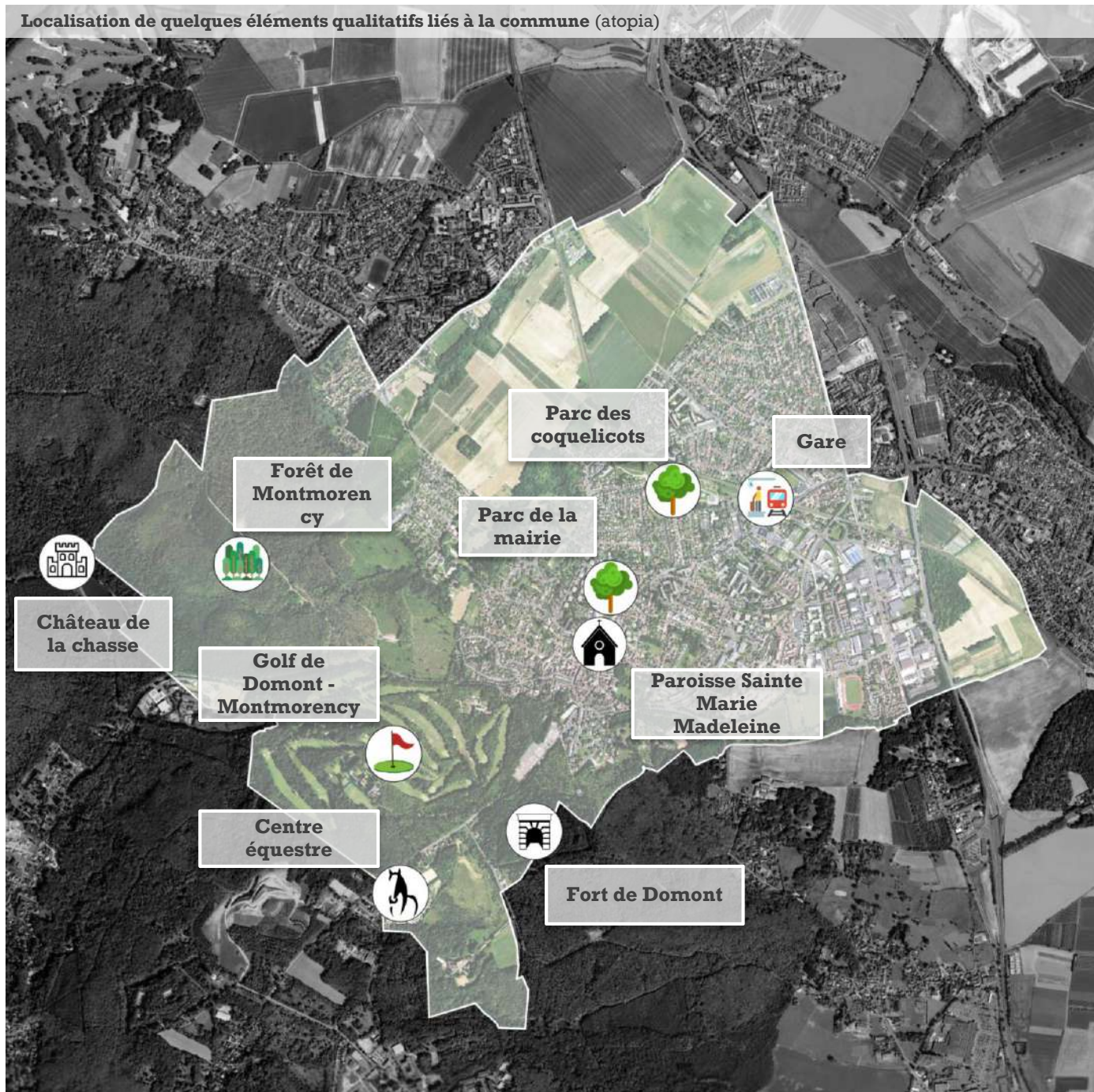
  
 Sorties pédestres du Coderando  
**2 866 PERSONNES**

  
 Sorties nature du département  
**2 015 PERSONNES**

  
 Balades du dimanche PNR  
**513 PERSONNES**

## ÉLÉMENTS D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET DE LOISIRS À DOMONT

Localisation de quelques éléments qualitatifs liés à la commune (atopia)



### Une commune abritant des éléments d'attractivité touristiques et de loisirs

La commune de Domont ne recense pas d'éléments touristiques de rayonnement départemental. Malgré la qualité de son patrimoine bâti, la ville n'abrite aucun musées ni lieux de visites reconnus.

Domont bénéficie en revanche de la présence d'éléments de loisirs de rayonnement régional : la forêt de Montmorency et le golf de Domont.



## MOBILITÉ

## Actions du PDUIF 2014-2020 (Ile-de-France Mobilités, atopia)

Numéro	Quelles actions pour quels territoires ?	Paris et cœur de métropole	Agglomération centrale	Agglomérations des pôles de centralité	Bourgs, villages et hameaux
1.1	Agir à l'échelle locale pour une ville plus favorable à l'usage des modes alternatifs à la voiture				
2.1	Un réseau ferroviaire renforcé et plus performant				
2.2	Un métro modernisé et étendu				
2.3	Tramway et Tzen : une offre de transport structurante				
2.4	Un réseau de bus plus attractif et mieux hiérarchisé				
2.5	Aménager des pôles d'échanges multimodaux de qualité				
2.6	Améliorer l'information voyageurs dans les transports collectifs				
2.7	Faciliter l'achat des titres de transport				
2.8	Faire profiter les usagers occasionnels du passe sans contact Navigo				
2.9	Améliorer les conditions de circulation des taxis et faciliter leur usage				
3/4.1	Pacifier la voirie				
3/4.2	Résorber les principales coupures urbaines				
3.1	Aménager la rue pour le piéton				
4.1	Rendre la voirie cyclable				
4.2	Favoriser le stationnement des vélos				
4.3	Favoriser et promouvoir la pratique du vélo auprès de tous les publics				
5.1	Atteindre un objectif ambitieux de sécurité routière				
5.2	Mettre en œuvre des politiques de stationnement public au service d'une mobilité durable				
5.3	Encadrer le stationnement privé				
5.4	Optimiser l'exploitation routière pour limiter la congestion				
5.5	Encourager et développer la pratique du covoiturage				
5.6	Encourager l'autopartage				
6.1	Rendre la voirie accessible				
6.2	Rendre les transports collectifs accessibles				
7.1	Préserver et développer des sites à vocation logistique				
7.2	Favoriser l'usage de la voie d'eau				
7.3	Améliorer l'offre de transport ferroviaire				
7.4	Contribuer à une meilleure efficacité du transport routier de marchandises et optimiser les conditions de livraison				
7.5	Améliorer les performances environnementales du transport de marchandises				
9.1	Développer les plans de déplacements d'entreprises et d'administration				
9.2	Développer les plans de déplacements d'établissements scolaires				
9.3	Donner une information complète, multimodale, accessible à tous et développer le conseil en mobilité				
ENV 1	Accompagner le développement de nouveaux véhicules				
ENV 2	Réduire les nuisances sonores liées aux transports				

■ L'action est à réaliser prioritairement sur le territoire
 ■ L'action est à réaliser sur le territoire
 ■ L'action concerne de manière marginale le territoire
 ■ L'action n'est pas territorialisée

## Le PDUIF, document cadre pour la planification des déplacements en Ile-de-France

Le Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF) est le document de planification de l'ensemble des modes de transport et des moyens de mobilités à l'échelle francilienne. Approuvé en 2014, il a pour objectif d'organiser les déplacements, de réduire de 2% le nombre de déplacements en voiture individuelle à l'échelle régionale, tout en augmentant de 7% le nombre total de déplacements. Cela se traduit par 9 défis à relever sur la période d'application du PDUIF (2014-2020), déclinées en 34 actions à appliquer différemment selon les secteurs géographiques définis.

Selon ce document, la commune de Domont se situe dans l'agglomération centrale, correspondant aux grandes polarités entre cœur de métropole et espace rural, et reprend l'unité urbaine de Paris telle que définie par l'INSEE.

La gare de Domont est caractérisée comme «pôle de desserte des secteurs denses», en raison de sa fréquentation (supérieure à 2 500 personnes par jour) et du mode de transport utilisé pour y accéder (au moins 75% en bus ou modes actifs).

Le PDUIF préconise l'application à l'échelle locale des principes énoncés dans le document régional, par le biais des Plans Locaux de Déplacements (PLD). La CA Plaine Vallée ne dispose pas d'un tel plan.



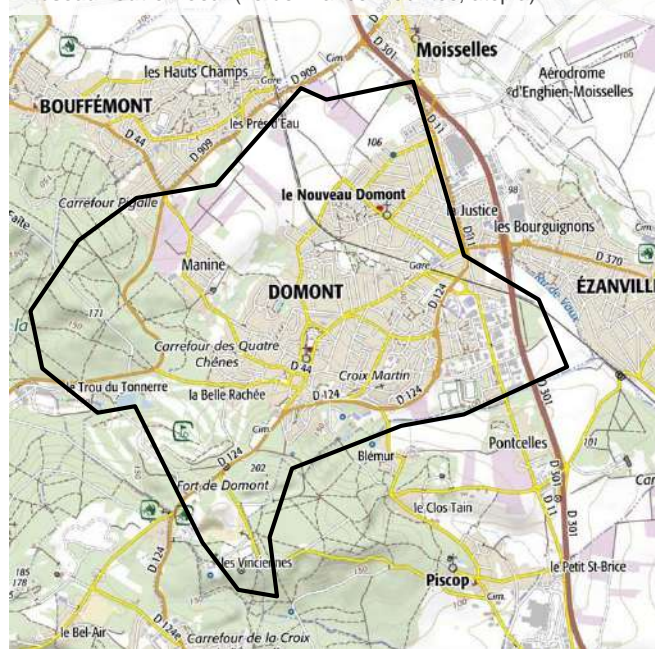
**Les pôles de desserte des secteurs denses**

- Ils sont situés dans des zones denses au cœur des centralités urbaines.
- Gares pour lesquelles l'accès se fait majoritairement à pied, en bus ou à vélo (au moins 75 %), et dont le trafic est supérieur à 2 500 voyageurs par jour.
- Stations terminus des lignes de métro sans gare routière.

Réseau routier magistral selon le PDUIF (Ile-de-France Mobilités)



Réseau routier local (Ile-de-France Mobilités, atopia)



## Une ville à proximité des axes magistraux de l'Ile-de-France

Domont est située à l'intérieur du périmètre quasi circulaire que forme la Francilienne, troisième rocade de l'agglomération parisienne après le Boulevard périphérique et l'A86. La D901, ancienne N1 historique et celle-ci est accessible au niveau de la commune d'Attainville, à 4km environ du centre-ville de Domont, au niveau de l'échangeur entre la Francilienne et la N1. Cette dernière, également classée dans le réseau magistral régional, permet de relier l'A16 à destination de Beauvais puis Amiens.

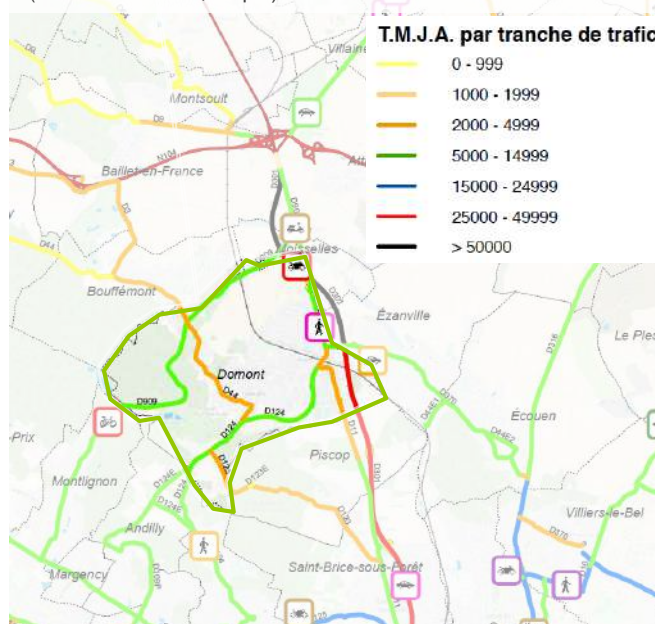
Si la N1 a été déclassée entre Attainville et Saint-Denis, et longe Domont sous responsabilité départementale (D931), elle n'en reste pas moins l'axe historique entre Paris et Beauvais. Le réseau local est défini par :

- La D11 longe l'est de la commune et la sépare d'Ézanville et de Moisselles. Il s'agit désormais d'artère urbaine depuis que la D301 assure le trafic de transit.
- La D124 qui tangente le sud de la commune entre Ézanville et Montmorency,
- La D909 contournant la ville par le nord, entre Moisselles et Argenteuil,
- La D44, reliant Domont à Pontoise, qui traverse le centre-ville.

Entrée de Domont depuis la D124 (atopia)



Fréquentation journalière des routes et accidents mortels (CD du Val-d'Oise, atopia)

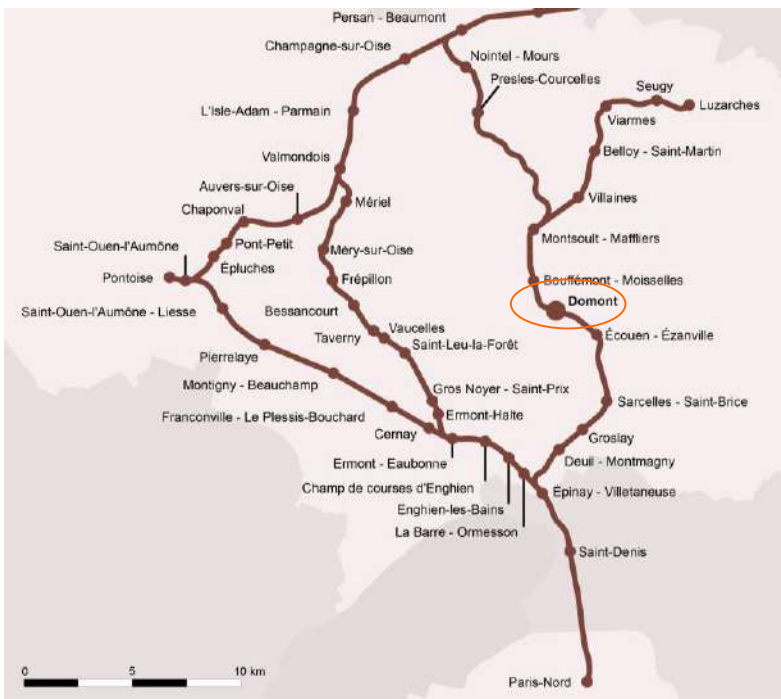


## Un trafic de transit élevé mais qui évite la ville

La D44 comporte un trafic plutôt faible (moins de 5 000 véhicules par jour), tandis que les D124 et 909 présentent un trafic journalier compris entre 5 000 et 15 000 véhicules par jour.

Le trafic de transit est très élevé sur la D931, avec plus de 51 000 véhicules par jour entre Domont et sa jonction avec le Francilienne. Il ne concerne cependant pas directement les espaces centraux de Domont.

Localisation de Domont sur la ligne H (Ile-de-France Mobilités)



Fréquentation des gares (SNCF, atopia)

Gare	Fréquentation en 2016	Fréquentation en 2017
<b>Domont</b>	<b>2,7 M</b>	<b>2,6 M</b>
Bouffémont - Moisselles	845 000	1 M
Écouen - Ézanville	1,7 M	1,9 M
Sarcelles - Saint-Brice	5,3 M	5,4 M

**Une desserte uniquement régionale mais conséquente**

Domont possède une gare desservie par le réseau Transilien (ligne H). Située sur les branches «Paris-Persan-Beaumont» et «Paris-Luzarches», la desserte apparaît conséquente et se compose de :

- 70 trains par jour ouvré à destination de Saint-Denis et Paris-Nord, avec un train tous les quarts d'heure en période de pointe,
- 30 trains par jour ouvré vers Persan-Beaumont, cadencés à l'heure avec des renforts à la demi-heure en heure de pointe,
- 25 trains par jour ouvré vers Luzarches, cadencés à l'heure avec des renforts à la demi-heure en heure de pointe.

La gare n'est pas desservie par d'autres types de train que les Transilien.

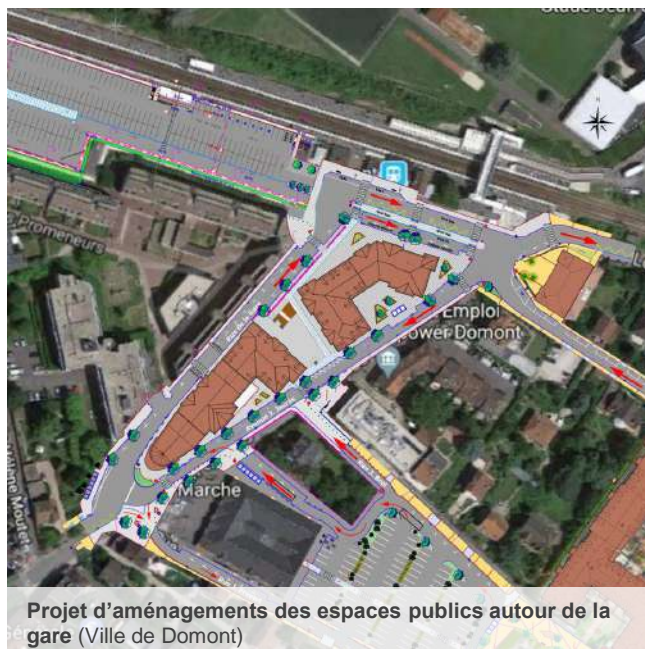
**Un pôle gare accessible et en cours de requalification**

La gare de Domont a accueilli en 2017 2,6 Millions de voyageurs environ, en légère baisse par rapport à 2016 (2,7 M). Cette fréquentation est supérieure à celle observée dans les gares de Bouffémont-Moisselles (1 M) et d'Écouen (1,9 M).

Ce pôle gare, réaménagé récemment, permet d'accueillir les passagers dans de bonnes conditions d'accessibilité : Les quais sont accessibles aux PMR grâce aux rampes, ascenseurs et espaces de circulations adaptés.

Un parc de stationnement vélos en accès libre permet de garer 12 cycles.

La requalification des espaces publics autour de la gare est en cours, en lien avec l'opération «Cœur de ville» lancée par la municipalité. À terme, un parking de 420 places sera créé à proximité de la gare, un quai bus sera réaménagé et le stationnement des vélos et motos est en cours d'étude.

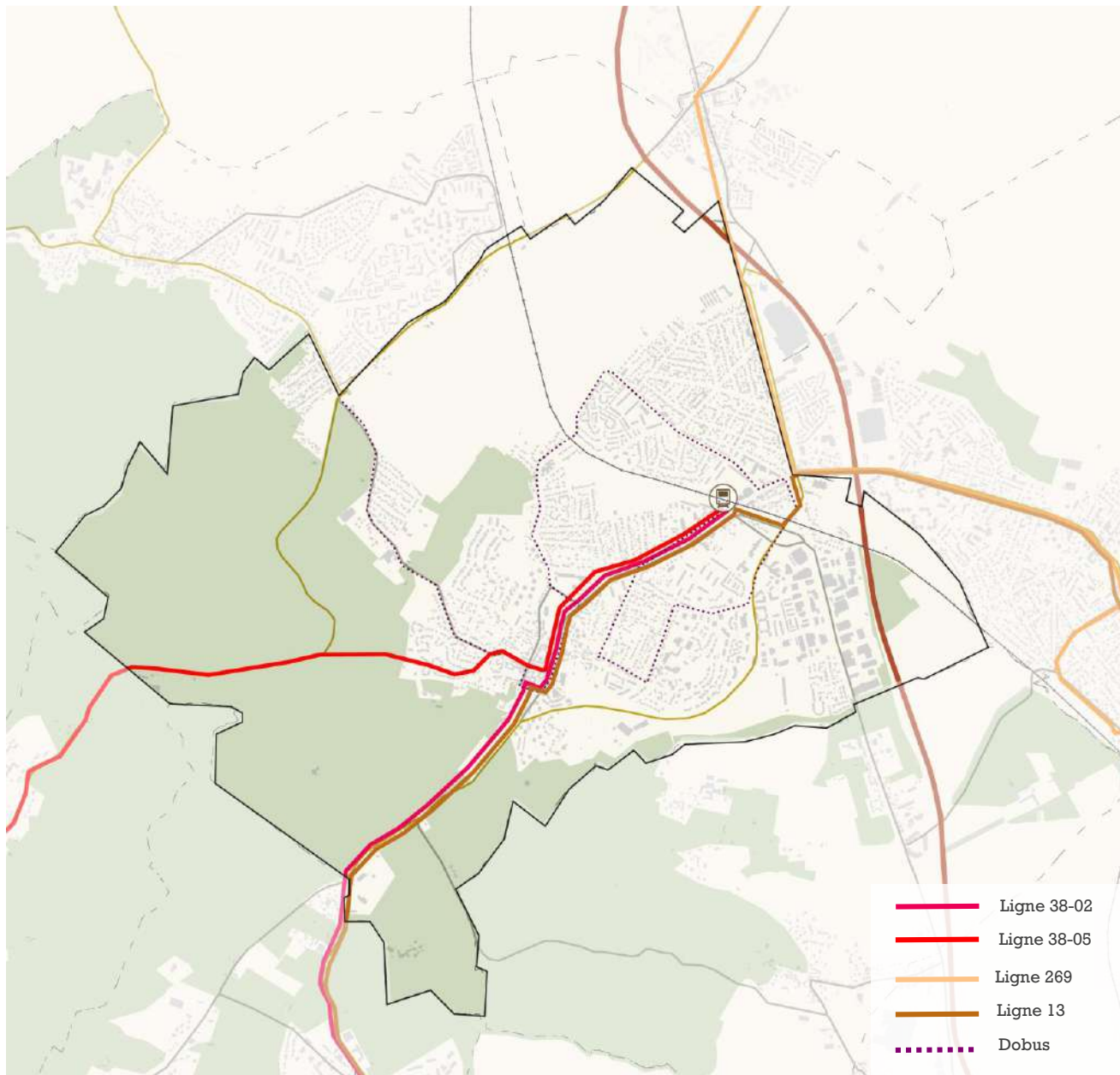


Projet d'aménagements des espaces publics autour de la gare (Ville de Domont)



Ascenseurs et passerelles au-dessus des voies (atopia)

Réseau de bus desservant la commune (Ile-de-France Mobilités, Transdev, IGN BD-Topo ©, atopia)



**Des lignes de bus reliant la gare et les communes limitrophes, mais plus difficilement les pôles plus éloignés**

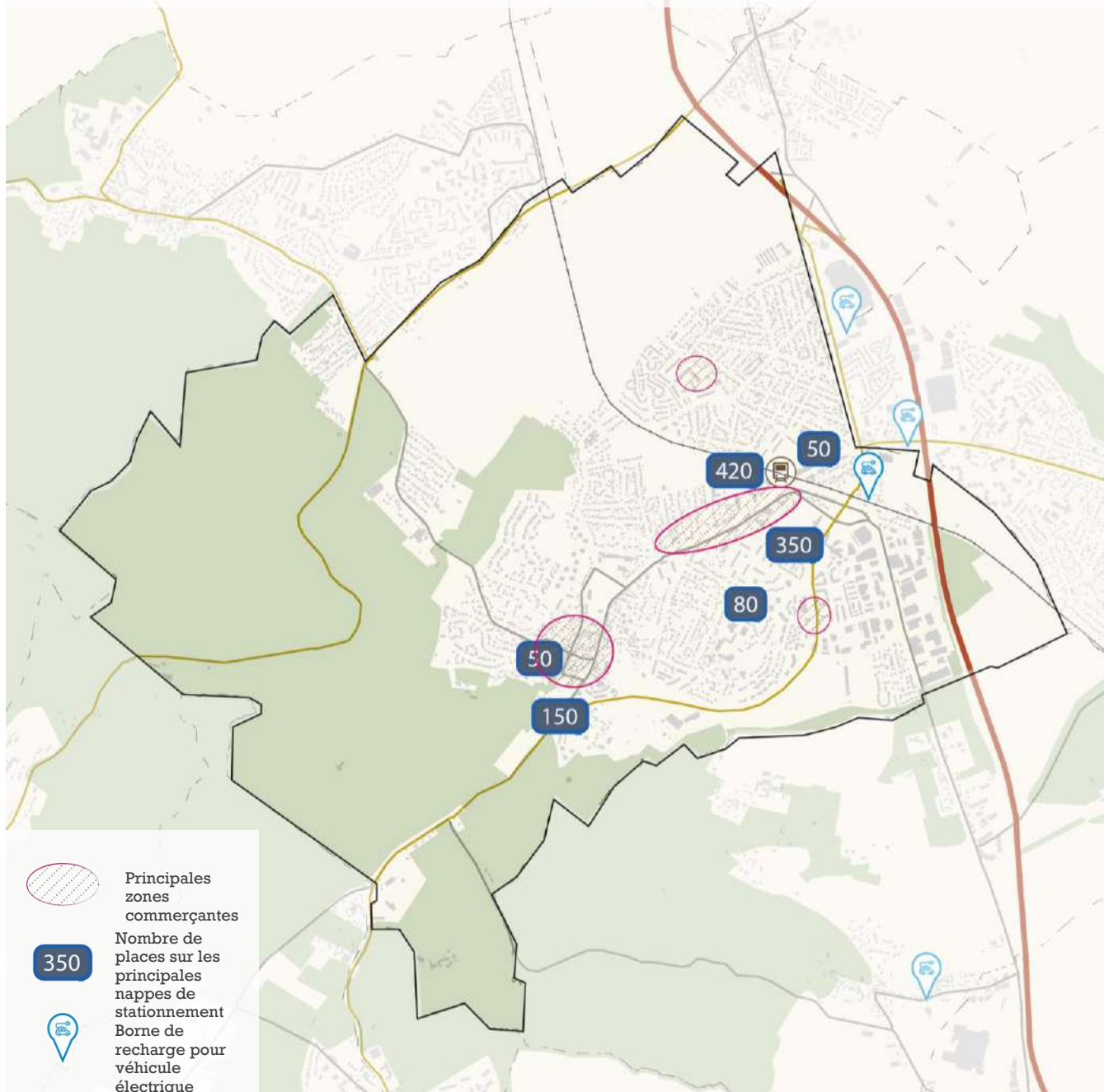
Domont est desservi par les lignes de bus suivantes :

- Le Dobus, bus urbain municipal, un accès à la gare le matin et un retour le soir et une desserte des établissements scolaires le mercredi midi, en période scolaire uniquement. Il s’agit ainsi d’un service dédié aux pendulaires (rabattement à la gare) et aux collégiens et lycéens. De plus, son trajet dessert finement la commune au prix d’un temps de parcours long et de boucles, pouvant nuire à son attractivité.
- La ligne 38-05 relie la gare à l’hôpital d’Eaubonne avec 8 A/R par jour du lundi au samedi, sur une amplitude horaire peu compatible avec les horaires de travail (de 10h15 à 16h05),
- La ligne 269 de la RATP relie Attainville à la gare de Garges-Sarcelles. Une trentaine d’A/R par jour ouvré desservent l’est de la commune, en empruntant la D301. l’arrêt Piscine à Ézanville est situé à 350m de la gare de Domont.
- La ligne 13 relie la gare d’Enghien-les-Bains à celle d’Écouen, en passant par celle de Domont. Elle propose une trentaine d’allers-retours entre Domont et Enghien, et un seul prolongé à Écouen. Elle traverse la ville via l’avenue Glandaz. Les horaires sont compatibles avec les besoins des travailleurs se rendant à Enghien ou Montmorency. Le samedi, la ligne propose 18 A/R entre Domont et Enghien.

La commune soulève toutefois un manque de liaisons transversales «banlieue-banlieue». A titre d’exemple, la ligne de bus départementale 9518 permettant de relier Roissy à Cergy passe par Attaville mais la ligne 269, en provenance de Domont, ne permet pas d’y assurer une connexion.

La desserte en transports en commun routiers est donc essentiellement créée pour permettre le rabattement vers les gares, mais permet également d’accéder aux communes limitrophes.

Principaux espaces de stationnement (hors voiries) et emplacement des bornes de recharges pour véhicules électriques  
(Géoportail, Chargemap.com, ville de Domont, IGN BD-Topo®, atopia)



### Un stationnement abondant autour de la gare et sur les espaces publics

La commune dispose d'espaces dédiés au stationnement assez importants, situés principalement :

- À proximité de la gare (420 places), via un parking réalisé dans le cadre de l'opération «Cœur de ville»,
- Autour de la halle du marché, avec 350 places disponibles,
- Autour du centre-ville, la place de la République comporte 50 places tandis que le parking en terre situé près du cimetière en compte environ 150,
- Au nord de la gare, le parking à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Aristide Briand présente 50 places,
- Enfin, le parking rue Paul Cézanne propose 80 places.

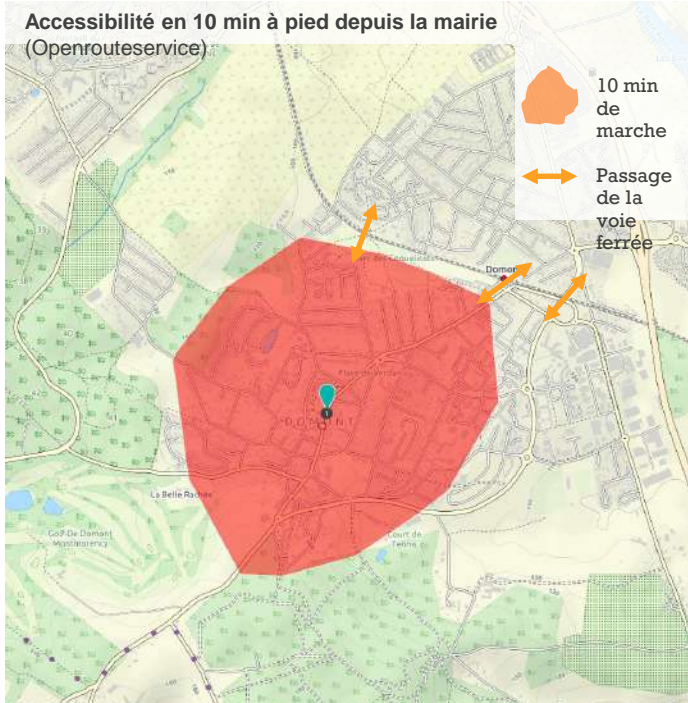
Ce stationnement est gratuit mais les secteurs situés proches des zones commerçantes sont réglementés par disque, afin de favoriser la rotation des véhicules.

Une borne de recharge pour véhicules hybrides et électriques se situe le long de l'avenue Jean Rostand. Deux autres, sur la commune d'Ézanville, sont à proximité immédiate de la commune : Route de Domont et sur le parking de l'hypermarché E.Leclerc.

De plus, le département du Val-d'Oise réfléchit à l'aménagement d'aires de co-voiturage près des accès à la Francilienne, à 5 km au nord de la commune environ.

### Le long des rues, de nombreuses places gratuites

Dans toute la commune, le choix réalisé est de maximiser les possibilités de stationnement, ce qui se traduit par un nombre important de places disponibles le long des rues. Le réaménagement du «cœur de ville» comptera par exemple 143 places hors nappes de stationnement.



**Des cheminements piétons continus**

Le centre historique de Domont est parcourable en moins de 10 min de marche. Dans toute la commune, les cheminements piétons et trottoirs sont continus. Certains passages piétons et «bateaux» peuvent cependant s’avérer difficiles à franchir pour les personnes à mobilité réduite (fauteuils roulants, poussettes etc.)

Le nord de la commune, entre la gare et la D301, est à une distance plus importante du centre-ville. La ligne de train ne constitue pas une coupure franche : elle est franchissable au niveau de la gare et du parc des Coquelicots. De plus, le pôle commercial situé rue Aristide Briand est accessible à 10min à pied depuis le nord de la commune.

L’aménagement des abords de la gare permettra d’améliorer le confort des piétons par un élargissement des trottoirs.

**Mail piéton Émile Zola (atopia)**



**Piste cyclable dans la ZA (atopia)**



**Parc à vélos de la gare (atopia)**



**Le vélo, un moyen de transport à considérer**

La commune de Domont possède quelques aménagements cyclables, notamment sur les voiries de la zone d’activités ainsi que sur le pont enjambant la voie ferrée.

Cependant, les infrastructures dédiées aux vélos (pistes ou bandes cyclables, double-sens cyclables dans les rues résidentielles) restent rares dans le reste de la commune. De même, il y a très peu d’arceaux dédiés au stationnement.

**Ralentisseurs (atopia)**



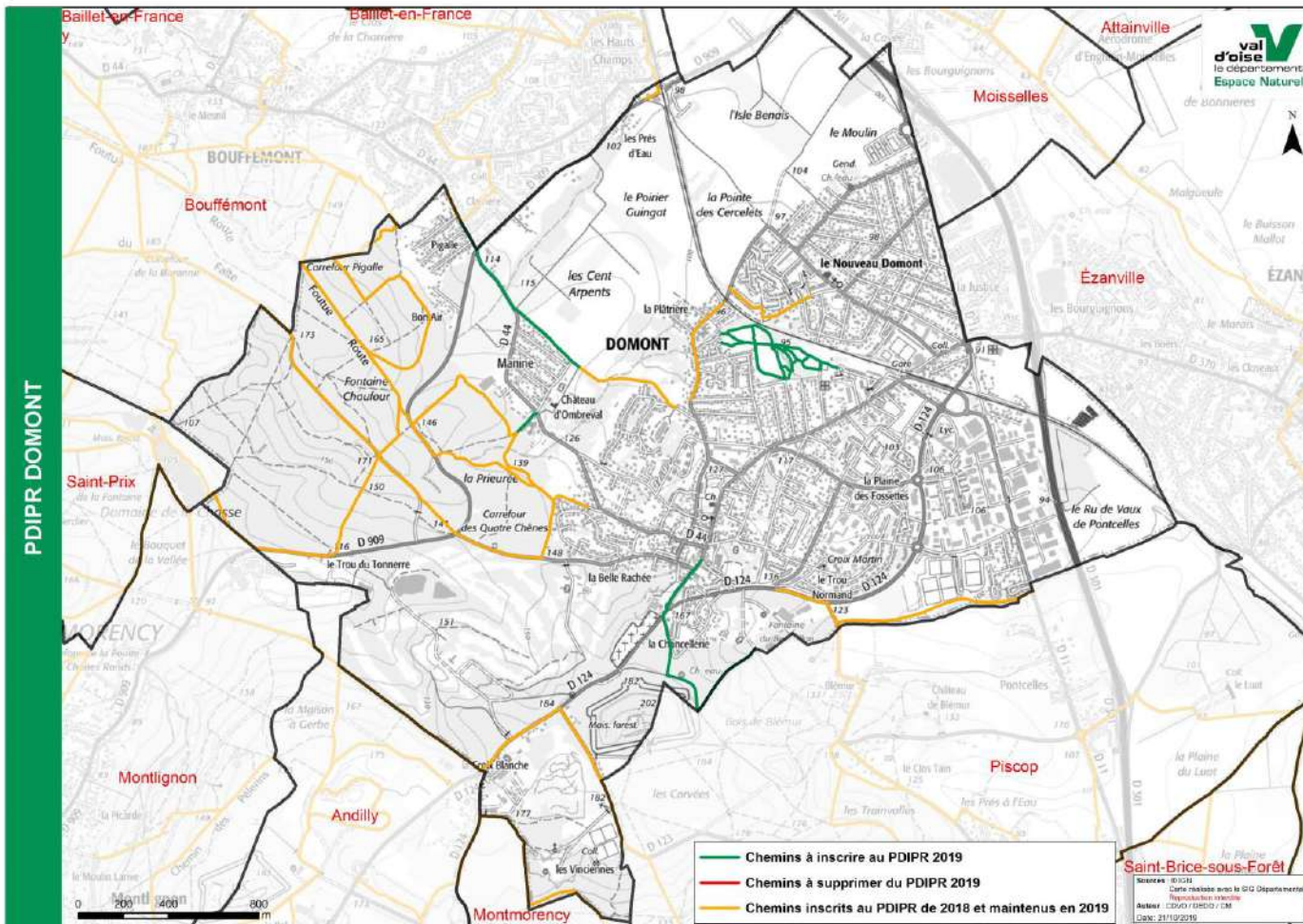
**Parvis de l’école du centre (atopia)**



**Passage sous la voie ferrée (atopia)**



Les aménagements les plus récents, y compris le projet «Cœur de ville», ne comprend pas d’aménagements spécifiques pour ce mode de transport, pertinent pour des petits trajets à destination de la gare, de l’école ou des commerces de proximité. Depuis la gare, c’est ainsi l’ensemble de la commune mais aussi Ézanville et Moisselles qui sont à moins de 10 minutes de vélo.



### Des liaisons douces identifiées au PDIPR

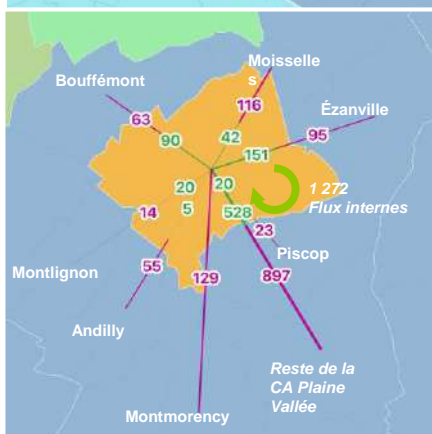
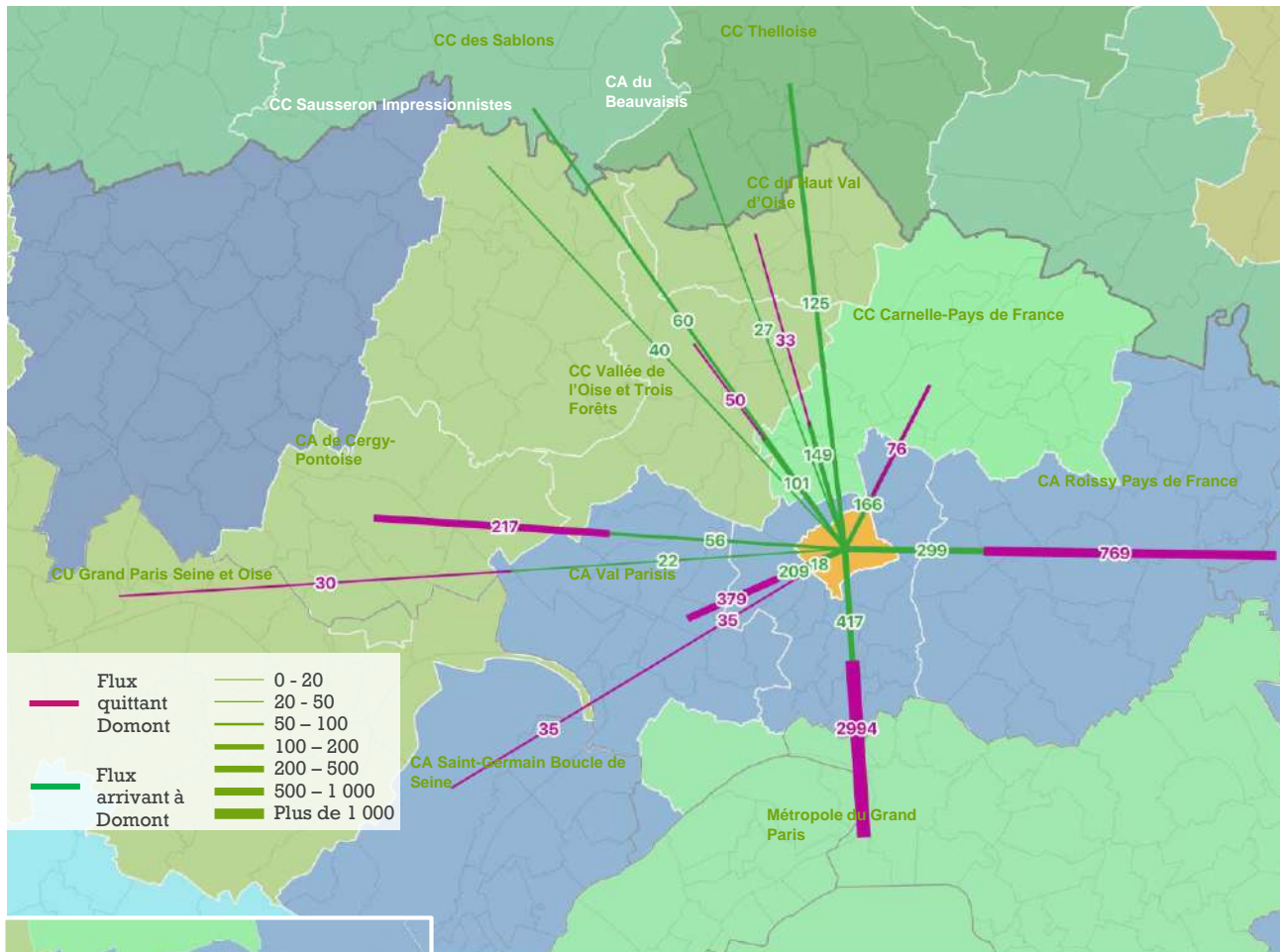
Le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) est un document d'inventaire qui recense l'ensemble des chemins ouverts à la pratique de la randonnée (pédestre, VTT ou équestre) et définit leur cadre réglementaire.

Il favorise la création d'itinéraires touristiques tout en protégeant le patrimoine des chemins ruraux.

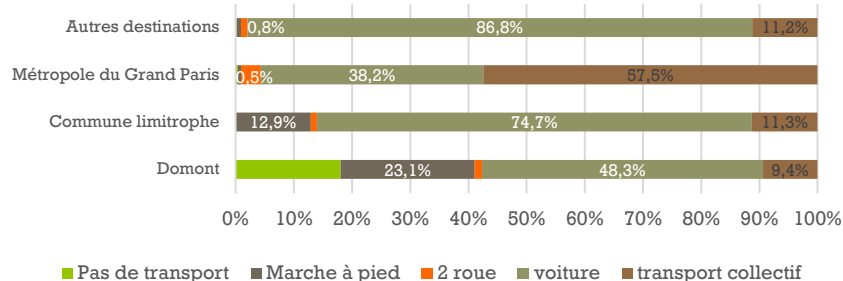
Le PDIPR du Val d'Oise est en cours de révision. La version actuelle du document, votée le 20 décembre 2019, porte le réseau de chemins inscrits à 2 378,6 km. Dès lors que 10% des communes du département auront sollicité de nouvelles inscriptions, une version actualisée du PDIPR sera proposée en vote à l'Assemblée départementale en 2020 ou 2021. Ainsi, les modifications souhaitées par les communes pourront être intégrées.



Flux domicile-travail provenant et à destination de Domont en 2016 (INSEE MOBPRO 2016, IGN BD-Topo ® , atopia)



**Mode de transport des actifs de Domont selon leur lieu de travail, en 2016 (INSEE MOBPRO 2016, atopia)**



## Une commune polarisée par les emplois de la Métropole du Grand Paris, mais qui exerce une attraction sur le nord du Val-d'Oise et l'Oise

Le recensement de la population de 2016 met en exergue 7045 actifs sur la commune de Domont.

Ceux-ci se répartissent de la manière suivante :

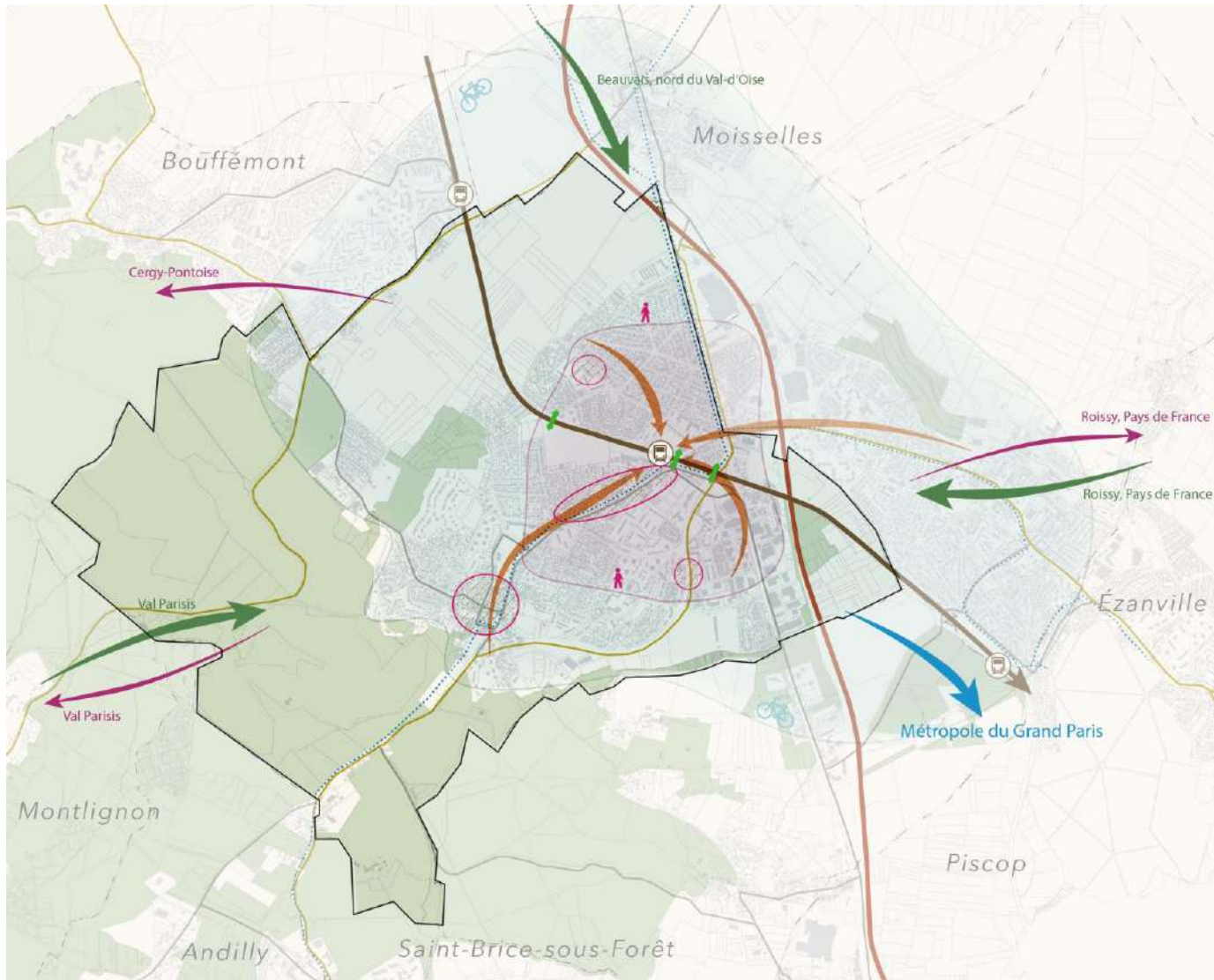
- 3 900 actifs se rendent dans la Métropole du Grand Paris, soit plus de la moitié des flux recensés. Ceux-ci s'y rendent majoritairement en transport en commun (Train H), mais près de 40% utilisent leur voiture,
- 500 actifs se rendent dans une commune limitrophe, dont les 3/4 en voiture, tandis que 900 travaillent dans une autre commune de la CA Plaine Vallée,
- Près de 800 actifs se rendent dans la CA Roissy-Pays de France, et 220 à Cergy-Pontoise Agglomération, pôles d'emplois majeur du nord de l'Île-de-France. Près de 400 actifs se rendent dans la CA Val Parisis.
- Environ 1 300 actifs de Domont travaillent sur la commune, dont 23% se rendent à pied sur leur lieu de travail.

Parallèlement à ces flux sortants, le territoire accueille également 2 760 actifs provenant majoritairement :


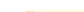

- Des communes limitrophes (328 flux) et du reste de la CA Plaine Vallée (530 flux),
- Du nord du Val-d'Oise et du sud-ouest de l'Oise (Beauvaisis, CC Thelloise, etc.) avec un total de 670 flux,
- Des CA du Val Parisis (210 flux) et Roissy Pays de France (300 flux),
- Une part non négligeable d'actifs de la Métropole du Grand Paris, avec près de 420 flux entrants.

Ainsi, si la commune est fortement polarisée par les emplois de la Métropole du Grand Paris, elle vit également des échanges avec les intercommunalités voisines du nord de l'Île-de-France, et attire des actifs de territoires plus ruraux du Val-d'Oise et du Beauvaisis.








Mobilités - carte de synthèse



**Une commune connectée aux grands axes de circulation**

-  La D301, axe historique entre Paris et Beauvais et toujours très fréquenté, permet d'accéder à la Francilienne
-  Axes de desserte départementale assurant les connexions avec la D301 et les communes limitrophes
-  Axe de desserte locale

**Des flux organisés par la gare et les équipements communaux**

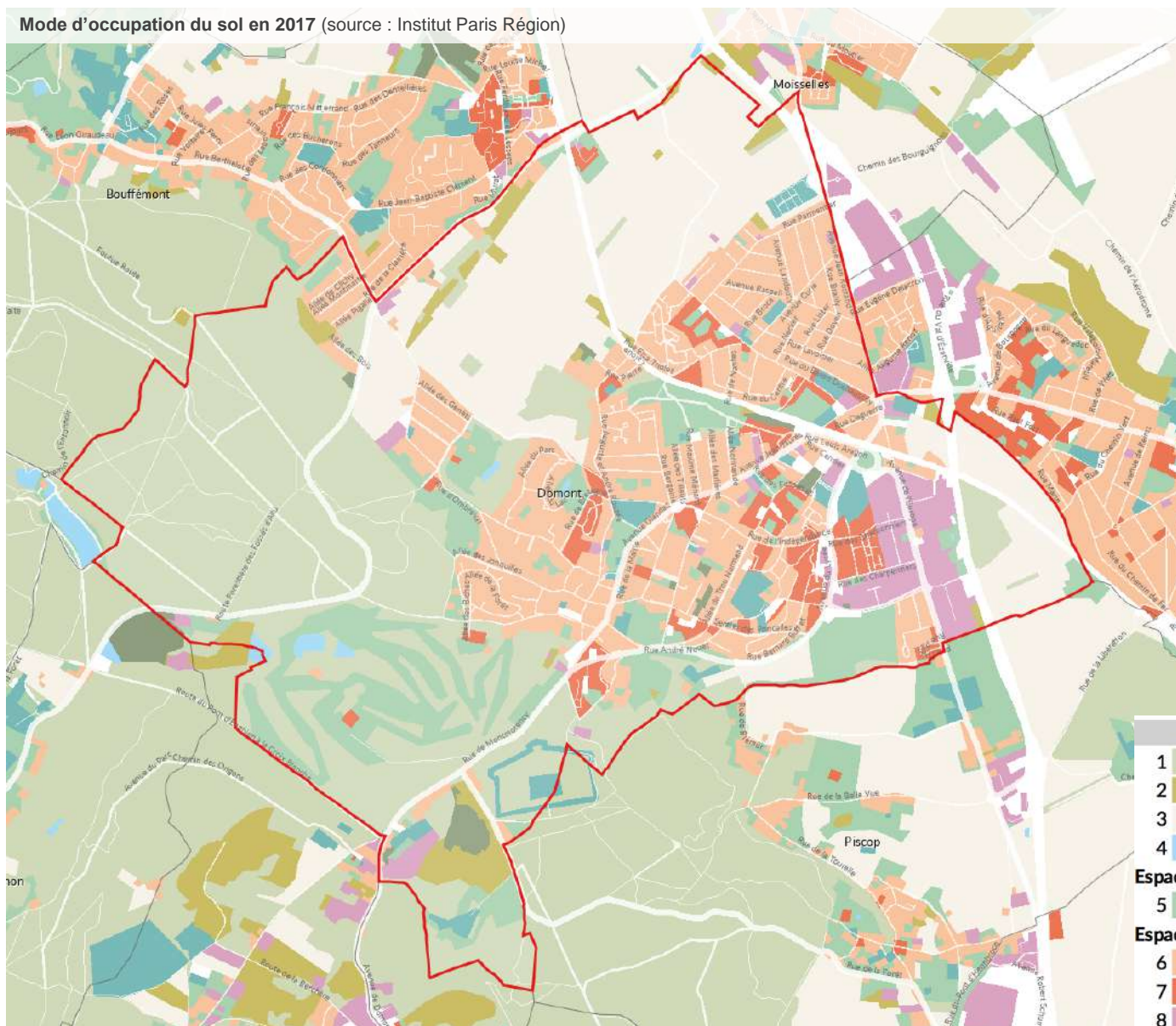
-  Principales polarités commerciales et de services du quotidien, génératrices de flux locaux
-  La gare de Domont, point modal majeur pour les travailleurs à destination de la Métropole du Grand Paris principalement via le Transilien H
-  Flux de navetteurs à destination de la gare
-  Périmètre situé à 10 min à pied de la gare, aux cheminements piétons continus
-  Périmètre situé à 10 min à vélo de la gare, mais disposant de peu d'infrastructures sécurisées pour la pratique du vélo
-  3 traversées de la voie ferrée praticables par les modes actifs
-  Des lignes de transport collectif qui assurent le rabattement vers la gare de Domont et les communes limitrophes

**Une commune marquée par d'importants flux domicile-travail depuis et vers la commune**

-  Flux à destination de la Métropole du Grand Paris, majoritairement en train
-  Principaux flux à destination d'autres polarités du nord de l'Île-de-France, majoritairement en voiture
-  Principaux flux provenant du nord de l'Île-de-France ou du sud de l'Oise à destination de la commune, réalisés majoritairement en voiture

FONCIER

Mode d'occupation du sol en 2017 (source : Institut Paris Région)



## En 2017, une majorité d'espaces agricoles, forestiers et naturels

Domont se caractérise par l'importance de ses espaces non artificialisés. Le quart Nord de la commune est ainsi occupé par des espaces agricoles, tandis que la forêt de Montmorency et ses abords boisés en occupe le quadrant sud-ouest.

En 2017, selon l'Institut Paris Région, l'occupation des surfaces de la commune se répartissait ainsi :

- Espaces agricoles forestiers et naturels (bois, forêts, milieux semi-naturels, champs et prairies) : 447,15 hectares, soit 52,45% de la superficie communale,
- Espaces ouverts artificialisés : 101,42 hectares, soit 11,9% de la superficie communale,
- Espaces construits artificialisés : 303,94 hectares, soit 35,65% de la superficie communale.

Type d'occupation du sol	Surface 2017
1 Bois ou forêt	265.44
2 Milieux semi-naturels	19.34
3 Espaces agricoles	159.83
4 Eau	2.54
<b>Espace agricoles, forestiers et naturels</b>	<b>447.15</b>
5 Espaces ouverts artificialisés	101.42
<b>Espaces ouverts artificialisés</b>	<b>101.42</b>
6 Habitat individuel	184.99
7 Habitat collectif	34.29
8 Activités	32.6
9 Equipements	20.66
10 Transports	24.46
11 Carrières, décharges, chantiers	6.92
<b>Espaces construits artificialisés</b>	<b>303.94</b>
<b>Total</b>	<b>852.51</b>

Evolutions du mode d'occupation des sols entre 2008 et 2017 – en hectares (Institut Paris Région)

Tableau synthétique

	2008	2017	DIFF
ESPACES AGRICOLES, FORESTIERS ET NATURELS	460,01	447,15	-12,85
ESPACES OUVERTS ARTIFICIALISÉS	101,90	101,42	-0,48
ESPACES CONSTRUITS ARTIFICIALISÉS	290,60	303,94	13,34

Tableau détaillé

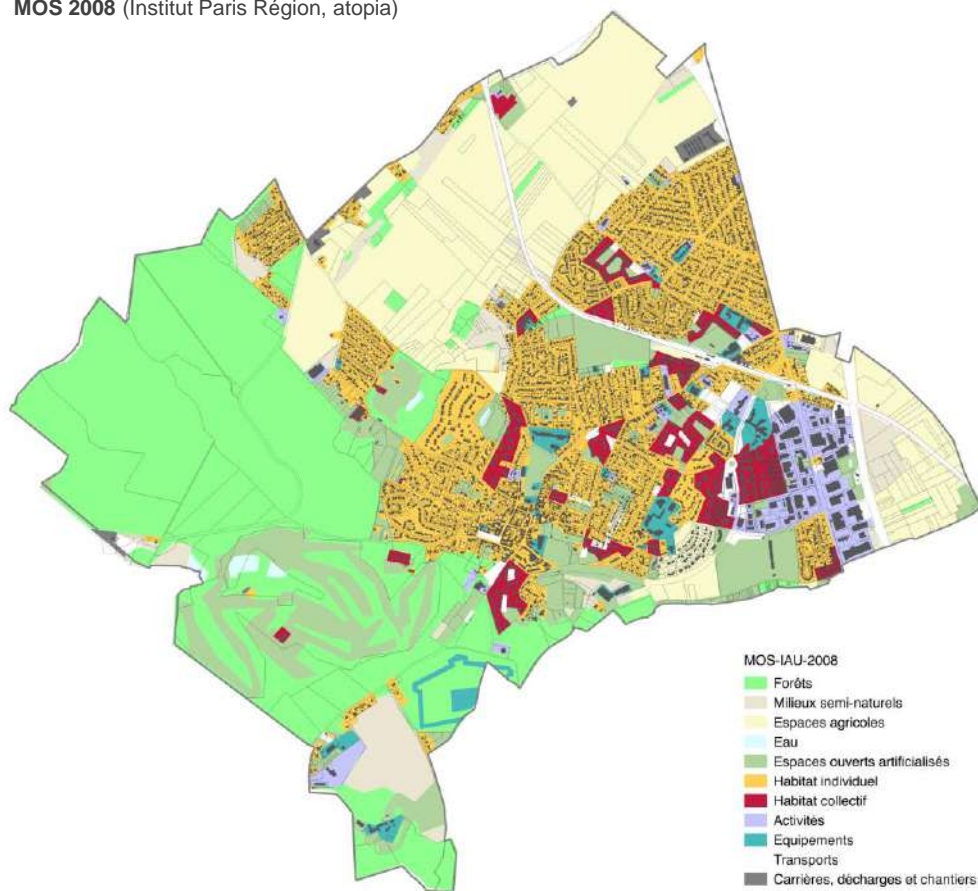
	2008	2017	DIFF
FORET	253,91	265,44	11,53
MILIEUX SEMI NATURELS	35,51	19,34	-16,17
ESPACES AGRICOLES	168,05	159,83	-8,22
EAU	2,54	2,54	0,00
ESPACES OUVERTS ARTIFICIALISÉS	101,90	101,42	-0,48
HABITAT INDIVIDUEL	179,12	184,99	5,87
HABITAT COLLECTIF	33,23	34,29	1,06
ACTIVITES	31,71	32,60	0,90
EQUIPEMENTS	17,80	20,66	2,86
TRANSPORT	24,76	24,46	-0,30
CARRIERES DECHARGES CHANTIERS	3,98	6,92	2,94

**Entre 2008 et 2017, une consommation près de 13 hectares d'espaces agricoles, naturels et forestiers**

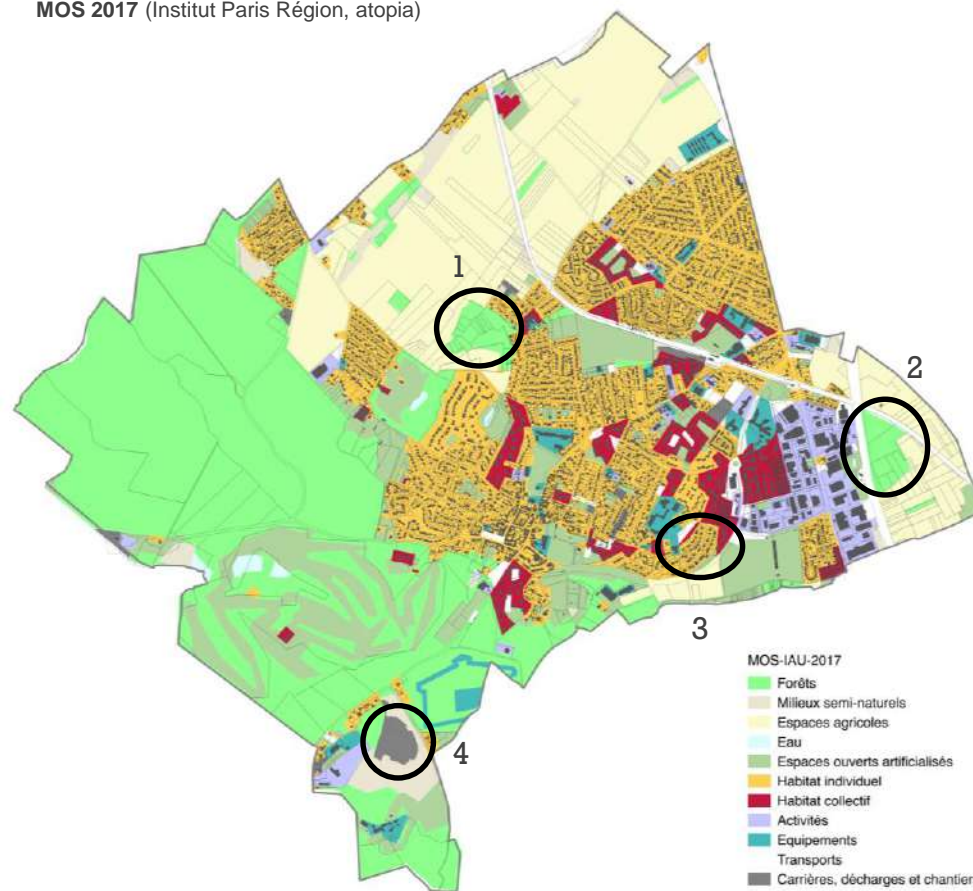
L'analyse de l'évolution des espaces agricoles, forestiers et naturels à Domont entre 2008 et 2017 fait apparaître une diminution de ces surfaces de 12,85 hectares. Les baisses sont marquées pour les milieux semi-naturels et les espaces agricoles ; à l'inverse, la superficie de forêt est en hausse.

La consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers semble s'être effectuée au profit de l'habitat, particulièrement individuel, des équipements et des carrières, décharges, chantiers.

MOS 2008 (Institut Paris Région, atopia)



MOS 2017 (Institut Paris Région, atopia)

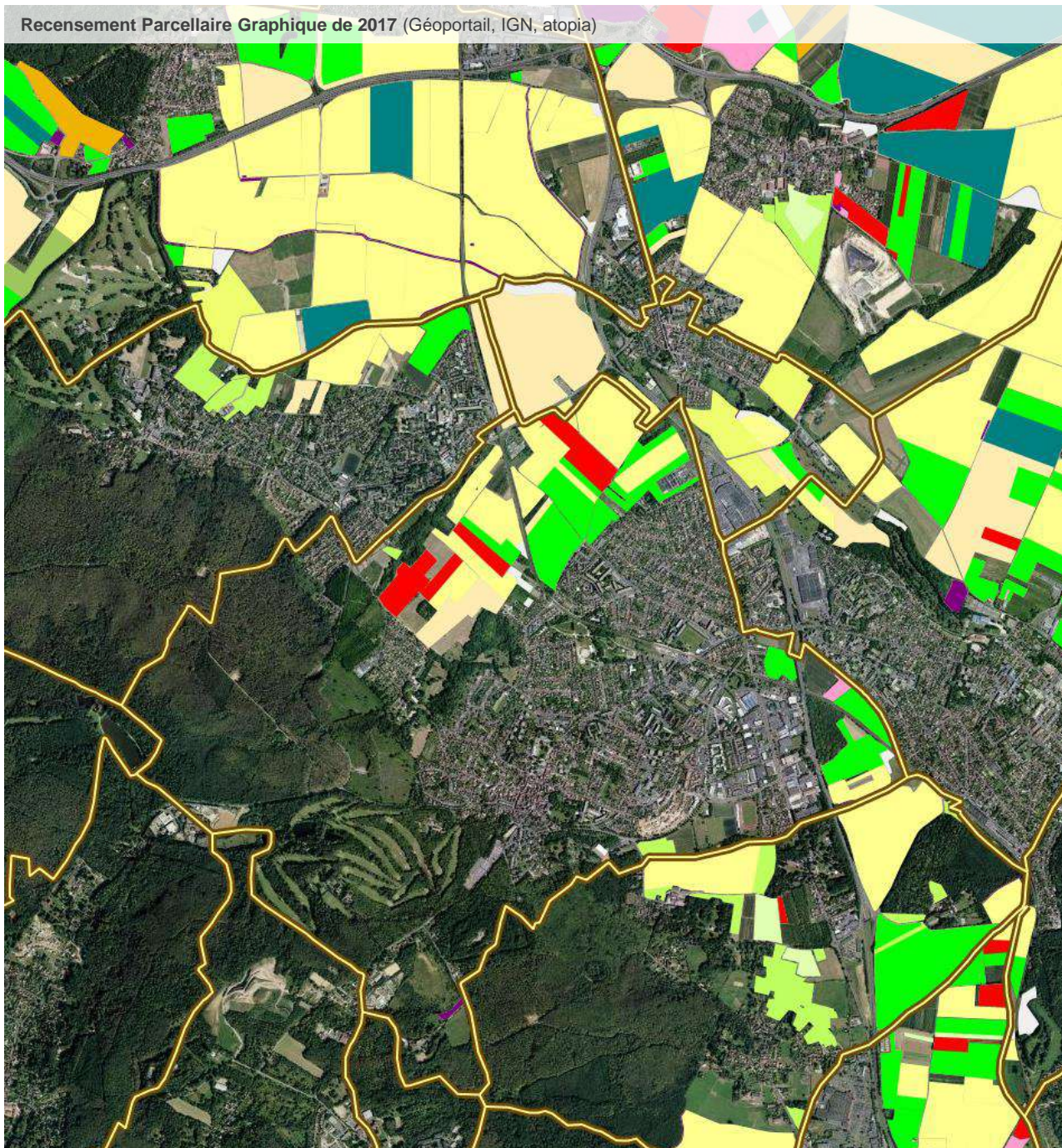


Une partie des évolutions entre 2008 et 2017 correspond à un changement de classification entre les « forêts » et les « milieux semi-naturels ». C'est le cas des cercles 1 et 2. Ces évolutions n'entraînent pas de disparition d'espaces agricoles, naturels et forestiers et ne sont donc pas considérées comme de la consommation d'espaces.

Deux consommations d'espaces notables sont identifiables sur cette période, représentant un total de 12,85 ha :

- Le secteur 3, correspondant à la construction d'un projet d'habitat sur des terres auparavant identifiées comme agricoles,
- Le secteur 4, correspondant à l'aménagement d'un chantier sur des espaces considérés comme semi-naturels.

Recensement Parcellaire Graphique de 2017 (Géoportail, IGN, atopia)



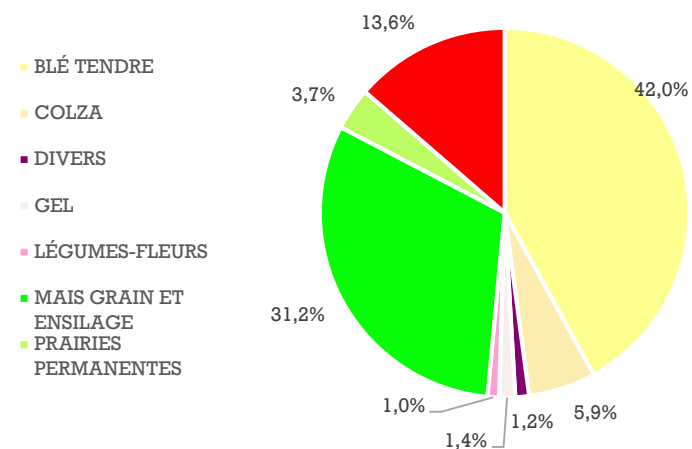
**Un espace agricole occupé par des grandes cultures et des vergers**

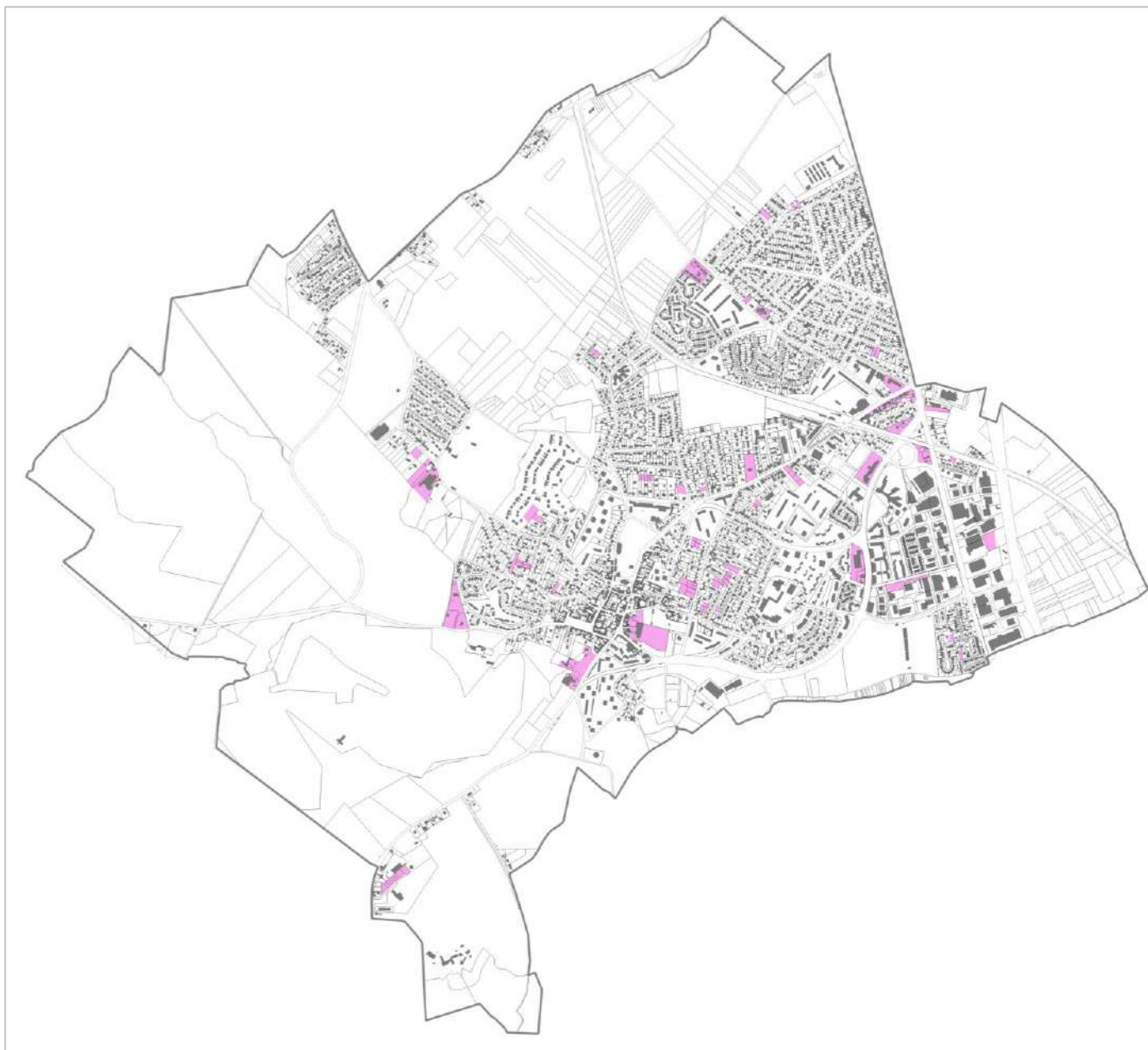
La commune de Domont ne comporte plus d'exploitations agricoles. Cependant, elle dispose de champs situés au nord du territoire, ainsi que par quelques parcelles cultivées en son sud-est, qui assurent des fonctions économiques mais aussi paysagères, en maintenant un cadre de vie champêtre et des espaces de respiration.

Sur la commune, 123 ha de terres agricoles sont cultivées, principalement en grandes cultures : le blé tendre occupe 42% de la surface agricole utilisée (SAU), tandis que le maïs en représente 31%.

Les vergers représentent également une part importante de la surface agricole, soit 13%.

Répartition des surfaces cultivées par type de culture au RPG 2017 à Domont (IGN, atopia)





Conformément à l'article L.151-4 du Code de l'urbanisme, le présent rapport de présentation comprend une analyse de la « capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, en tenant compte des formes urbaines et architecturales. »

L'analyse des capacités de densification et de mutation des espaces bâtis de Domont est fondée sur :

- une étude de la photographie aérienne,
- des visites de terrain,
- des échanges avec la Collectivité,
- et une analyse de la morphologie urbaine des tissus.

Les terrains présentés sur la carte ci-contre correspondent :

- d'une part, à des terrains pouvant recevoir une densification (espaces libres ou jardins associés à de l'habitat ou des activités économiques par exemple) ;
- et, d'autre part, à des espaces au potentiel de mutation, correspondant à des parcelles déjà occupées (bâti vacants ou pouvant changer de destination, espaces de parkings ou de stockage...).

Les potentiels de densification et de mutation présentés sur la carte ci-contre représentent une surface de 13,1 hectares, plus ou moins facilement optimisable au regard de multiples critères tels que la nature de la propriété des parcelles, le degré de leur occupation, le phénomène de rétention foncière ou encore les contraintes d'aménagement.

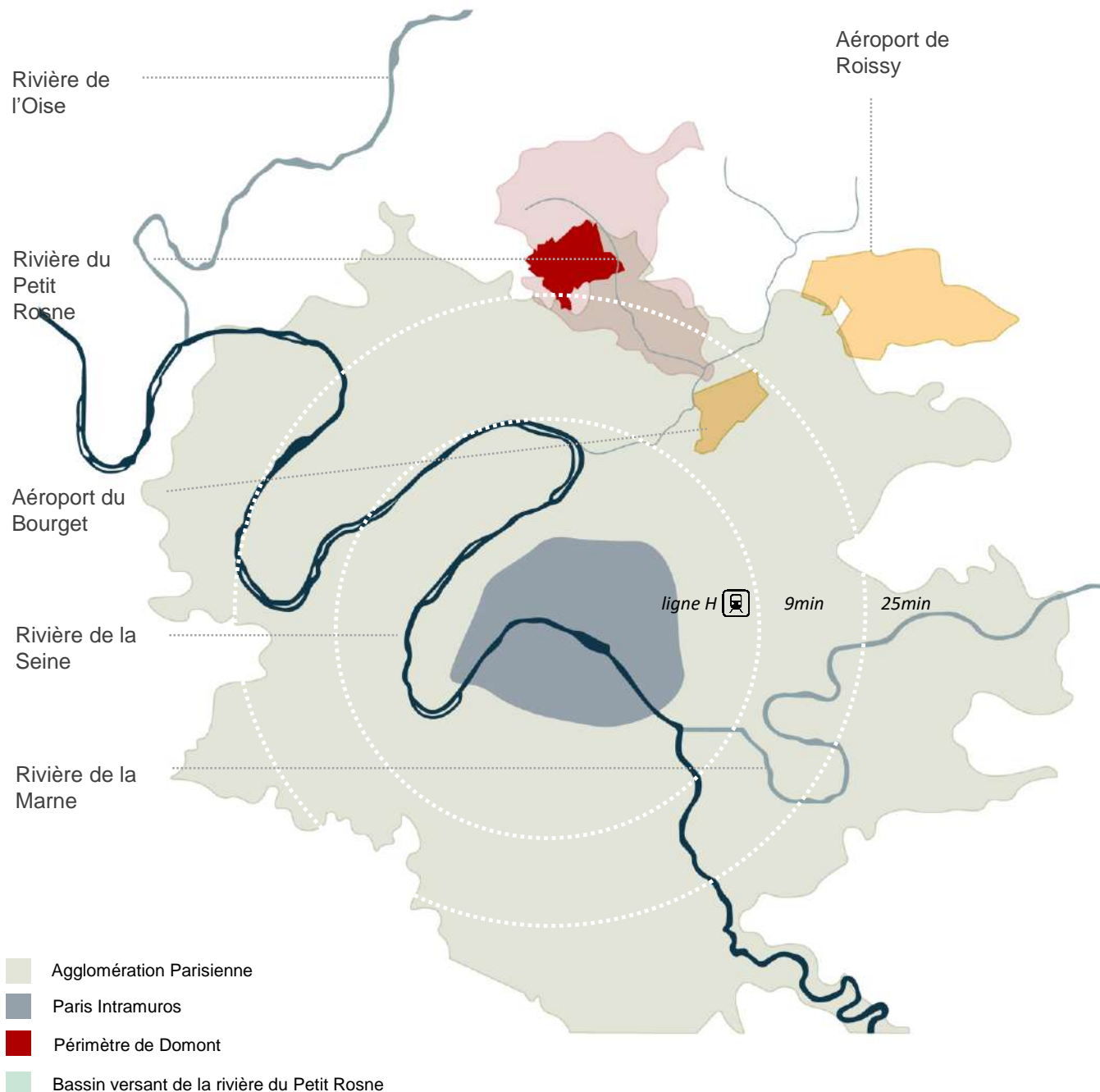


## PAYSAGE



## I. ANCRAGE DU TERRITOIRE ET COMPOSANTS DU MILIEU PHYSIQUE

## Localisation de Domont (atopia)



## Domont en Île-de-France (atopia)



La commune de Domont se situe en Île-de-France, dans le département du Val-d'Oise, à cheval entre l'agglomération de Paris et le Pays de France. Son périmètre jouxte la vallée de l'Oise et la vallée de Montmorency.

Adossé au coteau de la butte de Montmorency, Domont est ancré sur le bassin versant du Petit Rosne, lieu charnier entre la limite de l'agglomération parisienne et les terres agricoles de la Plaine de France.

Sa position à proximité de Paris et de l'aéroport de Roissy a conduit à un développement urbain et industriel important. Positionné à la périphérie de l'agglomération parisienne, la commune possède néanmoins, par certains aspects, des caractéristiques traditionnelles rurales, un patrimoine historique et des milieux naturels humides, issus du vallon du Petit Rosne.

Unités paysagères en Île-de-France (L'Institut Paris Région : unités de la région d'Île-de-France ; atopia)

## VEXIN FRANÇAIS

Entité paysagère à la fois boisée et agricole, avec beaucoup de relief, et limitrophe à l'urbanisation de la vallée de la Seine aval.

## VALLÉE DE LA SEINE AVAL

Entité de vallée très urbanisée, ponctuée de quelques forêts dont la boucle boisée de la Seine mantoise.

## MANTOIS-DROUAIS

Entité majoritairement agricole, entaillée de quelques petites vallées rurales et de franges boisées.

## HUREPOIX-YVELINE

Entité très végétale, avec le grand massif boisé de Rambouillet, des plateaux forestiers et des vallées rurales assez larges.

## BEAUCE

Entité paysagère de plateau agricole, majoritairement céréalier, entaillée par quelques petites vallées rurales.

## GÂTINAIS

Entité liée à des caractéristiques de grands massifs boisés, de petites et moyennes vallées rurales ainsi que des terres agricoles.

## VALLÉE DE L'OISE

La vallée de l'Oise se détache de la vallée de la Seine aval en progressant vers le nord. C'est une vallée très urbanisée, et légèrement boisée, notamment sur la boucle de Cergy-Pontoise.

## PAYS DE FRANCE

Entité de plaine agricole céréalière, entaillée de quelques trames boisées et sur laquelle sont implantés les aéroports de Charles-de-Gaulle et du Bourget. On y recense quelques sous-unités fortes telles que la vallée de l'Ourcq ou les Monts de la Goëte.

## VALLÉE DE LA MARNE

Entité séquencée en de multiples paysages : humide sur la boucle de Jablines, puis urbanisée à Meaux et ensuite boisée avec la forêt de Monceaux et une déclinaison de petits boisements à l'est.

## BRIE

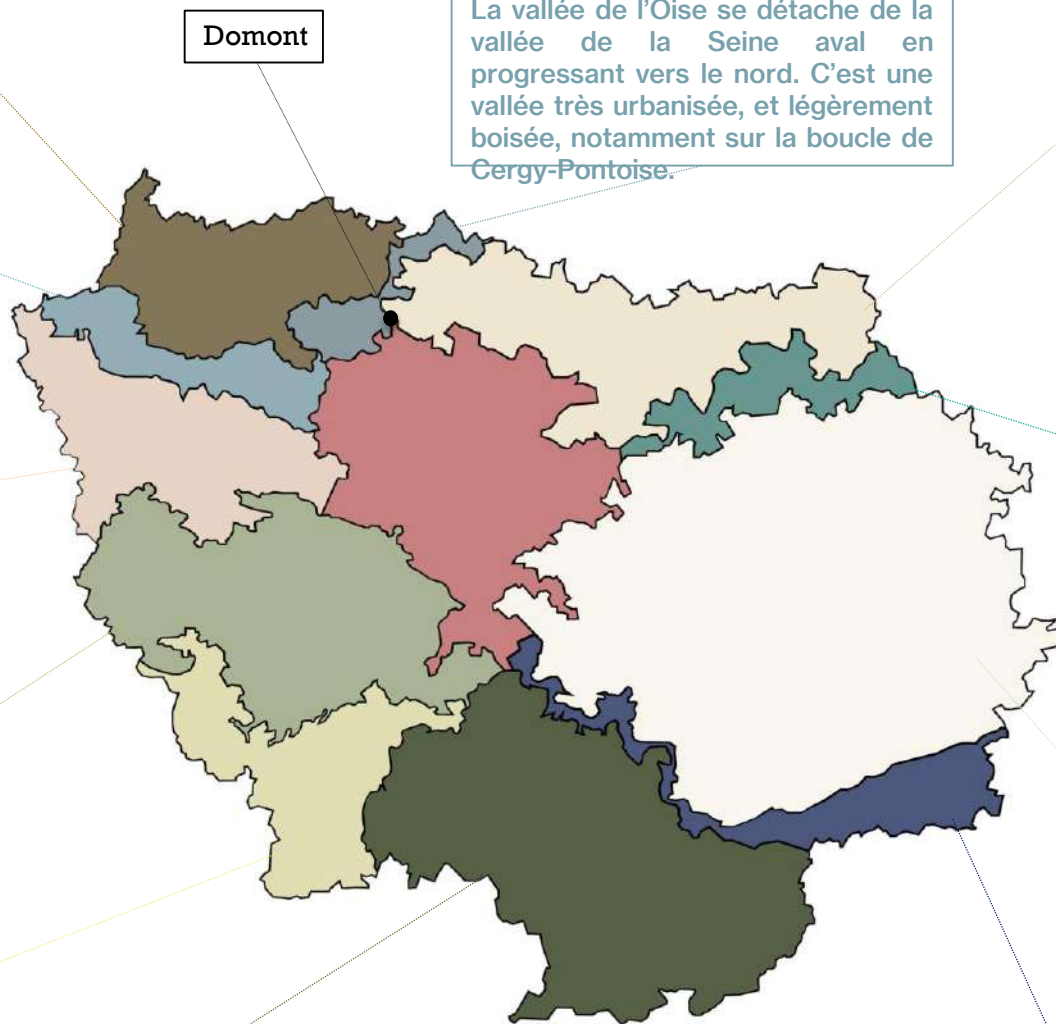
Entité qui se décompose en plusieurs paysages : urbanisé sur sa séquence limitrophe à l'agglomération Parisienne, boisé en s'éloignant des paysages urbains et ensuite agricole, entaillé de quelques vallées humides.

## VALLÉE DE LA SEINE AMONT

Entité liée à des zones humides, le long de laquelle s'est établie quelques grandes villes telles que Fontainebleau ou Montereau-Fault-Yonne.

## AGGLOMÉRATION DE PARIS

L'agglomération Parisienne regroupe le paysage urbain de l'Île-de-France, entaillé par la Seine et ponctué de quelques boisements et de grandes zones industrielles.



Sous-unités paysagères sur un périmètre élargie autour de Domont (L'Institut Paris Région , atlas des paysages IDF, atopia)



**Domont s'inscrit au sein de plusieurs paysagères aux caractéristiques multiples : paysage de forêt, paysage agricole, paysage de l'eau et paysage urbain.**

On recense trois unités paysagères inscrites sur le territoire de Domont : les buttes et vallons de Carnelles, L'Isle-Adam et Montmorency, le Vallon du Petit Rosne et les lisières urbanisées de l'ouest de la plaine de France.

Le vallon du Petit Rosne occupe la plus grande partie du territoire communal, caractérisé par un paysage à la topographie marquée avec d'importants dénivelés et des talwegs. L'eau est un motif très présent, notamment lié aux zones humides des vallons. Cet élément modifie le paysage en fonction des saisons et des phénomènes naturels.

Dans un paysage marqué par la limite entre l'urbanité de l'agglomération Parisienne et les terres agricoles de la plaine de France, la ville de Domont cherche son équilibre, déployant des ambiances paysagères aux occupations multiples. Domont apparaît comme un espace de « transition paysagère », tiraillé entre l'urbanisation, les terres agricoles et l'espace boisé de Montmorency. Le paysage de la ville n'est donc pas unique et simplement définissable, il se démultiplie et se ressent à travers la topographie.

Unités concernées par le territoire de Domont

- Commune de Domont
- ① Buttes et vallons de Carnelles, L'Isle-Adam et Montmorency
- ② Vallon du Petit Rosne
- ③ Lisières urbanisées de l'ouest de la plaine de France

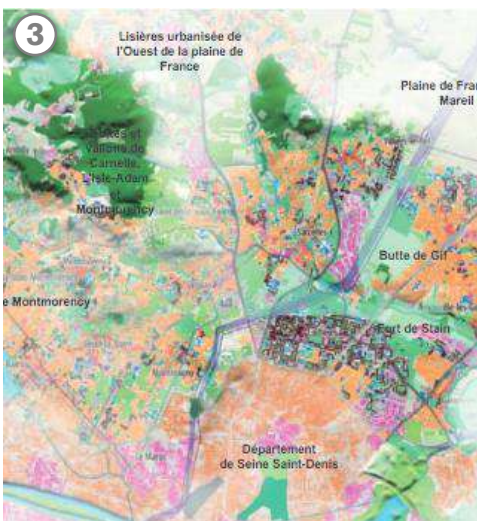
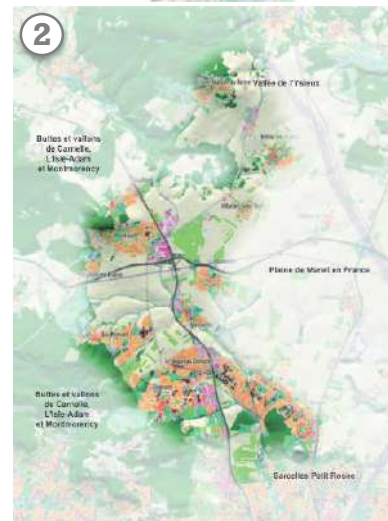
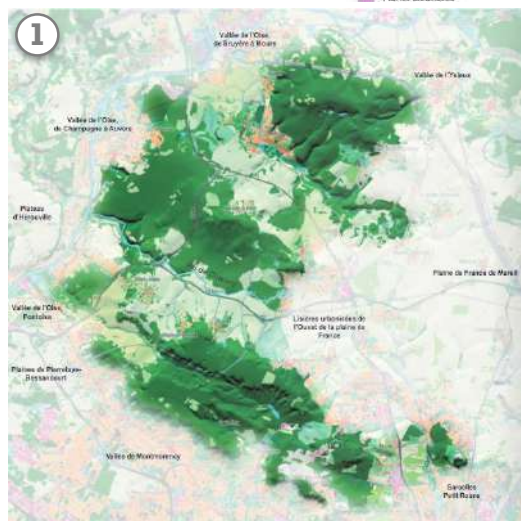
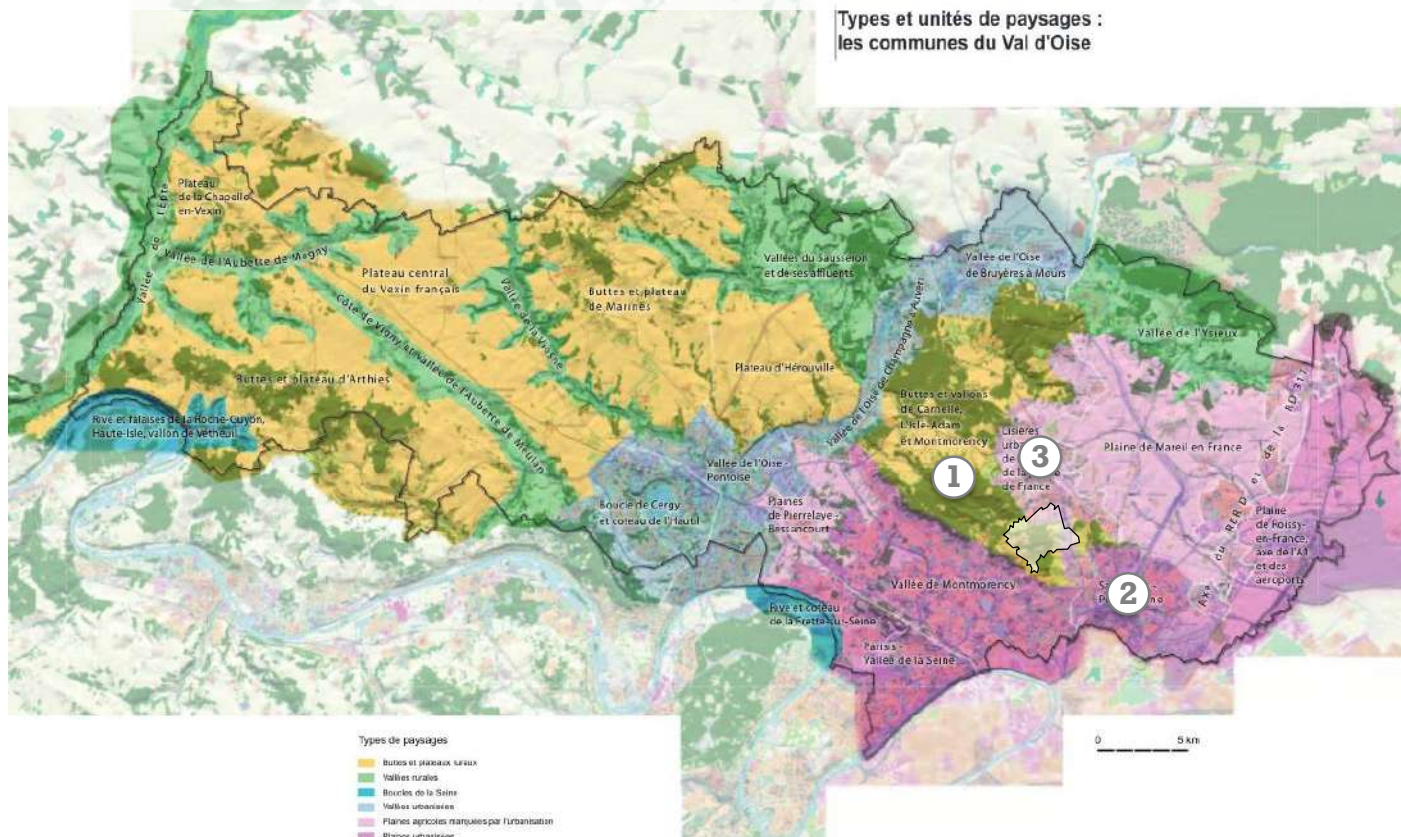
Mode d'occupation du sol dominant

- Humide
- Boisé
- Revêtu
- Mixte
- Industriel
- Bâti

# CARACTÉRISTIQUES DES UNITÉS PAYSAGÈRES SUR LA COMMUNE

## Carte des unités de paysages du Val-d'Oise (Atlas des paysages du Val-d'Oise)

Types et unités de paysages :  
les communes du Val d'Oise



Domont se situe sur trois unités paysagères aux caractéristiques différentes : agricole, boisée et humide.

### 1 Buttes et vallons de Carnelle, L'Isle-Adam et Montmorency et vallon du Petit Rosne

Il s'agit d'une ceinture verte qui regroupe respectivement, du sud au nord, le domaine boisé de Montmorency, le domaine de L'Isle-Adam et la forêt domaniale de Carnelle.

Cette unité est constituée d'une alternance de buttes et de grands vallons. Les différentes forêts constituées d'une grande richesse d'essences structurent le paysage et forment une lisière boisée à l'ouest du tissu urbain de Domont et une lisière agricole à l'est du tissu urbain de Domont.

### 2 Le vallon du Petit Rosne ou Sarcelles Petit Rosne

Le Petit Rosne sépare deux plateaux très urbanisés. Sur cette unité, il est difficile d'apprécier les rives des cours d'eau, ceux-ci formant une armature sur laquelle se cale l'urbanisation. Au nord de l'unité paysagère et à l'approche de la commune de Domont, de grands ensembles urbains sont installés à la limite de la plaine de France, progressant sur la pente douce du cours d'eau.

L'urbanisation cesse de manière franche en haut du versant, sur le territoire de Domont, à la limite avec les terres agricoles de la plaine de France.

### 3 Lisières urbanisées de l'ouest de la plaine de France

L'urbanisation de Domont sur le versant de la butte tout comme celles des communes de Bouffémont, Baillet-en-France, Montsult et Maffliers, représentent l'unité paysagère de la lisière urbanisée de l'ouest de la plaine de France. Cette séquence paysagère offre de larges ouvertures cultivées sur la plaine de France.

## 5. RELIEF ET BASSIN VERSANT

Bassins versants en Île-de-France (L'Institut Paris Région, atopia)



### Un socle géologique impacté par l'érosion

Le relief de Domont s'inscrit sur des terrains qui ont été façonnés par les eaux de ruissellement qui parcourent le bassin versant du Petit Rosne.

Cette forme d'érosion a fini par emporter les minéraux les plus friables du sol et notamment les sables de Fontainebleau. L'action de l'eau façonne la terre et apporte un caractère évolutif au paysage. Ainsi, dessinée par l'eau, la commune de Domont s'inscrit sur un versant progressif avec des boisements sur les zones hautes et des terres agricoles sur les zones basses limoneuses.

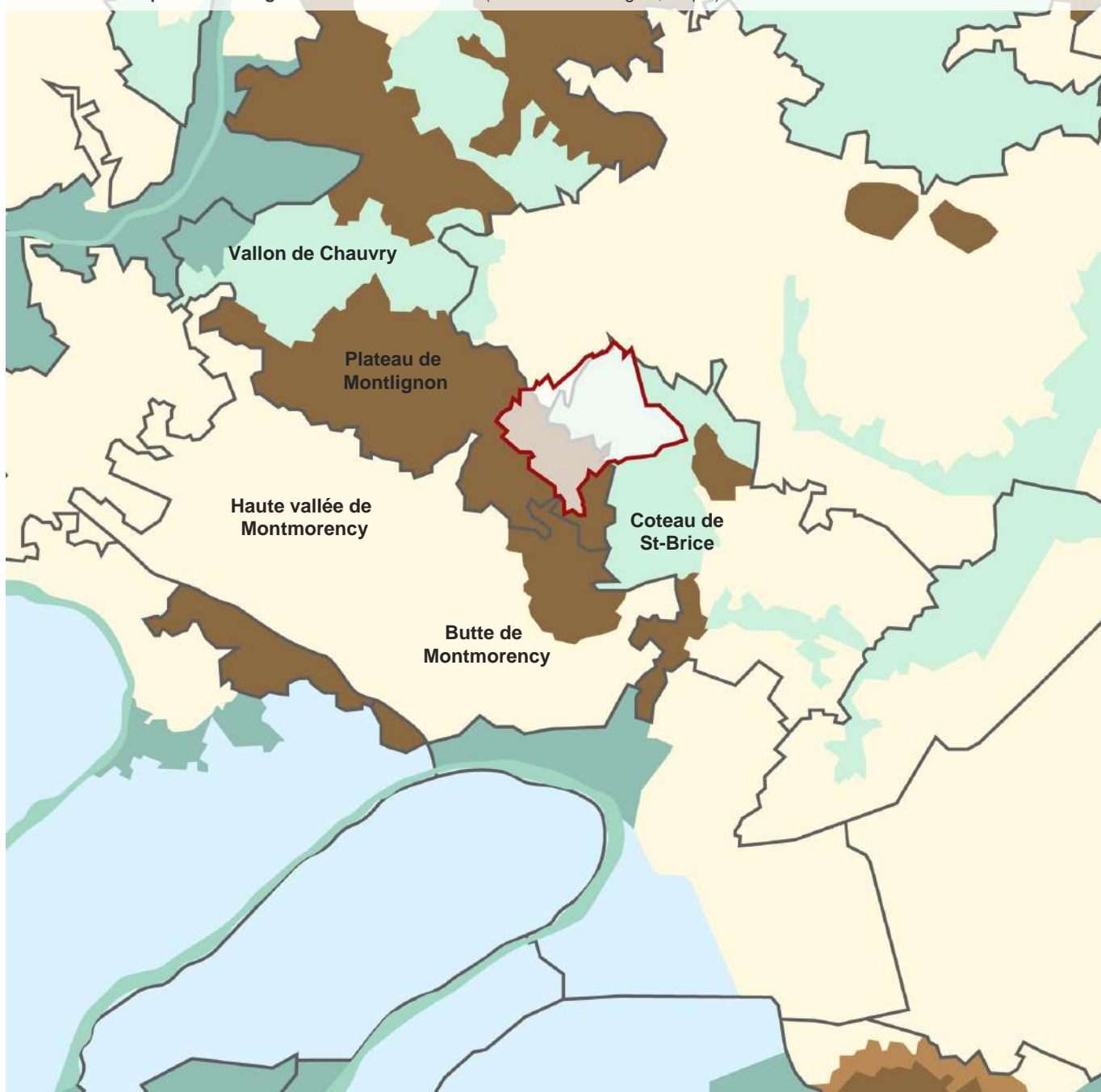
Seules les buttes témoins attestent de la présence de grandes formations aujourd'hui disparues, notamment le plateau de Montlignon, la butte de Montmorency et la butte d'Ecouen.

Topographie de la commune (géoportail, atopia)



## 6. PAYSAGE DE RELIEF

Le relief sur un périmètre élargi autour de la commune (L'Institut Paris Région, atopia)



### Des natures très différentes de paysages impactés par le relief

Domont est bâti sur le versant nord-est de la forêt de Montmorency et domine la plaine de France. Le relief sur lequel repose la commune est tirillé entre les différentes topographies des unités paysagères qui entourent la ville. On recense trois grands types de reliefs qui caractérisent le territoire communal :

- La « plate-forme agricole », constituée des terres agricoles liées à la plaine de France, au nord de Domont. Cette partie de plaine contient des limons, très riche pour la culture de céréales.
- Les influences topographiques de la « petite vallée du Petit Rosne », qui oriente le relief vers le lit majeur du ruisseau du Petit Rosne.
- La Butte de Montmorency qui se compose de strates progressives et qui accentue le relief entre la gare de Domont et son point culminant situé au sommet du fort militaire à une altitude de 217 m.

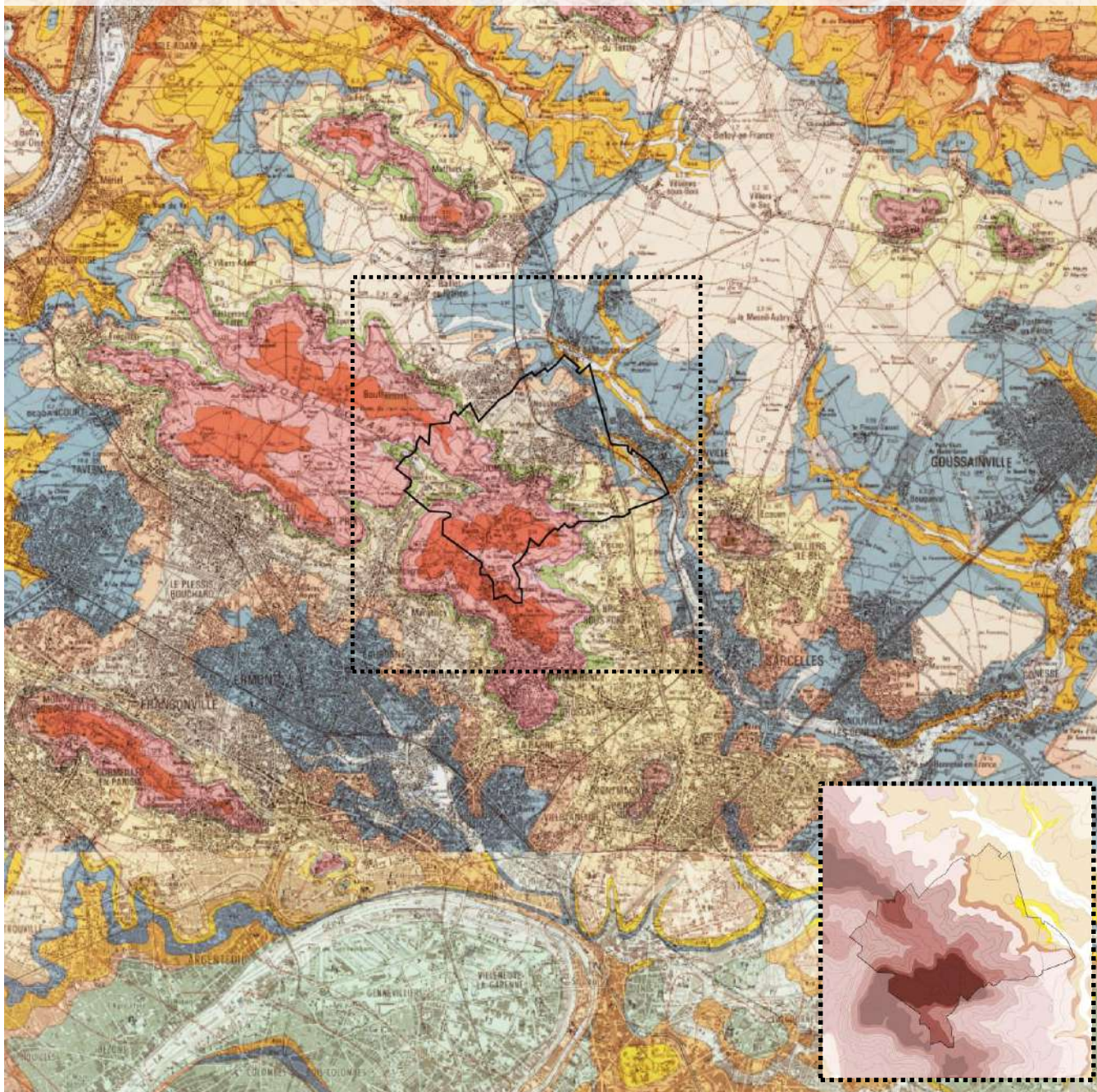
 Limite de la commune

#### Relief dominant

-  Fond de grande vallée
-  Petite vallée
-  Versant de grande vallée
-  Plate-forme agricole
-  Versant de plateau du plaine
-  Butte ou ride



Géologie d'un périmètre élargie autour de la commune (Géoportail, atopia)



## Des versants argileux sur les hauteurs du relief et des sols limoneux/sableux sur la plaine

Domont repose sur plusieurs couches de roches :

- Dures sur les hauteurs de la butte de Montmorency avec des argiles, des glaises et du sable ;
- Molles sur les espaces plus bas, avec des roches limoneuses et des sables de Beauchamps.

D'ouest en est, les couches des roches se succèdent et forment un relief progressif vers le Petit Rosne. Les écoulements des eaux de pluie suivent le tracé de la pente et finissent leur progression en rejoignant le lit du ruisseau.

La forêt repose sur un plateau marqué par l'érosion, la couche supérieure est composée d'une couverture de surface argilo-calcaire. On recense ensuite des couches d'argiles à Meulière, de sables de Fontainebleau et de marnes supra-gypseuses à 85 km de profondeur.

Le gypse de Montmorency représente 16% de la production française et est exploitée depuis le XIXe siècle. Sur les versants, on retrouve des colluvions soit des sols argilo-limoneux.

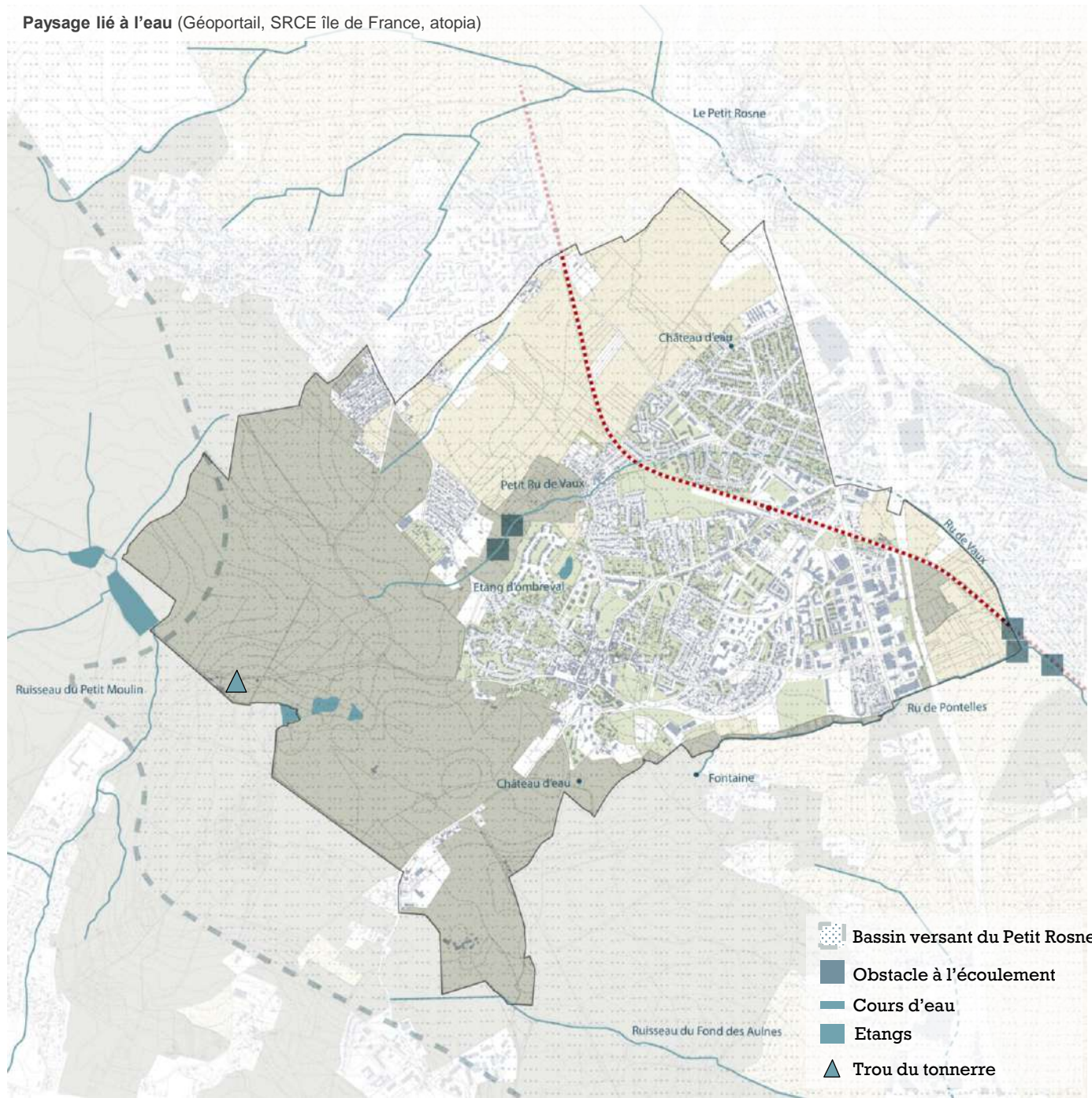
### Typologies des sous-sols

- Argile à meulière et/ou Meulière de Montmorency et Sables de Fontainebleau
- Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches
- Marnes du gypse
- Calcaire
- Sables de Beauchamp, Sables d'Auvers
- Limon des plateaux
- Alluvions récents : limons, argiles, sables



## II. ETUDE PAYSAGÈRE A L'ÉCHELLE INTIME DE LA COMMUNE

Paysage lié à l'eau (Géoportail, SRCE île de France, atopia)



## De l'eau sous différentes formes

On recense à Domont plusieurs surfaces en eau :

- Les pièces d'eau du golf de Domont : En 1963, le club de golf de 14 hectares fut construit dans la continuité d'un projet d'aménagement de logements individuels. Trois étangs sont présents sur le secteur.
- L'étang d'Ombreval : Il s'agit de l'ancien étang rattaché autrefois au château d'Ombreval, construit en XVIII<sup>e</sup> siècle. On y trouve aujourd'hui pêcheurs et familles, flânant au milieu des animaux de la ferme qui occupent les terrains de l'étang (canards, chèvres, oies, lapins, etc.).
- Le Trou du Tonnerre : Sur cet ancien lieu-dit où se trouve l'actuelle société Val d'horizon, se situe un trou dans lequel s'engouffrait les eaux d'un petit ruisseau. Les tests à la fluorescéine, pour déterminer le parcours de l'eau, n'ont donné aucun résultat.

Plusieurs cours d'eau sont présents dans la commune et à sa périphérie : Le Petit Rosne, le ru de Vaux, le ruisseau du Fond des Aulnes, le ru de Poncelles et le Ruisseau du Petit Moulin.

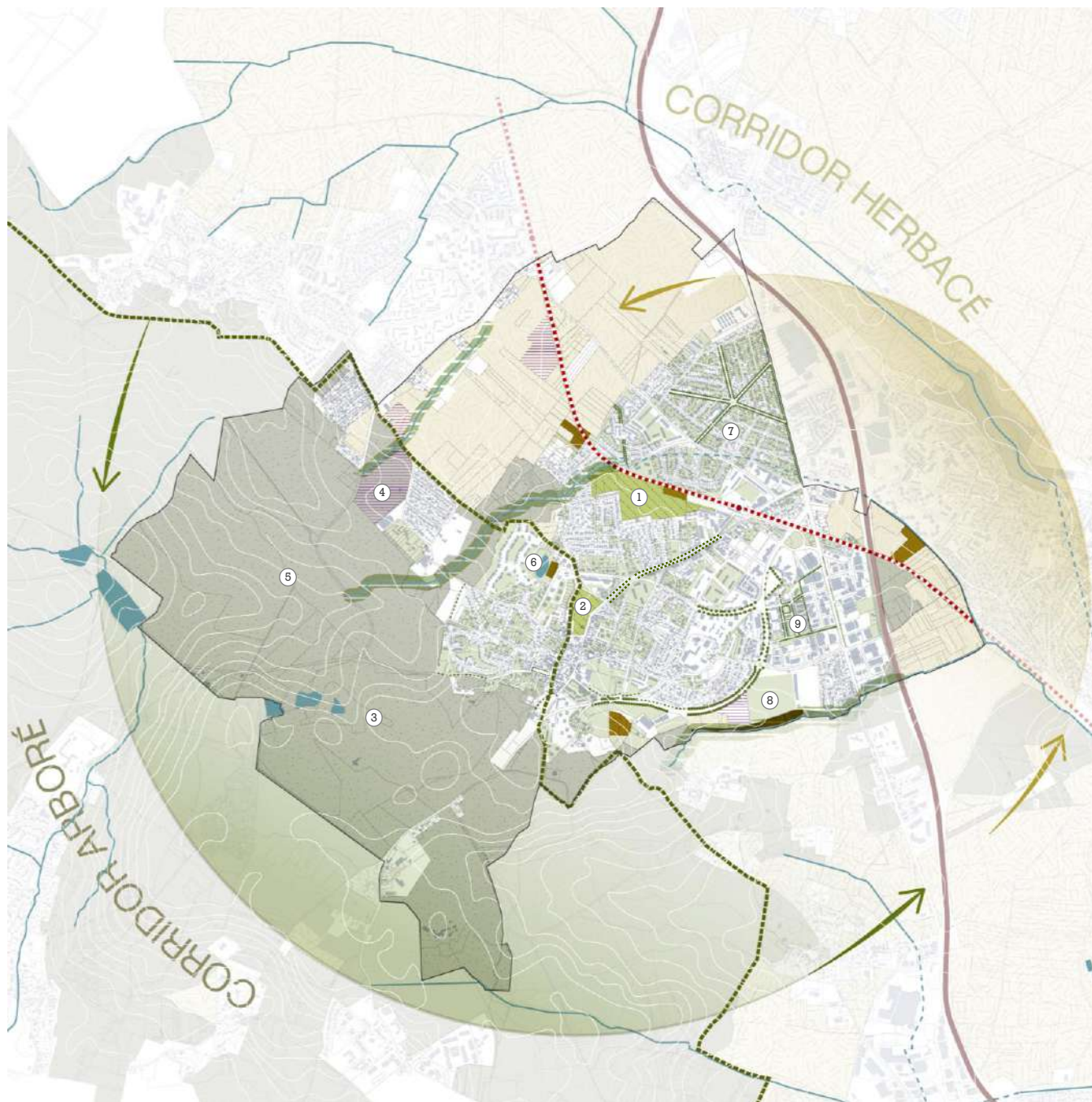
## Petit patrimoine lié à l'eau

Quelques fontaines issues des masures où résidaient les bûcherons étaient présentes sur le territoire communal. De plus, grâce aux activités de briques, à l'arboriculture et à l'arrivée du chemin de fer en 1880, la Compagnie Générales des Eaux a réalisé des « bornes-fontaines » et des bouches de nettoyage. Il n'y a plus de traces de ces fontaines aujourd'hui, elles ont toutes disparues après l'urbanisation à la seconde guerre mondiale. Il y en avait à la mairie, au château de Prieuré, sur la place du Friche, etc.

Les fontaines ne sont pas les seuls éléments liés à l'eau qui ont disparu du paysage de Domont. Les anciens lavoirs, les lave-sabots ainsi que les abreuvoirs ne sont plus visibles. Seuls quelques ruines persistent : le lavoir de Blémur alimenté par le ru de Poncelles et les abreuvoirs à chevaux du fort de Domont.

## ECHELLE INTIME : PAYSAGE VERT

Couverture végétale (Géoportail, SRCE île de France, atopia)



### Une commune adossée à la plus grande forêt du Val-d'Oise

Domont est une commune implantée dans un environnement riche en entités végétales : elle est accolée au domaine forestier de Montmorency, proche de la forêt d'Ecouen et inscrite dans une ceinture végétale à grande échelle. Le boisement de Montmorency constitue 1/3 de la surface communale est de ce fait, représente le poumon vert de la ville. Il s'agit d'une vaste châtaigneraie, constituant près de 70% des espèces végétales. On retrouve également 11% de chênes, 6% de feuillus précieux, 2% de hêtre, 5% de bouleau et 1% de résineux.

Le massif forestier de Montmorency fait, depuis décembre 2019, l'objet d'une demande de classement en forêt de protection, qui permettra d'assurer la pérennité de la destination forestière des parcelles.

De nombreux espaces verts de différentes natures sont également présents dans la commune :

- Le parc des coquelicots : d'une surface de près de 8 ha, ce parc bénéficie d'une gestion différenciée par le fauchage et le semis de fleurs sauvages. Il est constitué d'aires de jeux, d'une roselière, de jardins familiaux et est adapté aux personnes à mobilité réduite ;
- Le parc de la mairie : est un jardin d'agrément composé de pelouses rases, de quelques arbres et d'espaces de stationnements ;
- Des alignements d'arbres, historiques ou récents (comme ceux situés sur la rue de la Mairie) ;
- Des vergers ;
- Des cœurs de verdure au sein des îlots de logements.

Carte sensible paysagère (Géoportail, SRCE île de France, atopia)
















## Domont, une mosaïque de paysages

Domont est marquée par la diversité de ses paysages : urbains, agricoles et naturels. Le progression du relief vers le domaine boisé laisse apprécier des morphologies urbaines variées, entremêlées de verdure, d'espaces de dilations végétalisés, etc.

Les rues de la commune offrent de nombreux points de vue sur la plaine de France, lointaine. A travers les époques de construction et les configurations de l'espace public, les paysages de Domont défilent par :

- Un tissu historique perché sur le versant de la butte de Montmorency, silencieux et impressionnant par son architecture ;
- Une forêt immense qui happe et fait transition entre urbanité et boisement ;
- Des terres agricoles qui rappellent la proximité avec la Plaine de France ;
- Des vergers, témoins d'une production autrefois abondante, rappelant les paysages fruitiers d'autrefois ;
- De nombreuses opérations urbaines d'habitat individuel ou collectif, qui forment une mosaïque urbaine.

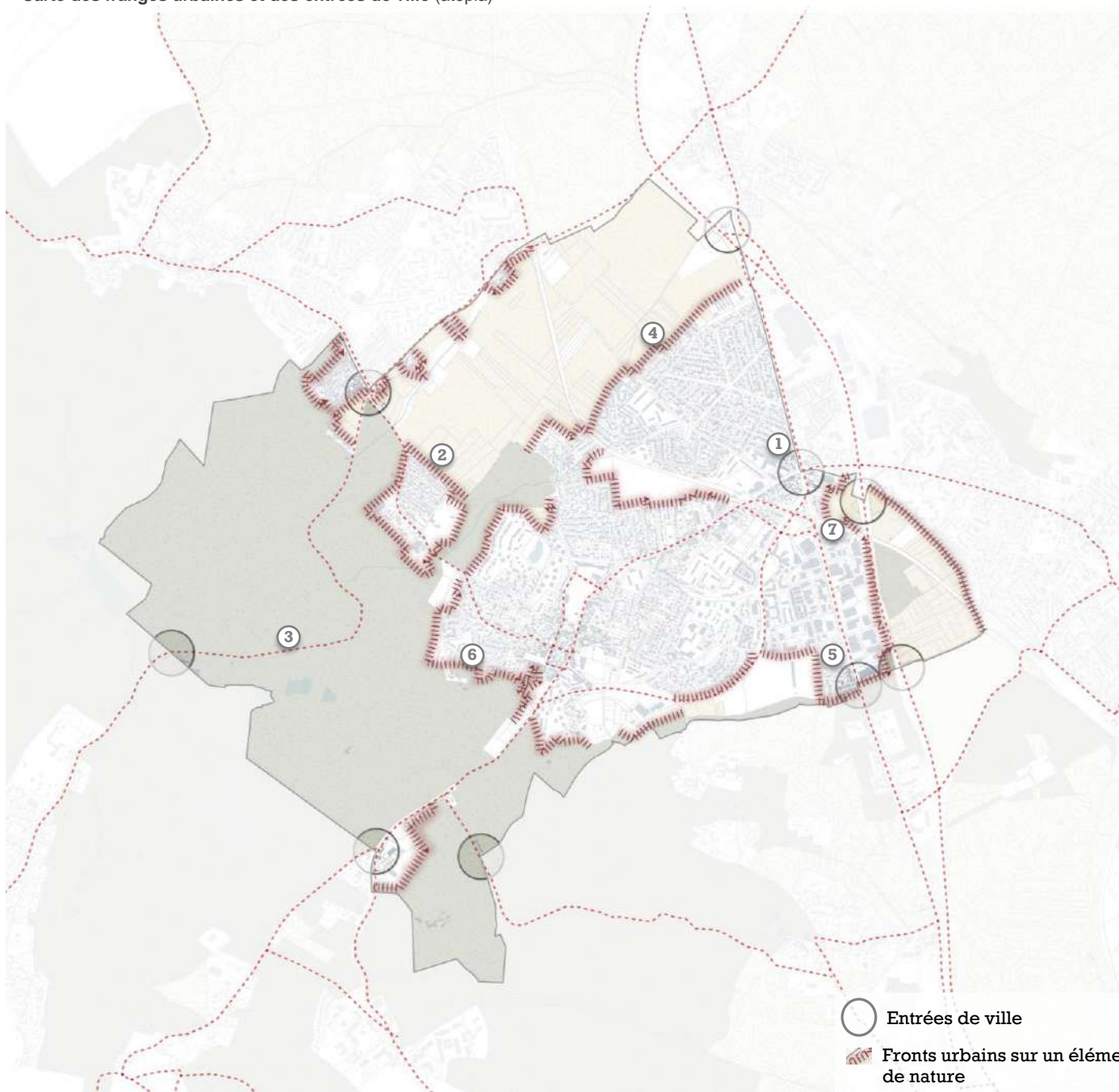
Les numéros sur la carte correspondent aux photos de la page suivante.

 Espace agricole	 Vergers
 Espace urbanisé	 Ripisylve
 Espace boisé	 Espaces verts
 Lisière agricole	 Gare/Vues sur/depus la gare
 Lisière boisée	 Accès sous le chemin de fer
 Sentiers de randonnées	
 Vues profondes dans le tissu urbain	
 Vues profondes en périphérie du tissu urbain	

# PHOTOS DES VUES



Carte des franges urbaines et des entrées de ville (atopia)



## Une ville perchée exposée sur la plaine de France.

Comme l'indique l'entité paysagère des « lisières urbanisées de l'ouest de la plaine de France », Domont est caractérisé par des lisières urbaines exposées sur les espaces agricoles de la Plaine.

La configuration urbaine de Domont expose plusieurs franges bâties sur des éléments de paysage : terres agricoles, boisements, cours d'eau, etc.. Plusieurs opérations urbaines qui ont été implantées à proximité de champs, de vergers ou de boisements.

L'absence de transition entre éléments bâtis et éléments de nature constitue un risque de déqualification du paysage de la commune et perturbe sa lecture. La rudesse de certaines lisières casse et désarticule l'harmonie paysagère de Domont.

## Des entrées de villes de différentes natures

On recense différents types d'entrées de ville dans la commune :

- Les entrées de ville à l'est et au sud, sont situées le long des axes D11, D301, de l'avenue Jean Rostand et de la D370. Elles sont caractérisées par la présence de la zone industrielle et de logements individuels en bandes limitrophes avec les communes de Piscop et d'Ezanville ;
- Les entrées de ville à l'ouest correspondent à la route de la Croix Blanche, la D123 et la D909. Ces axes sont situés dans la forêt de Montmorency et offrent des entrées de ville qualitatives ;
- L'entrée de ville au nord située sur la rue d'Ombreval se caractérise par un environnement agricole et boisé.

Les numéros sur la carte correspondent aux photos de la page suivante.

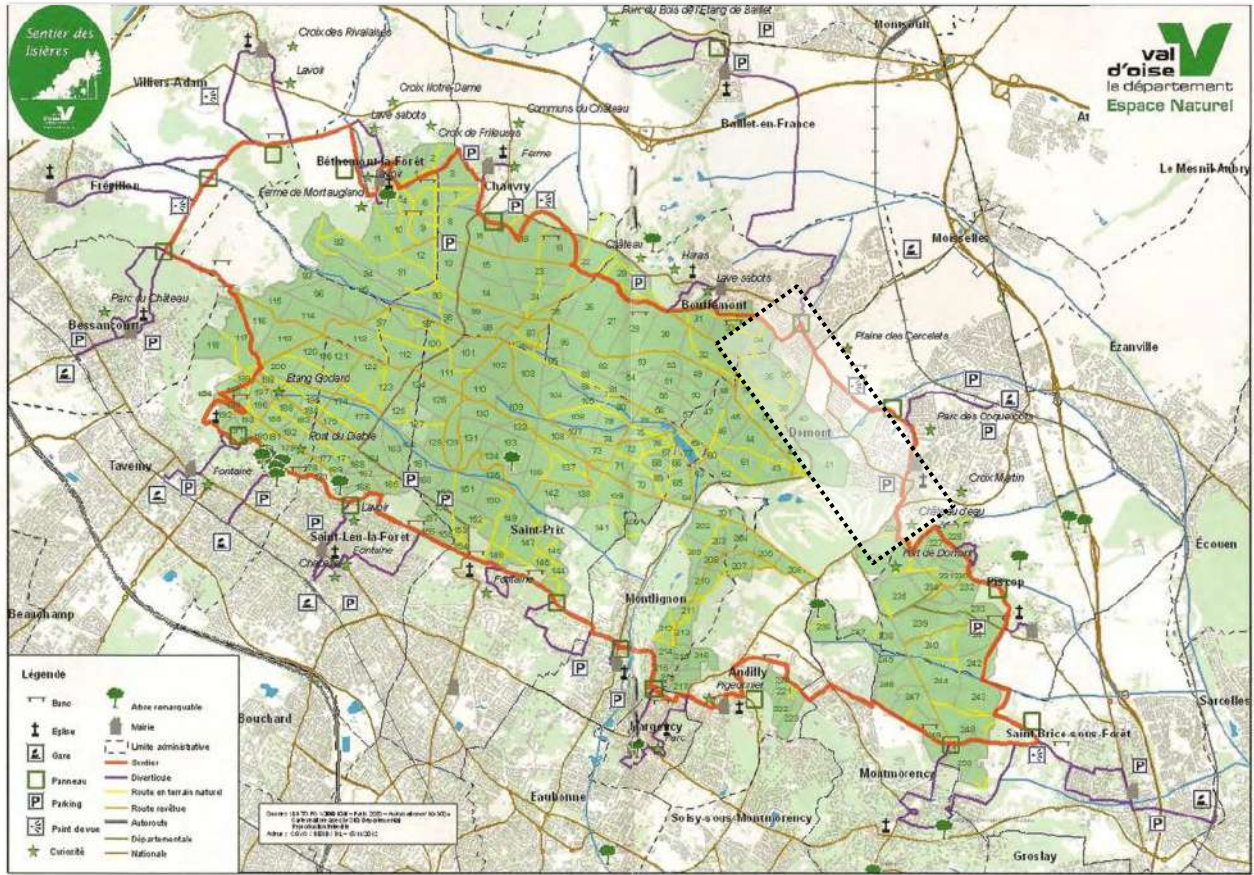
# FRANGES BÂTIES ET ENTRÉES DE VILLE





# LE SENTIER DES LISIÈRES : RANDONNÉE DE DÉCOUVERTE

## Sentier des lisières (Géoportail)



## Une connexion verte entre les différentes communes situées sur les versants de la butte de Montmorency

Le sentier des Lisières est un itinéraire de randonnée de près de 30 kilomètres et concernent 17 communes dont Domont. Il a été dessiné et mis en place par l'Association des Communes du Massif, l'ONF et le Conseil Général du Val d'Oise (CGVO).

Faisant partie de la trame verte locale, ce sentier à pour but de favoriser l'accès à la forêt de Montmorency. Il permet également de relier les intérêts touristiques des villes qu'il traverse, notamment par une signalétique particulière de panneaux d'information.

## Extrait du sentier des lisières à Domont (www.tourismesaintleu.fr)



## Signalétique (tourismesaintleu.fr)



## Signalétique (atopia)



## Ambiance de forêt (atopia)



## Sentier (atopia)





# 1. HISTOIRE DE LA VILLE

Extrait de la carte de Cassini (Géoportail)



## Domont, la ville des poires et des briques

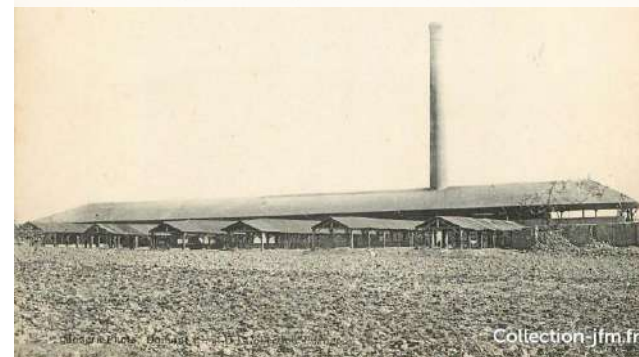
Domont est historiquement implantée sur le versant de la butte de Montmorency, naissant dans le creux d'un vallon. Au moyen-âge, il s'agissait d'un village de bucherons et de paysans où de multiples parcelles de vergers s'entremêlaient au bâti et aux boisements. Des tuileries et des briqueteries se sont installées en lisières de la forêt de Montmorency, à proximité des terres glaises et du bois.

En 1866, M. Marchand, le propriétaire des briqueteries demande à prolonger le chemin de fer pour expédier sa production vers Saint-Ouen et à Paris. En 1877, l'arrivée du chemin de fer et de la gare plonge la ville dans une vague de modernité. De nouvelles parcelles de vergers s'implantent à tel point que la commune sera surnommée « Domont-les-poires ».

Des briqueteries sont construites à proximité de la gare, le long de l'actuelle rue de la briqueterie et dans l'actuel parc des coquelicots. La « Brique de Domont » créée en 1895 connaît un essor exceptionnel et en 1926, Domont compte une douzaine de briqueteries. En 1950, l'arrivée d'autres modes de construction détrônent la brique. Les derniers fours s'éteignent en 1970. Les maisons en brique et meulière témoignent encore aujourd'hui de cette période.

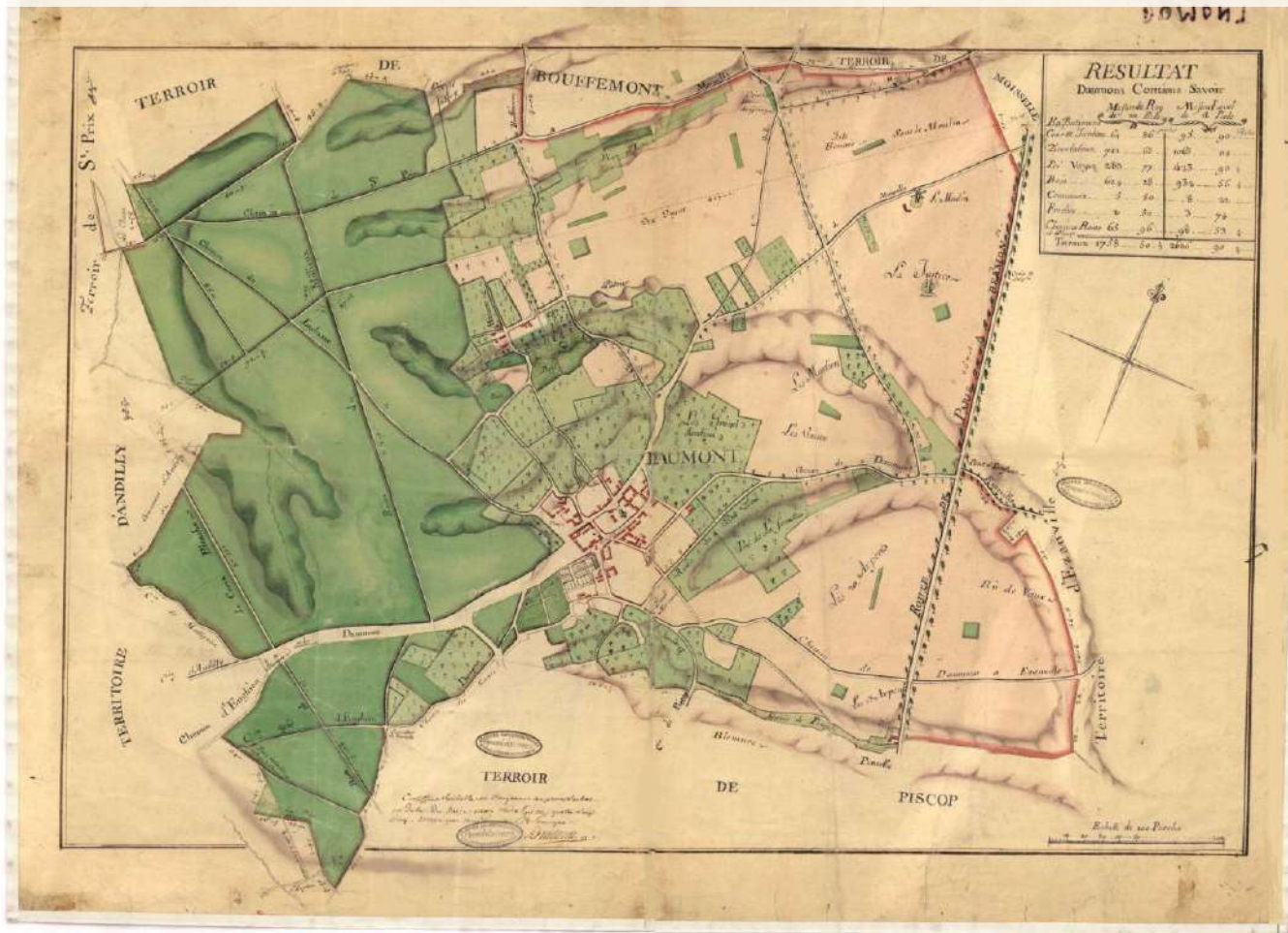
Les briqueteries n'existent plus ; seul le front de taille en terre glaise est toujours visible dans le parc des coquelicots.

Briqueterie (Collection-jfm.fr)



# 1. HISTOIRE DE LA VILLE

Carte ancienne de Domont (<http://www.histoire-domont.com>)



## Des terrains fruitiers en très grand nombre au 19<sup>ème</sup> siècle

Les plantations de quenouilles de poiriers sont apparues en 1871. Disposés en quinconce ou en espalier sur le revers de la colline, plusieurs espèces anciennes de poires ont fait la richesse des cultivateurs de la commune : la poire-curé (la plus anciennement cultivée) et la Boussac. D'autres espèces plus connues ont également été implantées : la William, la Passe-Crassane et la Duchesse.

L'expédition des poires en direction de l'Angleterre était assurée par le train, le soir, on l'appelait alors le « train des poires », tandis que les poires en direction de Paris étaient acheminées en voitures.

En 1921, Domont produit 1.200 tonnes de pommes et de poires à couteau, 40 tonnes de pêches et 1.000 tonnes de pommes et de poires à cidre. Ces prodigieux rendements réduiront progressivement à mesure des années.

En 1930, il ne restera plus un seul négociant en fruit sur la commune. Ainsi, Domont-les-poiriers n'existe plus : les vieux producteurs se sont retirés, enrichis, et les vergers deviennent des terrains à bâtir.

Actuellement, quelques parcelles de fruitiers subsistent sur la commune, préservant le caractère arboricole de Domont.

Anciens vergers sur le versant (Delcampes)



Vergers actuels (atopia)



Toponymie explicite des rues (atopia)

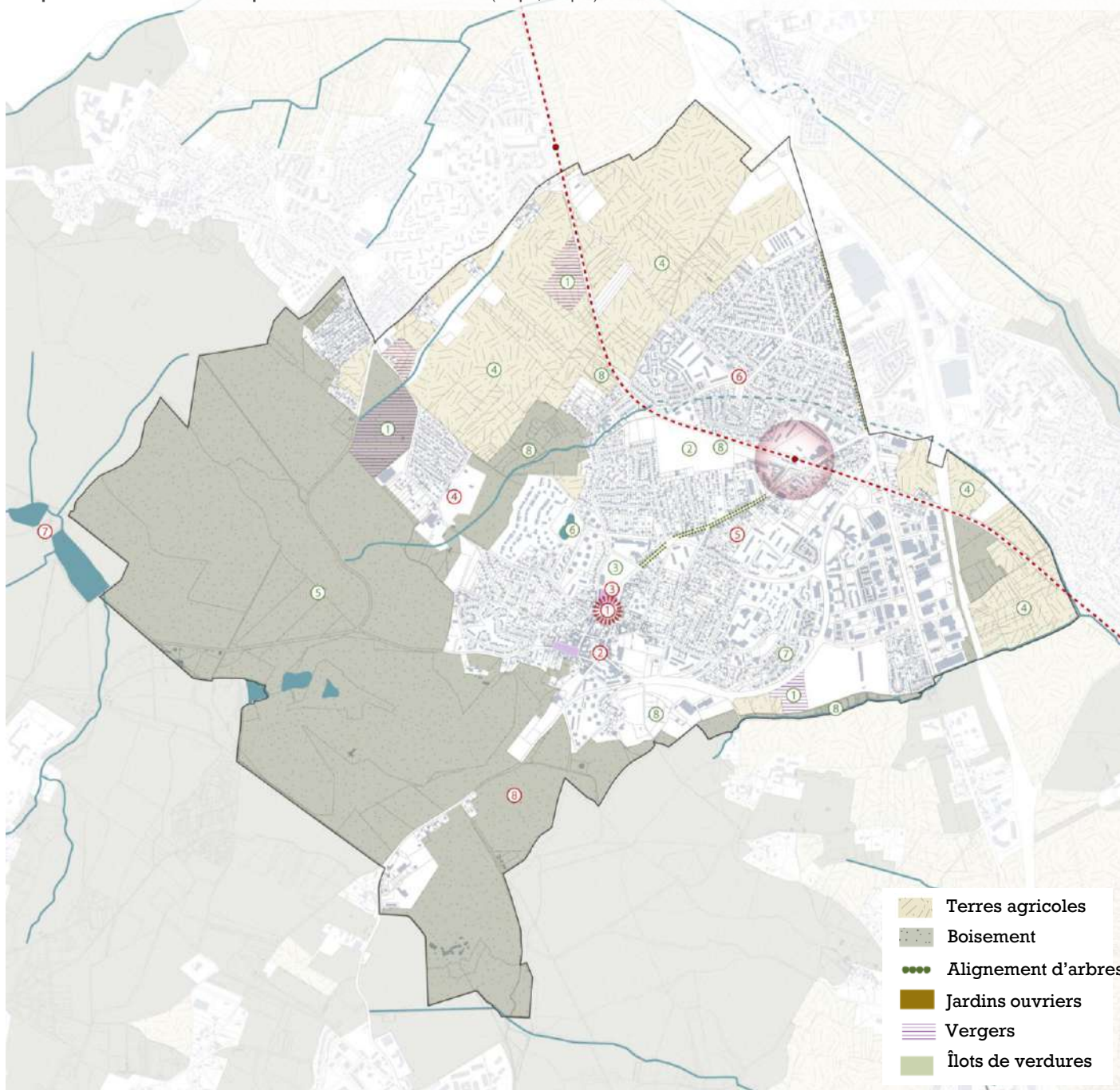


Alignement d'arbres fruitiers (atopia)



## 2. ELEMENTS DE PATRIMOINE

Répartition des éléments de patrimoines bâtis et naturels (Maps, atopia)



### Patrimoines naturels et urbains

Domont compte un édifice inscrit au titre de monument historique depuis 1913 : la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine.

D'autres éléments de patrimoine composent la ville et ne sont majoritairement pas protégés. Le passé de la commune lié à la brique, aux poires, à l'agriculture ainsi que son tissu ancien représentent autant d'éléments de patrimoine.

Des édifices remarquables sont recensés tels que les châteaux proches ou intégrés au domaine boisé à l'ouest, la chapelle Saint Pie X en brique, le Fort militaire de Domont, etc.

Des éléments de patrimoine plus subtiles sont également observables, tels que le tissu ancien du centre-ville, les alignements d'arbres historiques, etc.

Le patrimoine agri-naturel de la commune est constitué principalement de terres agricoles céréalières au nord et à l'est ainsi que de l'immense boisement de Montmorency à l'ouest. Domont abrite deux parcs emblématiques : le parc des coquelicots, véritable poumon vert de la ville, et le parc de la mairie.

#### PATRIMOINE URBAIN

- ① Eglise Saint Marie-Madeleine
- ② Ancienne marie
- ③ Château de Prieuré
- ④ Château d'Ombreval
- ⑤ Ancien théâtre puis cinéma
- ⑥ Chapelle Saint Pie X
- ⑦ Château de la Chancellerie
- ⑧ Fort de Domont

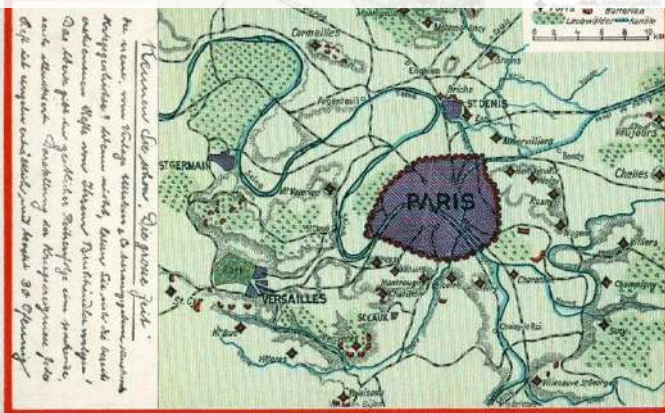
#### PATRIMOINE NATUREL

- ① Alignements d'arbres historiques
- ② Parcelles de vergers
- ③ Parc des coquelicots
- ④ Parc de la mairie
- ⑤ Terres agricoles
- ⑥ Forêt de Montmorency
- ⑦ Etang d'Ombreval
- ⑧ Reliquats d'arbres fruitiers
- ⑧ Jardins ouvriers

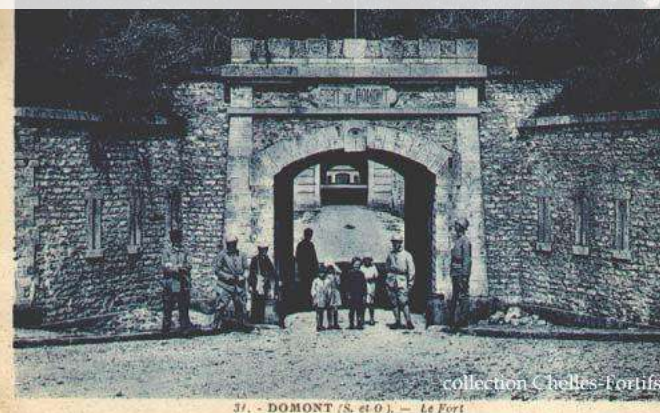
- Gare/Vues sur/depuis la gare
- Places publiques historiques

## 2. ELEMENTS DE PATRIMOINE

Cartes des forts en IDF (centre-de-formation-incendie)



Entrée du fort militaire (centre-de-formation-incendie)



Parc des coquelicots (atopia)



Château de Prieuré, actuelle mairie (atopia)



Eglise Saint-Marie-Madeleine (atopia)



Alignement d'arbres historique sur la rue de l'église (atopia)



Chapelle Saint Pi en brique rouge (atopia)



Ancienne mairie, actuelle maison des associations (atopia)

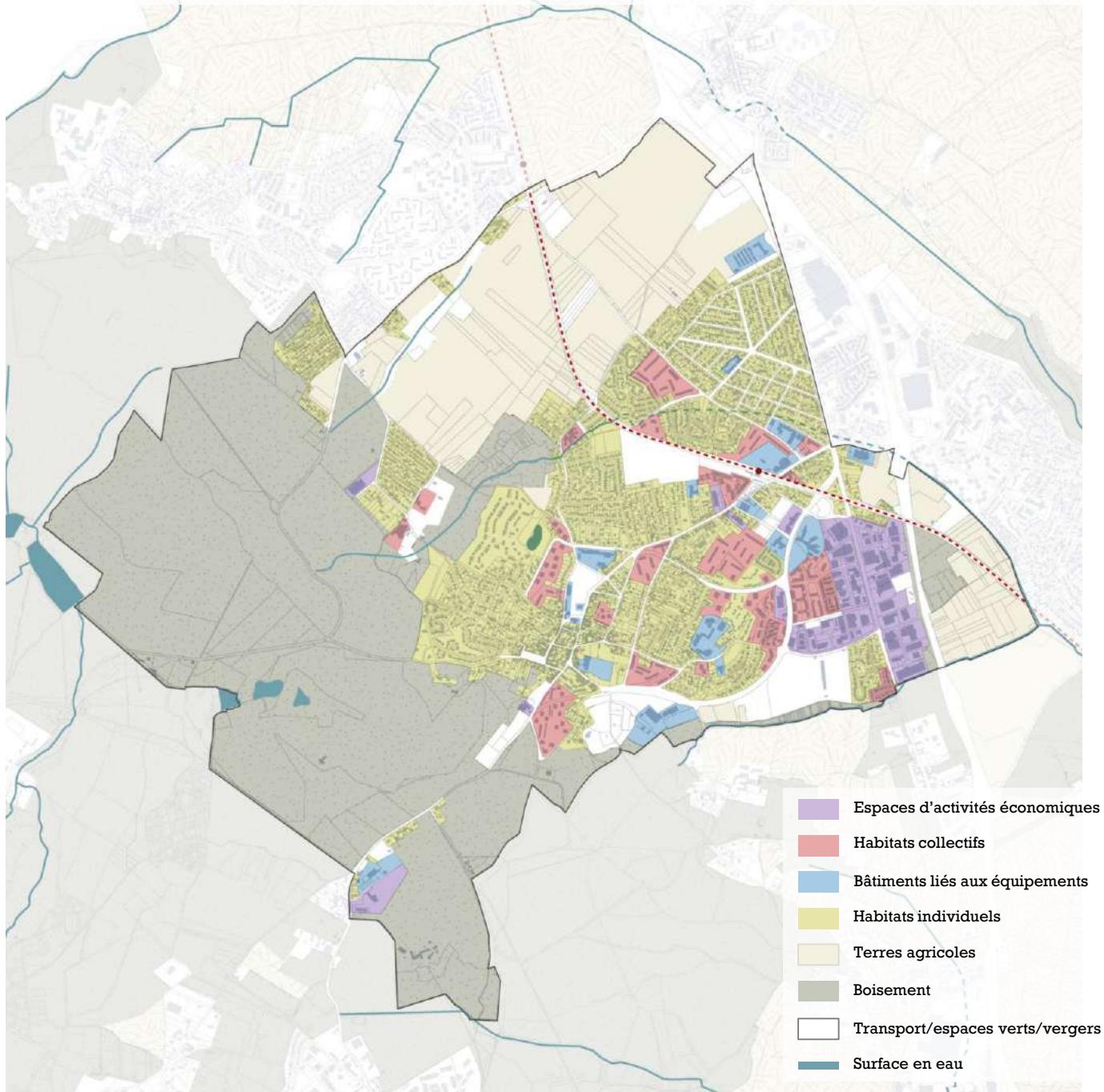


Parc de la mairie (atopia)



### 3. MORPHOLOGIE URBAINE

Morphologie urbaine et nature des sols (Géoportail, atopia)



Logement individuel récent : Haut Domont (atopia)



Logement individuel ancien : Rue de la mairie (atopia)



Logement individuel groupé : Val de la Forêt (atopia)



Habitat collectif : Quartier du Bas Domont (atopia)

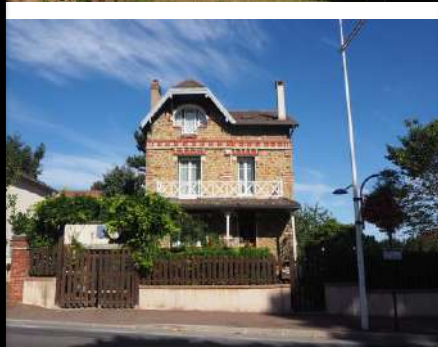


### 3. MORPHOLOGIE URBAINE

**Bâtiments remarquables dans le tissu ancien (atopia)**



**Logements meuliers (atopia)**



**Logements individuels (atopia)**



**Habitats collectifs (atopia)**





## 4. EVOLUTION URBAINE



Etat-major (1820-1866)

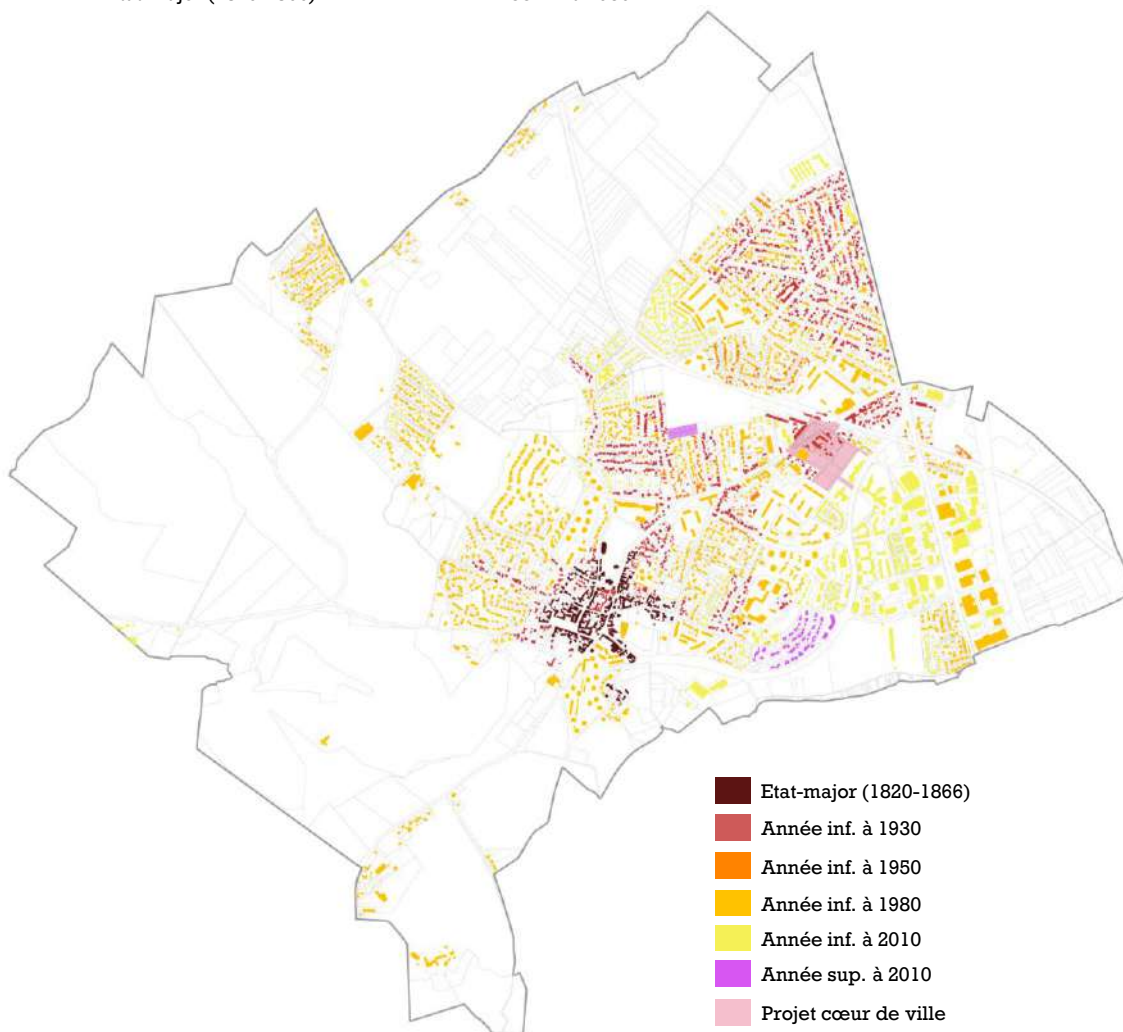
Année inf. à 1930

Année inf. à 1950

Année inf. à 1980

Année inf. à 2010

Année sup. à 2010



### Domont : un village perché en lisière de forêt

Le tissu ancien de Domont s'est implanté dans le creux d'un vallon, sur le versant est de la butte de Montmorency.

Entre les deux dernières guerres mondiales, suite à l'accès facilité de la capitale grâce au chemin de fer, une partie du village se transformera en « village dortoir ». Un gros développement urbain se produisit en 1924 par la vente de 35 hectares de terrain entre la gare et le tissu ancien à des sociétés d'Epargne. Ce développement polynucléaire produira des morcellements urbains qui sépareront le village en deux « clans » qui s'opposeront.

Après les lois de 1924, des spéculateurs fonciers vendirent leurs terrains en micro-parcelles afin de nier leur statut de lotisseur, notamment pour ne pas payer des travaux d'aménagement. Cet urbanisme « sauvage » générera un tissu urbain hétérogène et peu maîtrisé.

Dans les années 80, une grande vague d'urbanisation densifiera les différents morcellements urbains pour recréer un conglomérat de tissu. Cette période sera

notamment marquée par l'apparition d'habitat collectif qui s'insinuera dans le tissu urbain. Le boisement, une contrainte naturelle, sera investi et déboisé à certains endroits pour des opérations d'aménagement, notamment le projet Val de forêt et le club de golf.

Les zones d'activités s'implanteront après les années 80, principalement le long de la départementale 301. Suivront de nouvelles opérations d'habitats collectifs et individuels. Quelques espaces agricoles sont maintenus au nord de la commune.

En 2014, un projet de logements collectifs et de maisons de ville s'est intégré sur le coteau anciennement verger (ci-dessous). Actuellement, le projet de pôle gare/Cœur de Ville est en cours d'aménagement.



## 4. EVOLUTION URBAINE

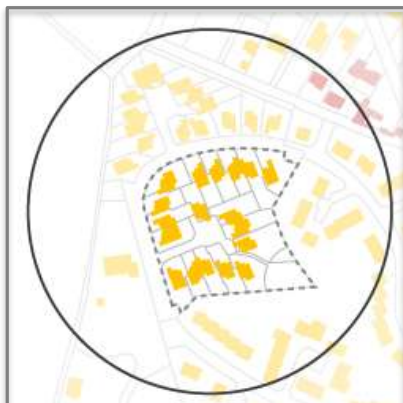


## 5. EXTRAITS D'OPÉRATIONS URBAINES

Localisation sur les plans	Adresse/localisation	Type de bâti	Année de construction	Surface (en m <sup>2</sup> )	Nombre de logement	Densité brute moyenne (log/ha)
1	Rue Pascal	Lotissement individuel en bande	Années 1930	16 050	38	23
2	Allée de la Forêt	Lotissement individuel groupé	Années 1980-2000	8 770	18	21
3	Rue Daguerre	Tissu traditionnel	Années 1920	10 140	16	16
4	Rue Jean Vilar	Lotissement individuel en bande	Années 2000 - 2010	14 380	31	22
5	Rue d'Ombreval	Lotissement individuel groupé	Années 1990	17 770	31	17



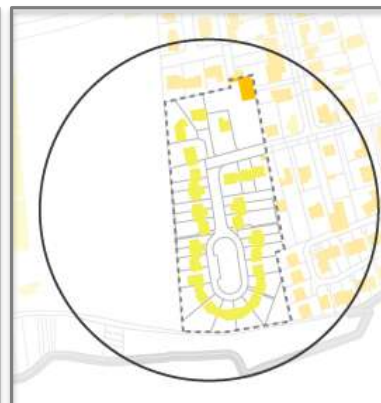
- Surface de l'îlot : 1ha6
- Taille moyenne des parcelles : 396 m<sup>2</sup>
- Hauteur des bâtis : R+C/R+1+C



- Surface de l'îlot : 0,9ha
- Taille moyenne des parcelles : 400 m<sup>2</sup>
- Hauteur des bâtis : R+C



- Surface de l'îlot : 1ha1
- Taille moyenne des parcelles : 576 m<sup>2</sup>
- Hauteur des bâtis : R+1+C



- Surface de l'îlot : 1ha4
- Taille moyenne des parcelles : 321 m<sup>2</sup>
- Hauteur des bâtis : R+C



- Surface de l'îlot : 1ha8
- Taille moyenne des parcelles : 398 m<sup>2</sup>
- Hauteur des bâtis : R+C





### III. SÉQUENCES PAYSAGÈRES

# 1. PAYSAGE AGRICOLE

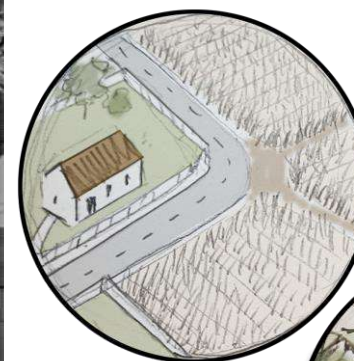


## Des paysages agricoles au nord et à l'est de la commune

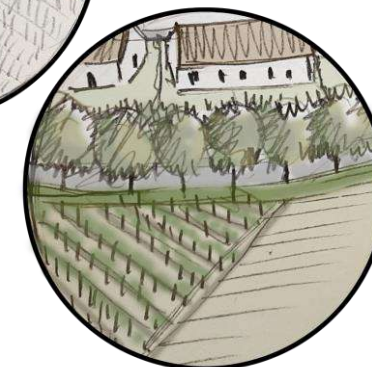
Les franges bâties au nord du tissu urbain font face aux terres agricoles. Les paysages donnent sur les cultures de céréales, ouvert sur le ciel, accessibles par des chemins de terre. Les horizons sont marqués par les urbanisations des communes limitrophes ou par des lisières de bosquets et des ripisylves.

Cette ouverture sur le ciel et ses horizons lointains permettent d'apprécier un paysage plus grand qui est en opposition avec les vues restreintes du tissu urbain. Bien que le couvert végétal ne soit pas naturel, ce paysage anthropique/culturel rappelle la ruralité de la Plaine de France et permet de profiter d'une ambiance très différente de l'abondance boisée de l'ouest de la commune.

Au sud-est, des paysages agricoles dissimulés et peu accessibles sont également présents mais ne génèrent pas le même effet de grandeur de ceux du nord. Seule la séquence où se situe le verger de la D124 offre une vue sur les cultures de poires et une ferme traditionnelle située sur le versant plus haut.



**LISIÈRE AGRICOLE** : un air de campagne proche de l'urbanisation



**VERGER** : reliquat d'un passé arboricole

# 1. PAYSAGE AGRICOLE

**Paysage de transition : planté et rase (atopia)**



**Lisières boisées et ripisylves lointaines depuis la rue Auguste et André Rouzée (atopia)**



**Des chemins de terre dans le prolongement des rues (atopia)**



**Des chemins de terre à travers champs (atopia)**



**Les champs de maïs sont les « murs » verts qui font échos aux franges bâties (atopia)**

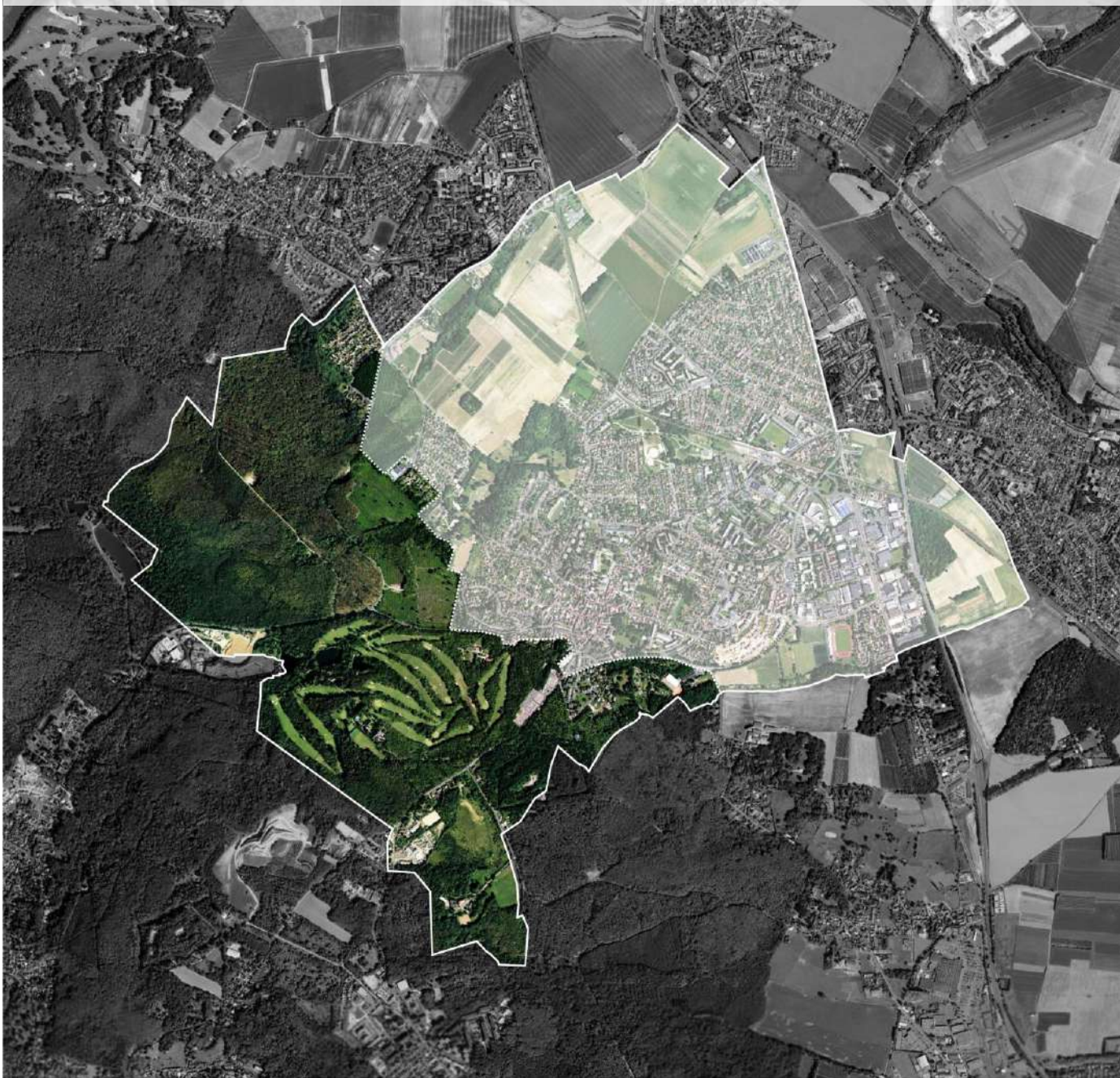


**Des ambiances de vergers et des vues sur la forêt de Montmorency (atopia)**



## 2. PAYSAGE BOISÉ

### Paysage de forêt (atopia)



### Une forêt de qualité, « floue » dans ses accès et ses orientations

Le boisement de Montmorency ainsi que le dégradé boisé qui pénètre dans la ville génère un socle végétal dense, aux essences de feuillus variées, avec des ambiances de forêt profonde. Les sentiers praticables comme celui des lisières permettent d'apprécier ce paysage fermé, humide et typique des grandes forêts de feuillus. Les ambiances qui s'en dégagent éloignent de l'urbanisation malgré la proximité du tissu bâti de Domont.

La départementale 909 ainsi que la route de la croix blanche ont un effet « fracture » dans le paysage boisé, limitées et encadrées par des clôtures qui ne permettent pas d'accès transversaux à la forêt. De plus, ces routes ne sont pas adaptées aux piétons et très peu aux cyclistes ; l'accès à la forêt est difficile en dehors du sentier des lisières. La route du Faîte, une allée adaptée aux mobilités douces, permet de pénétrer dans la forêt et de parcourir les sentiers de terre qui se perdent dans ses profondeurs. Toutefois, l'accès à cette promenade est difficile et peu de signalétique indique sa présence.

La présence du golf enclave considérablement le paysage forestier, perçut comme un obstacle dans la découverte de celui-ci. En outre, la proximité de l'urbanisation avec la forêt génère un sentiment d'étouffement qui semble limiter les accès au boisement.



**LISIÈRE BOISÉE :**  
une grande proximité  
avec la forêt

## 2. PAYSAGE BOISÉ

**Le golf est dissimulé dans la forêt et est inaccessible (atopia)**



**La départementale présente deux bandes cyclables sur ses extrémités (atopia)**



**Des sentiers avec un revêtement sont accessibles depuis la départementale (atopia)**



**Sortie de ville en passant par la route des Fusillés (atopia)**



**Des sentiers dans la forêt sont empruntés par les cyclistes et les piétons (atopia)**



**Espace de stationnement à la naissance d'un sentier en dur (atopia)**





### 3. PAYSAGE DU CENTRE ANCIEN

Paysage du centre ancien (atopia)



#### Un tissu ancien perché sur les hauts du versant de la forêt

Le tissu historique est un conglomérat urbain aux toits rougis, structuré par des fronts bâtis qui donnent sur la rue, haut perché sur le versant de la butte de Montmorency.

Ces vues sont multiples et s'y promener amène à découvrir un patrimoine dissimulé et qualitatif. Les vieilles maisons de briques, meulières et les tuiles utilisées pour les toits ne sont pas sans rappeler les productions de briques du 19<sup>ème</sup> siècle.

Quelques espaces de dilatations rappellent les lieux de vie de l'époque où se situaient fontaines et marchés, notamment place de la République. Les alignements de vieux tilleuls le long des rues et situés sur les places sont historiques et leur présence est attestée sur d'anciennes cartes postales du 19<sup>ème</sup> siècle.

La configuration du tissu et l'implantation de certains bâtiments tel que la paroisse Sainte Marie Madeleine démontre une maîtrise de l'urbanisation sur le relief du versant (terrasses, mise à niveau pour les constructions, etc.).

Les formes des parcelles en périphérie du centre ancien sont allongées et étroites, caractéristiques de l'ancien parcellaire des vergers.



#### TISSU ANCIEN

: une ambiance de vieux village

### 3. PAYSAGE DU CENTRE ANCIEN

Vue en hauteur au dessus du tissu historique (atopia)



### 3. PAYSAGE DU CENTRE ANCIEN

Ancienne mairie (atopia)



Tissu ancien sur la rue de la Marie (atopia)



Place de la République et sa plantation de Tilleuil (atopia)



Mise à niveau pour accéder à la Paroisse Sainte Marie Madeleine (atopia)



Paroisse Sainte Marie Madeleine (atopia)

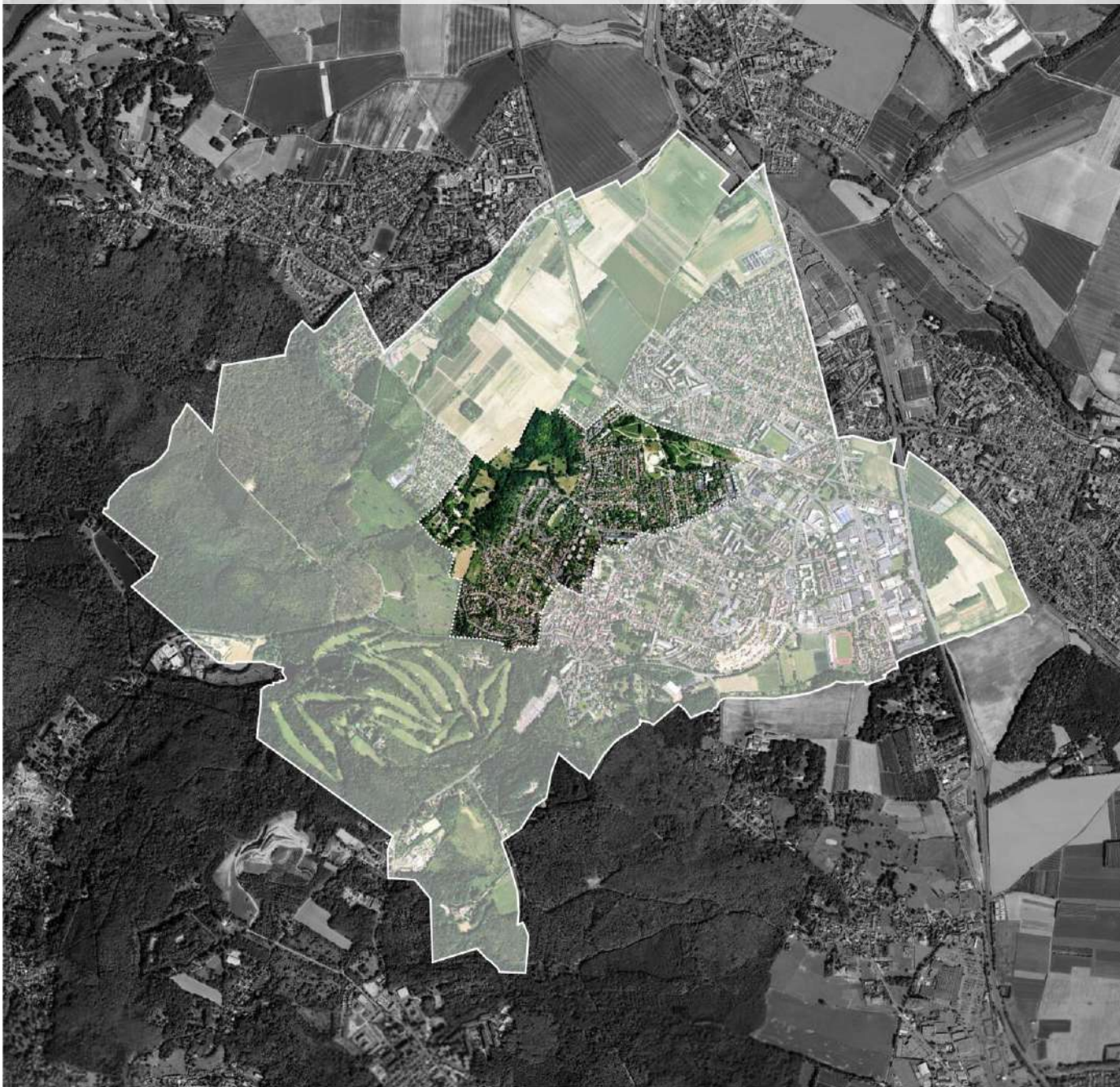


Rue de la mairie et ancien château de Prieuré (atopia)



## 4. PAYSAGE URBAIN : ENTRE LA FORÊT ET LE PARC DES COQUELICOTS

### Paysage urbaine séquencé (atopia)



Cette séquence du paysage urbain relie la forêt au parc des coquelicots.

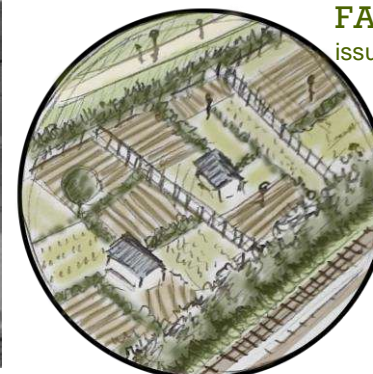
Elle se compose d'une diversité d'opérations urbaines aux morphologies variées (habitat collectif, pavillonnaire dense, pavillonnaire diffus, etc.) et aux caractéristiques architecturales variants selon les époques et les styles de construction.

La zone boisée dans ce paysage créer l'interface avec les terres agricoles plus au nord. Le sentier des lisières traverse cette séquence et fait découvrir le château d'Ombreval et son étang, zone de pêche et de détente, dissimulée parmi des logements individuels.

Les rues linéaires des maisons conduisent progressivement vers le parc des coquelicots. On y pénètre sans transition, directement, passant du béton au végétal. Ce parc, où était autrefois implantées des briqueteries, est aménagé de chemins droits et circulaires, de pelouses tondues et d'espèces d'arbres telles que le bouleau, le saule, le châtaignier, etc. Cette multiplicité des trames végétales qui y résident en fait un espace de qualité et d'une grande richesse végétale.

Conçut pour faciliter sa traversée et son accès aux personnes à mobilité réduite, on retrouve des pontons, des noues géantes, des jardins familiaux et des aires de jeux. Il y existe un accès pour passer sous la voie ferrée et accéder au nouveau Domont.

**JARDINS FAMILIAUX** : un motif issu de la création du parc.



## 4. PAYSAGE URBAIN : ENTRE LA FORÊT ET LE PARC DES COQUELICOTS

**Entrée vers les logements du « Val de la forêt » (atopia)**



**Accès au parc des coquelicots (atopia)**



**Parc ouvert, peu planté, fauché et structuré par les logements autour (atopia)**



**Ponton en bois pour passer au dessus d'une noue (atopia)**



**Jardins familiaux (atopia)**



**Allée plantée de tilleuls pour accéder au quartier « La Plâtrière » (atopia)**



## 4. PAYSAGE URBAIN : ENTRE LA FORÊT ET LE PARC DES COQUELICOTS

Traversée de la voie ferrée vers le nouveau Domont (atopia)



Espace vert et cheminement le long de la voie ferrée (atopia)



Aire de jeux (atopia)



Etang d'Ombreval et sa ferme à volatiles (atopia)



## 5. PAYSAGE DE LA GARE

### Le pôle gare et son nouveau projet (atopia)



### Le projet « Cœur de Ville » et le pôle gare

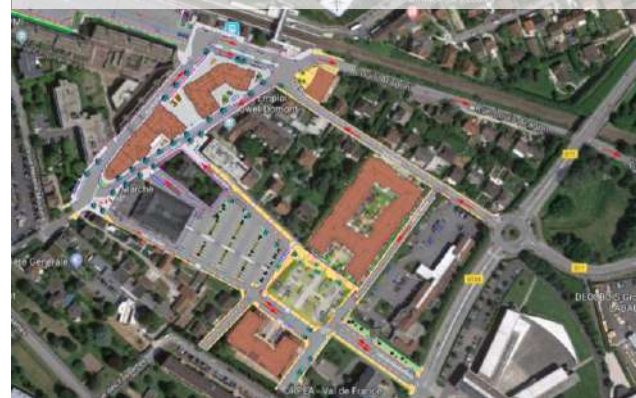
Le projet d'aménagement du nouveau pôle gare/Cœur de Ville projette de redynamiser la commune par l'implantation de nouveaux commerces, services, stationnements et logements par le réaménagement de la gare et ses abords.

Cette opération en cours de réalisation confronte la gare et ses abords à un nouveau modèle architectural inspiré de la brique de Domont. Les couleurs des bâtiments sont en concordance avec les palettes chromatiques des façades traditionnelles. Le bâti se mêle à de larges dilatations minéralisées, générant de l'aération dans l'espace public et les hauteurs des bâtiments (R+2+C maximum) structurent l'espace en préservant cette sensation d'ouverture sur le ciel.

### Nouveau bâtiment à la sortie de la gare (atopia)



### Projet « Cœur de Ville» (ville-domont.fr)



## 5. PÔLE DE LA GARE

Tunnel pour passer de l'ancien Domont au nouveau Domont (atopia)



Place devant la gare (atopia)



Place devant la gare (atopia)



Entrée sur l'Avenue Jean Jaurès (atopia)



Accès surélevé à l'autre quai (atopia)



La gare (atopia)





## 6. PAYSAGE HABITAT COLLECTIF

### Paysage d'habitat collectif (atopia)



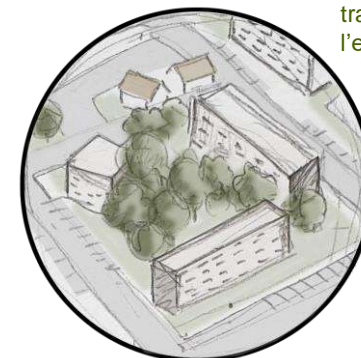
### Une mosaïque d'habitat collectif

Cette séquence paysagère se compose majoritairement de logements collectifs dont le projet du secteur des poiriers réalisés en 2014. Le relief s'accroît sur ce secteur et on prend de la hauteur à mesure que l'on progresse vers le centre historique.

Les logements sont pour la plupart tous des habitats collectifs, de différents types architecturaux et accompagnés d'espaces verts denses. L'arbre fruitier est un motif végétal récurrent sur cette séquence paysagère, rappelant un versant autrefois occupé par des vergers de poires. Quelques alignements d'arbres structurent l'espace public et incitent à se diriger vers les hauteurs du relief.

En arrivant vers l'école Gabriel Péri, le promeneur se perd en prenant un petit passage intimiste pour déboucher sur de nouveaux logements collectifs.

**ESPACE VERT :** des traitements qualitatifs de l'espace public



## 6. PAYSAGE HABITAT COLLECTIF

**Vue sur les bâtiments du secteur des Poiriers depuis la D124 (atopia)**



**Entrée de ville depuis la D124 (atopia)**



**Nouveaux bâtiments du secteur des Poiriers (atopia)**



**De nombreux points de vue sont perceptibles depuis les axes viaires (atopia)**



**Espace public entre le secteur des Poiriers et l'école (atopia)**



**Ouverture sur les terres agricoles au sud (atopia)**



## 7. PAYSAGE ZONE D'ACTIVITÉ

Paysage zone d'activité (atopia)

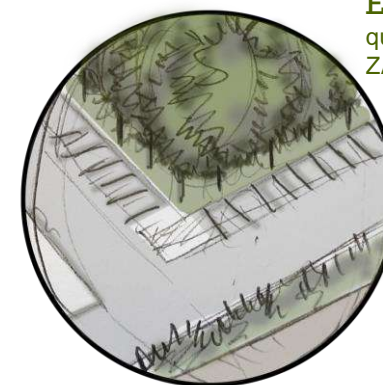


### Une zone d'activités adaptée aux mobilités douces

La zone d'activités est une séquence paysagère de Domont qui a su préserver de l'harmonie dans sa disposition urbaine et un traitement de l'espace public qualitatif.

On s'y promène sans contraintes. L'espace public est accueillant et est aménagé de telle sorte à accueillir piétons et cyclistes. Les allées sont plantées d'arbres taillés et les abords des bâtiments d'activités sont parsemés d'espaces verts. La départementale 11, un axe de desserte locale moyennement fréquenté, traverse la zone d'activité.

Les espaces de logements collectifs sont eux aussi, entremêlés d'une végétation dense, d'arbres fruitiers en abondance et d'espaces publics plantés. C'est cette qualité qui retient l'attention, le passage d'une certaine ambiance urbaine à une seconde très différente sans que la nature de l'une ne soit impactée par l'autre.



**ESPACE PUBLIC :**  
qualitatif à proximité de la  
ZA

## 7. PAYSAGE ZONE D'ACTIVITÉ

**Vue sur les terres agricoles périphériques (atopia)**



**Des parkings végétalisés (atopia)**



**Allées plantées et chemin piéton pour accéder aux espaces collectifs (atopia)**



**Des espaces publics plantés (atopia)**



**Des axes de pénétrations qui génèrent des transits (atopia)**



**Des aménagements publics pour les mobilités douces (atopia)**



## 8. PAYSAGE HABITAT INDIVIDUEL GROUPE

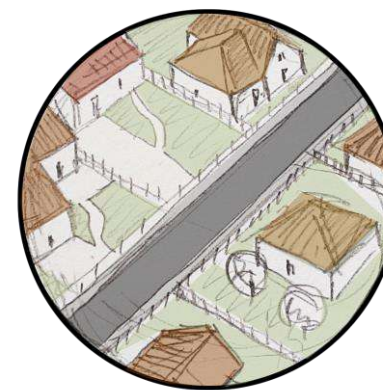
### Paysage d'habitat individuel (atopia)



### Séquence proche des terres agricoles et de l'autre côté de la voie ferrée, le « Nouveau Domont »

On recense trois morphologies urbaines différentes :

- La partie nord, constituée principalement d'îlots de logements individuels où se trouvent des cœurs végétalisés denses. L'avenue Raspail, Curie et Landouzy se recoupent sur un rond point central pour former une configuration urbaine en étoile. Les rues sont toutes très similaires, plantées d'Erable Plane avec un port dirigé en rideaux.
- La séquence ouest se compose d'autres logements individuels avec des dispositions différentes, plutôt circulaires.
- Au sud, sont regroupés logements collectifs et individuels, équipements sportifs et écoles. Plus diversifiée, cette séquence génère des ambiances différentes avec des alternances d'ouvertures et de fermetures.



**LOGEMENTS  
IND EN BANDE :**  
un paysage urbain  
régulier

## 8. PAYSAGE HABITAT INDIVIDUEL GROUPE

Des rues avec des commerces et des logements collectifs (atopia)



Des jardins d'agrément denses (atopia)



Des logements collectifs qui rythment le paysage (atopia)



Des rues profondes et structurées par des essences végétales adultes (atopia)



Arbres fruitiers implantés dans les espaces verts (atopia)



Des équipements scolaires (atopia)

